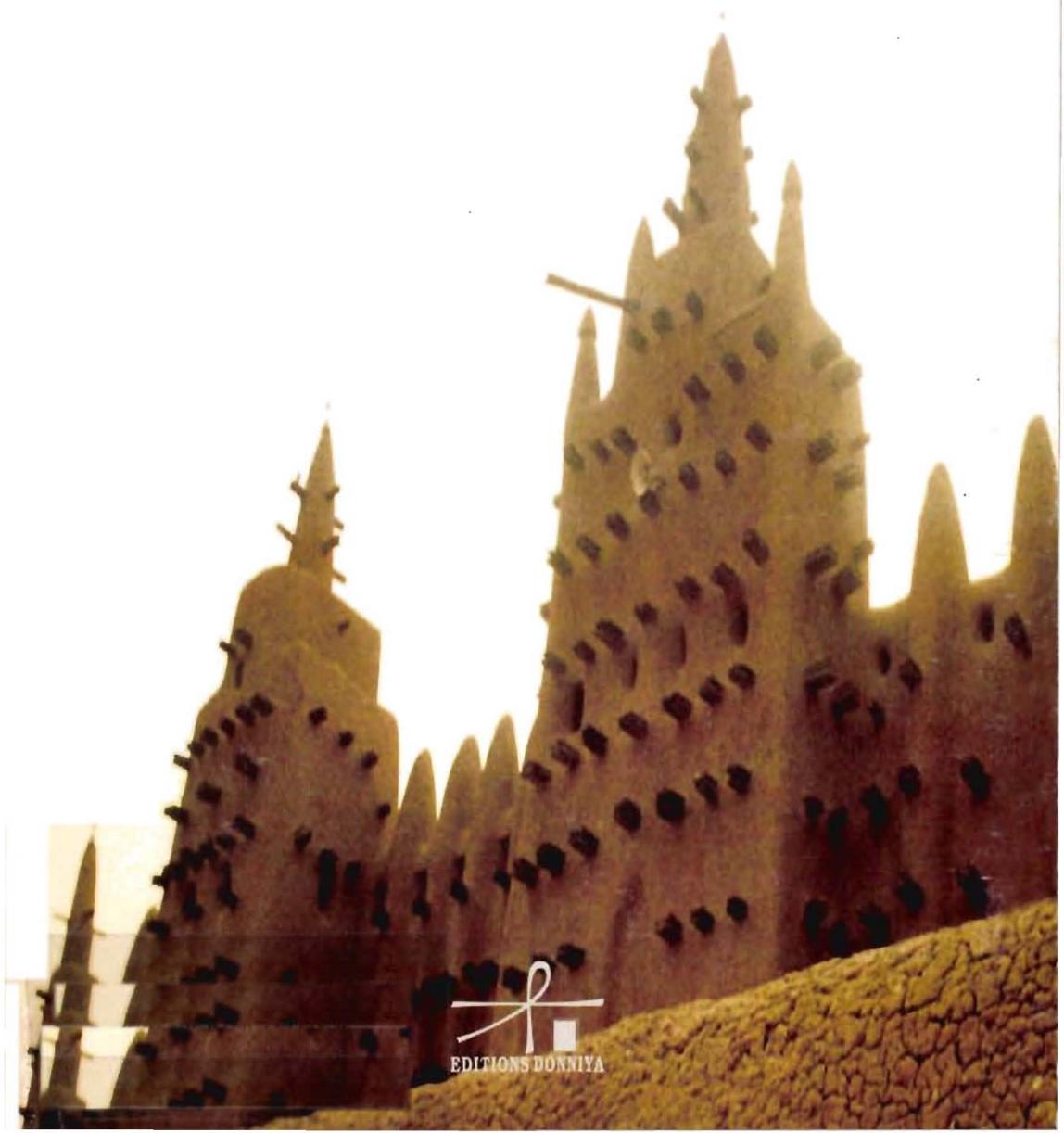


Sous la direction de
Joseph Brunet-Jailly

DJENNÉ

D'HIER À DEMAIN




EDITIONS DONNIYA

Sous la direction de
Joseph Brunet-Jailly

DJENNÉ

D'HIER À DEMAIN



ISBN 2-911741-17-X © Editions Donniya

Tél. (223) 21 46 46 / 21 45 99 • Fax (223) 21 90 31 • e-mail : donniya@malinet.ml

Achévé d'imprimer sur les presses d'Imprim Color en Avril 1999 (Cité du Niger BP 1273 Bamako Mali)

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage s'adresse aux visiteurs cultivés qui sont de plus en plus nombreux à Djenné qu'ils soient pieux musulmans se rendant en pèlerinage dans la ville sainte, ou touristes avisés, soucieux de connaître et comprendre les cultures du monde. Certains d'entre eux auront soigneusement préparé leur voyage et auront consulté les livres magnifiques publiés récemment par nos devanciers, en particulier :

- Pierre Maas, Geert Mommersteeg : *Djenné, chef-d'œuvre architectural*, Institut des Sciences Humaines (Bamako)-Université de technologie (Eindhoven)-Institut Royal des Tropiques (Amsterdam), 1992, 224 p.
- Rogier M. A. Bedaux et J. D. van der Waals : *Djenné, une ville millénaire au Mali*, Rijksmuseum voor Volkenkunde Leiden, Leiden, 1994, 186 p.
- Bernard Gardi, Pierre Maas et Geert Mommersteeg : *Djenné, il y a cent ans*, Institut Royal des Tropiques, Amsterdam, 1995

ou encore le classique et remarquable :

- Ch. Monteil : *Djenné, métropole du delta central du Niger*, 2^e édition, Anthropos, 1971

Ces livres restent des références, les trois premiers sont magnifiquement illustrés et excellentement documentés, le dernier est un témoignage exceptionnel, rédigé par l'un des tout premiers administrateurs coloniaux, et sa première édition remonte à 1903 ! Nous n'avons donc pas la prétention de les remplacer ; bien au contraire nous invitons ceux qui ne les connaîtraient pas à les consulter, toutes affaires cessantes.

Cependant, le visiteur de Djenné ne disposait pas d'un guide qui lui permette de profiter de chacune de ses promenades dans cette cité aux mille ruelles ni de certaines données essentielles sur le passé très ancien de la cité ou sur la vie de ses habitants actuels, éventuellement de quelques éléments sur l'avenir de Djenné tel que les générations présentes le façonnent en habitant, en restaurant, en mettant en valeur, éventuellement en compromettant la conservation de la cité ou de certains témoignages des temps anciens.

C'est la raison pour laquelle nous avons sollicité le concours des compétences les plus variées pour préparer ce livre qui sera le compagnon du

visiteur cultivé de la célèbre cité. La première Djenné, dont la fondation est de plus de deux siècles antérieure au début de notre ère, n'a été découverte qu'il y a une vingtaine d'années et les fouilles qui ont été faites sur son site ont renversé bien des idées reçues sur le développement urbain et culturel de l'Afrique subsaharienne au cours de ces vingt derniers siècles. Progressivement, c'est le nouveau site qui prendra de l'importance et c'est lui qui connaîtra les grands empires (l'empire du Mali, l'empire songhay), puis la conquête marocaine qui marque le début de trois siècles d'instabilité. Dans le même temps toutefois, grâce à sa position géographique sur les grandes routes commerciales et malgré les guerres et les destructions, Djenné attise en permanence les convoitises, par sa richesse et par la civilisation qui s'y développe.

Cette longue histoire a laissé des traces profondes dans la culture, dans l'identité même de Djenné. Visiter Djenné, c'est découvrir ces traces dans les façades et l'organisation des maisons — la justement célèbre et fragile architecture de Djenné —, mais aussi derrière les murs : dans la façon de vivre, dans la façon de pratiquer l'islam, dans la manière de transmettre sa culture aux jeunes générations, dans certaines formes d'artisanat d'art. C'est la raison pour laquelle cet ouvrage invite à quelques promenades dans les divers quartiers, en décrivant ce que le visiteur y verra, et comporte aussi des chapitres sur l'enseignement islamique à Djenné, sur les femmes de Djenné, sur l'éducation qu'on y donne aux enfants, sur la broderie des grands boubous, sur la fabrication des babouches, etc.

Djenné est imperturbable devant les grands groupes de touristes pressés mais elle ne leur révèle rien d'elle-même, que son aspect le plus extérieur : ruelles et façades. Il faudra de la patience et du respect à celui qui voudra la découvrir pour apprendre progressivement d'elle tout ce qu'elle recèle d'histoire, d'art, de religion, de valeurs culturelles : mais alors il sera comblé. Cet ouvrage, déjà, le prouve à celui qui l'ouvre et le feuillette... Voyez vous-même !

REMERCIEMENTS

Ce livre n'aurait pas été écrit si le docteur Balique ne m'avait pas convaincu, il y a presque quinze ans, de tenter une expérience de recherche « sur le terrain » au Mali, si l'ORSTOM (aujourd'hui IRD) ne m'avait pas recruté pour m'envoyer à Bamako et me permettre d'y séjourner longtemps, si mes activités strictement professionnelles ne m'avaient pas amené, dès février 1987, à Djenné, pour étudier un programme de santé...

Ce livre n'aurait pas été écrit si je n'avais pas, très tôt, fait la connaissance à Djenné même, de « vieux » comme d'abord Sékou Alpha Traoré, de jeunes comme Boubacar Koïta dit *Tapo* ou Bamoye Guittéye, d'enseignants comme Papa Moussa Cissé et Amadou Tahirou Bah : grâce à eux, petit à petit, je me suis attaché à cette ville et à ses habitants et progressivement le cercle des relations, des connaissances et des amitiés s'est élargi, des liens se sont tissés, puis sont devenus solides, jusqu'à ce que des projets communs puissent naître, dont la création de l'association *Djenné Patrimoine*, puis celui de ce livre...

Ce livre n'aurait pas été écrit sans le concours d'auteurs de renom qui ont su consacrer un peu de leur temps si précieux à rédiger le chapitre qui leur revenait nécessairement ni sans le concours d'auteurs débutants qui se sont lancés dans l'aventure avec l'ardeur indispensable, car il leur a fallu, avec une inlassable patience et une détermination sans faille, vaincre toutes les difficultés de la collecte de l'information, de sa vérification, de sa confrontation à ce qui était déjà connu, de sa présentation par l'écriture — tâche oh combien ingrate — à un large public...

Ce livre n'aurait pas été écrit sans la science des uns et des autres, sans leur générosité, sans leur attachement au patrimoine de Djenné, sans l'aide de tous ceux à qui des informations, des précisions, des explications, des photos, des documents, etc., ont été demandés, sans la clémence de leurs proches qui les ont supportés distraits ou occupés (1)... Ce livre ne serait pas ce qu'il est sans l'attention qu'y ont porté Gérard Dumestre, Boubou Cissé par leurs lectures et Baba Groupessie pour la préparation des cartes et des dessins.

(1) Voir page 192 la note sur les auteurs.

Tous ceux qui savent qu'ils ont joué un rôle, grand ou petit, dans cette entreprise, savent aussi déjà la gratitude profonde et discrète que je leur porte. Mais je voulais, à vrai dire je *devais* l'exprimer aujourd'hui publiquement afin qu'il soit entendu de tous et de chacun que les mérites de ce travail collectif appartiennent en commun à beaucoup de gens qui partagent un même attachement à Djenné et une même affection pour ses habitants. C'est à tous ceux-là que je dis de grand cœur : « *Merci ! Conservons Djenné riante, accueillante, tolérante, battante ! Puissent Djenné et sa culture rester bien en évidence, comme elles l'ont été dans le passé, éléments du patrimoine de l'humanité, tant pour nos contemporains que pour les générations qui vont nous succéder !* »

Joseph Brunet-Jailly

Avertissement : les termes étrangers, « vernaculaires », sont écrits en italiques dans une transcription francisée qu'on a aussi adoptée pour les noms propres ; cependant, dans les citations, nous respectons la transcription adoptée par l'auteur cité.

D'OCRES ET D'HORIZONS : DJENNÉ !

par Joseph Brunet-Jailly

Tout le monde croit connaître Djenné ; chacun en a entendu parler. Mais Djenné échappe au visiteur pressé, Djenné se ferme à qui n'a pas d'attrait fasciné pour sa culture et pas de patience devant ses mystères. Celui qui sera venu à la ville sainte encore à la fin des années 1980, par la piste perchée sur l'ancienne digue étroite, entaillée de griffes d'érosion, cahoteuse, envahie d'une très fine poussière suffocante en saison sèche et transformée en patinoire terriblement dangereuse à la saison des pluies, aura éprouvé, avant même d'arriver en vue de la célèbre mosquée, combien Djenné se protège. Celui qui aujourd'hui s'étonnera, devant cette justement célèbre mosquée, d'ailleurs classée comme la ville entière « patrimoine de l'humanité » par l'UNESCO, de n'y pouvoir pénétrer, puisque l'accès en est « Interdit aux non musulmans », mesurera combien Djenné, aujourd'hui encore, se refuse. Respectez Djenné si vous voulez qu'elle se révèle !

Djenné est une cité fluviale, ses horizons sont alignés sur le niveau des immenses étendues planes qui l'entourent de toutes parts ; ses formes sont celles que travaillent l'érosion pluviale et ces grands vents chargés de sable que rien n'arrête sur les plaines à l'entour, à perte de vue, dans toutes les directions. Djenné n'est qu'un léger renflement sur l'horizon de l'inondation et la mosquée elle-même ne s'élève qu'à peine plus haut que les terrasses qui couvrent les habitations. Vues de l'une d'entre elles, ces terrasses elles aussi reconstituent un horizon à peine vallonné. Même la mosquée, vue de près, se signale plus par son imposante masse horizontale que par son élévation.

La verticale n'a pas sa place ici. Lorsqu'il faut élever un pilier ou un étage (car la place étant comptée au sol, étroite butte anthropique, on a appris à construire en étages), on le fera nettement plus large à sa base qu'à son sommet, de sorte que son profil soit toujours oblique. La verticale semble bannie : c'est sans doute, croira-t-on, que les maçons ne connaissent ni le niveau ni le fil à plomb. Assurément, ils les ignorent ! Mais, à vrai dire, est-ce bien là le fond de l'affaire ? Les maçons connaissent tant de secrets ! Ils savent construire des maisons à étage en simples briques crues ; ils connaissent les formules magiques qui en assureront la solidi-

té (1) ! Et puis, ils savent bien d'autres choses : chacun est attaché à une famille, puisque le bâtiment qu'il construit est le lien entre les générations, plus fort qu'elles, mais témoin de chacune ; et c'est ce maçon seul qui pourra creuser l'une après l'autre les tombes des membres de cette famille ! Et donc il est craint ; car quoi de plus terrible qu'une mauvaise sépulture ? Non, les maçons ont pu apprendre le niveau et le fil à plomb, mais ils n'en ont pas voulu : ils appuient au jugé, l'œil plissé, leurs constructions ocres sur les immenses horizons qui les entourent.

Ce qui est banni, c'est bien la rigidité, celle de la droite, qu'elle soit verticale ou même horizontale : la vie de Djenné est dans le mouvement des flots, crue et décrue, dans leur ondulation incessante, pas dans leur étale. La vie transparaît donc partout, dans l'échine souple ou cambrée du haut des murs, dans leurs flancs généreux, dans leurs étranges pinacles, dans leurs frontons modelés par les intempéries. L'eau sculpte tout en se retirant ; le maçon l'a appris, il s'y plie : ocres et horizons sont donnés par la vie climatique.

Ces maçons qui travaillent toujours le matériau le plus ordinaire, le plus courant, aux couleurs désespérément limitées à une gamme étroite d'ocres plus ou moins jaunes, plus ou moins rouges, plus ou moins bruns, ces maçons qui construisent aujourd'hui comme leurs devanciers faisaient il y a plusieurs siècles, ces maçons qui assurent aussi ou compromettent les bonnes sépultures, ces maçons nous enseignent à la fois qu'il est possible de transformer la boue en palais, en vrais palais, frais pour qui y loge, imposants pour qui y entre et que le matériau le plus vil peut servir à écrire une histoire multiséculaire. C'est pourquoi Djenné se suffit d'être d'ocres et d'horizons.

Pourtant, dira-t-on, celui qui pénètre dans la ville et s'y promène au ras du sol, celui-là retiendra, d'abord dans l'étroitesse des ruelles, les verticales qui rythment les façades des bâtiments civils, comme aussi d'ailleurs l'immense mur d'enceinte de la mosquée. C'est qu'à l'immensité de cet horizon désespérément plat, le seul qu'offre la nature, il faut bien opposer la fierté de l'homme de culture, capable de combiner les multiples influences qui l'ont fait ce qu'il est ! Il suffit en effet de prendre un peu de recul pour comprendre que ces façades organisent — et à merveille, comme il apparaît soudain — des éléments disparates qui révèlent les horizons de temps, les horizons de civilisations qui sont ceux dont Djenné a hérité. Les pilastres et les tours qui rythment les façades ne sont qu'une façon de rendre compatibles pour l'œil l'assemblage, original et unique, des porches empruntés récemment (à l'échelle de temps qui est

(1) Voir les notes page 192 et suivantes.

celle de Djenné) aux Sarakolé ou aux Marocains, des rares fenêtres d'inspiration incontestablement marocaine à l'étage et des pignons si étranges qui exhibent encore ouvertement aujourd'hui les motifs phalliques assurément hérités de la plus ancienne strate culturelle, celle d'une civilisation que l'islam n'avait pas encore effleurée. Ces éléments verticaux sont comme le trait d'une architecture qui a trouvé son inspiration dans des horizons culturels très divers et qui nous emmènent très profond dans le passé. Ils montrent que la culture de cette cité est nourrie des influences les plus anciennes et les plus contrastées. Voilà ce que nous dit le banco (2) travaillé par les maîtres maçons : Djenné est d'ocres ordinaires, oui, mais d'horizons peut-être insondables.

Lisons donc Djenné comme un palimpseste. En surface, une ville marquée par la colonisation : le campement où vous serez presque inévitablement conduit est bâti sur cette légère éminence où s'installèrent les soldats. Souvenez-vous alors de leur frayeur au moment de la prise de la ville : on raconte que, l'observant de loin à la jumelle, ils furent atterrés de la voir défendue par tant de canons aux murs des moindres maisons ! Ces canons n'étaient qu'en terre cuite et servent, aujourd'hui encore, de gouttières pour évacuer l'eau des terrasses. Souvenez-vous aussi de ce geste du colonisateur : en 1907, il a fait relever — et sans avoir cependant à y engager ni ses techniciens ni beaucoup d'argent (3) — la célèbre mosquée sur son ancien emplacement, celle-là même que, deux générations plus tôt, Cheikou Amadou, le fondateur de l'empire peul du Macina, avait fait détruire alors qu'elle avait plus de six siècles. Ce que vous verrez, c'est cette mosquée édiflée il y a trois générations, sur les plans de l'ancienne ; et les maçons, fort heureusement, avaient conservé la connaissance des techniques de construction. Djenné n'est que d'ocres et d'horizons : ses défenses comme ses merveilles sont incroyablement fragiles, mais toujours capables de renaître.

Mais, bien avant cette époque, Djenné avait été marquée par la présence d'autres occupants : après plus d'un siècle (notre seizième) de paix imposée par les Askia (souverains de l'empire songhay), les détachements marocains ont conquis Gao (la capitale de cet empire) et se sont fixés à Tombouctou et à Djenné. Ces occupants, bataillant pour le compte du sultan de Marrakech, proviennent des horizons les plus divers : beaucoup sont des morisques, musulmans convertis de force au catholicisme après la reconquête du Sud de l'Espagne par les Rois Catholiques (la chute du royaume maure de Grenade date de 1492), puis expulsés d'Espagne parce qu'ils s'étaient révoltés contre le nouveau pouvoir ; d'autres sont des mercenaires européens, attirés à Marrakech, alors immensément riche, par le goût de l'aventure ; un petit nombre sont des chrétiens sortis des pri-

sons du sultan de Marrakech parce qu'ils savent manier l'escopette ; quelques artilleurs anglais (pour servir les quatorze petits canons dont disposait l'expédition : les Anglais étaient les spécialistes incontestés de l'artillerie et les Marocains louaient habituellement leurs services) ; les lanciers sont maures, et le reste de la troupe est constituée de mercenaires berbères ou arabes recrutés par le sultan pour cette expédition risquée (l'expédition précédente, forte de 20.000 hommes, avait disparu en 1589 dans le désert, à l'est de Ouadane). Djouder lui-même, le chef de l'expédition victorieuse, blond, à l'œil couleur de « fer de lance », d'origine noble grenadine, a été capturé en Espagne dans sa jeunesse par des pillards turcs, castré et vendu au sultan de Marrakech qu'il sert depuis deux décennies (4). Voilà l'éventail des influences nouvelles qui vont peser sur Djenné et s'y imprimer d'autant plus que ce corps expéditionnaire se trouvera bientôt coupé de ses bases marocaines : ces étrangers, dont l'encadrement était andalou ou européen en majorité, conservant le souvenir d'avoir été chassés de leur patrie, eurent peut-être un moment l'idée d'organiser le pays à leur profit ils n'y parvinrent pas mais se fondirent dans la population. Les Armas sont les descendants de leurs chefs.

Pendant toute la période de la domination marocaine, Djenné sera la proie des conflits entre ses nobles et les occupants ; ensuite, après 1660, le pays de Djenné sera ravagé par les incursions des Peul ou des troupes du royaume bambara de Ségou et sombrera dans l'anarchie et la famine jusqu'au début du XIX^e siècle. Néanmoins, l'influence des Marocains a perduré et s'est avérée considérable : ils y ont pris femme, ils ont creusé des puits (on en voit encore un), ils ont profondément marqué l'architecture dans le style et l'organisation des maisons, ils ont influé sur le vêtement, la parure, l'alimentation... Du fait de cette influence, Tombouctou et Djenné sont autant jumelles que rivales et l'on entendra certains malicieux conclure que, les femmes de Djenné étant meilleures en ceci et celles de Tombouctou meilleures en cela, un homme avisé prendra une épouse ici et une autre là. Djenné est d'ocres et d'horizons : elle a hérité sa palette d'anciens et brillants métissages.

Bien avant encore, Djenné avait vu beaucoup de ses grands se convertir à l'islam (5). Cette cité enrichie par le commerce, essentiellement celui de l'or et des esclaves, au point de s'être protégée des visites indiscretes (de sorte que les grands voyageurs arabes n'aient pas eu connaissance de son existence) (6), n'a peut-être pas été fondée par un descendant du prophète Abraham, comme ont voulu le démontrer il y a quelques années les traditionnistes djennenké (7). Mais, comme bien d'autres villes des confins sahariens, étapes des caravanes sur les routes commerciales drainant les richesses du sud vers le nord — Chinguetti, Oualata et Tombouctou vers

l'Afrique du Nord, Takeda et Gao vers l'Orient, notamment —, Djenné a été une florissante ville sainte de l'islam : la richesse permettait à ceux qu'elle élisait d'entreprendre le pèlerinage à la Mecque, d'où l'on rapportait des livres et le désir de transmettre la connaissance de la religion en même temps que la connaissance scientifique ; et c'est ainsi qu'on faisait puisque l'obscurantisme musulman est une invention de notre siècle. Bénéficiant d'un site exceptionnel, Djenné s'était ainsi beaucoup développée pendant l'empire du Mali ; elle était alors fortifiée et disposait d'une armée.

Mais Djenné est bien plus ancienne que l'islam lui-même : on le sait depuis un quart de siècle seulement (8) les premiers de ses habitants connus qui ont laissé des traces archéologiques de leur installation, étaient là, à Djenné-Djèno, dès le troisième siècle avant notre ère. Leur cité était fortement peuplée et son apogée, au VIII^e siècle de notre ère, est bien antérieure à la conversion de Kounboro, premier sultan musulman de Djenné. De cette civilisation pré-islamique, on ne sait presque rien encore ; mais ce qu'on en apprend peu à peu est passionnant : les traces archéologiques de ces anciennes occupations et de leur statuaire en terre cuite, mondialement connue aujourd'hui, fort abondantes dans toute la région, font l'objet d'une course contre la montre, entre les fouilles scientifiques, qui seules permettront de comprendre ces antiques racines d'une civilisation urbaine sahélienne pré-islamique et les fouilles incontrôlées qui détruisent le patrimoine archéologique pour sortir des pièces qui, sur le marché mondial, alimentent un vaste trafic illicite (9).

Voilà ce que Djenné vous cache ; voilà ce que vous y découvrirez si vous savez vous montrer patient et discret. Mais, dites-moi, vous-même, si vous aviez une hérédité à la fois si turbulente, si riche et si noble, ne croyez-vous pas que, vous aussi, vous ne vous commettriez pas avec l'importun ? Visiteurs, soyez les bienvenus, mais de grâce prenez le temps, prenez la peine de découvrir Djenné, ses ocres ordinaires, fragiles, métissés, et ses horizons multiples, à la fois très anciens et très proches, souvent mystérieux, peut-être insondables.

L'ORIGINE DE DJENNÉ D'APRÈS LES TRACES ARCHÉOLOGIQUES

par Roderick James McIntosh

Les habitants de Djenné ont retrouvé la fierté des origines de leur cité et apprécient de mieux en mieux sa signification universelle. Et la fierté du passé est un sentiment contagieux : il s'est répandu dans tout le Mali. C'est que, selon les termes d'un journaliste malien (1) : « *le témoin millénaire qu'est le site de Djenné-Djèno apporte un incomparable démenti à cette thèse et l'archéologie confirme que la spéculation ne peut résister à l'épreuve des preuves matérielles authentiques* ». Cette phrase mérite quelques explications : les voici.

Quelles sont ces spéculations aujourd'hui discréditées sur les commencements des premières cités en Afrique, quelle est cette thèse démentie ? Quel rôle ont joué les traces archéologiques — les preuves matérielles authentiques — du Djenné ancestral ? En un mot, les premières fouilles de Djenné ont conduit les historiens à repenser les origines des villes : le site de Djenné-Djèno (figure 1) était trop ancien et trop vaste et la cité était trop visiblement une vraie cité, bien avant les dates que permettaient d'accepter ces anciennes théories.

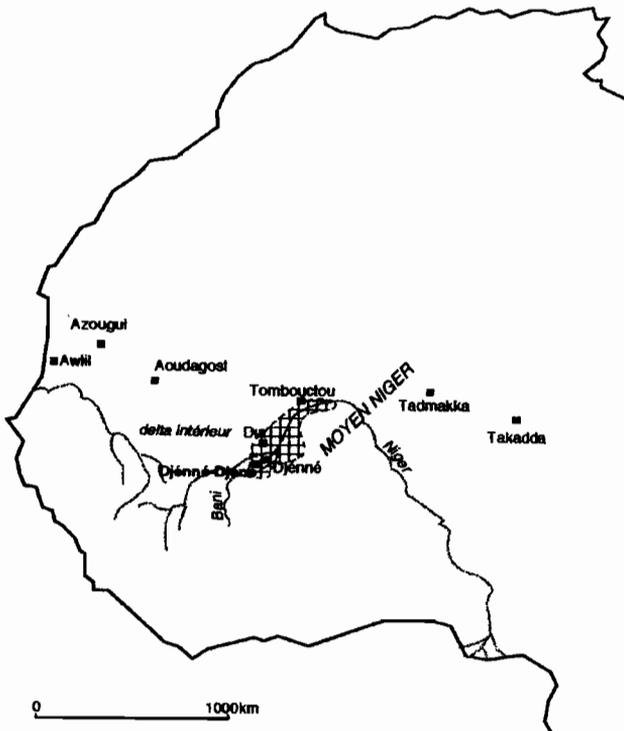
Les archéologues de l'âge de bronze de la Chine cherchent donc maintenant à tirer la leçon, concernant leurs premières cités, de la forme inattendue de la première Djenné. Et les reconstitutions concernant la vie sociale des premiers Djennenké (habitants de Djenné) sont utilisées par les chercheurs qui interprètent certaines des premières cités du Proche-Orient. Aussi, voyons comment des éléments d'une fierté malienne bien justifiée dans son passé sont arrachés au sol, fragment minuscule par fragment minuscule, à force de patience et de dur travail et pourquoi tous ceux qui vivent dans cette ville qui a une signification exceptionnelle pour le patrimoine mondial, ou qui la visitent, ont l'obligation morale de stopper la destruction de cette source de la fierté de Djenné.

(1) Toutes les notes sont regroupées à la fin de l'ouvrage p. 192 et suivantes.

UNE CITÉ TROP ANCIENNE ET BEAUCOUP TROP VASTE

En 1988, l'UNESCO inscrivait Djenné et l'ancienne Djenné-Djèno sur la liste du patrimoine mondial. Par cet acte, la communauté internationale achevait un complet renversement né des fouilles commencées au milieu des années 1970, de son appréciation de l'histoire véritable des villes et donc du développement ancien de l'Afrique. Voyons rapidement pourquoi les « traces authentiques » découvertes à Djenné-Djèno ont remis en cause des habitudes de pensée établies depuis longtemps en ce qui concerne le passé de l'Afrique.

La vision traditionnelle du passé du continent avait l'élégance de la simplicité mais il se trouve justement qu'elle était fautive. Nous appelons aujourd'hui cette vision vraiment peu flatteuse le « modèle de la stimulation arabe » : tout stimulus de la civilisation (les villes, l'épanouissement du commerce à longue distance, les Etats et les Empires) serait arrivé en Afrique subsaharienne par le fait des commerçants arabes traversant le Sahara et donc pas avant le IX^e ou le X^e siècle. De ce modèle (2) découlent deux corollaires qui peuvent être testés par l'archéologie.



Carte de l'Afrique de l'Ouest, montrant la localisation des villes et régions mentionnées dans ce chapitre.

La première proposition qui peut être testée est qu'avant l'arrivée des Arabes, le développement était arrêté par les sables des immenses étendues, battues par les vents du désert qui barraient le passage de l'Afrique subsaharienne vers les centres de rayonnement culturel du Nord et de l'Est (3). Selon cette vision, la plus grande part du continent était stoppée au niveau culturel du premier âge du fer en Europe (Halstatt, 700 à 450 avant J.-C.) ; et les peuples de la forêt équatoriale n'avaient même pas progressé au-delà du néolithique (4). Par conséquent, d'après cette théorie aujourd'hui discréditée, les archéologues devraient trouver un changement abrupt dans l'état des sociétés anciennes (avec un rapide développement des villes, des royaumes, là où auparavant il n'y en avait pas et beaucoup d'importations) à partir du moment où elles entreraient en contact avec l'Afrique du Nord.

Le second corollaire est que les premières villes au sud du Sahara devraient être très comparables à leurs modèles nord-africains, les similitudes s'estompant au fur et à mesure que l'idée de civilisation s'étendait lentement, comme une vague, vers le Sud. Les archéologues pouvaient tester cette proposition que les premières villes, attendues à la latitude sud-saharienne de Tombouctou ou d'Aoudagost (grands centres du commerce caravanier), devraient dater des IX^e, X^e ou XI^e siècles après J.-C.. Mais Djenné-Djèno, qui est bien plus au Sud, n'aurait pas dû être fondée avant 1250 de notre ère, et les villes de la forêt ouest-africaine devraient dater, au plus tôt, du quinzième siècle.

Cette théorie, peu flatteuse, d'une propagation en vague de la civilisation de l'Afrique du Nord vers l'Afrique au Sud du Sahara s'écroula avec le premier coup de pioche d'un archéologue dans les strates conservant la mémoire de Djenné. L'ancienne Djenné était trop ancienne (fondée vers 250 avant J.-C., ville au sens plein du terme vers 250 après J.-C.), trop vaste (33 ha il y a plus de mille ans), et trop pauvre en importations venant d'Afrique du Nord pour avoir été un produit de la « stimulation arabe ». Les fouilles commencèrent à Djenné-Djèno (figure 1) et dans les sites avoisinants en 1977 et ont continué jusqu'en 1997 (un autre grand projet est planifié pour les prochaines années). Djenné-Djèno est donc connue par des fouilles scientifiques qui ont porté sur 23 points (dont la taille va jusqu'à 10 x 6 m) et 12 carottes (obtenues par forage) plongeant dans les six mètres de profondeur des dépôts entièrement anthropogéniques du site. La ville de Djenné elle-même a été échantillonnée par carottage en 1994.

Ces six mètres représentent 1.600 années d'occupation ininterrompue. Djenné-Djèno est peut-être le site archéologique africain le plus parfaitement daté, à part un petit nombre de localités des premiers hominidés en



Figure 1. Vue aérienne de Djenné-Djèno, avec Djenné en arrière-plan.

Afrique de l'Est. Les archéologues ont principalement utilisé quatre techniques de datation. Le recours au radiocarbone repose sur la physique de la décomposition prédictible des atomes de carbone rare (isotopes) pour donner une datation des matières organiques dans les foyers de cuisson, ou les objets en bois, ou les os des animaux, etc. Avec 28 datations au radiocarbone pour les différentes strates (niveaux d'accumulation), nous avons des dates calendaires pour la chronologie relative (la strate X est plus récente que la strate Y, mais plus ancienne que la strate Z) que fournit la stratigraphie, seconde technique de datation (voir figure 2).

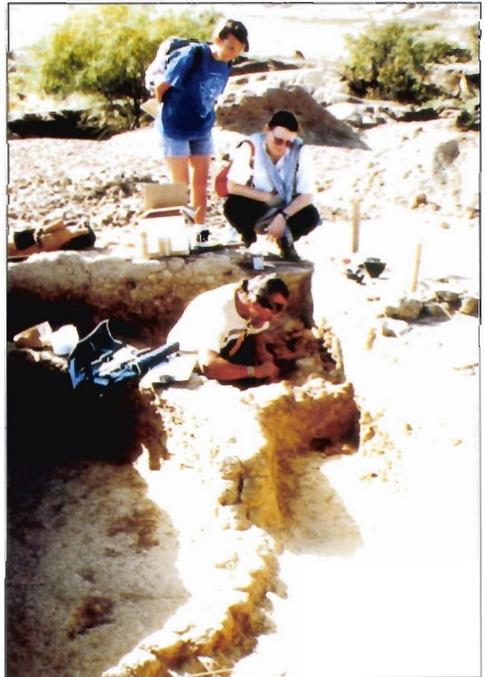


Figure 2. La découverte des strates dans l'une des excavations à Djenné-Djèno en 1997.

Les archéologues partent à la découverte des sociétés anciennes en enlevant soigneusement chaque niveau de dépôts avant d'attaquer celui qui est dessous. La stratigraphie, qui interprète l'ordre des strates et les circonstances des dépôts, fournit un cadre essentiel pour comprendre comment tous les objets façonnés et tous les éléments, tels que maisons ou tombes, sont reliés les uns aux autres. Il est évident que les scientifiques ne peuvent pas interpréter ces trouvailles si l'ordre d'origine (la stratigraphie) a été dérangé par l'activité d'habitants ultérieurs creusant pour extraire des matériaux de construction, ou, danger beaucoup plus sérieux, par des pilliers modernes fouillant les sites à la recherche de trésors artistiques.

La troisième technique de datation dépend aussi de la stratigraphie : les céramiques utilisées et tombées en un lieu donné et enfouies ensuite dans des strates différentes, montrent des changements systématiques (ou typologiques) de forme, décoration, taille, etc. La connaissance de ces changements au cours d'une séquence bien datée, telle que celle de Djenné-Djèno, suggère des dates pour des niveaux présentant des proportions similaires de tessons

dans des sites comparables, mais seulement si ces sites, à nouveau, n'ont pas été perturbés par les pillards et ont pu être soigneusement fouillés par des scientifiques bien formés.

Et enfin, Djenné-Djèno a été le lieu du test (figure 3) d'une nouvelle technique expérimentale de datation, l'archéomagnétisme, qui pourrait être beaucoup plus précise (et beaucoup moins coûteuse) que le radiocarbone. Cette nouvelle technique permet aux archéologues de dater des restes de terre cuite (foyers, maisons incendiées, fourneaux à fer) en comparant l'orientation magnétique ancienne des particules de fer qui sont incluses dans ces restes à la position du Nord magnétique actuel de la terre.

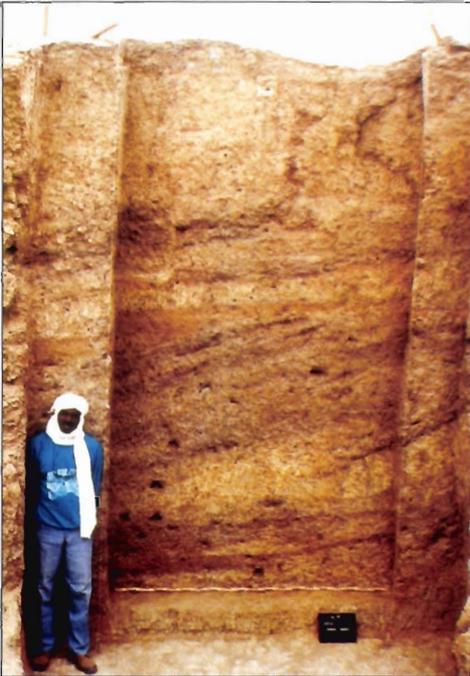


Figure 3. Prélèvement en vue de la mesure de l'archéomagnétisme dans une autre excavation à Djenné-Djèno en 1997 (la boîte noire en bas à droite est une boussole de précision qui mesure la position de l'échantillon qui sera prélevé).

Ces dates, pour Djenné-Djèno, montrent que le site a été fondé pendant le III^e siècle avant J.-C., et s'est étendu rapidement. Vers le milieu du premier millénaire de notre ère, le site avait atteint sa taille maximale qu'il conserva jusqu'à ce qu'il commence à décliner autour de 1100 ou 1200 après J.-C.. Djenné-Djèno a été abandonnée vers 1400.

Mais les archéologues ne s'amuse pas seulement à dater. Une fois que les datations sont sûres, l'étude méticuleuse des objets façonnés permet à l'archéologue d'atteindre des conclusions dans un grand nombre de domaines. Soit, par exemple, l'hypothèse incluse dans la théorie de la « stimulation arabe », que les niveaux les plus anciens des villes ouest-africaines devraient contenir beaucoup d'importations d'Afrique du Nord. C'est faux ! Ces niveaux montrent beaucoup de traces d'un commerce à longue distance au sein de l'Afrique de l'Ouest et vers les mines du Sahara (5) : grès, basalte, granit, bois, etc., et (plus tard) cuivre (et certainement aussi sel, bien qu'on n'en ait pas encore la preuve). Ce commerce au loin, mais interne à la zone subsaharienne, était actif un bon millénaire avant qu'un petit nombre d'importations venant d'Afrique du Nord n'apparaissent à l'extrême fin de la séquence. En d'autres termes, au moment du contact direct avec le Nord méditerranéen, Djenné-Djèno était au seuil de son éclipse !

Le Djenné ancien était donc clairement trop ancien pour résulter d'une stimulation nord-africaine ; soit ! Mais pourquoi les archéologues présentent-ils la première implantation comme une ville ? Certes, le site est vaste — plus d'un kilomètre le long de l'axe Nord-Sud —, mais quelle taille exactement avait-il lors de sa fondation, ou à la naissance du Christ, ou à celle de Mohamed ? Une implantation physiquement étendue a-t-elle nécessairement une population dense ? Une communauté populeuse est-elle nécessairement urbaine ? Ce sont là des problèmes persistants pour les préhistoriens dans leur recherche d'une définition de la ville qui puisse s'appliquer à toutes les époques et à tous les lieux. Voyons d'abord comment on s'est attaqué à ces questions de taille et de population à Djenné-Djèno.

La figure 4 montre la distribution des points étudiés autour du site. Pendant ces vingt ans de recherche, la stratégie a été de se centrer sur deux questions (parmi d'autres) : comment l'installation humaine s'est-elle étendue et contractée au cours du temps (y compris : où était la communauté fondatrice) ? Et quelle était la diversité de la population (composition ethnique, occupations et qualifications artisanales, habitudes en matière d'ensevelissement des morts et de religion, etc.) à différents moments de l'histoire de Djenné-Djèno ? Concentrer tous nos efforts sur

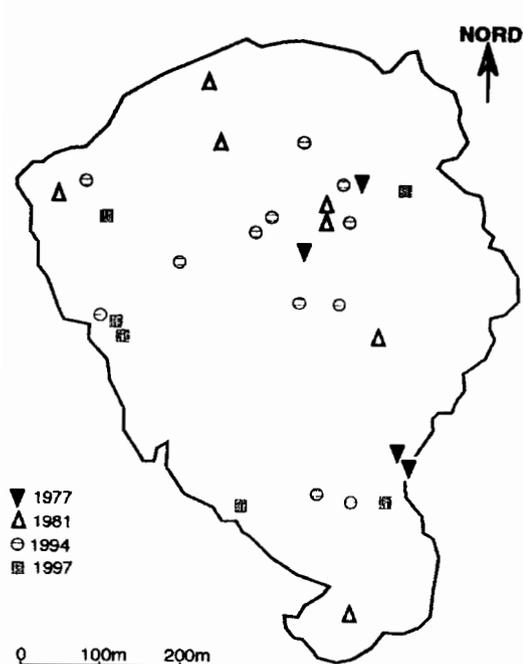


Figure 4. Distribution des excavations et des carottages sur le site de Djenné-Djèno.

la seule partie supérieure de la butte, ou sur les jarres funéraires du cimetière situé au sud-est, aurait interdit une investigation portant sur ces questions fondamentales de l'urbanisation. Les points de fouille et de carottage sont largement distribués sur tout le site de façon à échantillonner différentes zones (définies par des différences dans les débris laissés par l'occupation, par exemple des déchets du travail du fer) ou différents autres éléments (murs d'enceinte, maisons construites selon différentes techniques, tombes). Nous pouvons maintenant dire que l'im-

plantation a cru rapidement après la fondation du site : de 12 ha minimum en 250 avant J.-C., à 25 ha au moins trois siècles plus tard, continuant ensuite son expansion rapide jusqu'à atteindre 33 ha. Mais, assurément, c'est une autre question que d'estimer la population !

La taille, la densité et la diversité des populations anciennes sont des mystères classiques de l'archéologie. On cite souvent deux égyptologues distingués qui, considérant les mêmes données du site prédynastique de Mérimde (18 ha) dans le delta du Nil, aboutissent à des estimations de 16.000 et de 409 habitants ! La difficulté à Djenné-Djèno est de déterminer la constante appropriée de densité de population (nombre de personnes par hectare). Nous avons expérimenté avec des constantes qui vont de 221 habitants par hectare (hab./ha), ce qu'on trouve dans la Djenné actuelle qui a beaucoup plus d'espaces libres et publics que n'en avait Djenné-Djèno, à 237 hab./ha (implantations rurales proches de Djenné) et 389 hab./ha (villes traditionnelles du delta intérieur, où les densités de maisons sont plus proches de celles qu'on trouvait à Djenné-Djèno). Pour le moment, les archéologues acceptent volontiers un ordre de grandeur prudent allant de 7.000 à 13.000 habitants pour Djenné-Djèno. Ces habitants étaient engagés dans une grande diversité d'occu-

pations (agriculture, pêche, élevage, forge, travail du cuivre, poterie, etc.). Aujourd'hui, on le sait, Djenné tourne autour d'environ 10.000 habitants.

Mais, après plusieurs décennies d'efforts pour trouver un chiffre minimum de population qui serait universellement applicable pour définir la transition du village à la ville, nous savons qu'une approche démographique simple est inadéquate dans le cas des anciennes cités : des villages monstrueux peuvent dépasser 100.000 habitants et de toutes petites communautés peuvent fournir à une vaste région tous les services administratifs, commerciaux et artisanaux qui ne sont pas disponibles dans un village. En réalité, les archéologues ont trouvé que les fonctions remplies par une communauté au sein d'une région plus large sont la clé d'une définition de l'urbanisation qui semblerait s'appliquer dans une grande partie du monde et dans le passé comme aujourd'hui. Or quelque chose de très intéressant apparaît lorsque nous examinons la région de l'ancienne Djenné à la lumière de cette définition selon laquelle « *une cité est une installation humaine dont la population hétérogène fournit une variété de biens manufacturés et de services à un arrière-pays plus large et intégré (6)* ».

Cette définition de la ville impose en effet à l'archéologue deux tâches. La première est de démontrer l'hétérogénéité de la communauté. Mais dégager seulement les temples, les palais et les villas de l'élite (comme l'a fait l'archéologie de l'Égypte et de la Mésopotamie) ne le permet pas : il faut apprendre quelque chose sur les arts, sur les métiers, sur les croyances, voire peut-être sur les affiliations ethniques de toute la population. L'hétérogénéité est ce que nous avons cherché à apprécier en dispersant nos sondages dans toutes les parties de Djenné-Djèno. Mais la nouvelle définition de la ville exige aussi une étude complète de l'arrière-pays. La plupart des préhistoriens prédisent que l'arrière-pays d'une ville ancienne, pré-industrielle, comme Djenné-Djèno, doit placer la cité au sommet d'une pyramide à large base, cette base étant constituée de villages de différentes tailles (un petit nombre de grands villages, beaucoup de plus petits, et encore plus de hameaux et de campements provisoires). La prédiction tient pour l'arrière-pays de Djenné-Djèno, mais avec des variations qui ont de sérieuses implications à la fois pour nos estimations de la population de la cité et pour la configuration de son premier établissement (le « diagramme fondateur ») : après vingt ans de prospection systématique, nous savons que l'ancienne Djenné est toujours prête à nous surprendre !

LE COMPLEXE URBAIN

Chaque campagne de fouille est complétée par une prospection à pied de l'arrière-pays (7). Comment faire autrement pour tester les relations évolutives (de l'intégration urbaine ou de l'autonomie villageoise) entre Djenné-Djèno et ses environs ? Le delta intérieur, entre le Bani et le Niger, a une densité extrêmement élevée de villages abandonnés, 4 pour 10 km², et tous montrent à leur surface l'uniformité d'objets façonnés que les archéologues reconnaissent comme la signature d'un arrière-pays étroitement intégré. Les surplus de céréales, le poisson, le travail saisonnier devaient se déplacer de l'arrière-pays vers l'ancienne Djenné, en échange de biens manufacturés (marqués du style de la ville) et de services.

Cependant, ce qui est plus remarquable à propos de l'arrière-pays de Djenné-Djèno, c'est la densité encore plus grande de sites aux abords immédiats de la cité. Il y a 69 anciennes buttes regroupées dans un rayon de 4 km autour de Djenné-Djèno (sur 50 km²). Certaines de ces buttes sont si serrées qu'elles se touchent presque l'une l'autre. Certaines apparaissent ainsi regroupées à l'intérieur de l'amas de 50 km². Certaines sont très étendues (Kaniana, avec 41 ha, est encore plus vaste que Djenné-Djèno), certaines sont si exiguës qu'elles n'ont pas pu loger plus d'une ou deux familles. Qu'avons-nous donc sous les yeux ? Certaines autres cités anciennes, celles de Mésopotamie par exemple, n'ont autour d'elles qu'une zone presque dépeuplée vouée à l'agriculture.

Nous croyons que ces regroupements qui caractérisent l'ancienne Djenné (et d'autres cités du Moyen Niger, comme l'ancienne Dia, que l'archéologie scientifique est tout juste en train de découvrir) constituent une solution brillante et originale au problème classique des cités anciennes. Ce problème était : que faire des étrangers ?

Dans un village, chacun connaît chacun et généralement, chacun est un parent. Les règles d'un comportement pacifique sont donc claires. Mais que se passe-t-il si vous vous trouvez quotidiennement en contact, au marché, ou en vous promenant dans la rue, avec beaucoup de gens appartenant à des familles différentes, originaires de lieux différents, de métiers ou de groupes ethniques différents ? Le problème classique de la cité ancienne est que les occasions de contact et donc de conflit avec des étrangers sont considérablement accrues. Il a deux solutions possibles. L'une consiste à désigner un roi, avec sa bureaucratie et sa force de police pour imposer la paix. Dans ce cas, il y aura une hiérarchie sociale tout à fait visible dans l'archéologie : un petit nombre de puissants, au sommet, qui dictent leur volonté à la masse de ceux qui, en bas de l'échelle, n'ont pas de pouvoir, qu'ils soient paysans, bergers, pêcheurs ou artisans.

Cependant, comme on va le voir, il n'y a pas à Djenné-Djèno, de trace de stratification sociale, ou d'asymétries en matière de richesse et de pouvoir.

La seconde solution, que nous croyons avoir été inventée par les habitants de l'ancienne Djenné, est la création d'un réseau éco-social entre égaux regroupés par affinités. Nous sommes encore en train de tester cette hypothèse, mais les enregistrements de surface réalisés dans les 69 buttes satellites dans le rayon de 4 km autour de Djenné-Djèno et les fouilles conduites dans onze d'entre elles, supportent parfaitement jusqu'à présent l'idée que la plupart étaient occupées par des spécialistes. Sur certaines, nous trouvons abondance de signes du travail du fer et, juste à côté, des traces d'activités liées à la pêche et, plus loin, des témoins d'une activité agricole, ou de tissage. Chaque spécialiste avait besoin des services des autres spécialistes et tous ensemble, ils constituaient une économie urbaine complète (figure 5). Au cours des quelques dernières campagnes, la recherche a été consacrée à déterminer la contemporanéité de ces satellites. Pour que se constitue un réseau de spécialistes, il faut que toutes les buttes soient occupées en même temps, et pas qu'elles l'aient été séquentiellement.

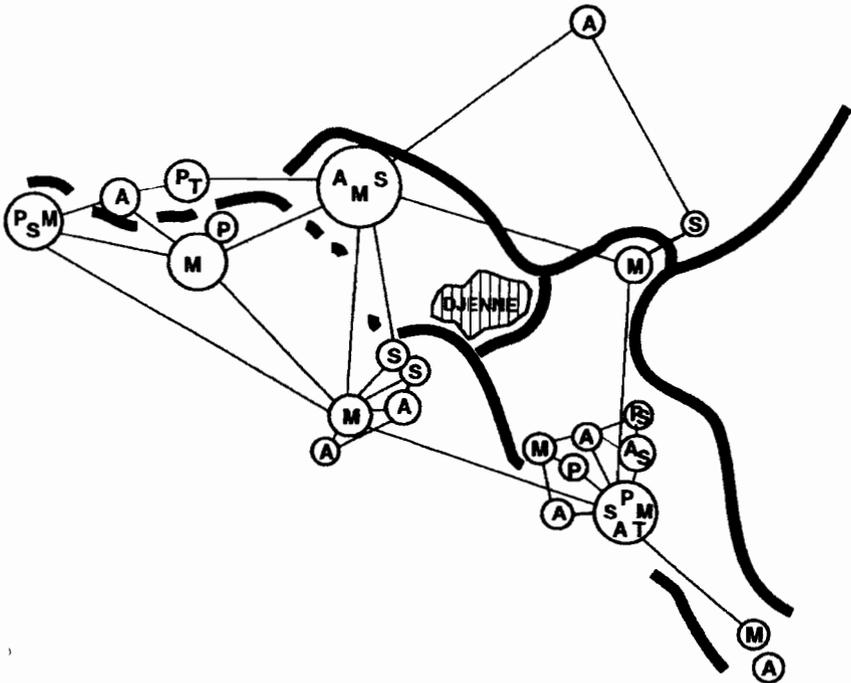


Figure 5. Le complexe urbain, un réseau éco-social de spécialistes (A = agriculture, P = pêche, M = métallurgie, S = tissage, T = importations et objets symboliques).

Si Djenné-Djèno et la plupart de ses satellites étaient occupés en même temps, ce qui semble être vrai, la surface du complexe urbain grimpe de 33 ha (Djenné-Djèno seule) à peut-être 190 ha ! Et, résultat des carottages réalisés à Djenné même en 1994, nous savons qu'une grande partie de la ville actuelle était occupée au moins pendant la dernière période de Djenné-Djèno. Alors, avec Djenné, il faut ajouter encore 45 ha ! Est-ce que 50.000 habitants paraîtraient alors une estimation déraisonnable pour le minimum de la population de l'ensemble du complexe urbain au début du présent millénaire ? Est-ce que Djenné-Djèno était une seule communauté au moment de sa fondation ou bien était-elle déjà un regroupement d'installations ? Il faudra encore beaucoup d'années de fouilles scientifiques à Djenné-Djèno, à Djenné même et dans les 69 satellites, pour répondre à ces questions.

Quelle que soit la taille finale de la ville, le diagramme fondateur de l'ancienne Djenné a déjà eu un impact sur la façon dont les archéologues travaillant ailleurs dans le monde pensent les origines de leurs villes. Prenons l'exemple de la Chine ancienne. Les villes les plus fameuses de l'âge du bronze sont, là aussi, des regroupements. Elles ne sont pas des installations resserrées, à l'étroit, mais plutôt des réseaux de nombreux hameaux de spécialistes et d'ateliers (couvrant des aires de 24 km² à Anyang ou de 40 km² à Cheng-chou). Ces cités sont à l'évidence centrées sur la cour du roi qui avait certainement des pouvoirs de police sur tous ses sujets. Cependant, l'exemple de Djenné-Djèno a aidé les archéologues réfléchissant aux commencements des cités chinoises à reconnaître que les cités de l'âge du bronze trouvèrent leur origine dans des installations regroupées, encore plus anciennes, mais sans trace d'un commandement militaire de l'administration (8). En fait, les plus anciennes installations, qui étaient des réseaux éco-sociaux de spécialistes pendant une très longue période, n'étaient même pas reconnues comme villes. Dans le cas chinois, des cités apparemment habitées par des égaux devinrent des cités dotées d'une hiérarchie sociale rigide ; dans le cas de l'ancienne Djenné, il semble qu'un système plus fédéral prévalut pendant peut-être 1.600 ans. Et si ce n'était pas un système fédéral, alors au moins la population de Djenné était-elle hétérogène sans être divisée en classes sociales. Vous penserez peut-être : comment les archéologues peuvent-ils croire des choses pareilles ?

UNE CITÉ SANS CITADELLE (9)

C'est que, autre grande surprise concernant Djenné-Djèno et ses satellites, après vingt ans d'investigations il reste encore à trouver les élites ! Pas de palais ni de temples, pas de riches demeures ni de tombes opulentes, pas de caserne ni de citadelle ! Est-ce que cela signifie qu'il n'y

avait pas de gens riches ? Pourtant, dans un ancien centre commercial comme celui-là, il y avait sans aucun doute des différences économiques au sein de la population. Mais il est également probable que ces différences étaient beaucoup moins importantes que dans d'autres cités anciennes connues des historiens. Ajoutons à cela qu'il n'y a jusqu'à présent aucune preuve d'un petit noyau, d'une élite détenant un pouvoir politique extraordinaire.

Certes, les preuves citées jusque-là, de l'absence d'une élite, sont entièrement négatives et les archéologues hésitent beaucoup à tirer des conclusions générales sur la bases de preuves seulement négatives : il suffit d'une seule découverte allant dans le sens contraire pour que la conclusion tombe en poussière. Cependant, nous avons aussi des preuves positives de l'absence (ou de la suppression) des classes sociales. Dans d'autres régions du monde qui connaissaient de fortes hiérarchies sociales, l'ancien Maya d'Amérique centrale par exemple, l'élite mangeait bien et les classes inférieures souffraient : on voit sur leurs os qu'étudient les archéologues, de multiples signes de famines et de malnutrition chronique. Les squelettes de Djenné-Djèno sont tous et toujours robustes : des os forts, peu de problèmes dentaires, pas de ces cicatrices dentaires qui signent des famines pendant l'enfance (hypoplasie). C'était une population bien nourrie. En second lieu, les artisans et spécialement les potiers fabriquaient des objets de la meilleure qualité, comme des pots et des plats avec des décors peints élaborés, de très bonne facture, mais fragiles et trop beaux pour être jamais utilisés. Dans d'autres cités anciennes, ces produits raffinés auraient été réservés à l'élite dotée de la richesse et du pouvoir politique. A Djenné-Djèno ces objets sont, à un degré extraordinaire, distribués sur l'ensemble de la cité.

Deux éléments de preuve positive et un de preuve négative suggèrent donc que l'ancienne Djenné était une cité sans élite, une cité sans citadelle. Et alors même qu'il faudra encore plusieurs années de fouilles scientifiques pour savoir si cette hypothèse est vraie ou fausse, les publications sur Djenné-Djèno (et sur d'autres cités africaines) ont déjà modifié la façon dont les archéologues du Proche-Orient considèrent leurs cités anciennes. La plupart des cités mésopotamiennes célèbres sont des cités classiques avec des monuments pour leurs élites : temples (*ziggurats*), palais, maisons massives des riches et citadelles militaires. En réalité, des proportions importantes de la surface totale des installations sont occupées par ces monuments et pas par des habitants. Mais d'autres cités, comme Mashkan-Sapir dans l'Irak moderne, manquent de tels monuments. Les archéologues qui cherchent à comprendre le diagramme fondateur de ces cités, ont commencé à lire les publications concernant

Djenné-Djèno pour trouver des exemples comparatifs de grandes cités anciennes, avec beaucoup de spécialistes, mais pas de citadelle.

UNE ANCIENNE CIVILISATION AFRICAINE MENACÉE

Au cœur de l'Afrique de l'Ouest, juste au Sud du Sahara, là où le Niger s'épanche en une vaste plaine d'inondation (le Moyen Niger ou delta central), une civilisation indigène urbaine a donc émergé il y a plus de deux mille ans. L'histoire de cette civilisation commence juste à se révéler à partir des milliers de buttes des anciennes installations qui parsèment le Moyen Niger. L'ancienne Djenné est probablement la plus connue de ces buttes, mais elle n'est que l'une parmi des milliers. Et chacune contient une parcelle irremplaçable de l'histoire de cette civilisation.

Malheureusement, les traces de cette civilisation sont en danger : les archéologues ont, jusqu'aux années 1990, perdu la course contre les pillards qui écument ces sites à la recherche de statues anciennes et d'objets d'art en bronze. Le Mali en tant que nation et la communauté locale de Djenné en tant qu'épicentre de ce drame, ont récemment créé des protections efficaces des restes de cette civilisation, des protections contre les pillards locaux qui travaillent pour un syndicat de trafiquants en antiquités installés hors du Mali (10). Par la voix du nouveau président de la République, démocratiquement élu, archéologue de formation, Alpha Konaré, la nation a formulé, de l'avenir du Mali une vision qui le lie à la préservation de son passé. Le gouvernement a promulgué des réglementations effectives et organisé des programmes d'éducation et lancé (avec les Etats-Unis) la première interdiction bilatérale d'importation entre une « source » majeure de biens archéologiques et un « marché » majeur. Cette accord bilatéral qui date de 1993 est depuis lors devenu un prototype pour de nombreux pays, en particulier en Amérique Latine. Au cours de cette même année, le Mali établissait à Djenné même une Mission Culturelle, pour renforcer la fierté des autochtones dans leur passé. D'autres organisations de la communauté, comme l'association *Djenné Patrimoine*, jouent un rôle actif de sensibilisation dans la protection des monuments historiques de Djenné et dans celle des restes proto-historiques des environs proches. Cette fierté locale s'est, en une courte période, transformée en une protection totale de quelque 200 sites dans un rayon de 10 km autour de Djenné. Ces actions locales ont, en moins d'une décennie, transformé les ressources archéologiques non-renouvelables de la région de Djenné d'une situation parmi les plus critiques au monde en un cas d'école en matière de protection locale et nationale. Pour cette nouvelle fierté de leur passé, convertie en protection féroce de leurs monuments, les habitants de Djenné doivent être remerciés.

Mais les gens de Djenné ont besoin de notre aide à nous tous, chercheurs des institutions nationales d'enseignement et de recherche, archéologues étrangers et visiteurs :

Chers visiteurs,

S'il vous plaît, rappelez-vous que ce n'est qu'une toute petite partie du puzzle de l'histoire de Djenné qui a été reconstituée. Toutes les traces archéologiques que vous voyez constituent des éléments qui permettront aux archéologues de compléter plus tard l'étude de cette histoire. De ce fait, il est d'un apport inestimable que vous participiez à la sauvegarde de ce riche héritage qui, loin de concerner le Mali seul, appartient à l'humanité entière. Pour la préservation de cette richesse, nous vous prions de respecter les règles suivantes en visitant le site :

- S'il vous plaît, n'enlevez aucun objet archéologique de n'importe quel endroit de Djenné-Djèno, de n'importe quel autre site des environs !*
- S'il vous plaît, n'achetez ni ne collectionnez aucun objet archéologique ou statuette venant des sites archéologiques ! Ces objets proviennent de fouilles illicites menées dans les sites, fouilles qui entraînent la destruction et la disparition de données irremplaçables et essentielles à l'étude du patrimoine du Mali.*
- Sachez que les statuettes et autres objets archéologiques sont protégés par la loi malienne sur les antiquités. Cette législation prévoit des pénalités contre les personnes qui enlèvent et tentent d'exporter les objets archéologiques sans autorisation officielle.*

DJENNÉ, DES ORIGINES À LA PÉNÉTRATION COLONIALE : UN APERÇU HISTORIQUE

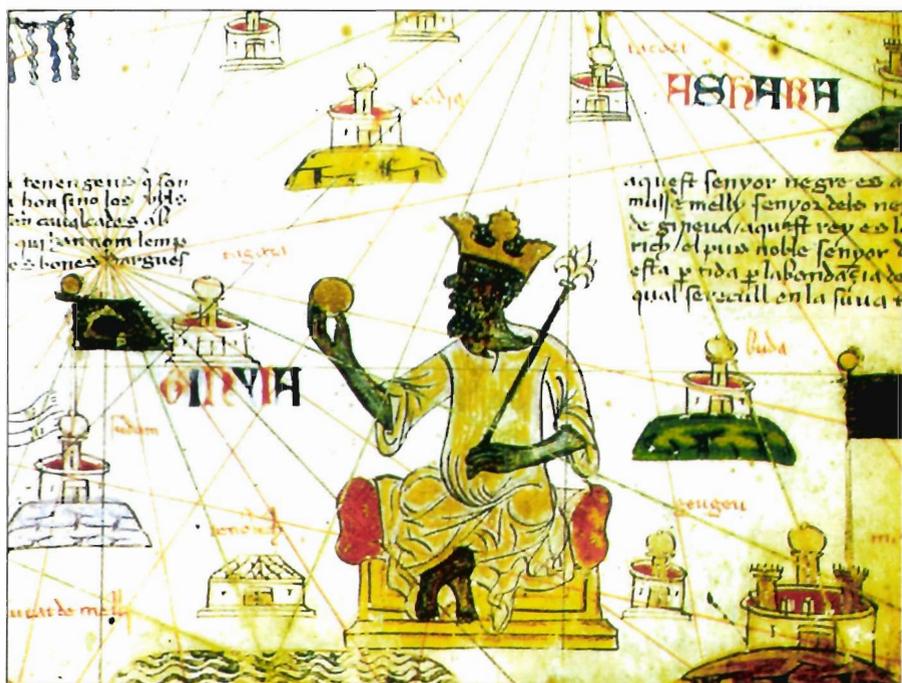
par Adame Konaré Ba

« *Le fondateur de Djenné actuelle et de Djenné-Djèno est Mafir, fils de Dâhi, fils de Issou, fils de Issaga, fils de Ibrahim (Abraham) (1)* » rapporte la tradition entretenue par les marabouts de Djenné. Cette fondation aurait eu lieu trois ans après le décès du prophète (2). Les marabouts disent qu'ils se fient à ce qu'ils ont « vu écrit » (3) dans les *Tarikhs* et ajoutent bientôt qu'il est difficile de parler beaucoup de ces traditions, parce que « *on a peur des problèmes de famille (4)* ». C'est peut-être pourquoi ni le recensement ni l'exploitation des *Tarikhs* de Djenné n'ont progressé depuis vingt ans. Mais on peut donner une idée de l'histoire de Djenné en utilisant plusieurs types de sources : les sources arabes éventuellement (5), mais surtout les sources portugaises (qui parlent de Djenné au XV^e siècle, d'après ce qu'on en apprend sur la côte atlantique) (6), les sources françaises (essentiellement René Caillié (7), puis Archinard (8)) sans négliger les sources locales (les chroniques de Tombouctou (9) et les traditions orales (10), ainsi que plusieurs synthèses antérieures (11). C'est ce que nous ferons ci-dessous, en suivant simplement les grandes étapes dans leur ordre chronologique : de la fondation à l'empire du Mali, la période songhay, le joug marocain et enfin le temps des empires théocratiques.

DE LA FONDATION À L'EMPIRE DU MALI

D'après le *Tarikh al-Suddan*, le nouveau site, celui de la Djenné actuelle, aurait été créé par des populations animistes au II^e siècle de l'hégire, soit au VIII^e siècle de notre ère : « *la ville a commencé dans l'infidélité au milieu du II^e siècle (12)* », soit environ 770-780 de l'ère chrétienne. Le nouveau site a coexisté avec l'ancien pendant plusieurs siècles : le transfert de population de Djenné-Djèno vers la Djenné actuelle aurait été progressif et lié au prestige de l'islamisation qui n'intervient qu'assez tardivement (la même source place cet événement au VI^e siècle de l'hégire, soit vers 1200 de notre ère).

Cette ville connaîtra une expansion remarquable essentiellement à cause de son site qui est exceptionnellement favorable pour l'époque : naturellement défensif, il l'a vraisemblablement mise longtemps à l'abri des



Le Mali figuré par un roi noir couronné d'or dans l'atlas catalan, daté d'environ 1375. Bibliothèque nationale de France.

coups de main. Elle se situait au carrefour des routes allant des pays maghrébins aux pays du Sud, vers l'or du Bitou, vers la cola de la forêt (la cola est l'un des rares excitants que les musulmans sont autorisés à consommer) et les esclaves des pays du Sud, pays auxquels elle pouvait faire parvenir le sel et toutes sortes de marchandises venant d'au-delà du Sahara. Elle ne pouvait pas ne pas susciter des convoitises. D'ailleurs, on sait que la stratégie des empereurs du Mali a toujours été non seulement de s'approprier les territoires d'où provenaient les richesses du moment, mais aussi de contrôler les routes y conduisant.

La tradition rapporte que la ville n'aurait jamais été soumise avant d'être conquise par Sonni Ali Ber en 1468 (13). Toutefois, il apparaît bien probable que l'allégeance à la puissance mandingue a précédé la soumission à l'empire songhay. En effet, *mansa* Sakoura (*mansa* est le titre de l'empereur du Mali), qui a régné de 1285 à 1300, a fait le pèlerinage de la Mecque et conquiert Gao à cette occasion. Mais déjà auparavant, *mansa* Uli était parti à la Mecque entre 1260 et 1270 : il n'a pas pu s'aventurer dans les régions de la boucle du Niger sans les avoir soumises (14). En tous cas, puisque le chef de Djenné se révolte contre *mansa* Moussa quand celui-ci, rentrant de pèlerinage, passe dans la région avec les pèlerins et les sha-

rifs ramenés de la Mecque, c'est qu'il lui était au moins vaguement soumis (15). Et un quart de siècle plus tard, vers 1352, il n'y a plus de doute : Djenné relève du *mansa* Souleymane et le Djenné *were* (*were* est le titre du chef traditionnel de Djenné) lui paye l'impôt ; et d'ailleurs, peut-être pour le punir de son ancienne insubordination, il n'est pas admis à remettre son tribut au *mansa* lui-même mais à son épouse, car il est catalogué parmi les « *serviteurs les plus humbles et les plus vils* (16) ».

Il est vrai que Djenné n'était pas une province importante de l'Empire du Mali et il est vrai aussi que ce dernier n'imposait qu'une « vassalité lâche » ; ce qui lui importait, c'était le contrôle des routes et activités commerciales, la domination économique. La ville était donc libre de s'organiser en fonction de ses intérêts. Ainsi, parfaitement consciente de sa position stratégique et des appétits de ses puissants voisins, Djenné s'était dotée d'une solide organisation militaire : elle était déjà fortifiée du temps de *mansa* Moussa contre lequel elle avait mené une insurrection (17) et elle profitera ensuite du déclin de l'Empire du Mali pour améliorer ses défenses ; c'était alors devenu une nécessité. Le *Tarikh al-Suddan* nous rapporte que, vers la fin de l'Empire du Mali, le sultan de Djenné avait douze commandants de corps d'armée installés du côté de l'Ouest, uniquement destinés à guetter l'occasion d'attaquer le Mali-Koy (*koy* est le titre de roi, en songhay) ou de repousser ses troupes. Il y avait également douze commandants de corps d'armée installés du côté de l'Est, en arrière du Niger et l'autorité du sultan de Djenné s'étendait depuis les abords méridionaux du lac Débo jusqu'aux abords Nord de la boucle de la Volta occidentale. Les limites occidentales ne sont pas précisément connues, mais elles devaient être à quelques lieues de la ville de Djenné même, tandis qu'à l'est le district atteignait les environs de Bandiagara (18).

Les activités commerciales sont également décisives pour l'évolution de la cité elle-même : les commerçants introduisent l'islam. C'est au XIII^e siècle de notre ère que le chef de Djenné, *Koy* Kounboro, se serait converti à l'islam et qu'auraient été détruits les fétiches. La tradition orale recueillie par Amadou Hampaté Ba et Jean Daget rapporte que, à la mort de *Koy* Kounboro qui avait construit la première mosquée à l'emplacement de l'école actuelle, son successeur, Malaha Tanapo, qui n'était pas musulman, rasa cette première mosquée et en fit reconstruire une autre à l'emplacement de l'actuelle. Mais « *il divisa l'édifice en deux parties : une réservée aux musulmans et l'autre aux fétiches* (19) ».

Sous le règne de *mansa* Souleymane, au milieu du XIV^e siècle, l'Empire du Mali est à son apogée ; il va de l'océan à la région de l'actuelle Niamey et du désert au pays de l'or et de la cola (20). Mais, de toutes les colonies

du Mali oriental, seule Djenné, aidée par son site, s'était dotée d'une organisation militaire relativement efficace et avec Tombouctou s'enrichissait grâce au commerce à longue distance. La masse de la population, abandonnée à elle-même, vivait selon les coutumes de l'Afrique de toujours, sans Etat centralisé, en petits groupes repliés sur eux-mêmes ; sa vie était périodiquement menacée par des raids *mossi*, à la recherche de terres à coloniser et par l'impérialisme songhay que l'avènement d'Ali Ber allait, un siècle plus tard, marquer d'un cachet puissant (21).

LA DOMINATION SONGHAY

Dès l'orée du XV^e siècle, le *chi* Madogo, le souverain songhay, s'affranchit de la tutelle de l'Empire du Mali, à un moment où ce dernier commence à décliner. D'ailleurs, à la même époque, le Sibiridoukou (qui correspondra ultérieurement au pays de Ségou) et le pays de Djenné ont, eux aussi, déjà pris leur indépendance. Et on signale des raids des Mossi, en 1410, dans la région du lac Débo, puis en 1446 contre Oualata qu'ils pillent ; les Touareg s'emparent de Tombouctou et de Oualata vers 1433 (22).

En 1456, Souleymane Dama (le père de Sonni Ali Ber) fait une incursion sans lendemain sur Djenné (23), peut-être pour le compte des Touareg. Quant à Sonni Ali, dès son avènement en 1468, il s'intéresse à Djenné : d'après la tradition, la conquête aurait duré 7 ans, 7 mois et 7 jours, de 1468 à 1475 et le siège lui-même 6 mois. Malgré sa présentation fabuleuse, cette information donne une idée de la puissance de Djenné. On sait aussi que Sonni a dû établir le blocus de la ville en utilisant 400 pirogues (24) et qu'il a failli se décourager : il n'a réussi que parce que le Djenné *were* a été trahi par un des chefs militaires de son armée qui, brouillé avec lui pour des causes sans grand intérêt, serait allé décrire à Sonni Ali la situation d'asphyxie dans laquelle se trouvait la ville, ce qui encouragea ce dernier à persévérer (25). On sait aussi que, pendant cette même période, Sonni a pris Tombouctou en 1469, qu'il est parti guerroyer vers Gao, vers le Gourma contre les Peul et les Mossi, vers Barkona contre les Mossi (26)... !

Ce qui est sûr, c'est que la conquête fut difficile et c'est pourquoi son récit a été tellement embelli. Ainsi, la légende rapporte encore que, ayant finalement décidé de se rendre après s'être battu vaillamment, le sultan de Djenné vint auprès du Sonni, à la tête des principaux chefs de son armée. Arrivé près de lui, il descendit de sa monture et s'avança à pied jusqu'à son vainqueur qui le reçut cordialement avec de grands égards. En voyant un tout jeune homme, le Sonni, qui l'avait pris par la main et fait asseoir auprès de lui sur son tapis, s'écria : « *Comment ! C'est contre un enfant que cette lutte a duré si longtemps ?* » Mais un des courtisans du

prince lui fit remarquer que le père du jeune homme était mort durant le siège, laissant le trône à son fils. Le Sonni épousa alors la mère ; la noce dura 7 jours et c'est pour cela que la conquête dura 7 ans, 7 mois et encore 7 jours (27) !

Sous l'empire songhay, le Djenné *were* garde une assez grande autonomie : il est vassal et sa principale obligation à l'égard du songhay est de payer l'impôt et de lever des troupes lorsqu'on le lui demande. Pour le reste, il règne.

Mais, en 1492 et 1493, l'empire songhay est secoué par une sorte de « coup d'Etat » avant la lettre, d'inspiration militaro-islamique, mené par le généralissime Mohamed Touré qui régnera sous le titre d'*askia*. Or le Djenné *were* s'est montré, en 1492, fidèle à la vieille dynastie animiste des *Chi*. En conséquence, après le succès du coup, Djenné sera reconquise et le Djenné *were* retenu en prison jusqu'à sa mort (28).

Au début du XVI^e siècle, Djenné est prospère. Ainsi, par exemple, Duarte Pacheco Pereira signale qu'on y « trouve grande richesse d'or » ; le laiton et le cuivre, dit-il, y valent fort cher, de même que les épices (girofle, poivre, safran), ou encore les étoffes rouges et bleues et le sel, la soie fine et le sucre. De son côté, Fernandes décrit Djenné comme le point de chute des marchands *Ungaro* (*Wangaña*), à leur retour des mines d'or de la Gold Coast ; à Djenné, ils chargent sur la tête d'esclaves noirs le sel destiné au pays de l'or où ce produit est considéré comme étant d'une nécessité vitale (29).



A gauche :
Transport d'or
à travers
le Sahara,
dans l'atlas
catalan.

A droite :
Le roi sarasin
d'Organa.

Atlas catalan,
Bibliothèque
Nationale de
France.

Cette cité prospère joue désormais, avec Tombouctou, un rôle majeur sur le fleuve et sur toutes les activités commerciales qui l'utilisent, ou pour lesquelles il est un point de rupture de charge. Et, comme au cours de la période précédente, les activités commerciales favorisent la diffusion de l'islam. Mais, maintenant, on assiste à une pénétration plus profonde des pratiques de l'islam dans la vie de la cité. Ainsi, par exemple, c'est à la fin du XV^e siècle (1497) qu'un *cadi* (juge islamique) est nommé à Djenné, ce qui signale le début, relativement tardif à vrai dire, de l'implantation de la justice islamique. « *Le fait devait correspondre à une augmentation notable des commerçants étrangers qui n'acceptaient d'être jugés que suivant la sharia. Bien que limitée à une colonie étrangère, l'activité du cadi n'en marque pas moins une implantation du malikisme et de la sharia qui se posent ainsi face au monde coutumier comme des témoins et des modèles à imiter (30)* ». De même, on apprend que les fétiches n'auraient été détruits qu'au XVI^e siècle par un *wangara*, du nom de Fodié Mohammed Saranokho (31), dit aussi *cadi* Fudi (32), ou encore Fawdi al-Wankari (33) : cette information est intéressante à la fois parce qu'elle montre qu'un nouvel effort de lutte contre le fétichisme a été nécessaire à cette époque et parce que *wangara* est précisément le terme qui désigne les commerçants !

Les commerçants jouent un rôle, mais sans doute les conquérants aussi. Vers 1558-59, après « *une incursion victorieuse dans le Mali, au cours de laquelle il fit de nombreux esclaves et enleva Naré, la fille du mansa du Mali* », l'*askia* « *Daoud s'arrêta à Djenné et morigéna le modyo El Amin, qui laissait les païens Bambara pénétrer en grand nombre dans la ville malgré la consigne contraire qui lui avait été donnée (34)* » et « *s'assurer des avantages qu'ils n'avaient plus (35)* ».

LE JOUG MAROCAIN

Djenné reste province songhay jusqu'en 1591, date de la conquête marocaine. Les Peul du Macina ont bloqué l'avancée des Marocains vers le Sud, donc vers Ségou. Mais la défaite des Songhay se fit immédiatement sentir à Djenné. « *Cette région riche et réputée, dépourvue subitement de défenseurs énergiques et forts, fut envahie par des bandes de brigands venus des territoires occidentaux voisins (36)* ». Cette fois-ci, Djenné fait sa soumission : les commerçants originaires de l'Afrique mineure et que les Djennenké confondaient avec tous les Sahariens adonnés au négoce sous l'appellation de *Souna* (ou *Sounague*, *Sanhadja* ou encore *Azenag*), inquiets pour leurs personnes et pour leurs biens, déterminèrent les autorités locales à prêter serment de loyalisme au sultan du Maroc afin d'avoir droit à sa protection.

Mais les Marocains, après avoir évincé le *modyo* (représentant de l'*askia*), « *accrurent considérablement les redevances à leur profit et mirent à la charge du pays les fonctionnaires et les troupes qu'ils y installèrent* (37) ». Ils mettent en place une autorité administrative locale marocaine, le *hakem*, dont la mission essentielle est de percevoir les impôts ; il doit aussi assurer l'ordre et la sécurité à l'aide d'une garnison commandée par un caïd et des lieutenants généraux et dont l'effectif était variable selon les circonstances. Le *cadi* est remplacé par un marocain, Ahmed el Filali ; le Djenné *were* est destitué et remplacé par un certain Abdallah ben Ousman (qui n'appartient pas à la famille Mana ou Mani dans laquelle, selon la tradition, était choisi le Djenné *were*).

Bientôt les partisans de l'*askia* s'organisent (aidés notamment par le chef du Baghouana, Bokar et son fils Maraba), se saisissent du *modyo* Bokarna et pillent sa maison, appréhendent le *cadi* marocain et le déportent dans le Kala (rive gauche du Niger), enfin tentent de s'emparer du chef des *Souna* et de ses biens. Les Marocains trouvent du renfort auprès des Peul Sankaré et des Peul du Macina pour mater la révolte et pourchasser les fuyards. Cela fait, ils purent tirer « *des impôts de la ville une somme considérable qui s'éleva, dit-on, pour une seule année, à 60.000 pièces d'or (environ 600.000 francs de notre monnaie d'avant-guerre)* (38) ». Les premiers temps de l'occupation furent très propices à l'enrichissement tant des Marocains du Soudan que du Royaume saadien qui ranima les routes caravanières à travers l'Ouest du Sahara et qui, surtout, s'appropriâ, de l'avis unanime des contemporains et des historiographes de la cour marocaine, d'énormes quantités d'or soudanais : « *A la suite de la conquête des principautés du Soudan, le Sultan marocain reçut tant de poudre d'or que les curieux en étaient troublés et les observateurs fort stupéfaits ; aussi al-Mansur ne payait-il ses fonctionnaires qu'en métal et en dinars de bon poids. Il y avait à la porte de son palais 1.400 marteaux qui frappaient chaque jour des pièces et il y avait en outre une quantité de métal précieux qui servait à la confection des boucles et autres bijoux. Ce fut cette surabondance d'or qui fit donner au sultan le surnom de Eddzéhébi (l'aurique)* (39) ».

Une accalmie s'installera dans les villes vers 1595, notamment à la suite de l'arrivée au Soudan du *pacha* Mansour qui mit fin à l'oppression pesant sur les indigènes ; mais les campagnards, qui ne vivaient pas dans les mêmes conditions, demeureront hostiles et pillards. Le *Tarikh el Fattach* le constate pour les Touareg, les Peul, les *dyogorani* (affranchis) ; il faut y ajouter les gens du Mali et du Songhay. Le territoire de Djenné fut ainsi razzé par un certain Sama-ka (40).

Un peu plus tard, c'est le *mansa* Mahmoud III qui décide d'attaquer Djenné, avec l'aide de Hamadi Amina, *fondoko* (chef) du Macina. Grâce aux renforts envoyés par le *pacha*, le *mansa* du Mali et ses alliés furent complètement vaincus et dispersés ; « *le mansa ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval* ». Ensuite les Marocains s'emparèrent de Soa qui était un grand centre commercial ; ils y firent un immense butin (41). Plus tard, en 1609, c'est l'*askia* dissident du Dendi qui envoie ses troupes attaquer Djenné, à la tête d'une coalition formée par le Djenné *were* lui-même. Cette coalition va bien vite éclater, mais le Dendi *fari* attaquera le *hakem* qui rentrait de Tombouctou et pillera son campement à Koubi. Le commandant des troupes du *hakem*, Ali, se contentera de convoquer le Djenné *were* et de lui faire des admonestations pas trop sévères ; en quoi, affirme Es Sadi dans le *Tarikh-al-Suddan*, il se montra bien inspiré : ce qui signifie que des représailles, en ce moment, auraient provoqué une révolte générale. C'est l'année suivante qu'il se décida à sévir, sans doute sous la pression des militaires marocains de la garnison de Djenné, mais, là encore, après s'être renseigné, il se borna à infliger au Djenné *were* une forte amende dont ce dernier se libéra rapidement au moyen d'une contribution qu'il leva sans difficulté.

Deux ans plus tard, Ali, à Tombouctou, déposa le pacha et prit sa place (11 octobre 1612) : « *Ce fut le premier pacha qui ne fut pas nommé par le sultan [du Maroc]. Désormais, les pachas sont à la merci des soldats qui les nommeront et les destitueront suivant leur fantaisie* (42) ». A Djenné, les Marocains cherchent à rompre la continuité de la série familiale des Djenné *were*, mais ne poursuivent pas ce dessein. Mohammed Bamba sera rétabli dans ses fonctions ; son fils Mohamed Kounboro lui succédera, bien qu'il ait été révoqué trois fois et rétabli trois fois en deux ans de règne ! Vint ensuite Abou Bekr III, dit Meqtoul (l'assassiné), qui sera chef de 1629 à 1632 et mêlé aux intrigues qui entraînèrent la déposition du *pacha* de Tombouctou le 27 juillet 1632 ; à la suite de quoi il sera lui-même arrêté et exécuté (le 26 novembre 1632). Cette exécution déterminera une révolte contre les Marocains, révolte à laquelle se joignit une partie des troupes appelées à la combattre, de sorte que le calme ne revint qu'après plusieurs mois, lorsque le caïd Mellouck qui avait fait assassiner le Djenné *were* eut été révoqué et remplacé par Ahmed ben Hamou ben Ali en janvier 1633. L'instabilité est à son comble et le pacha Sooud se rend compte lui-même, en 1634, qu'elle ruine le pays. La menace vient aussi des voisins : en 1634 Djenné est pillée par les troupes du Macina et il faudra attendre dix ans pour qu'une nouvelle (après celle de 1629 qui avait été un échec) expédition marocaine contre le Macina permette de rétablir une suzeraineté marocaine sur Djenné et le Macina (de 1644 à environ 1663) (43).

Mais, si les Marocains font front de ce côté, ils ne parviennent pas à maîtriser la situation ailleurs. Lorsque le pacha de Tombouctou, Messaoud, apprend la révolte de la garnison de Djenné, le 28 février 1643, révolte au cours de laquelle les soldats s'emparèrent de tout ce qui, dans la ville, lui appartenait et s'en servirent pour se payer de l'arriéré de leur solde et constituer des approvisionnements, il veut marcher contre les rebelles, mais il est aussitôt déposé (44). De même, dix ans plus tard, le 31 octobre 1653, lorsque le Djenné *were* Abou Bekr IV, dit Ankabala qui part en dissidence, s'installe dans la région Ouest, au village de Chiou, où il fait élever trois forteresses, contre lesquelles huit attaques échouèrent ; puis il vient à Bina et fait demander l'*aman* (45) et ensuite le refuse. Les troubles durent plus de deux ans, mais la garnison de Tombouctou est incapable d'organiser une expédition (46).

« C'est sur ce tableau d'anarchie et de décomposition que se clôt le récit du Tarikh-al-Suddan (47) ». D'ailleurs, à Tombouctou même, le 13 mars 1660, le prône cesse d'être fait au nom du sultan du Maroc. « Ces simples détails suffisent à établir que l'empire marocain n'existe plus. Par contre, la garnison de Djenné demeure et se comporte de façon indépendante. Le caïd fait tout ce qu'il peut pour se débarrasser du Djenné were : la tradition locale affirme qu'effectivement le Djenné were dut quitter la ville et qu'il s'établit sur la rive droite du Bani, à Foromana, gardant d'ailleurs quelques relations de famille tant à Djenné qu'à Koulensé (48) ».

Aussi, le XVII^e et ensuite le XVIII^e siècles sont pour Djenné, comme pour tout l'ancien empire songhay, des siècles de grande misère, marqués non seulement par des révoltes, des dissidences, des invasions, mais encore par des famines et des épidémies. Voici celles qui sont signalées :

- en 1616, la crue du fleuve a été si importante que les cultures furent submergées et les récoltes compromises ; en 1617, la pluie fit défaut, *« les vivres atteignirent des prix excessifs : l'on mangea des cadavres de bêtes de somme et d'êtres humains ; la peste suivit et décima la population déjà accablée par la famine (49) »*. En 1618, l'inondation fut insuffisante, les vivres étaient hors de prix, les habitants *« en furent réduits à vendre leurs effets personnels, leurs mobiliers et leurs ustensiles de cuisine (50) »*. En 1619, la situation n'est pas meilleure puisque *« le hakem de l'époque, Ali ben Obeïd, eut grand peine à payer et à nourrir la petite garnison de Djenné (51) »* ;

- à partir de 1639, grande disette, *« les gens périrent en grand nombre et on les enterrait là où ils mouraient. La famine fut telle qu'une femme mangea son enfant (52) »*. En 1640 (?) *« le caïd de Djenné, Ali ben Rahmon, qui venait d'entrer en fonction, ne put payer la solde des troupes ni fournir leurs approvisionnements. C'est pourquoi il fut révoqué en avril*

1641 (53) » ; il en alla de même pour son successeur ;

- de 1709 à 1716 : famine de 7 ans

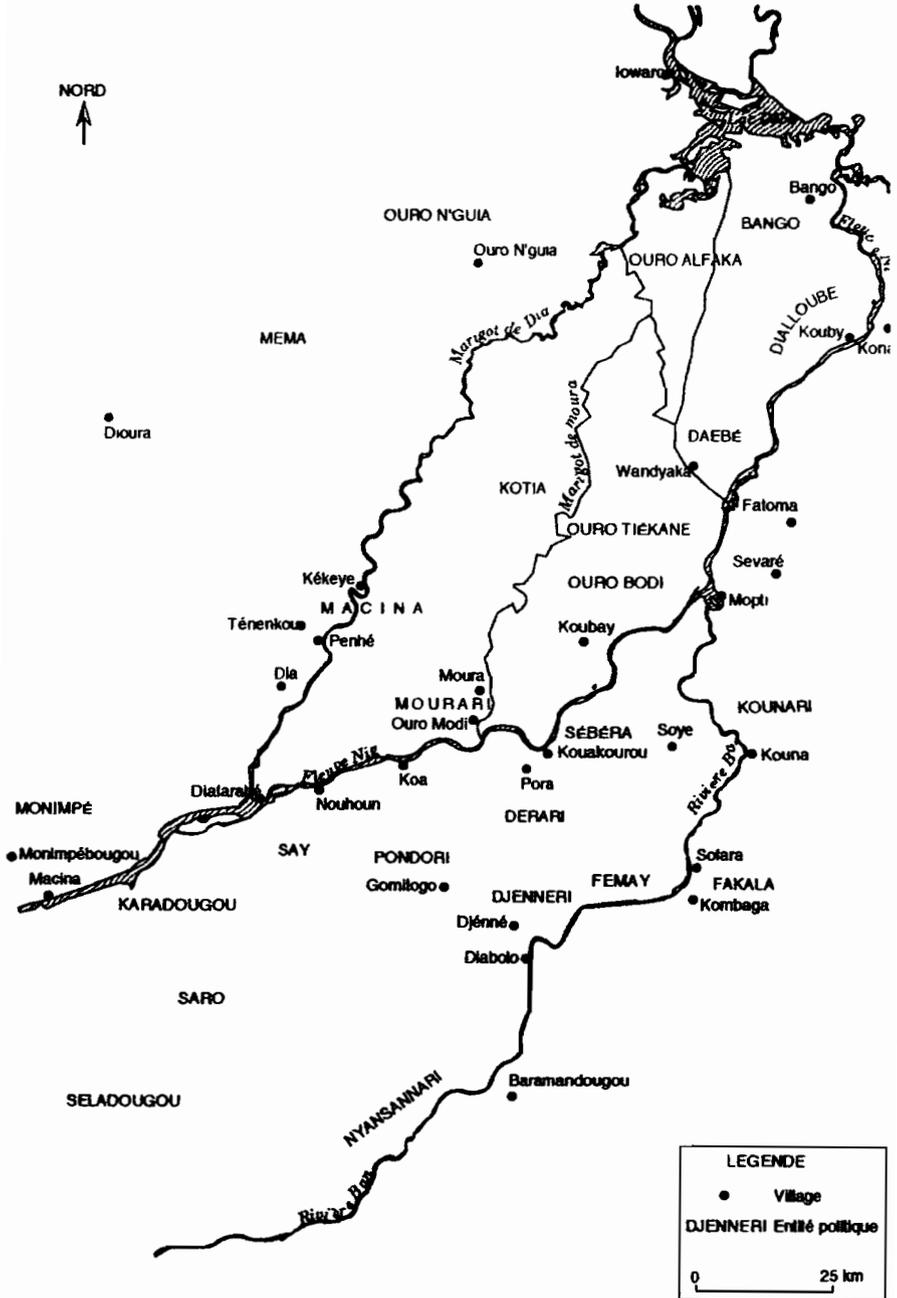
- 1738 : famine ; 1739 : le pays de Djenné est envahi par les Ouangara qui s'emparent de Kombaga et contrôlent donc l'accès de Djenné (mais on ne connaît pas les suites de cette affaire) ; 1741 à 1743 : famine ; 1746 à 1749 : famine !

En pratique, le pouvoir politique s'est déjà déplacé vers le Sud où Ségou est désormais puissant.

LA DOMINATION BAMBARA

Biton prend le pouvoir à Ségou en 1712 et en 1715 il lance un raid contre Tombouctou. Après lui, une période troublée prend fin avec Ngolo Diara qui donne un nouveau souffle à Ségou et entreprend de « *purger la vallée du Niger de tous les Peul qui l'infestaient* ». Il va conquérir Djenné en 1770. Ensuite, les limites maximales de l'empire de Ségou seront atteintes sous Da Monzon : les Bambara avancent jusqu'à au-delà de Sansanding. « *Au rapport de Jackson, consul anglais à Mogador, vers 1800, le fama (roi) de Ségou, Ngolo Diara, aurait possédé à cette époque, une résidence à Djenné, ce qui impliquerait que la ville lui était soumise (54)* » ; les Bambara exerçaient une sorte de souveraineté sur le *podo* (ou *pondori*, vaste pays s'étendant à l'ouest de Djenné) méridional et sur les vallées du Bani et du Niger avec, pour *fama* (chef, roi,...), Da Diara ; dans le Macina, les Peul dominaient avec le *fondoko* (chef, roi,...) Gourori Diallo, tenant notoire des fétiches ; le pays était aux mains des infidèles.

En résumé, les tentatives du Djenné *were* pour se débarrasser des Marocains furent vaines et sans doute parce qu'ils étaient établis dans sa capitale même. « *Dans le Macina, le fondoko, libre de ses mouvements, put, au contraire, faire face aux Marocains et user leur autorité par ses rébellions, ses fuites et ses retours. Si bien qu'il grandit au fur et à mesure du déclin de ses ennemis. Sénossa, capitale des Peul du Macina en quelque sorte, s'établit ainsi à quelques kilomètres au nord de Djenné, narguant les Marocains en attendant que Cheikou Amadou les chasse. Les Marocains ont donc en somme renversé le pouvoir des Nono et préparé le triomphe des Peul (55)* ». Sénossa était à vrai dire plutôt un camp militaire établi par les Peul qui avaient quitté Kekey ; mais de ce camp, ils administraient les vastes domaines qui constituaient le Ouro Ali.



Carte du voisinage de Djenné au XIX^e siècle. Adapté de Charles Monteil : *Une cité soudanaise, Djenné* (édition 1932).

LES EMPIRES THÉOCRATIQUES

De fait, en 1818, Da Monzon sera battu par les Peul de Cheikou Amadou, à la fameuse bataille de Noukouma. Amadou connaissait parfaitement Djenné, pour avoir séjourné à Rounde Sirou, à un kilomètre de la ville, lorsqu'il étudiait auprès de Kabara Farma (56). Bien vite, le moment était venu où sa réputation de science et d'autorité porta ombrage aux Marocains et ceux-ci l'obligèrent, par notables de Djenné interposés, à quitter la place ; mais ce bannissement ne fit que lui attirer de nouvelles sympathies (57). C'est alors qu'il s'était établi à Noukouma (58) et c'est de là que, appuyé par le Pondori, le Dienneri, le Dérari et le Sebera, il parvint à battre le 21 mars 1818, puis à nouveau le 13 avril 1818, une coalition de fétichistes : Peul du Macina et du Kounari, Bambara de Ségou et de Monimpe, et Bobo (59). Le Macina et le Kounari tombent alors dans sa main, puis, par ralliement, le Mourari, le Fakala, le Sogonnari et le Femay.

Mais c'est lorsqu'il décide de créer sa propre capitale, Hamdallahi et d'organiser son pays à partir d'elle, que la déchéance de Djenné est définitivement consacrée : la ville garderait peut-être son importance économique et sociale, mais politiquement elle ne serait plus que le chef-lieu d'un petit canton, le Djenneri (60). C'est d'ailleurs au même moment, quelques mois après cette grande victoire de Noukouma, que Cheikou Amadou enverra Amirou Mangal s'assurer de Djenné. Mais, une nouvelle fois, Djenné était bien décidée à résister et Amirou Mangal dut se résoudre à organiser un siège : c'est au bout de neuf mois, sans doute au début de 1819, que Djenné se rendit.

Amirou Mangal en sera nommé le chef : il laissera le commandement de la ville et la direction des affaires publiques au chef coutumier alors en fonction, Bilmahamane Touré, mais lui adjoindra un marabout, Alfa Gouro Modi, choisi pour sa piété et sa sagesse (61). La rigueur de la surveillance exercée par ce dernier, qui exigeait des habitants de Djenné qu'ils aillent régulièrement à la prière, s'abstiennent de boire de l'hydromel et de toutes les pratiques défendues par la loi musulmane, suscita la révolte : les Songhay firent assassiner le marabout et le lendemain, on traîna son cadavre dans les rues avant de l'abandonner sur la place du marché, ce qui convainquit les Peul de prendre aussitôt les armes (62). Pendant que les Songhay parviennent à chasser les Peul de la ville, après avoir emprisonné le plus grand nombre de leurs notables, le grand conseil de la *Dina* (tel est le nom que s'est donné l'Etat théocratique du Macina) déclare Djenné en état de rébellion et charge Amirou Mangal d'une nouvelle expédition qui, soigneusement préparée pendant trois mois, aboutit à la reddition de la ville sans coup férir, cette fois-ci, en 1822 (63). Mais,

comme la ville s'était insurgée, tous ses habitants seront considérés comme prisonniers de guerre et tous ses biens comme butin ; Cheikou Amadou se montra cependant magnanime et les guerriers qui devaient avoir la tête tranchée eurent la possibilité de racheter leur vie et leur liberté. Les cadis d'Hamdallahi condamnèrent la cité à une lourde amende : 1.000 lances, 80 fusils, 1.500 gros d'or et le tiers de tous les biens possédés par les habitants. Cheikou Amadou fit en outre évacuer le tiers des immeubles des Marocains, qu'il redistribua à ses représentants, ainsi que le tiers de leurs biens. Le tiers des propriétés du caïd furent décrétées propriété de l'Etat. Les propriétaires terriens marocains furent déposés au profit des habitants de Djenné à Baradadi, Senossa, dans le Femay et dans le Pondori. Ces champs devaient constituer des biens de famille transmissibles aux héritiers, mais ne pouvaient être ni morcelés ni vendus (64).

C'est dans cette ville vaincue que, huit ou dix ans plus tard, fut entreprise la construction d'une nouvelle mosquée (aujourd'hui disparue, elle était à l'emplacement actuel de l'école), pour que l'ancienne, souillée par l'installation de rôtisseries et de débits de boisson jusque dans ses dépendances, puisse être, non pas détruite, sacrilège qu'aucun musulman n'aurait pu commettre, mais ruinée par les eaux après qu'on eût enlevé son toit (65) (ou bouché les conduits d'évacuation des eaux du toit, jusqu'à ce que ce dernier s'effondre) (66). Une nouvelle fois, les conquérants imposent d'une main ferme les pratiques de l'islam. Selon le témoignage de René Caillié, présent à Djenné du 11 au 23 mars 1828 : « *Les Foulahs sont les plus fanatiques [des mahométans] ; ils ne permettent pas l'entrée de leur ville aux infidèles, et quand les idolâtres viennent à Djenné, ils sont obligés de faire la prière, sans quoi ils seraient impitoyablement maltraités par les Foulah qui forment la majeure partie de la population* (67) ».

Mais, à cette même époque, Djenné fait montre d'une grande activité. René Caillié la décrit ainsi : « *les maisons sont en briques ornées, avec terrasses et sans fenêtre sur rue. C'est une cité commerçante, bruyante, où les marchands crient leurs produits dans la rue, où arrivent et partent chaque jour des caravanes* (68) ». Il est vrai qu'elle n'a plus été affectée par la guerre depuis dix ans. Et le fils de Cheikou Amadou, qui s'y fait nommer gouverneur sur l'insistance de ses camarades, ne tardera pas « à constater les effets amollissants du luxe et de la richesse qui régnaient à Djenné. Chaque jour des mets délicieux, parmi lesquels le fameux *dugudugu* (69), flattaient le goût des convives. Pauvres et riches habitaient de somptueuses maisons à étage. Autour de la ville, des melons savoureux croissaient dans les jardins et des vaches grasses réjouissaient la vue dans les prairies. En voyant les Peul habillés de vêtements brodés, portant des

burnous de drap de Fez, des turbans de mousseline fine, des cordons de soie pour suspendre leurs sabres et des bottes à la mode songhay, Amadou Cheikou soupira : O Peul pasteurs, (...) vous risquez la damnation en perdant la protection de Dieu ! (70) ».

Djenné paraît active et même peut-être prospère ! Oui, il semble que « *les échanges entre le Maroc et les pays soudanais avaient retrouvé une partie de leur dynamisme au début du XIX^e siècle (71) »*. Pourtant un nouveau déclin du commerce de la Boucle du Niger vers le Maroc se manifestera à partir de 1870 environ : retour de l'insécurité, « *succès des opérateurs sénégalais dans leur effort pour détourner vers l'Atlantique le commerce des pays soudanais, ce qui poussa un nombre croissant de Fassi à délaisser Tombouctou et à s'installer à Saint-Louis (72) »*. En outre, au Soudan même, les routes commerciales s'étaient déplacées vers le sud, pour passer désormais par Nyamina et Sansanding, notamment à cause de l'insécurité qui régnait plus au nord (et qui a empêché Caillié de passer par Ségou).

El Hadj Omar, qui entre à Sansanding en 1861, à Ségou le 10 mars de cette même année, prend Hamdallahi en 1862. Il fait occuper Djenné par Kango Moussa. Mais aussitôt et à nouveau, cette occupation divise la ville : les quartiers de l'Est sont immédiatement occupés par les gens d'El Hadj Omar, alors que les quartiers de l'Ouest résistent sous la direction d'Ismail, fils d'Amirou Mangal. Rapidement, pourtant, cette nouvelle occupation et les intrigues des vaincus qui guettaient l'occasion de chasser les envahisseurs aboutissent au soulèvement général qui enferme El Hadj Omar dans Hamdallahi. Son neveu Tidjani s'échappe pour aller chercher du secours, mais ne revient qu'après la disparition de son oncle. Il met en déroute les ennemis des Sarakolé (septembre 1864) (73), ramène le calme autour de Bandiagara, conquiert le Sébéra, fait occuper le Femay, puis lui-même vient attaquer Djenné, mais sans succès. Il rentre ensuite à Bandiagara. Alors Ba Lobbo, chassé par El Bekkay, se réfugie à Djenné que Tidjani assiège de nouveau. Après un siège de plusieurs mois, la ville est prise (74). On signale, trois ans plus tard, en 1868, une épidémie de choléra « *qui faillit anéantir la ville (75) »*.

L'une des conséquences particulièrement déplorables des guerres de Tidjani fut la dévastation totale du *podo* septentrional et du Sébéra qui se trouvèrent déserts parce que leurs habitants furent enlevés et emmenés en esclavage (76).

Sous Tidjani, à nouveau, la guerre civile éclate dans la ville de Djenné dont les habitants étaient les uns partisans de Tidjani, les autres partisans de la restauration de la famille de Cheikou Ahmadou. Un jour que le chef de la ville avait réuni dans sa maison tous les chefs et tous les

notables pour organiser la résistance, il advint qu'en jouant un enfant mit le feu à la poudre, dont cette maison était remplie, et tous trouvèrent la mort dans cette catastrophe. Dès lors, Ismail Maïga commanda sans opposition jusqu'à sa mort, en 1888. Il fut remplacé par son frère germain, Hasey Ahmadou, fils d'Awéy et d'un Songhay de la famille des Maïga (77).

Djenné sera prise par les Français en avril 1893 et fera partie du Soudan français pendant deux générations.

CONCLUSION

De cette esquisse volontairement rapide et largement événementielle, pour fixer quelques repères, il apparaît qu'on doit essentiellement retenir :

1) La position stratégique de la ville lui donne un rôle vital pour tous les royaumes qui s'établissent dans la région ; Djenné a donc suscité des convoitises incessantes et n'a pas vraiment réussi à se protéger contre des empires au dynamisme plus percutant que le sien, celui des empires songhay et bambara notamment. Cette position a même nourri des rêves tels que celui du roi du Portugal Jean II qui voulait briser les chutes du Félou sur le fleuve Sénégal afin que ses navires puissent atteindre Djenné et Tombouctou, car à cette époque il pensait que le fleuve Sénégal n'était rien d'autre qu'un bras du Niger. La tentative d'exécution de ce projet coûta même la vie au capitaine Conçala Dantas, envoyé à ces fins par ce roi (78).

2) Djenné a été convoitée, a résisté, a été soumise, mais l'administration à laquelle l'ont assujettie ses divers occupants a toujours été relativement légère ; certes, la personnalité du représentant de l'Empire qui la dominait temporairement ne pouvait pas ne pas affecter l'équilibre des pouvoirs entre l'administration coloniale et les dépositaires de l'autorité traditionnelle ; mais il faut souligner le fait que, à la succession des colonisateurs et à l'instabilité de leurs représentants locaux s'oppose la permanence de la dynastie des chefs traditionnels de Djenné, tous originaires, rapportent les traditionnistes, d'une famille Mana ou Mani. Cependant les listes disponibles (celle qu'a publiée Monteil (79) et celle des traditionnistes de Djenné réunis en 1980 (80)) ne concordent pas parfaitement. Et, à la conquête peul, le chef Boubacar, « descendant de Marocain, devait avoir pour *dyamu* [nom de famille] *Touré* (81) », ce dont s'autorise Monteil pour donner ce nom à quelques-uns de ses prédécesseurs ! Après l'arrivée des Français, ce sont les Maïga qui « ont repris le pouvoir (82) », leur représentant ayant « *su se rendre indispensable au commandant de cercle* (83) ». Malgré ces incertitudes, il semble bien que la structure du pouvoir local ait été conservée, même si ce dernier a pu changer de mains entre quelques grandes familles.

3) Djenné serait, selon certaines sources, la mère de Tombouctou (84) ; il est sûr qu'elle lui est très antérieure, mais il est remarquable que Djenné n'ait pas attiré les intellectuels et commerçants arabes ("blancs") comme Tombouctou l'a fait ; au contraire, il semble que Djenné ait suscité, au moins jusqu'au XVII^e siècle, une élite autochtone. Certains auteurs étendent ce contraste à la façon de vivre l'islam : celle des « Blancs » représentée par Oualata et Tombouctou et celle des Sudan qui s'affirme à Djenné notamment, et probablement ailleurs (85). Et il faut bien considérer la signification du geste de Mahmoud Bagayogo, originaire de Djenné, le plus cultivé des lettrés de Djenné, qui choisit au XVI^e siècle de s'établir à Tombouctou plutôt que de rester à Djenné. Bien qu'elle ait toujours été une ville carrefour, Djenné puisait ses ressources dans son propre terroir, et, par ailleurs a si fortement brassé ses populations aux origines diverses qu'une ethnie djennenké en est résulté. Tombouctou, au contraire, a plutôt été une sorte de vitrine de l'Empire songhay, tournée vers les villes islamiques du Nord et rivalisant avec elles, une véritable ville d'intellectuels, où personne n'avait le droit de porter une arme et où le bâton, symbole de sagesse et de connaissance, était à l'honneur.

La différence entre Djenné et Tombouctou remonte à des temps très anciens. Dès le XV^e siècle, se manifestent à Tombouctou « *les ancêtres des familles al-Hajj, Aqit et And-ag Muhammad, qui illustreront par leur science du fiqh le siècle des Askia. Rien de tel à Djenné, où domine une colonie de commerçants Wangara, lesquels arrivent facilement, à cette époque, à avoir pignon sur rue dans une population encore imparfaitement islamisée* (86) ». On oppose aussi la conquête de Djenné par le Songhay à celle de Tombouctou : les chefs de Djenné ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour défendre leur patrie, Tombouctou n'a pas su se battre ; et alors que Sonni Ali se montre magnanime vis-à-vis du sultan de Djenné (le vainqueur récompense à sa juste mesure le courage du vaincu), il s'acharne contre les savants de Tombouctou (87).

4) Si les Marocains ne sont jamais parvenus à se rendre maîtres de la cité et si le temps de leur présence a été pour Djenné, un temps de souffrance, l'influence marocaine a été indéniable sur divers aspects de la vie quotidienne et de la culture de Djenné et de multiples traces en sont aujourd'hui encore parfaitement visibles. C'est que les soldats et leurs chefs se mêlèrent à la population locale et transmirent leurs savoir-faire et leurs usages : architecture, cuisine, broderie, cordonnerie... En particulier, les occupants marocains ont contribué à la confirmation d'une certaine architecture comme style typique de la région. C'est que l'armée marocaine a été accompagnée d'un nombre important de professionnels : ouvriers de divers genres, médecins, etc. Et, écrit Monteil au début de ce

siècle : « *les bari (maçons) de Djenné nous ont affirmé qu'ils travaillent suivant les principes hérités d'un Marocain qu'ils nomment malum (corruption du mot moallim avec pour signification ici maître-ouvrier) Idriss. Nous sommes ainsi amenés à conclure que ce malum Idriss vécut au XVII^e ou XVIII^e siècle, d'autant plus que le Tedzkiret-en-nisian (trad. franç. p. 83) nous signale l'existence à Djenné d'un certain malum El Amin ben Tagh, lui aussi maître-ouvrier, c'est-à-dire architecte, dont le fils El Mokhtar fut pillé par Mansour en 1732 (88) » . Les bari attribuent à ce maître « *la construction à Djenné de certaines maisons qu'ils nous ont montrées, notamment celle qui appartient à l'inam Baber et Touati ; une autre proche de la demeure du chef de Djenné, Hasey Maiga et une troisième où se trouve une niche à veilleuse d'un joli modèle et d'une facture originale. Les bari nous ont également fait remarquer dans la muraille, à l'intérieur de plusieurs maisons, un sillon vertical de 50 à 60 centimètres, profond de 2 centimètres, large de 3, qu'ils font par analogie avec celui que malum Idriss traçait de même avec son énorme pouce pour indiquer que son travail était terminé (89) » .**

5) Le caractère particulier de l'islam de Djenné, vient à la fois de la longue survivance de l'animisme et de l'influence récente des Peul tant sous Amadou que sous El Hadj Oumar. Il semble bien que Djenné ait toujours conservé des relents d'animisme et pratiqué un islam beaucoup moins rigoriste que celui de Tombouctou ou du Macina. Signalons quelques exemples remarquables dans cette perspective :

- l'emmurement d'une jeune fille vierge, Tapama, lors de la construction de la ville nouvelle appartient tant et si bien au patrimoine culturel de Djenné qu'on n'ose pas dire qu'un tel sacrifice humain est absolument intolérable pour l'islam ;

- d'après la tradition orale rapportée récemment à Djenné même, la fondation de la ville s'est passée dans les conditions suivantes : « *Après la rencontre entre le prophète et Cham-Harous, le prophète a béni ce dernier. Alors les gens se sont installés sur la butte où habitait Cham-Harous et l'ont dénommée Djenné, c'est-à-dire le village béni (90) »* ; ce Cham-Harous est le chef des génies, des djinns et l'on ne sache pas que ce soit là le cœur de l'islam ; or, après avoir été fait en 1595 calife du Prophète pour tout le pays de Tékrour, l'*askia* Mohamed cherchait à faire préciser le nombre de califes orthodoxes prédits par le Prophète et leur origine ; il avait dans sa suite deux éminents marabouts qui avaient le don d'entrer en communication avec les esprits ; à la suite de pratiques sur le détail desquelles la tradition reste bien sûr muette, ces marabouts « *se trouvèrent transportés de nuit dans un souterrain situé entre le Caire et Alexandrie, au milieu d'une ville peuplée de génies musulmans (91) »*

(nous soulignons), et dont le chef est précisément Chamharouch Djinni ; plus tard, l'*askia* Mohamed se rendra donc lui-même auprès de Chamharouch Djinni et c'est ce dernier qui prédira que le « *douzième khalife proviendra des alentours de Djenné (92)* », désignant ainsi par avance Cheikou Amadou ! Evidemment, ce dernier a sans doute fait réécrire l'histoire par des ajouts aux *Tarikh al-Fattash* (93), mais le lien entre les djinns et l'islam n'est pas rompu !

- les formes clairement phalliques qui apparaissent aux frontons des façades des maisons de Djenné, renvoient jusqu'à nos jours à une culture *bozo* « païenne » dans laquelle la sexualité n'est pas bridée comme elle l'est dans l'islam (94) ; les tentatives répétées pour imposer une discipline sociale et lutter contre l'influence du paganisme, n'ont pas été jusqu'à supprimer cet aspect du patrimoine ;

- enfin, il est à peu près certain que les représentations païennes de personnages symboliques et mythiques ou de dieux multiples que véhiculent les masques n'ont pas complètement disparu, sinon de Djenné, du moins de ses environs, de Gomitogo par exemple.

Voilà Djenné, complexe et fascinante ! Nous n'irons pas plus loin aujourd'hui, dans l'élucidation de ses mystères, pour ne pas soulever ces « problèmes de famille » que chacun craint à Djenné !

L'ISLAM À DJENNÉ

par Drissa Diakité

Située dans le delta du Niger, Djenné est une ville-carrefour où se côtoient plusieurs populations ou groupes ethnoculturels aux langues et aux genres de vie variés. On rencontre là des pêcheurs *bozo* installés principalement dans le Podo oriental, des pasteurs peul spécialisés dans la domestication du bœuf, des agriculteurs bamanan, marka et songhay.

Liées par l'histoire et la culture, ces différentes populations vivent en parfaite harmonie, empruntant les unes aux autres les traits de leurs cultures respectives. Mais le lien le plus fort, celui qui est le plus anciennement ancré et qui participe aujourd'hui de l'identité même des Djennéké (habitants de Djenné), c'est l'islam.

Cette religion venue d'Arabie a fait son apparition au sud des déserts de Libye et du Maghreb dès le X^e siècle au moins, principalement à la faveur du grand commerce transsaharien. A cette époque déjà, à travers de nombreuses pistes transsahariennes, les commerçants arabo-berbères d'abord, puis les commerçants noirs connus sous le nom de *wankara* (1) vont sillonner toutes les contrées de l'Afrique occidentale.

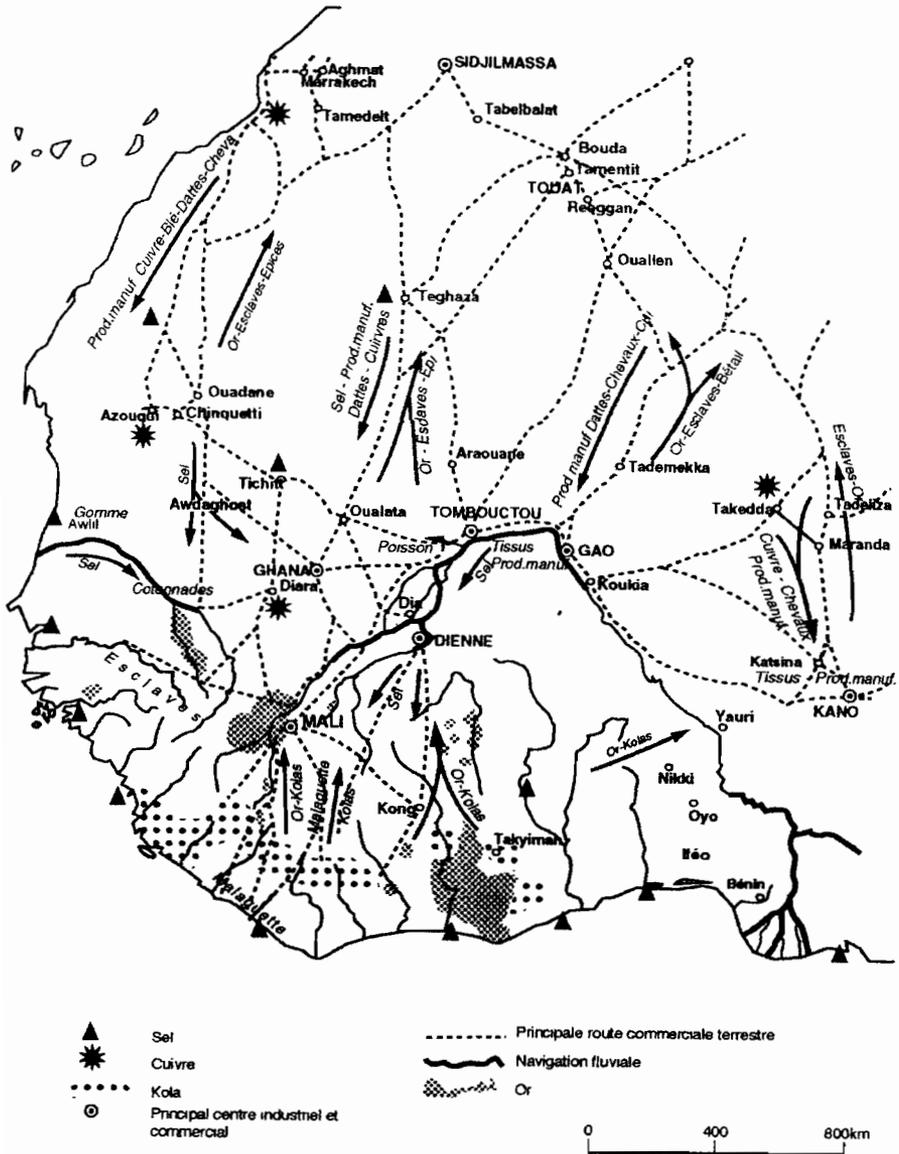
L'expansion de l'islam au Soudan occidental s'est faite dans une large mesure sous le couvert de ce commerce, puisqu'en même temps que leurs marchandises, les commerçants colportaient leurs cultures, leurs genres de vie, leurs idéologies et leurs croyances.

COMMERCE ET PROSÉLYTISME

Djenné, métropole dioula, était située à la jonction des routes commerciales du nord et du sud. Bâtie sur le Bani, affluent du Niger, cette ville était un port fluvial, au point de rupture de charge, à la fois pour les produits venus du Maghreb via Tombouctou ou Gao et pour les produits venus du Sud, aussi bien de la zone forestière que de l'arrière-pays de San.

De par sa situation géographique, Djenné jouait un rôle essentiel dans le commerce soudanais. Aux dires d'Es Sa'di, c'est une ville « *grande, florissante et prospère ; elle est riche, bénie du ciel et favorisée par lui. Dieu a accordé à ce pays toutes ces faveurs comme une chose naturelle et innée [...]. Djenné est un des grands marchés du monde musulman* (2) ». Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi, car à l'origine, seules les croyances ancestrales avaient droit de cité à Djenné.

Carte des routes commerciales, avec notamment les villes citées dans le texte : Tombouctou, Gao, Koukyia, les mines de sel de Taghaza, les mines d'or du Bitou.



D'après R. Mauny : *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, mémoire IFAN n° 61, IFAN-Dakar, 1961, 587 p. (p. 226). Dessin : B. Groupessie.

L'histoire de la fondation de la ville de Djenné est en effet marquée du sceau de l'idolâtrie. Génies tutélaires et rites de sacrifices humains y sont associés, d'après la tradition orale. Quant au *Tarikh al-Fattash* (3), il soutient aussi que la ville de Djenné a commencé dans l'infidélité (*kufr*) au milieu du VIII^e siècle de notre ère. Il faut attendre le milieu du XIII^e siècle pour voir son souverain, du nom de *Koy Konboro*, se convertir à l'islam et entraîner derrière lui bon nombre de ses sujets.

En fait, en tant que métropole commerciale, Djenné ne pouvait évidemment pas ne pas être exposée à l'influence de l'islam, dans un contexte où l'essentiel des transactions commerciales était entre les mains de prosélytes musulmans (arabo-berbères et *wankara*). En raison de sa position méridionale, Djenné s'était peu à peu imposée comme centre régulateur du commerce intérieur régional et interrégional. De ce fait y accouraient, par les pistes et par le fleuve, des marchands *wankara*, peul, touareg, gens de Tombouctou, de Gao et de Koukya. On rencontrait là « *les marchands de sel provenant des mines de Taghaza et ceux qui apportent l'or des mines du Bitou... (4)* ».

Es-Sa'di ajoute même que « *c'est à cause de cette ville bénie [Djenné] que les caravanes affluent à Tombouctou de tous les points de l'horizon, de l'est, de l'ouest, du sud et du nord* » (*Tarikh al-Suddan*). Certes, la mère d'Es-Sa'di était de Djenné et cet auteur est donc peut-être de ce fait particulièrement favorable à cette ville, mais il n'est pas prouvé pour autant qu'il mente !

L'entrée de Djenné dans l'orbite des échanges commerciaux transsahariens semble remonter au X^e siècle. La dispersion des Soninké qui a suivi l'effondrement de l'empire du Ghana, a conduit nombre d'entre eux dans la vallée moyenne du fleuve Niger où ils créèrent, dans la plupart des grandes villes (Tombouctou, Gao, Djenné...), de véritables colonies regroupées dans des quartiers spécifiques (dénommés *wankarakunda*).

Commerçants et musulmans, ces *wankara*, vont contribuer à saper les mœurs animistes des Djennenké, qui peu à peu se familiarisent non seulement avec les rites islamiques, mais aussi avec les pratiques sociales de la nouvelle religion. Comme ailleurs au Soudan, la mention du *Tarikh al-Fattash* à propos de *Koy Konboro* laisse entendre que le souverain de Djenné fut parmi les premiers convertis de la ville. L'on sait en effet qu'à l'arrivée des marabouts, nombre de souverains soudanais se mirent à leur écoute, car ils voyaient dans l'islam une source de puissance complémentaire, qu'ils ajouteraient à celle qui leur venait de la maîtrise des pratiques magiques traditionnelles (5).

La conversion de *Koy Konboro*, chef de Djenné, s'inscrit dans ce contexte. A ses débuts à Djenné, l'islam ne concerne d'abord que des commerçants



A la sortie de la mosquée, un vendredi.

et des notables ; il touche très peu la grande masse de la population. La fréquentation des rois et dignitaires locaux va cependant conférer aux colonies de marchands musulmans une grande considération, ce qu'ils vont mettre à profit pour pousser plus avant leur avantage.

En premier lieu, compte tenu de la puissance économique des marchands musulmans, la conversion à l'islam apparaît comme une source indéniable de promotion sociale : d'une part elle protège de l'asservissement, qui a pour cible privilégiée les « infidèles » ; d'autre part les souverains soudanais s'entouraient de préférence de collaborateurs musulmans pour faciliter leurs relations commerciales. La nouvelle religion s'étend ainsi peu à peu par intérêt économique et/ou politique, le caractère cosmopolite de la population favorisant par ailleurs le travail de sape mené par les musulmans à l'encontre des mœurs des infidèles.

En outre, à Djenné comme ailleurs, l'existence de colonies musulmanes justifie et permet la fondation de lieux de culte, en particulier de mosquées où pourront se réunir les fidèles pour leurs prières. D'après diverses sources, c'est dès le XIV^e siècle que fut construite à Djenné une mosquée monumentale, remarquable par son architecture.

Ce XIV^e siècle est marqué, pour l'histoire de cette partie du monde, par la personnalité de Kankou Moussa, le « sultan des musulmans » de l'Empire du Mali, comme l'appelle al-Umari (6), puisque, par sa piété exemplaire, par la protection qu'il accordait aux musulmans et par l'at-

tention qu'il portait aux études islamiques, il avait gagné ce titre. Ce souverain contribua à la puissance de l'islam dans cette région par la multiplication des lieux de prière, des mosquées et des minarets.

Ces lieux fixes et stables destinés à l'exercice du culte et dont la fréquentation est un signe manifestant une ardente adhésion à l'islam, sont animés par des lettrés, maîtres ès Coran, chargés de guider les musulmans et d'enseigner aux néophytes « *les obligations et les traditions que nul croyant ne peut ignorer (7)* ».

L'ENSEIGNEMENT ISLAMIQUE À DJENNÉ

D'après certains auteurs, Djenné fut le plus ancien foyer culturel de la zone soudanaise. Quoique la ville soit distante de plusieurs milliers de kilomètres des grands centres intellectuels du Maghreb et de l'Égypte, ce sont pourtant des savants maghrébins et égyptiens qui animèrent d'abord la vie intellectuelle de la cité. L'auteur du *Tarikh al-Suddan* écrit en effet : « *Dieu a attiré dans cette ville bénie un certain nombre de docteurs et de gens pieux, étrangers au pays, qui y sont venus demeurer ; ces personnages étaient originaires de tribus différentes et de contrées diverses* ». Mais dans la suite, Djenné a généré elle-même, parmi ses natifs, des détenteurs influents de la science religieuse et des modèles de piété.

Les savants de Djenné étaient aussi réputés que ceux de Tombouctou. Les deux villes entretenaient d'ailleurs des relations privilégiées, Djenné apparaissant comme une émule de Tombouctou. Les chroniqueurs anciens ne tarissent pas d'éloges sur la science profonde des savants de ces deux villes, dans tous les domaines de la connaissance de l'époque : droit, grammaire, poésie, astrologie, etc.. Jouissant d'un grand prestige, ces érudits formaient leurs étudiants suivant les traditions universitaires et religieuses d'Orient. Deux types d'enseignement étaient organisés et subsistent encore au moins partiellement :

1. L'ÉCOLE CORANIQUE

La fondation des premiers lieux de culte supposait que les maîtres coraniques prennent en charge de manière organisée les fidèles musulmans, notamment par l'enseignement aux néophytes des obligations et des principes fondamentaux qui font le bon musulman : reconnaissance de l'unicité de Dieu et de la mission du prophète Mahomet, connaissance des cinq piliers de l'islam (8), respect des heures prescrites pour les prières, apprentissage de la *fatiha* (9) et d'un minimum de sourates.

En effet, dans les débuts de l'islamisation au Soudan, les enseignements dispensés par les premiers maîtres coraniques consistaient, comme l'a écrit al-Dardjini au milieu du XIII^e siècle, à « *enseigner la prière, les obligations religieuses et le Coran (10)* ».

L'école coranique, comme son nom l'indique, est centrée sur l'apprentissage du Saint Coran. On part du principe que, pour accéder à la foi et étudier la religion, il faut d'une certaine façon s'en imprégner. Ce qui est recherché à l'école coranique, c'est l'initiation aux règles élémentaires de l'islam et même d'abord l'accoutumance à l'idée même de religion qui est soumission à Dieu. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, les connaissances acquises à l'école coranique sont fort limitées et se réduisent à la mémorisation de fragments plus ou moins étendus du Livre saint. Peu d'élèves sortant de l'école coranique savent lire le Coran dans le texte et encore plus rares sont ceux qui savent écrire l'arabe.

Dès le XIV^e siècle, le voyageur et écrivain arabe Ibn Battuta, qui a séjourné à la cour de l'empereur du Mali, souligne cette méthode d'enseignement. Il note en effet « *l'application [des Soudanais] à apprendre par cœur le sublime Coran ; ils mettent des entraves à leurs enfants, si se manifeste, à leur avis, un ralentissement à l'apprendre, et ils ne les leur enlèvent pas avant que le Coran ne soit connu par cœur (11)* ».

A Djenné comme ailleurs au Soudan, l'école coranique est tenue par une multitude de modestes marabouts qui s'appliquent à inculquer aux enfants un fonds de connaissances et de pratiques islamiques. Car l'école coranique ne concerne que les enfants jusqu'à l'âge de quinze ans environ. Outre la mémorisation mécanique du texte du Coran (sans qu'aucun effort ne soit fait pour que les élèves en comprennent le contenu), l'école coranique se caractérise par une discipline très sévère (12). Les enfants sont le plus souvent confiés à un marabout avec mission, non seulement de les former intellectuellement, mais aussi de leur apprendre à souffrir et à vivre dans l'austérité, de façon à les rendre pieux. Ceci se comprend dans la mesure où, étymologiquement, dans son sens religieux, islam signifie « *soumission et obéissance totale à Allah (13)* ». Si le Coran est, pour l'élève coranique, l'alimentation nécessaire à la survie de sa foi, l'astreinte à la vie champêtre et à la mendicité constitue le levain de l'humilité qui sied à tout bon musulman. C'est d'ailleurs là ce qui justifie que le maître coranique utilise ordinairement les services de ses élèves soit pour les travaux domestiques, soit pour les travaux champêtres, soit en les envoyant mendier.

La contrainte qui pèse sur l'écolier coraniste peut aller jusqu'à la bastonnade. C'est chaque matin et chaque soir que l'enfant est astreint à apprendre et à réciter les versets du Coran. Les seuls moments où l'on fait relâche sont le jeudi toute la journée et le vendredi matin. Comme l'a indiqué Charles Monteil, « *l'instruction commence par la fatiha qui appartient au Haut du Coran (14) et se poursuit par l'enseignement ininterrompu du Bas du Coran (15)* ». Cet auteur estime qu'un élève d'intelligence moyenne

« *met quatre ans environ pour apprendre tout le Coran sans le comprendre (16)* ». Cet exercice de mémoire (17) marque le terme de l'instruction primaire et il est sanctionné par le titre de *dursudo*, « *celui qui sait par cœur* » en langue peul (mais le terme bambara a la même racine).

Cette instruction primaire-élémentaire communément appelée « école coranique » comprend cependant une autre étape qui exige elle aussi quatre années d'apprentissage environ. Elle consiste à recommencer l'apprentissage du Coran, mais cette fois-ci en faisant les efforts nécessaires pour découvrir le sens du texte.

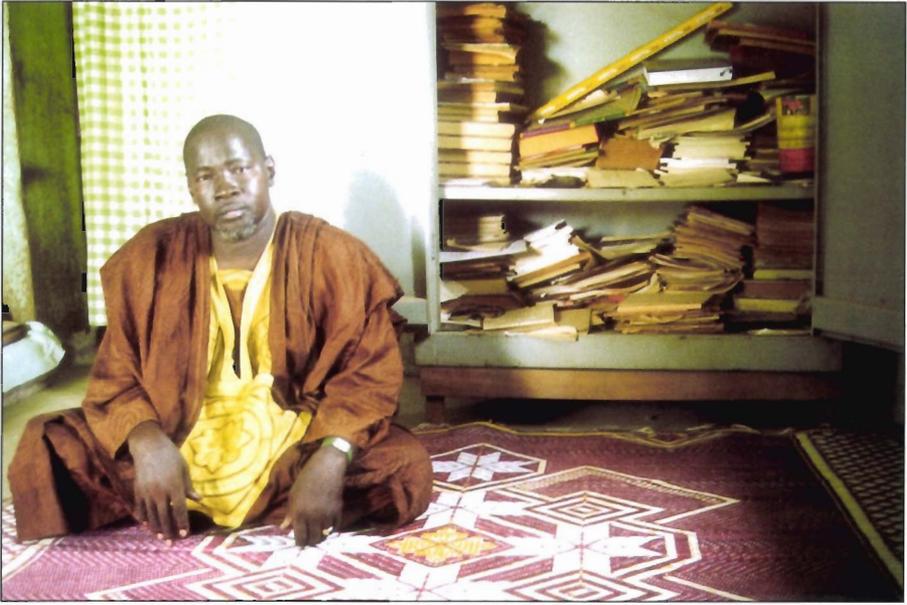
On s'applique donc à cette étape-ci à apprendre à lire et à écrire la langue arabe dont l'acquisition est par ailleurs un facteur de promotion sociale. Il ne faut pourtant pas minimiser la difficulté de la tâche : « *même pour ceux qui connaissent l'arabe parlé, la langue du Coran, arabe de La Mecque au VII^e siècle, n'est pas immédiatement accessible (18)* ». La difficulté est telle que, bien souvent, le maître préférera mettre l'accent sur la récitation, car alors il peut garantir la préservation du Coran pure et inaltérée chez chaque élève, que sur une compréhension superficielle qui risquerait de conduire à l'erreur. La majeure partie des élèves coranistes se contentent du titre modeste de *dursudo* ; ceux qui ont la volonté et le courage de poursuivre leurs études parviennent généralement à bien posséder le Coran et au bout de leur apprentissage, ils portent le titre prestigieux de *hafid* ou *hafiz*, autrement dit maître ès Coran.

Charles Monteil a noté qu'à Djenné, pour ces études primaires, « *chaque élève paye à son instituteur : 7 cauris tous les samedis ; 100 cauris (19) ou deux colas pour chaque izba (20) apprise et sue ; 5.000 cauris à la fin de l'enseignement de la première partie du Coran ; 10.000 cauris et un repas aux pauvres à la fin de l'enseignement de la deuxième partie. Enfin quand l'élève est devenu hafid il doit 20.000 cauris (21) à son instituteur (22)* ».

2. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Parallèlement à l'action éducatrice de la multitude des modestes marabouts, Djenné a su entretenir en son sein une haute culture islamique écrite dont l'influence dans l'histoire de l'Ouest africain est indéniable. Les savants de Djenné ont joué, à n'en pas douter, le rôle d'un puissant relais de transmission pour l'islam en Afrique noire. Ainsi par exemple Zakary Dramani-Issoufou soutient qu'au moment de l'apogée de l'Empire du Mali au XIV^e siècle, des lettrés peul de Djenné partirent « *pour islamiser et enseigner dans les pays Haoussa (23)* ».

Djenné aurait joué un rôle déterminant dans l'islamisation du Maasina, des pays du Bani jusqu'à la lisière de la zone forestière. D'après Sékéné Mody Cissoko (24), ses commerçants et ses marabouts auraient ainsi



Le marabout Ko Yaro assis devant sa bibliothèque.

introduit l'islam dans les pays mossi et bien au-delà. Un témoignage éloquent du rayonnement intellectuel de Djenné nous est livré par Charles Monteil : « *On rapporte, écrit-il, que le fameux El Hadj Salimou, plus connu sous l'appellation de Karam-ba (pour Karamoko-ba : le grand marabout) qui fut le fondateur, vers 1815, de la secte diakanké de Touba (Guinée française), étudia à Djenné sous 18 professeurs et que, lorsqu'il quitta la ville, il savait pleinement quarante sciences (25)* ».

Parmi la longue lignée de l'élite intellectuelle de Djenné qui contribua au rayonnement de l'islam au Soudan occidental et central, les jurisconsultes Mourimagha-Kankoi, Foudiya Mohammed Foudiki Sanou el-Ouankoré, Mahmoud ben Aboubekr Baghayogho et plus près de nous Oumar Sonfo furent d'une grande renommée. « *Autrefois, reconnaît Charles Monteil, Djenné, à l'égal de Tombouctou, avait un corps de docteurs qui attirait les étrangers (26)* ». Au XVI^e siècle en particulier, comme à Tombouctou, la ville devait être remplie d'étudiants soudanais « *pleins d'ardeur pour la science et la vertu (27)* ».

Le lieu de transmission du savoir de ces maîtres reconnus, ce sont d'abord les mosquées, ensuite les concessions familiales et même enfin les places publiques. S'adressant à ceux qui ont déjà acquis les paroles à prononcer et les gestes à accomplir pour être un bon pratiquant, « *l'enseignement supérieur est recherché de ceux-là seulement qui veulent se créer une situation dans le clergé ou le personnel enseignant islamique (28)* ».

Il est possible de donner un bref aperçu du programme et du contenu des matières qui étaient enseignées à ce niveau supérieur. « *La base première de l'enseignement [était] le commentaire des textes du Coran, de la Sunna (29) et de l'Ijma (30), complétée par l'histoire de la vie du Prophète et de ses quatre successeurs. Outre l'exégèse du Coran, les traités sur les traditions islamiques (hadith) tiennent une place importante dans l'enseignement. [...On enseignait] aussi le fiqh (31) et la théorie du droit [...]. D'autres branches de la science, telles que la théologie et la philosophie, mais aussi la grammaire, la philologie, la rhétorique et l'astrologie, tenaient une place dans les programmes d'enseignement (32).* ».

Cet aperçu donne à l'évidence une idée de l'étendue du savoir alors dispensé dans les écoles supérieures islamiques (33). Pour un professeur de Djenné, en l'occurrence le maître Mourimagha-Kankoï, le *Tarikh al-Suddan* nous donne les détails suivants sur l'organisation de ses cours (34) :

Début des cours à minuit, à la mosquée.

Arrêt à 5 h environ pour la prière du matin.

Reprise après la prière du matin jusqu'à midi.

De midi à 14 h (*zuhr*) : pause.

Reprise des cours de 14 h jusqu'à 16 h environ (*asr*).

Ainsi, l'enseignement de ce professeur avait lieu à la mosquée exclusivement. On remarque aussi la durée de l'enseignement quotidien : de minuit à midi, avec une interruption pour la prière du matin et de 14 h à 16 h l'après-midi, soit un total de quatorze heures de cours environ. En fait, à l'exemple de Mourimagha-Kankoï, la célèbre mosquée de Djenné a dû abriter au fil des siècles, les enseignements de plusieurs maîtres réputés.

Il est vraisemblable que de nombreux étudiants formés à Djenné se sont révélés des propagandistes zélés de la religion musulmane, s'appliquant à leur tour à répandre les enseignements du Coran dans tout l'Ouest africain soudano-sahélien. La révolution théocratique de Cheikou Ahmadou Barry au début du XIX^e siècle va cependant être l'occasion de mettre à nu la dégradation des mœurs à Djenné et la grave détérioration du climat intellectuel qui y régnait. Peut-être faudrait-il lier cette évolution d'une part à l'appauvrissement de Djenné, à la suite des famines cycliques dont parlent les chroniqueurs de Tombouctou, d'autre part aux guerres subséquentes à l'effondrement de l'empire songhay.

Enfin, cet enseignement est encore très vivant : à la fin des années 1970, on comptait à Djenné 4 écoles d'enseignement supérieur islamique (tenues respectivement par les marabouts Mody Allaye, Allaye Landouré, Sidi Téra et Diadié Kanta) et 19 écoles coraniques (35), et l'on pouvait y recenser au total un millier d'élèves dont deux tiers suivaient aussi l'école mo-

derne et un tiers ne recevaient que l'enseignement coranique. Cependant, aucun des maîtres des écoles supérieures n'avait étudié dans une université du Moyen Orient ou d'Afrique du Nord : l'un avait été formé à Dia, l'autre au Niger, les autres avaient « appris le Coran auprès de leurs pères », ce qui pouvait évidemment être considéré comme une preuve du « caractère fermé de la culture islamique traditionnelle à Djenné (36) ». Dix ans plus tard, vers le milieu des années 1980, on aurait dénombré 35 écoles élémentaires et une demi-douzaine d'écoles secondaires (37). Il faut noter cependant que les écoles d'enseignement supérieur actives à Djenné à la fin des années 1970 enseignaient uniquement les disciplines suivantes : commentaire du Coran (école du marabout Mody Allaye), jurisprudence (écoles des marabouts Allaye Landouré et Sidi Téra), commentaire du Coran et rhétorique (école du marabout Diadié Kanta) (38).

DJENNÉ ET LA *DINA*

Après la chute de l'empire songhay à la fin du XVI^e siècle, les Djénenké ont, sous le gouvernement des *Arma* (39), pratiqué l'islam de façon très libre, « en s'accommodant aisément des croyances fétichistes environnantes (40) ». Même si elle conservait la réputation d'une ville typiquement musulmane, la pensée et la pratique religieuses avaient atteint un niveau de dégradation tel que naîtra, au sein d'une certaine élite minoritaire, l'idée d'une *jihad* (41) pour rénover l'islam dans la région. Il est vrai que Djenné était aussi soumise à l'influence du royaume bambara de Ségou, lui farouchement attaché aux croyances ancestrales traditionnelles.

C'est sous la conduite du marabout peul Cheikou Ahmadou Boubou Barry que sera entrepris ce que l'on peut considérer, à la fois, comme une révolution nationale peul, comme une œuvre de réforme administrative et comme une entreprise de rénovation religieuse. A l'avènement de la *Dina* du Macina, Cheikou Ahmadou s'est particulièrement préoccupé de restaurer à Djenné une pratique plus rigoureuse de l'islam.

D'après Charles Monteil, sa première réforme porta sur les mosquées de la vieille cité musulmane. La grande mosquée de Djenné, celle où l'on faisait la prière du vendredi, « était devenue une sorte de lieu de débauche (42) ». En outre les nombreux oulémas (43) de Djenné étaient engagés dans de sourdes rivalités qui avaient pour conséquence la prolifération des mosquées à travers tous les quartiers de la ville. A l'avènement de la *Dina*, Djenné ne comptait pas moins de neuf mosquées (en plus de la grande mosquée), « car chaque marabout un peu en vogue ne voulait pas, par orgueil et fatuité, se placer derrière un almami qu'il considérait comme lui étant inférieur en savoir et en piété (44) ».

Il s'était ainsi constitué parmi la communauté des musulmans de Djenné plusieurs coteries dont chacune se choisissait un *imam* et se faisait bâtir une mosquée. C'est dire qu'un des fondements essentiels de l'enseignement en islam, *l'ijma* (45), était bafoué, laissant la place à des intrigues et à des pratiques religieuses fantaisistes.

Avant même sa prise du pouvoir, Cheikou Ahmadou Boubou Barry s'était exilé de Djenné pour se démarquer de telles pratiques qu'il dénonça publiquement. S'étant proclamé commandeur des croyants après sa victoire sur les armées bambara et les coteries musulmanes de Djenné, Cheikou Ahmadou entreprit :

- d'abattre toute la partie Ouest de la grande mosquée et d'utiliser ces matériaux pour l'édification d'une nouvelle mosquée plus simple et plus spacieuse ;
- de raser les mosquées particulières qui étaient alors au nombre de 9, privant ainsi les coteries de leurs lieux privilégiés de rencontres ;
- d'édifier dans chaque village important une mosquée dirigée par un *almami* assisté d'un muezzin ;
- de réformer le système scolaire en multipliant les écoles et en réglementant la rétribution des maîtres d'écoles dont certains furent même pris en charge sur les fonds de l'Etat. D'ailleurs dans chaque chef-lieu de province ou de canton, des écoles d'Etat étaient fondées par le *Battou Mawdo* (grand conseil). Dans ces écoles publiques « *tous les enfants vont étudier gratis* », note René Caillié (46), car les maîtres étaient rétribués sur les fonds publics.

En outre, il y avait en permanence dans les grands centres un agent public nommé *mukhtasib*. Comme le souligne Charles Monteil, « *cet agent arrêtait les jeunes gens et, en quelque endroit que ce fût, les mettait en demeure de faire, devant lui, la prière, les ablutions avec ou sans eau : il punissait toute faute ou ignorance d'une amende de 500 cauris. Le mukhtasib conduisait les délinquants au cadî. L'amende était versée au chef de canton* (47) ».

LES SAINTS MUSULMANS DE DJENNÉ

On a coutume de dire que « les Prophètes sont des preuves de l'existence de Dieu et les saints les signes que sa religion est la vraie » ! Pour avoir été un des hauts foyers de la culture islamique, il n'est guère étonnant que Djenné aussi ait généré des saints (*walidjou*). D'après la tradition orale, ils sont au nombre de 313, « couchés » en cette ville et vénérés quotidiennement par les Djennenké. On se souvient ici des *hadith* où il est écrit que l'islam compte 124.000 prophètes dont 313 précisément sont qualifiés de « prophètes envoyés ».

Il s'agit de personnalités savantes musulmanes qui sont réputées pour avoir mené à Djenné une vie exemplaire faite de piété, de sagesse, de tolérance et aussi d'abnégation au bénéfice de l'harmonie au sein de leur société. C'est pour toutes ces raisons qu'ils font l'objet d'un culte public universel.

Le point focal du culte des saints est constitué par leurs tombes qui servent de lieu de prière et de recueillement, mais aussi de lieu d'offrandes (pièces d'argent, grains, galettes,...). C'est sur ces tombes également qu'on formule des vœux en invoquant le saint choisi. Chacun peut individuellement, selon ses préoccupations, rendre visite à un saint et l'implorer. Dans certaines circonstances cependant, des manifestations culturelles collectives sont organisées. *« C'est ainsi que le culte de la pluie est organisé au moment des années de grande sécheresse engendrée par la rareté des précipitations (48) ».*

En de telles circonstances, c'est toute la population qui est appelée à se mobiliser autour des anciens de la ville pour conjurer le mauvais sort : sous la conduite de ses descendants, on se rend en procession auprès du saint qu'on a décidé d'implorer. Les modalités des sacrifices et offrandes à faire auront été auparavant déterminées par les anciens. Tout au long du parcours, des invocations sont faites et, une fois sur le lieu de culte, on forme un cercle autour de la tombe du saint : alors, pendant quinze à quarante-cinq minutes, la foule réunie tourne autour de la tombe en rendant grâce au pouvoir divin et en implorant Dieu de chasser le malheur de la ville. *« Avant de quitter ce lieu de culte, chacun fait un sacrifice en fonction de ses possibilités financières en déposant des pièces d'argent sur la tombe du saint ; certains déposent des céréales (mil, riz, maïs) ou à défaut du coton et de l'arachide (49) ».*

Le culte des saints peut être aussi individuel. Voici par exemple en quels termes on nous présente aujourd'hui certains d'entre eux, considérés comme les plus célèbres.

« Sékou Lobbo Cissé : de son vivant, si vous aviez perdu quelque chose, il suffisait d'aller le voir, immédiatement il vous disait où l'objet se trouvait ; depuis sa mort, si vous avez perdu quelque chose, il suffit d'aller faire une offrande sur sa tombe, cette offrande vous permettra de retrouver l'objet ; éventuellement, il suffit même de méditer sur son nom, de l'invoquer, et vous retrouverez l'objet ».

« Nani Goumba, à Tereouhinka — il faut entendre Nana Goumo, à Tirahoumé Hinka (l'école à deux portes) —, c'est une femme : si une femme est stérile, elle va se recueillir sur la tombe de cette sainte, et faire une offrande, et elle aura mille chances d'avoir un enfant ».

« *Sékou Sanyon, à Sankoré, homme de culture, qui avait peur de Dieu, qui suivait Dieu et qui a écrit le livre Dahalil Fardji, dix fois plus important que le Dalahil Dalicat, Coran et histoire du Prophète Mohamed ; pour tout ce qui est difficile, si tu en appelles à lui, Dieu va faciliter* ».

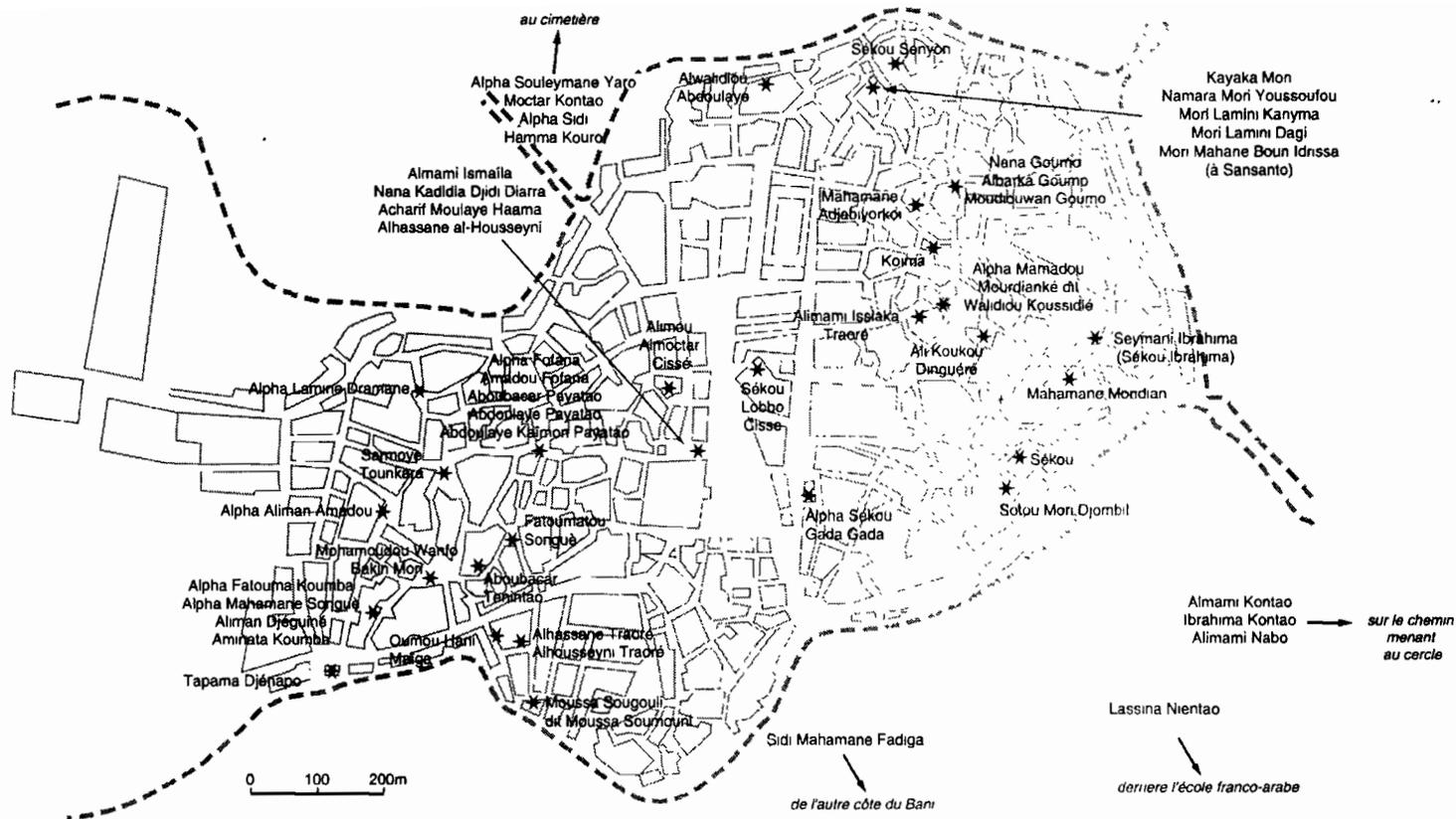
« *Almamy Soumaila, homme de culture, de pardon, craignant Dieu, a été imam de la mosquée pendant 40 ans et n'a pas manqué un seul jour en 40 ans ; pour tout ce qui est difficile, même aujourd'hui, on peut aller à son tombeau, Dieu va faciliter la chose : si tu veux gagner un fils, de l'argent, aller à la Mecque, etc.* »

On comprend que, dans ce contexte, il ait été possible de constater il y a vingt ans que « *le maraboutisme est très actif à Djenné* », que « *de nombreux marabouts-charlatans, qui n'ont pas d'école coranique, passent pour être les plus riches de Djenné* », que « *deux des plus réputés sont même frappés d'interdiction de séjour dans certains pays limitrophes où ils ont profité de la naïveté des gens* » et que d'autres « *gagnent de fortes sommes d'argent dans leurs fonctions d'ordre magique ou paramédical (50)* ». Certes, à Djenné comme ailleurs dans le monde musulman, il est naturel qu'on trouve toute une gradation entre « *l'érudit estimé pour son savoir, qui enseigne les sciences islamiques orthodoxes et qui n'est pas concerné par les applications pratiques des sciences ésotériques* » et « *le spécialiste de la magie religieuse qui n'enseigne pas, mais qui voyage beaucoup afin de vendre des amulettes et rendre d'autres services du même ordre (51)* ». Cependant, on ne peut pas ne pas remarquer que, lorsqu'on interroge aujourd'hui les marabouts de Djenné sur les saints de leur ville, ils n'en citent aucun qui soit vénéré pour son savoir, quel que soit le domaine scientifique que l'on évoque.

A vrai dire, il est assez largement admis désormais que « *la croyance que l'arabe est une langue et une écriture révélées et le Coran un texte révélé* » est étroitement liée à l'intérêt pour (et peut-être : à la croyance en) « *la science des lettres, et les pratiques numérologiques qui s'y rattachent, la science des carrés magiques et l'utilisation des mots, des lettres et des nombres dans la confection des amulettes (52)* ».

Sur les 313 Saints de la tradition orale, seulement une soixantaine ont leurs tombes localisées (voir page suivante le plan de Djenné avec la localisation des tombeaux que nous avons pu repérer sans aucun doute).

Ces saints appartiennent à tous les groupes ethniques de la ville et l'on note la présence parmi eux de quelques femmes. Parmi ces femmes, on soulignera le nom de Tapama Djénépo dont on sait que l'histoire remonte à la période anté-islamique. Considérée comme la sainte des saintes par le commun des Djennenké, Tapama est intimement mêlée à l'histoire de la fon-



Localisation des tombeaux des Saints dans la ville de Djenné.

dition de la ville de Djenné. Visitée auparavant par des chefs animistes, la tombe de Tapama l'est aujourd'hui par la population musulmane de Djenné, y compris par des marabouts. En fait, le culte rendu à Tapama est le même que celui rendu aux autres saints. Ceci indique bien que le culte des saints est, en réalité, tombé dans le domaine du syncrétisme.

CONCLUSION

Djenné est donc une ville très anciennement islamisée. Son ouverture à l'islam s'est faite dans une très large mesure à la faveur du grand commerce transsaharien à longue distance. Depuis le XIV^e siècle, la ville est réputée être un haut foyer de culture islamique. Au plan culturel, elle fut incontestablement l'émule de Tombouctou dans l'histoire. Aujourd'hui en tout cas, les habitants de Djenné ont tendance à considérer la religion islamique comme un des critères de leur identité. Cependant, comme on peut le constater à travers cette étude, l'islam a été, tout au long de son histoire à Djenné, fortement chargé de relents de pratiques magiques et animistes. Ce syncrétisme est indubitablement l'une des caractéristiques principales de l'islam à Djenné, la ville des 313 Saints. L'épisode de Cheikou Ahmadou est simplement l'exception qui confirme la règle.

ENFANCES À DJENNÉ

par K. Samoura, I. Ouane et H. Cissé

L'enfant de Djenné grandit dans un milieu qui brasse, aujourd'hui encore, au moins quatre civilisations : songhay, peul, bambara, bozo. Dès lors, cet enfant, à son adolescence, parlera correctement en général trois langues : la première étant sa langue maternelle, la deuxième le songhay, la troisième étant le plus souvent le bambara. Par ailleurs, l'enfant de Djenné grandit dans une ville considérée comme un centre de culture islamique depuis le Moyen-Age. Enfin, il reçoit une éducation qui, par bien des traits, on va le voir, diffère de celle d'un petit occidental. Les auteurs du présent chapitre ont puisé dans leurs souvenirs d'enfance et dans leurs réflexions sur le Djenné d'aujourd'hui pour donner une idée de l'univers de l'enfant élevé à Djenné.

L'UNIVERS DES RELATIONS DE L'ENFANT

Les prénoms ont une grande importance dans la constitution de l'univers des relations de l'enfant. Ce qui suit n'est pas particulier à Djenné, mais vaut pour Djenné et permet de se convaincre que l'univers des relations de l'enfant de Djenné est assez différent de l'univers des relations de l'enfant européen ou américain, par exemple. Bien sûr, en fonction du jour ou du mois de la naissance, ou en raison d'un événement situé à proximité de cette dernière, l'enfant peut recevoir un prénom particulier, fréquemment inspiré par la religion musulmane, et qui pourrait n'avoir été porté par personne dans la famille ; ce prénom, surtout s'il est d'inspiration religieuse, vaut une certaine considération à celui qui le porte, dès son plus jeune âge. « *Deux de mes grands frères ont eu leurs noms choisis de cette manière : Mouhamadou (d'après le nom du Prophète) et Ibrahima (d'après Abraham). Ces enfants étaient particulièrement respectés : on ne devait ni les gronder ni les frapper* ».

Mais bien souvent, dès sa naissance, ou plutôt dès qu'un prénom lui est donné, l'enfant de Djenné est l'homonyme de quelqu'un qui peut être une personne de sa famille élargie ou d'une famille alliée ou amie. Cette homonymie systématique n'est pas propre à Djenné ; elle est même répandue dans les coutumes de nombreuses autres ethnies du Mali. Mais elle marque profondément l'enfant, en lui assurant des protections particulières.

Ainsi :

- l'enfant homonyme d'un grand-père a toujours un traitement particulier : son « fils » ou « sa fille » (c'est-à-dire son père ou sa mère) y réfléchira par deux fois avant de le gronder ; et quand une autre personne doit gronder l'enfant en présence de son grand-père, ce dernier se doit, socialement, de le défendre ;

- pour les grands-parents, l'enfant portant le prénom de l'époux (ou de l'épouse) sera toujours considéré comme l'époux de sa grand-mère (ou l'épouse de son grand-père) ; il sera parfois présenté, au moins sur le ton de la plaisanterie, comme un rival de son homonyme et dans certaines circonstances le garçon sera traité et désigné comme « le mari » (et la fille comme « l'épouse ») ;

- l'enfant de sexe masculin, rival de son grand-père, est donc par là-même aussi rival de ses oncles et par extension des amis de la famille ; et l'enfant de sexe féminin est la rivale de la grand-mère et des tantes ainsi que des amies de la famille ;

- l'enfant homonyme d'un ami de ses parents trouve en son homonyme un véritable parrain ; mieux, même les enfants de ce dernier l'identifieront à leur père (ou, s'il est l'homonyme de leur mère, à cette dernière), et auront le devoir de le défendre.

Ce jeu d'identification sociale de l'enfant à son homonyme, qui à première vue semble placer l'enfant au second plan, derrière l'adulte dont il est l'homonyme, le met en réalité au centre d'un tissu social qu'il apprend à connaître en établissant des liens avec son environnement ; il peut servir à renforcer les larges relations de sa famille et dans tous les cas il situe l'enfant dans l'histoire de sa famille.

La configuration de la famille pour l'enfant est également marquée par l'usage des termes de parenté. Très tôt, on apprend à l'enfant de Djenné le respect scrupuleux des parents et des aînés et leurs positions par rapport à lui. Ainsi, il fera toujours précéder le nom de ses tantes de la lignée maternelle du qualificatif « mère » et il dira « oncle » à tous les hommes issus de cette même lignée ; dans la lignée paternelle, tous les hommes seront appelés « père » et toutes les femmes « tante » (1). Chez les Songhay de Djenné, il désignera du même terme *béré* (grand frère) tous ses frères aînés et tous ceux qui sont plus âgés que lui.

L'univers des relations de l'enfant est aussi marqué par la polygamie, relativement fréquente. Dans certains cas, les enfants souffrent des rivalités entre les épouses et les prolongent entre eux. Mais il y a aussi des situations très différentes. « *Dans notre famille, les affinités qui se sont créées entre les enfants ne sont pas dues au fait que tel et tel ont la même*

mère. Les enfants avaient une faible différence d'âge : une semaine, quelques mois, jamais plus d'un an ; donc ils tétaient ensemble. Si l'une des mamans sortait et si avant son retour son enfant pleurait, une co-épouse lui donnait le sein. « Le père » s'opposait fermement à ce qu'une maman sorte avec son enfant. En quelque sorte, nous avons bu le même lait (2). En outre, nos mamans ne mêlaient pas leurs enfants à leurs querelles. Nous avons grandi ainsi et les « étrangers » ne savaient pas qui était l'enfant de qui. Nous-mêmes, nous nous amusions à induire en erreur les curieux qui voulaient savoir quelle était la mère de chacun. Nous avons trois « mamans » et « le père », comme nous aimions appeler notre père lorsque nous parlions entre nous.»

L'enfant apprenait petit à petit à identifier tous les membres et relations de sa famille et à les situer en fonction des liens de parenté ou d'amitié familiale, soit parce qu'on l'envoyait faire des commissions chez eux, soit parce qu'ils venaient dans sa famille pour les salutations quotidiennes et des cérémonies. A Djenné, les salutations matinales et celles de la fin de la journée étaient et sont en partie restées, un véritable rituel pour les adultes, parents ou non. Tous les matins, après *fadyiri* (l'heure de la prière à la mosquée) et jusqu'aux environs de 10 h, c'était un défilé incessant d'adultes venant prendre des nouvelles de la famille ; le soir, c'était après *lassara* (la prière qui précède *fitiri*, celle qui marque la fin de la journée). Ces visites sont autant d'occasions d'avoir des nouvelles de tous les parents, voisins et amis, à tel point que si l'un d'eux ne vient pas, alors qu'il le fait d'habitude, on enverra un émissaire pour s'enquérir de son état de santé.

Tous les habitants du quartier se montraient, dans les faits, responsables de l'éducation de l'enfant. Ce dernier était constamment incité à se conduire correctement dans le quartier comme dans sa famille : saluer, respecter les grandes personnes et les aînés, ne proférer aucune injure ou grossièreté devant eux, accepter de faire leurs commissions, etc. L'enfant se rendait vite compte qu'à chaque coin de rue il était observé et, en cas de mauvaise conduite, réprimandé et même battu : ses parents ne diraient rien, au contraire ils remercieraient celui qui les aurait ainsi aidés à corriger l'enfant. L'enfant faisait donc l'objet d'une surveillance étroite dans la famille et dans le quartier : contrôle des heures de sortie et d'entrée, du comportement vis-à-vis des autres ; très tôt, il était soumis aux règles sociales et morales de la communauté. Il ne pouvait s'exprimer librement, satisfaire ses besoins d'échange avec autrui qu'au milieu de ses camarades, des jeunes de son âge et ceux-ci, il les rencontrait à l'école coranique, à l'école française, dans les associations de groupe d'âge, lors des loisirs, des distractions et des cérémonies.

L'UNIVERS DES ESPACES ACCESSIBLES À L'ENFANT

De nos jours encore, l'enfant de Djenné passe ses premières années sous le regard des adultes qui sont très présents dans tous les lieux qui lui sont accessibles. Il joue d'abord dans la cour de la maison familiale ou sur les places proches du domicile avec des jouets fabriqués par lui-même et ses camarades de jeu ; les espaces de jeu sont toujours proches d'un site où des adultes se réunissent, ce qui permet une surveillance permanente : aux alentours des *tintin* (3) où se reposent les hommes ou à proximité des places où les femmes vaquent aux tâches ménagères. En cas de besoin, les parents savent pratiquement toujours où retrouver l'enfant, à toute heure de la journée.

Le soir, après le dîner, se constituaient des groupes d'enfants, du même quartier ou de la même famille, autour d'une conteuse (une grand-mère, une tante ou même la mère), pour écouter des contes ou pour les raconter à tour de rôle. Il s'agissait d'un moment très apprécié des enfants et il durait tant que les jeunes enfants ne s'étaient pas endormis : le lendemain, ils réclamaient la suite de l'histoire. Les leçons qui découlaient de ces contes étaient toujours les mêmes : la méchante co-épouse était punie soit directement, soit à travers ses enfants et petits-enfants et la bonne co-épouse finissait par récolter les fruits de sa patience, ayant une fin heureuse ou de braves enfants qui lui apportaient la joie et la prospérité. La ruse était incarnée par le lièvre, la sottise par l'hyène ; la vieille femme pouvait être méchante ou bonne conseillère ; c'est elle qui pouvait dévoiler les faits et les choses cachées. Le lion se transformait en beau chevalier pour aller demander en mariage la fille du roi qui repoussait tous les autres princes, ses prétendants. Il y avait aussi des histoires de djinns bons ou méchants.

Parmi les histoires qu'on racontait aux enfants, il y avait souvent celle des promeneurs qui, la nuit, rencontraient des diables dans certaines ruelles de Djenné ; ou sur la grande place de la mosquée, aujourd'hui occupée en partie par le marché du lundi. Ces histoires marquaient tant les enfants que plus tard, à l'adolescence, lorsqu'ils avaient le droit de « sortir la nuit », ils prenaient par exemple soin de contourner la place de la mosquée, qui avait la réputation d'être le lieu de rendez-vous des djinns à partir d'une certaine heure. Car, disait-on, elle était alors remplie d'eau et les passants devaient s'apprêter à nager ! Mais si vous tentiez de nager, alors vous vous retrouviez sur un sol sec ! D'autres contes disaient qu'on y rencontrait des géants habillés de blanc, de la tête aux pieds, et que, quelquefois, la violence s'en mêlait : le passant était giflé, ou poursuivi par des bruits de pas, entrecoupés de cliquetis, comme si les poursuivants avaient des chaînes aux pieds. On disait que ces géants

étaient tellement méchants qu'on les avait enchaînés ! Ainsi, les repères de l'enfant dans son quartier et dans la ville se dessinaient petit à petit, tant à travers les déplacements dans lesquels il était lui-même emmené ou envoyé qu'à travers ces contes nocturnes. Bientôt, à l'adolescence, les rues et places « hantées » de la ville n'avaient plus de secret pour lui. Il entra de même dans la connaissance des relations de sa famille avec les villages alentour de Djenné. La veille et le jour du marché étaient et restent pour lui l'occasion de voir débarquer dans sa maison des forains venant de ces villages, encombrant la cour et les vestibules de toutes sortes de marchandises et produits destinés au troc.

Il y avait de tout sur le marché : riz, mil, sorgho, maïs, patates, courges, différentes sortes de condiments, poisson séché et fumé, pagnes et couvertures tissés à la main, bois, paille, arachides... Chaque village avait sa spécialité : ainsi les Bambara de Diabolo étaient spécialisés dans la vente du bois, les Peul de Senossa dans le beurre de vache et le lait frais ou caillé (que les femmes transportaient dans des gourdes spéciales ou dans des calebasses dont les couvercles étaient en paille tressée ; pour la vente elles utilisaient des louches de différentes grandeurs, de la même matière que les calebasses) ; les Bobo de San apportaient du beurre de karité. Les fruits (mangues et autres) venaient par les gros camions qui repartaient chargés de poisson séché et de poisson fumé. Le lundi, jour de marché à Djenné, était et reste un jour de fête. Et les enfants avaient droit ce jour-là à quelques pièces pour acheter des friandises !

Les nuits de clair de lune, tous les enfants se retrouvaient sur une place où ils organisaient des jeux, par classe d'âge et par affinité de camaraderie : les garçons d'un côté et les filles de l'autre et toujours sous le regard des adultes.

Après le déjeuner et avant le retour à l'école pour l'après-midi, le lieu de rendez-vous préféré des enfants était le bord de la rivière. Djenné étant une île, les bords du fleuve constituent un lieu privilégié de causerie pour les hommes qui se placent sous les arbres ou à l'abri de hangars construits à cet effet. Ainsi, tout en parlant de tout ou de rien, ils ont une vue générale sur les activités des enfants qui barbotent dans l'eau. Ceux qui savent bien nager rivalisent pour s'éloigner le plus des berges alors que les plus petits restent prudemment au bord. Mais ces berges ne sont pas à la disposition des enfants à n'importe quelle heure de la journée : à l'heure de la prière (à l'appel du muezzin) par exemple ou dès la première sonnerie de la cloche de l'école. Alors les enfants sont invités à quitter l'eau pour aller étudier et c'est le tour des hommes d'occuper les lieux pour la baignade ou les ablutions (beaucoup de maisons comportent des toilettes) (4). A ce moment, aucune femme — aucun enfant non plus,

enfants et femmes font partie du même groupe — ne doit fréquenter les bords du fleuve, quel que soit le motif invoqué (vaisselle, lessive...).

Au « petit soir », quand le soleil descendant à l'ouest allonge l'ombre des murs des habitations vers l'est, les adultes ont l'habitude, avant d'aller à la prière de la fin de la journée (*fitiri*), de faire une pause sur des nattes dans certaines rues de Djenné, non loin de la mosquée et du marché. Il s'agit là aussi d'un véritable cérémonial : avant l'arrivée des habitués, il revient à la maîtresse de maison de s'assurer que la rue est bien balayée et que les nattes et peaux de mouton sont en place. Et pendant tout le temps que les hommes seront là, aucune jeune femme n'aura le droit de passer par cette rue. Au contraire, les vieilles femmes, venant du marché ou bien y allant, pourront non seulement passer mais même échanger quelques mots avec les hommes. Quant aux enfants et aux adolescents, ils éviteront ces rues à ces heures-là : ils n'y joueront ni n'y passeront !

De même, au moment des prières qui se font à la mosquée, lorsque les hommes s'y rendent ou en sortent, même s'il n'y a pas à proprement parler des passages réservés, les femmes et les enfants évitent de sortir et de croiser les hommes en chemin à ces heures. Et, bien évidemment, de toutes façons, dans les ruelles, la femme doit toujours céder le passage à l'homme, les enfants aux grandes personnes, les plus jeunes aux plus âgés qui ont toujours la priorité.

Dans la maison, les hommes sont en général assis dans le vestibule ou sous la véranda s'il y en a une ou devant la porte, par exemple à un endroit aménagé en banquette, le *tintin*, s'il y a de l'ombre. Les femmes peuvent être au vestibule si les hommes n'y sont pas, sinon elles sont vers la cuisine, ou dans leurs chambres. Naturellement, les enfants doivent respecter la chambre de l'homme.

L'UNIVERS DES FÊTES

L'enfant assiste aux grandes fêtes qui rythment la vie de Djenné, avant d'y participer activement à partir du moment où il sera considéré comme un adulte, c'est-à-dire après sa circoncision ou son excision, ou encore vers sa quinzième année dans la tradition.

LA CIRCONCISION

Pour l'enfant de Djenné, la circoncision est une étape importante qui, à la fois, concerne sa vie privée et constitue un événement social qui intéresse toute la « tribu » (le terme est très certainement impropre, mais il faut comprendre : le groupe familial très élargi comprenant les familles dites nobles et alliées et aussi leurs *rimaïbé* (5), leurs dépendants de tout temps). La circoncision des garçons se fait en même temps que l'excision des filles. La préparation de l'excision donnait l'occasion aux aînées de

raconter leur expérience aux plus jeunes et aux grandes personnes ainsi qu'aux parents d'exhorter les jeunes filles à être « braves » pour préserver l'honneur de la famille ; toute cette phase se passait dans la discrétion. Mais les femmes organisaient une fête et dansaient tard dans la soirée : les tâches du lendemain étaient réparties et on savait quelle concession allait abriter les filles excisées.

Après l'acte de circoncision et pendant deux semaines, les garçons étaient amenés très tôt chaque matin à un *toggèrè* (butte de terre) non habité, parfois planté d'arbres, proche de la ville ils y passaient toute la journée encadrés par un ou deux adultes et ne revenaient à Djenné que dans la soirée où une concession leur était réservée pour la nuit. Pendant cette retraite, ils étaient habillés d'un simple boubou ample, les encadreurs assurant les soins et leur éducation et réglant les conflits éventuels. La journée au *toggèrè* était consacrée au repos et à des chansons dans lesquelles on « insulte père et mère », et copieusement !

Il faut savoir que ce sont les gens de caste inférieure — esclaves *rimaïbé* ou captifs *maccubé*, forgerons, tisserands ou griots *maabo* — qui sont les précepteurs des enfants pendant cette période. Ils s'occupent alors des enfants des nobles aussi bien que de leurs propres enfants. Conformément à la tradition, les gens de caste inférieure peuvent injurier les parents nobles ou proférer n'importe quelle grossièreté en leur présence ; cela ne prêche pas à conséquence en raison précisément de la différence de statut. Ainsi donc les enfants de caste et les précepteurs chantent et tout le monde répond en chœur et en secouant les crécelles faites de morceaux de calebasse enfilés sur un manche crochu. On s'adressera aussi à celui qui a pratiqué la circoncision en se moquant de lui, proclamant qu'aucun circoncis n'a pleuré pendant l'acte, même si ce n'est pas vrai : « *Untel, maudit de tes parents, n'es-tu pas mort de honte ? Car les enfants n'ont pas pleuré et ne se sont même pas plaints !* ». Pendant cette retraite, aucune femme n'a le droit de passer à côté du *toggèrè* et les circoncis n'ont pas le droit de retourner dans leurs familles.

Après la cicatrisation, les circoncis sont ramenés en ville un matin. Ce jour constitue pour eux la fin de la retraite. Pendant quelques heures, munis de gourdins, ils ont le droit de tuer dans le quartier tous les poulets, coqs et pintades qui traînent dans les rues et dont ils feront un festin. Belle effervescence où les uns (les nouveaux circoncis) chassent comme pour enterrer leur vie de garçonnets et les autres (les familles) tentent de mettre à l'abri leur basse-cour !

Après la circoncision, l'adolescent peut prétendre à « une chambre de célibataires » (*waloumarè* pour les Peul ou *kanihu* pour les Songhay), où il pourra habiter avec ses compagnons d'âge. Cette chambre, le plus sou-

vent située dans la concession familiale ou dans le quartier, a une porte d'entrée indépendante qui donne sur la rue. Il bénéficie donc désormais d'une certaine liberté de mouvement, mais la pratique de l'islam est dorénavant obligatoire pour lui.

L'excision n'était pas pratiquée par les Bambara et les Bobo, ni d'une façon plus générale par les ethnies non islamisées, ni même par certaines familles peul ou songhay. Pour les filles qui la subissaient, c'était véritablement la première épreuve douloureuse de la vie : on pensait que si la petite fille était brave ce jour-là, elle le serait toute sa vie. Les filles excisées ne quittaient pas la ville ; elles étaient regroupées dans une concession sous la surveillance des exciseuses et de femmes *rimaïbé* chargées de la cuisine et des corvées communes. Elles sortaient parfois jusqu'au fleuve, sous la conduite des exciseuses, pour y recevoir leurs soins. Là, elles chantaient et écoutaient les conseils qui leur permettraient d'être de bonnes épouses et de bonnes mères... Elles ne retournaient dans leurs familles qu'après la cicatrisation.

LE CRÉPISSAGE DE LA MOSQUÉE

Le crépissage annuel de la mosquée reste, aujourd'hui encore, pour tous les habitants de Djenné et des villages alentour, un événement très important. Dès que les fidèles (musulmans fréquentant la mosquée) en ont fixé la date, la nouvelle est diffusée et chaque quartier, sous la direction des maçons (métier qui appartient en propre à des familles déterminées) commencent la préparation de la « terre de crépi » en attendant le jour J. En général des fosses sont creusées au bord du fleuve où on entasse la boue de crépissage et d'autres ingrédients, notamment de la paille, et l'ensemble est laissé à fermenter. A la fin de l'opération, la boue prend cet aspect particulier qui est celui du crépi de Djenné. Ce travail de préparation est le plus souvent la prérogative des adolescents et des jeunes gens des divers quartiers.

Le jour J, chaque quartier sait quelle face de la mosquée il a mission de crépir et dès le matin de bonne heure, en une véritable procession, chacun avec son petit panier évasé fait la navette entre les bords du fleuve et la mosquée, emportant dans son panier de petits chargements de la boue dont est fait le crépi à ceux qui sont chargés du crépissage, et qui sont montés sur les *torons* (faisceaux de bois) implantés dans les façades de la mosquée, ou sur de longues et très larges échelles appuyées aux murs. Les maçons, accrochés comme des varappeurs sur la façade, rivalisent d'acrobatie et de rapidité, alors que tous ceux qui sont chargés du transport de la terre de crépissage chantent au son des tam-tams et s'activent pour que les maçons ne manquent pas de matériau.

Même si pour les habitants de Djenné, il s'agit là d'un devoir, il est aussi une occasion d'émulation et de rivalité entre les quartiers, pour savoir lequel aura fait le mieux sa part de travail, et le plus rapidement, dans une véritable atmosphère de fête. Ces jours restent dans la mémoire de chacun et constituent un sujet de causerie, des mois durant, avec beaucoup d'anecdotes.

LA BATTUE

Djenné, à la saison des crues du fleuve Bani, redevient une île comme, tout autour, les villages et les *toggè* (buttes de terre non habitées, *toggè* est le pluriel de *toggèrè*). Une fois l'an, avant les récoltes, on organise des battues qui probablement ont pour but d'éliminer les animaux nuisibles. Comme pour le crépissage de la mosquée, l'événement est unique pour les Djénnenké et les habitants des villages alentour. La battue est préparée par les hommes adultes, avec des consignes strictes de sécurité. Les initiés font, à l'avance, une prospection des lieux où aura lieu la battue et les marabouts sont chargés d'assurer la protection de tous les participants contre les « mauvais esprits ».

Seuls les adultes et adolescents participent à la battue ; les enfants restent en ville pour aider les femmes et les vieux à préparer le retour de l'expédition. Très tôt le matin, les expéditionnaires s'embarquent dans des pirogues, munis de provisions pour la journée, après avoir reçu les dernières bénédictions et les conseils des plus âgés. « *Ils sont le plus souvent armés de lances de toutes les tailles et, autant que je me souviens, d'un ou deux fusils seulement, car cette arme était rare, mais de beaucoup de gris-gris et de versets du Coran destinés à éloigner les djinns que chaque toggèrè est censé abriter* ».

La veille de la battue, les anciens ont envoyé les jeunes les plus expérimentés, toute la nuit, pour choisir les *toggè* qui seront visités le lendemain. Toute la nuit, ils auront pour mission de repérer le gibier, tendre des pièges, et en fait ils commenceront la chasse ! La battue est une occasion de rivalité entre les jeunes gens d'un même quartier et entre les quartiers. A la fin de la battue, une fois la retraite sonnée, chaque quartier se retrouve en un lieu défini à l'avance, sur un *toggèrè*, et alors commence l'inventaire du butin et la préparation du retour. Le gibier est mis en évidence sur des mâts décorés de toutes sortes de parures colorées, et les pirogues, au son de tam-tams et de chants, rejoignent les ports ou les abords des quartiers, là où les vieux, les enfants et les femmes attendent, prêts pour l'accueil triomphal comme en un jour de grande fête, chacun ayant revêtu ses plus beaux habits et parures.

A l'approche du ballet de pirogues, avançant lentement dans une harmonie parfaite dont seuls les Bozo de Djenné ont le secret, la foule clame les louanges des braves expéditionnaires. Après un accueil en liesse sur les rivages du quartier même, où personne ne manque à l'appel, le ballet s'étire doucement le long des berges en faisant des pauses partout où les vieux et la foule des autres quartiers les attendent. Ces haltes devant des comités d'accueil leur permettent de s'entendre dire leurs louanges et de faire admirer leurs prises constituées de biches, antilopes, boas... Les phacochères, pourtant très nombreux sur certains *toggè* de Djenné, sont tués, mais pas exposés et ils sont abandonnés à des Bobo non musulmans, car l'islam proscrit la consommation de la viande de porc.

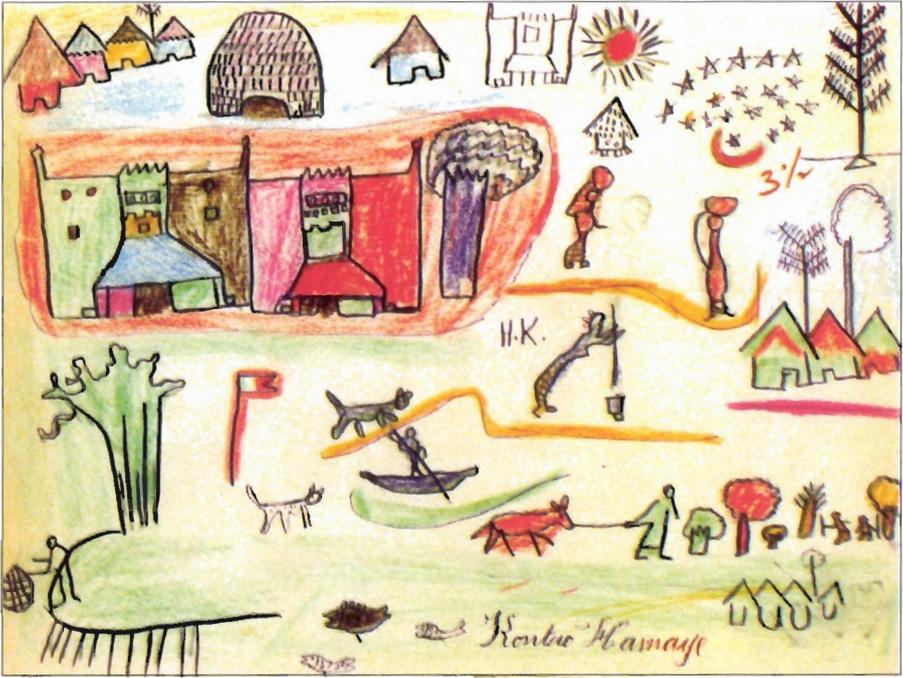
Plus que le crépissage de la mosquée, la battue constitue pour les adolescents une épreuve d'endurance personnelle : c'est pourquoi les faits d'armes des uns et des autres lors de cette battue sont, pour chaque quartier, de véritables repères. Pour les enfants, la première participation à une battue est une date qui ne s'oublie pas !

A la fin de la battue, le gibier est rassemblé, dépecé et réparti entre les familles. La soirée est réservée à des festivités : tout le monde fait bombance.

L'UNIVERS DES ÉCOLES

Le jour vient de se lever, les hommes sortent de la mosquée, c'est le réveil des enfants. Garçons et filles se dirigent vers les bouilloires pour faire leur toilette : on ne doit ni dire bonjour, ni prendre le petit déjeuner avant d'avoir fait sa toilette. Ensuite, ils font le tour de la concession pour saluer les grandes personnes et leurs aînés. A l'habituelle question « *As-tu passé une bonne nuit ? As-tu fait ta prière ?* », c'est toujours la même réponse : « *Oui !* ».

Ensuite les enfants savent ce qu'ils doivent faire. A cet âge, six, sept ou huit ans, il n'y a pas de division du travail entre garçons et filles. Les occupations matinales ne varient pas : remplir d'eau les canaris, balayer la cour et les chambres, conduire les moutons et les chèvres loin derrière la ville, servir le petit déjeuner (bouillie, galettes, reste du repas de la nuit précédente – c'est-à-dire de la veille au soir –, suivant les goûts et les familles). Les femmes se sont levées entre 4 h et 4 h 30 du matin pour faire des boules avec de la farine de mil et préparer ainsi la bouillie qui est la base du petit déjeuner et qui sera complétée selon les jours par les restes du repas de la veille au soir, ou par des galettes à base de riz, et/ou du lait frais. Le petit déjeuner est pris vers 7 h ou 7 h 30. Chacun s'acquitte de sa tâche avec rapidité et gaieté ; c'est toujours l'émulation entre les enfants.



L'univers de l'enfant : la nature, les maisons, les activités des adultes (dessin de Kontao Hamaye).



Un espace familier à l'enfant, l'école coranique (dessin de Koko Djenepo).



Une femme de Djenné (dessin de Sori Cissé).

Il faut aussi se dépêcher pour ne pas être en retard à l'école, la moderne « école des Blancs » pour certains, l'école coranique pour d'autres. Certains enfants se rendent à l'école coranique dès 6 h du matin ; cela dépend de l'organisation de chaque famille et des occupations de l'enfant chez ses parents. Le maître coranique exige la ponctualité et l'assiduité des garçons beaucoup plus que des filles. C'est que la fille, éduquée en vue de remplir son rôle de gardienne du foyer et des traditions familiales, n'a besoin d'apprendre que quelques sourates du Coran pour faire ses cinq prières quotidiennes.

Hier, plus peut-être qu'aujourd'hui, l'école coranique constituait, par rapport à la famille, le second cadre d'éducation et d'expérience, une étape vers l'entrée dans la vie sociale. La mémorisation des versets du Coran, l'enseignement du marabout et des grands élèves, les échanges avec des camarades de même âge constituaient un enrichissement spirituel, moral et social et marquaient un premier élargissement par rapport au cadre familial.

Chaque matin le marabout écrivait la leçon du jour sur l'ardoise en bois ; l'élève devait l'apprendre par cœur afin de la réciter le lendemain matin. Les après-midi étaient consacrés aux répétitions de ce qui avait été fait le matin, sous la conduite des grands élèves. Après cela, les enfants étaient désignés, à tour de rôle, pour faire des travaux chez le marabout : piler le mil, aller chercher de l'eau, des tiges de mil ou de la bouse de vache (qui servaient de combustible) et personne n'y échappait, garçon comme fille.

En ce temps-là, il y a quarante ou cinquante ans, seuls les fonctionnaires voyaient l'utilité de la scolarisation des enfants ; mais beaucoup d'entre eux n'envoyaient à l'école que leurs garçons et beaucoup d'enfants de parents non fonctionnaires arrêtaient leur scolarité avant le CM2. Pourtant l'école était alors à la portée de tous ; les parents ne payaient que l'habillement et le sac d'écolier qui était le plus souvent confectionné localement en cotonnade. Et les enfants n'étaient pas exigeants pour l'habillement ; ils n'avaient pas des valises et des armoires remplies, comme les enfants de maintenant, mais ils étaient bien. L'école donnait tout : cahiers, livres, ardoises et toutes les petites fournitures. Les élèves étaient bien encadrés. A part les devoirs qu'ils devaient faire à la maison, ils n'avaient pas besoin d'enseignement complémentaire comme cela se voit à l'heure actuelle. Les enseignants étaient consciencieux et aimaient leur métier. A part le français, le calcul, etc., il y avait aussi un programme d'enseignement ménager : les filles apprenaient la couture et quelques rudiments de cuisine ; certains après-midi les garçons faisaient du jardinage. En principe, les recettes provenant de la vente des produits

du jardin servaient à organiser les fêtes de fin d'année et à distribuer les prix aux élèves les plus méritants.

Mais, dans les familles de Djenné, devoir aller à l'école était un malheur. Chaque chef de famille était obligé par l'administration coloniale d'envoyer un enfant à l'école et le chef du quartier était responsable du recrutement. Si les parents n'arrivaient pas à le convaincre de les dispenser de cette obligation, ils soudoyaient les maîtres ou le directeur pour qu'ils renvoient leur enfant : on leur offrait de l'argent, des moutons, des bœufs ! Si rien de cela ne réussissait, on exerçait des pressions sur l'enfant : on l'empêchait d'apprendre ses leçons en lui confiant de multiples tâches au moment où il devait réviser ; on tentait de l'empêcher « d'être intelligent » (de réussir à l'école des Blancs) ; certaines familles envoyaient d'abord leur enfant à l'école coranique, tôt le matin, de sorte qu'il arrive systématiquement en retard en classe où il recevait des coups de fouet ou était mis au piquet ou était sanctionné d'une mauvaise note en conduite. Certaines familles faisaient même appel à des marabouts pour qu'ils fassent en sorte que l'enfant soit renvoyé de l'école et c'est pourquoi il n'était pas rare de voir des enfants bardés de gris-gris destinés à provoquer leur exclusion !

Beaucoup d'élèves étaient marginalisés dans la famille lorsqu'ils résistaient à toutes ces pressions. On les appelait « toubab » ! *« Ce fut mon cas lorsque j'arrivais à Djenné au CM1. Ma grand-mère utilisait tous les moyens pour que je n'aille pas à l'école. Tous les autres enfants étaient choyés sauf moi. De mon côté, je ne manquais pas d'ailleurs de la provoquer en la saluant en français. En colère, elle me chassait de chez elle, ce qui ne me faisait aucun mal. Heureusement, je n'ai passé chez elle qu'une année scolaire, le temps que mon père regagne son poste ».*

Lorsqu'un élève d'une famille autochtone de Djenné était renvoyé de l'école, sa famille organisait une fête. On remerciait Dieu d'avoir aidé la famille à récupérer son enfant en lui évitant ainsi d'être « toubab » et « athée ». On fêtait surtout volontiers le renvoi des filles : la fille devait se consacrer aux travaux ménagers et se marier dès la puberté. Ces filles renvoyées sautaient et dansaient avant de quitter la classe et celles qui restaient se sentaient pénalisées.

L'UNIVERS DES PÈRES ET MÈRES

Les enfants sont assez souvent élevés dans des familles polygames. La polygamie était vécue de façon différente selon les ethnies et les milieux sociaux ; par exemple, elle était plus fréquente chez les Bambara que chez les Peul ; mais chez ces derniers, en règle générale, les co-épouses n'habitaient pas le même quartier, à plus forte raison la même maison.

Dans ce cas, l'homme passe deux ou trois jours chez l'une de ses femmes, puis autant chez l'autre : le père est ainsi un éternel voyageur.

En outre, il est fréquemment occupé à faire face aux rivalités entre ses épouses. « *Le fait de ne pas se voir, d'avoir des nouvelles les unes des autres par personnes interposées, provoquait des jalousies, des rivalités* ». Parfois, ces conflits débordent le cadre familial restreint, mais, comme beaucoup de mariages sont consanguins, ils n'aboutissent pas à la rupture. Les enfants souffrent souvent de cette mésentente conjugale et parfois ils sont eux aussi entraînés dans les rivalités et les hostilités.

Mais il y a des exceptions. Ainsi par exemple, dans les milieux de fonctionnaires, les femmes suivaient leurs maris d'une affectation à l'autre et vivaient ainsi « à l'étranger » (c'est-à-dire hors de Djenné, dans diverses villes du Soudan français), chacune loin de ses parents, de sa famille, de ses frères, sœurs, amies. En outre, les familles de fonctionnaires habitaient des logements administratifs, à l'écart des quartiers populaires (à côté des bâtiments du « cercle » — l'unité administrative territoriale de base au Soudan français —, de l'école, du dispensaire, etc.). « *Comme nos mamans étaient isolées, elles étaient condamnées à s'entendre entre elles. Elles aimaient évoquer ensemble leurs souvenirs communs. Elles organisaient entre elles leurs distractions, chantaient, dansaient, etc. Evidemment, il y avait des querelles, des disputes, mais très vite gérées dans l'esprit de dialogue et de fermeté qu'imposait notre père.* »

Bien entendu, la personnalité du chef de famille a un rôle considérable dans la vie familiale. « *Notre père était le seul parmi tous les fonctionnaires originaires de Djenné, servant à Djenné ou ailleurs, à mettre ses enfants, filles comme garçons, à l'école. Pourtant, il était très religieux, connaissant le Coran par cœur, lisant l'arabe et très pratiquant sans être extrémiste. Il était de la secte musulmane des Malékites. Il était l'aîné d'une famille de marabouts de père en fils. Son père avait des frères et des cousins, il avait ses oncles. Parmi tous les cousins, il était l'aîné. Au décès de son père, il a voulu quitter l'école à 16 ans pour travailler et subvenir aux besoins de sa famille. C'est un certain Monsieur Tall qui servait à Djenné, qui l'en a dissuadé. La religion elle-même conseille de rechercher le savoir pour consolider sa foi.* »

« *“Le père”, comme nous disions, qui était fonctionnaire, mais pas enseignant, nous donnait des cours à la maison : dictée, calcul, exercices de grammaire, morale, bonne conduite, savoir-faire. Il était abonné au journal des instituteurs, il était excellent en histoire et en géographie. Il s'occupait bien de sa famille et lui-même donnait l'exemple. Il ne sortait jamais la nuit. Ses heures de visite aux voisins et parents se situaient entre 16 h et 17 h 30, et les jours non ouvrables entre 10 h et 11 h 30. Il*

lisait beaucoup et aimait discuter philosophie avec nous : le rationalisme, l'existentialisme, le marxisme... C'était toujours pour nous démontrer que la vérité était du côté de la religion musulmane. Un jour, nous avons discuté de la Bible, il l'avait lue et m'a dit ce qu'il en pensait ! Il aimait discuter, et de tout ! Je me souviens des longues nuits qu'il passait dans la cour avec mes frères et sœurs venus en vacances : il ne se souciait pas du fait que le lendemain il serait le seul à se lever tôt pour aller travailler. Ce fut notre tour lorsque nous revenions du lycée ou de l'université. Nous n'étions pas toujours d'accord, mais mon père était démocrate, et chacun défendait son point de vue ! »

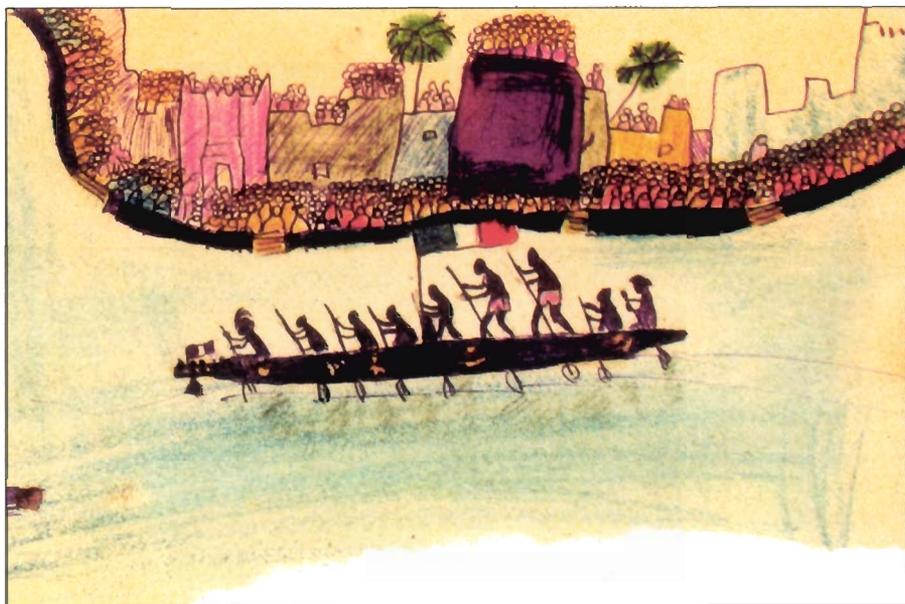
Voici quelques autres éléments de ce portrait. Les chefs d'établissements faisaient jouer des pièces de théâtre pendant l'année scolaire : l'animateur étant soit le surveillant général, soit le professeur de français, soit n'importe quel professeur qui aimait ce genre d'activité. Pendant les congés scolaires, les grands étudiants originaires de la ville et venus en vacances pouvaient prendre la même initiative. Le public était évidemment constitué des jeunes, de quelques fonctionnaires et de parents des acteurs. *« Notre père ne s'opposait pas à ce que nous y participions, mais il lisait toujours les textes, pour en voir le contenu, avant d'autoriser sa fille à jouer. A vrai dire, dès leur plus jeune âge, ses enfants connaissaient ses principes, et tout le monde d'ailleurs, parents, voisins, aussi bien. »*

« “Le père” n'aimait pas le parfum et n'utilisait que l'eau de Cologne à senteur légère. Evidemment, il était asthmatique, allergique aux odeurs fortes, et il pouvait penser que tel pouvait être le cas d'autres personnes ; mais, en ce qui concerne les filles, la raison était clairement que la religion musulmane leur interdit tout ce qui peut être de la provocation, tout ce qui peut attirer les hommes. Donc il ne voulait pas que ses enfants se parfument pour sortir ».

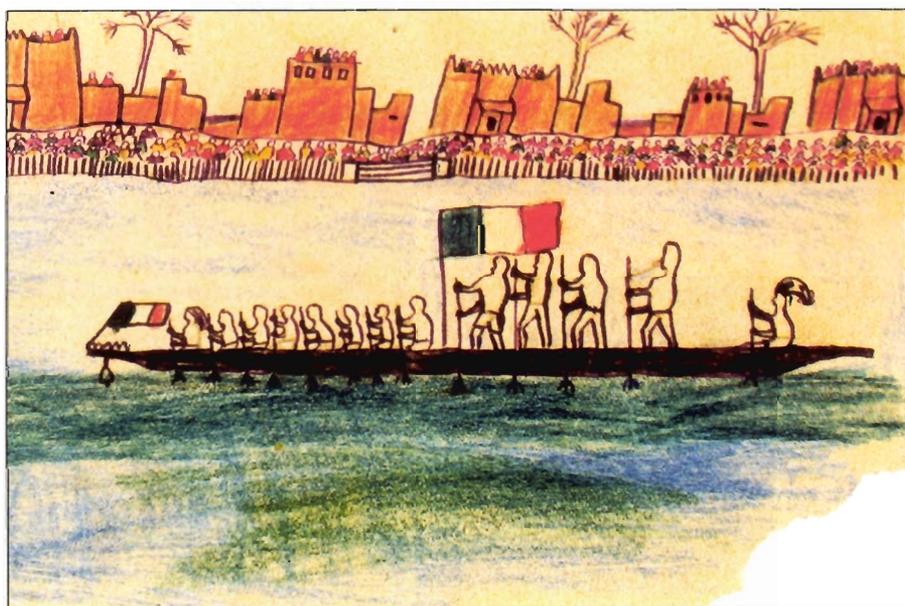
« Finalement, il faut dire que, dans notre famille, comme dans toutes les grandes familles polygames, il existe des groupes d'âge ; je dois faire partie du quatrième ou du cinquième groupe, l'avant-dernier ; et de ce fait, moi-même, j'ignore certaines des choses qui m'auraient permis de comprendre certaines attitudes de mon père. »

L'UNIVERS DE LA MODERNITÉ

L'éducation traditionnelle a immédiatement souffert de « l'école des Blancs » et du comportement adopté par certains fonctionnaires. La scolarisation a inmanquablement affaibli le rôle des parents dans l'éducation. Les jeunes étaient, par elle, informés dans de nombreux domaines, comme l'histoire et la géographie de la ville, les chefferies, etc., et donc ils n'avaient plus besoin de l'assistance quotidienne des aînés, des parents



Djenné en fête (Dessins d'enfant).



et des groupes d'âge, auparavant seuls dépositaires de la connaissance en même temps que de la sagesse.

En outre, garçons et filles se rencontraient à l'école, en classe ; ils discutaient entre eux dans la cour de l'école, des camaraderies se créaient, des conduites nouvelles faisaient leur apparition : par exemple, se rendre visite à la maison, alors que recevoir des garçons ou des filles était auparavant strictement interdit.

Par ailleurs, même si, en principe, les « étrangers » et les autochtones étaient soumis aux mêmes règles sociales et si leurs enfants recevaient la même éducation familiale et scolaire, les enfants des fonctionnaires étaient systématiquement envoyés à l'école, y compris les filles, au moins pour les premières années de la scolarité. Pour cette raison, on considérait que les fonctionnaires avaient la même mentalité que les Blancs, les « toubabs » ! D'ailleurs, ils étaient souvent étrangers à Djenné et se comportaient parfois différemment des Djennenké. Et puis il y avait encore ceux qui pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient, la colonie blanche : c'était les vrais « étrangers » !

A vrai dire, les choses ont changé très rapidement après la seconde guerre mondiale. Au milieu des années 1940, il n'y avait qu'une famille française à Djenné, celle du commandant de cercle, s'il était en famille, et elle était inaccessible au commun des mortels ! Mais l'agent spécial (c'est-à-dire le percepteur), le médecin, le directeur d'école, le gérant de la poste, la sage-femme et les gardes de cercle étaient des Africains, généralement ou systématiquement (dans le cas des gardes) étrangers à Djenné et même à la région. Il n'y avait alors aucun contact, en dehors de l'école, entre les enfants des familles de Djenné et les enfants de ces fonctionnaires, qui étaient perçus comme étrangers et vivaient en partie différemment des familles de Djenné : par exemple, les enfants des gardes « *s'habillaient comme ils voulaient* ! ».

Quelques années plus tard, dans les années 1950, il y a eu par exemple des maîtres français à l'école de Djenné, de plus nombreux fonctionnaires originaires de Djenné, et les contacts, peut-être devenus plus faciles, se sont manifestement développés : la fille d'un maître d'école français a fait ses premières années de scolarité à Djenné et elle s'est liée d'amitié avec des camarades de Djenné, ce qui était impensable quelques années plus tôt !

La modernité se manifestait aussi par de nouvelles fêtes ! Par exemple le 14 juillet ! Ce jour-là, tous les chefs de village et de canton accompagnés d'une foule, au son des tam-tams, arrivaient à Djenné à cette occasion. Chaque chef (nommé *almamy*) venait entouré de sa cour, chacun paré de ses plus beaux bijoux. C'était une rivalité, chacun voulant se montrer le

plus beau, le plus riche et le plus remarqué. L'arrivée la plus spectaculaire était celle du chef de canton de Sofara, Diadié Boubel, habillé en basin bleu clair, coiffé d'une chéchia entourée d'un turban blanc, monté sur un beau cheval blanc paré d'un harnais rouge, un domestique tenant la queue du cheval, ses griots chevauchant à ses côtés en chantant ses louanges, les chevaux avançant au rythme des tam-tams. Toute la foule attendait avec impatience son entrée dans Djenné.

Le 14 juillet était une très grande fête. Nous nous mettions aux fenêtres avec nos amies, ou à l'étage sur la terrasse, pour mieux voir ces danseurs et ces danseuses, et leurs pas tous différents selon l'ethnie et le village. Le 14 juillet était aussi remarquable par la retraite aux flambeaux, la veille au soir. Il y avait aussi des jeux où les enfants les plus hardis ou les plus chanceux gagnaient quelques pacotilles.

Et en ces jours de fête, on voyait exceptionnellement apparaître les femmes nobles, qui en temps ordinaire, ne devaient pas se rendre à certains endroits, comme le marché. D'ailleurs, *« nos mamans ne se rendaient jamais au marché, leurs courses étaient à la charge d'une vieille tante. »*

Une course de pirogues se déroulait l'après-midi. *« Je garde encore en mémoire celle qui a eu lieu dans les années 1950, et à laquelle participaient les jeunes de Saba, Gomitogo, Seymani et Dioboro. Comme chaque fois, on avait dressé une tribune au bord du fleuve, où avaient pris place le commandant de cercle, les hautes personnalités de l'administration, les invités et les membres du jury. Mais, ce jour-là, un miracle se produisit pour l'équipe de Dioboro, ou peut-être avait-elle lancé un mauvais sort sur ses concurrents ! Les pirogues de ces derniers sont restées immobiles sur l'eau alors que celle de Dioboro avançait à toute allure et remportait la victoire. Ce fut la liesse à Dioboro toute la nuit : chant, danses, festins ! »*

La modernité, ce sont aussi de nouvelles distractions. Autrefois, les jeunes dansaient au son des balafons (il s'agit d'un xylophone, considéré au Mali comme typique de la région de Sikasso) et des *bara* (gros tambour au son duquel les Songhay dansaient, un bâton à la main), ou encore des instruments de musique qu'utilisent les Peul (une calebasse retournée, sur laquelle on frappe de la main, et une sorte de guitare), mais toujours les filles ensemble d'un côté, les garçons ensemble, de l'autre. Les danses modernes furent introduites par les élèves des lycées et les étudiants venus en vacances, et qui organisaient des « surprises-parties ». Les parents n'acceptaient pas toujours que leurs filles s'y rendent ! *« Je n'ai connu les danses modernes que plus tard, lorsque j'ai quitté Djenné pour le collège de jeunes filles, où j'ai fait mes premiers pas de cha-cha-cha. Mon père disait que les danses à l'occidentale n'étaient pas saines parce que c'était du "corps à corps" ; quand il était jeune, nous racontait-il, " les garçons dansaient avec les filles face à face, sans se tou-*

cher, et c'était mieux ! " Donc notre père nous donnait difficilement la permission d'aller au bal à l'occidentale ».

Voilà ce qu'était, naguère, l'enfance à Djenné ! Djenné a changé, l'éducation qu'y reçoivent les enfants hors de la famille a changé, mais il reste aujourd'hui encore beaucoup de traces de ce que nous avons vécu dans l'éducation familiale ! Vous vous en rendrez compte si vous êtes attentifs !

FEMMES DE DJENNÉ

par Oumou Sanankoua

Arriver à Djenné un lundi, jour du marché, c'est débarquer un jour de fête dans celle qui passe pour être la plus belle ville du pays. Chaque lundi, la ville qui s'est considérablement développée à partir du XII^e siècle grâce au commerce de l'or, de l'ivoire, de la noix de cola et des esclaves, renoue avec ses fastes d'antan. Arrivés par la route à bord de camions ou de taxis-brousse surchargés, les vendeurs de riz, de coton, de mil et de tubercules se mêlent à ceux débarqués des pinasses, des pirogues ou des charrettes en provenance de Mopti, des villages environnants, de Sikasso, de San, venus vendre ou échanger poissons fumés et séchés, lait, barres de sel, denrées alimentaires, produits de l'artisanat,...

Devant la mosquée, la grande place, — réaménagée pour la circonstance par l'installation de piquets qui supporteront des toiles pour faire un peu d'ombre, le long d'étroites allées qui seront bien vite encombrées —, se transforme le temps d'un jour en une magnifique mosaïque humaine formée par les femmes et hommes bozo, peul, songhay, bamanan, marka, les artisans touareg et toutes sortes de marchands ambulants venus d'ailleurs.

A côté des étals odorants de poissons, de viandes braisées, de *soumbala* (une préparation du fruit du *nééré* (1), très prisée et utilisée dans presque toutes les sauces, auxquelles elle donne du goût, un peu comme le moderne bouillon cube), de piments, d'oignons séchés, etc., se pressent ceux qui offrent des tissus basin (2), wax (3) ou fancy (4), des toiles *bogolan* (ces cotonnades tissées à la main, en bandes étroites, appontées, d'abord teintées en jaune avec une décoction de feuilles de *ngalama* (5) puis décorées de motifs géométriques peints avec de l'argile noire), des turbans indigo, des perles et autres bricoles. Plus loin, les canaris (6) et toutes les fabrications en terre cuite, les produits des forgerons, les fameux balais de Djenné, les articles de vannerie, des camions chargés de fruits de saison, et toujours les ustensiles en aluminium ou en plastique, etc.

Ce n'est qu'en fin de journée que s'atténuent les rumeurs de la ville, qui, jusqu'au lundi suivant, semblera replonger dans sa « douce léthargie ». Léthargie apparente, car en réalité le reste de la semaine est consacré aux travaux intenses, sans répit, de toutes ces femmes peul, bozo, songhay et bamanan. Le lundi à Djenné est jour de fête, le touriste qui découvre la ville ce jour-là est émerveillé par les couleurs, les parures et

les coiffures des femmes et par la grande allure des hommes. Il est vrai que, ce jour-là, chacun se pare de ses plus beaux habits, c'est la fête et chacun brille de tous ses feux !

Mais, comme le dit Bouki l'hyène, dans un conte populaire, « *il ne faut pas choisir sa femme un jour de fête, sinon on risque de se tromper* ». Et, de la même façon, il ne faut pas juger Djenné et ses habitants sur la seule image qu'ils donnent d'eux ce jour-là : elle est juste, mais elle cache de la réalité une partie aussi importante, sinon plus, que celle qu'elle révèle.

Oui, cette effervescente beauté masque la signification réelle de ce jour, le travail qui s'y fait, le souci qu'il donne et la façon dont le vivent ces femmes. Car tout se négocie, se troque, se vend et s'achète le lundi, et ce jour-là seulement. C'est en vendant quelques marchandises ce jour-là que chaque femme se procurera l'argent dont elle a besoin tant pour la semaine à venir qu'en prévision de toute dépense importante à prévoir pour plus tard. Et malheur à celle qui manque de chance en ce jour fatidique, ce jour d'abondance : le manger, le boire de la semaine se gagnent ce jour-là, se préparent, se réussissent ou se ratent ce jour du lundi.

LE RÔLE DES FEMMES DANS LA VIE MATÉRIELLE QUOTIDIENNE DE LA FAMILLE

C'est que, dans la société djennéké, la femme occupe une place prépondérante non seulement dans la famille, ce qu'on voit partout, mais encore et surtout dans la vie matérielle domestique quotidienne. Certes l'homme était — et reste encore, en principe — chargé d'approvisionner la famille en céréales (riz, mil) et de donner à sa ou ses femmes, chaque lundi, dans la mesure de ses moyens, le « prix des condiments » (7). En cas d'entente entre les femmes, les condiments sont achetés par la première, et partagés entre toutes ; dans le cas de mésentente chaque femme reçoit son argent et prépare séparément les plats qu'elle doit servir. Mais, comme les femmes ont, aux yeux de tous, dans et hors de la famille, l'entière responsabilité de ce qui est servi aux repas, elles y mettent tout leur honneur et leur fierté : il leur incombe donc de compléter ou même d'assurer, chaque fois que le maître de maison se montrera négligent ou défaillant, ce fameux « prix des condiments ».

Car il faut bien dire qu'on voit aujourd'hui certains chefs de famille se glisser hors de la concession le matin en catimini pour n'avoir pas à donner cette petite somme que la femme attend d'eux ! « *Ce matin, il est sorti très tôt, sans même prendre son petit déjeuner, en me disant " je reviens de suite " ; alors je l'ai attendu jusque tard dans la matinée, et puis j'ai compris et donc je me suis débrouillée pour les condiments de ce jour.* » Parfois le mari avoue, dans la honte évidemment, qu'il n'a rien à donner !

Ainsi, le lundi, beaucoup de femmes auront le souci de gagner assez d'argent pour faire les achats indispensables et en quantité suffisante pour toute la maisonnée et toute une semaine, en produits de base tels que : *soumbala*, gombo séché (8) (les fruits de cette plante sont utilisés frais ou séchés dans la préparation de la sauce gluante accompagnant le *tô* ou boule de mil), poisson fumé et séché, tomate séchée, piment, feuilles de baobab séchées, tamarin, poudre de pain de singe, bois de chauffe, etc., en bref tout ce qui est indispensable à la préparation des mets typiques de Djenné.

Certaines femmes qui n'ont pas droit à ce minimum, parce que le chef de famille est absent ou défaillant, doivent comme les autres nourrir leur famille. Elles doivent donc se procurer des revenus, et plusieurs activités le leur permettent : la vente de cotonnades (dans le passé, les femmes peul et bamanan filaient le coton pour faire des bandes de cotonnade), de lait, de bracelets (en perles, selon une tradition qui a fait la réputation de Djenné, et qui n'a pas complètement disparu ; plus souvent désormais en plastique ; c'est une spécialité des femmes bozo) ou de nasses (dans la tradition, c'est aussi un travail des femmes bozo)... D'autres, plus pauvres encore, iront louer leur force de travail dans des familles aisées, pour porter l'eau, ramasser du bois de chauffe ou des bouses de vache (qui servent de combustible), piler les céréales, laver le linge.

Il est vrai que les femmes de Djenné n'ont jamais eu peur des travaux pénibles, bien au contraire. Les jeunes filles (mais pas les femmes mariées) ont de tout temps participé au crépissage de la mosquée, assurant la corvée d'eau et le transport du banco. Quelques femmes font, ce jour-là, préparer par leurs domestiques (ou femmes de caste inférieure) de la nourriture et de la boisson, généralement de la crème de riz avec du lait caillé, qu'elles feront porter et distribuer à la mosquée. Beaucoup de femmes sont chargées de la corvée de bois, qu'il faut aller chercher loin de la ville. Quant aux femmes bozo, elles s'occupent du fumage, du séchage et de la vente du poisson ramené par leurs maris.

Même si elles travaillent encore dur dans la famille, les femmes sont pourtant soulagées dans les travaux domestiques par rapport à leurs aînées d'il y a dix à vingt ans. L'installation de bornes fontaines et d'eau courante à domicile a beaucoup réduit, sinon complètement supprimé la corvée d'eau ; l'installation de décortiqueuses, de moulins à céréales, puis récemment l'électrification, ont allégé sensiblement les travaux qui emplissaient la vie des femmes. En outre, elles ont actuellement la possibilité de diversifier leurs revenus par le maraîchage, le commerce de « sucreries » (9) ou d'eau glacée. Par le jardinage, elles ont amélioré l'alimentation familiale en y ajoutant des légumes.

Les difficultés économiques et le chômage sont toutefois durement ressentis par les femmes et surtout par celles qui ne sont pas dans des groupements ou qui n'ont pas de parents actifs hors de la ville. C'est cette catégorie de femmes que nous voyons, du matin au soir dans les vestibules, en train de s'abîmer les yeux et l'échine à confectionner des bracelets en perle ou en fils de plastique et d'autres petits objets de commerce. Ce sont ces femmes aussi qui sont obligées, au moment des récoltes, d'aller jusqu'à des centaines de kilomètres (pas seulement aux environs de Djenné, mais à Bankass, à San, généralement là où elles ont des parents) vendre leur force de travail si elles sont assez solides pour travailler aux champs, ou, si elles sont moins vaillantes, pour fabriquer des galettes, des beignets, etc., qu'elles vendront aux moissonneurs, aux villageois, grâce à quoi elles pourront acheter des céréales. Celles qui participent aux moissons sont payées en nature (paddy, mil).

Ces femmes mariées et d'un certain âge décident souvent seules (parfois sans l'accord du mari) de partir aux moissons. Mais le plus souvent le mari cautionne et même sûrement bénit, en son for intérieur, ce départ : car c'est en fait un soulagement pour lui que sa femme lui enlève la charge de l'approvisionnement en céréales.

A l'inverse, certaines femmes géraient d'importantes propriétés familiales et la société leur confiait à l'occasion des fonctions d'ordinaire réservées aux hommes. Il est même arrivé qu'une femme assure le *laamu*, c'est-à-dire le coût du crépissage de la mosquée, fonction qui était habituellement attribuée, dans la tradition, à un homme en raison de l'abondance des récoltes de son champ paternel. En effet, il s'agissait d'assurer ce jour-là le manger et le boire de tous les travailleurs, autant dire de toute la ville !... Une femme, Niagada Sounfountéra, s'est trouvée un jour dans cette position éminente, mais nous pensons que c'est le seul cas dans lequel le *laamu* ait été officiellement attribué à une femme. Aujourd'hui, d'ailleurs, cette tradition a disparu et le crépissage de la mosquée est pris en charge collectivement.

Ce qui est la règle courante, par contre, c'est que les femmes disposent de tout pouvoir, au sein de leur foyer, pour ce qui est de l'utilisation de leurs revenus personnels, de la gestion de leurs biens personnels et des questions relatives au ménage (essentiellement la cuisine et l'éducation des filles). En particulier, la femme peut décider seule de scolariser ses filles, et elle est de toutes façons responsable de leur bonne éducation.

Les biens personnels de la femme sont principalement constitués du bétail (vaches, moutons ou chèvres) qui lui a été offert lors de son mariage par son père, ses frères, ou ses oncles, ou encore qu'elle a hérité de sa

mère ; en milieu peul et songhay, le mari, lui aussi, donne à sa femme le jour du mariage quelques grammes d'or (5 g par exemple) et une vache laitière. La femme dispose de la pleine jouissance de ces biens et ne rend compte de sa gestion à personne, même pas à son mari. Ainsi, après le mariage, la femme peut parfaitement vendre quelques pagnes, « *tasses* » (10), couvertures ou autres objets reçus en cadeau, pour s'acheter des bijoux, ou se constituer un fonds de commerce.

LA VIE MARITALE

A une certaine époque, les mariages se négociaient entre familles et la jeune fille ne connaissait son futur époux que le jour du mariage, ou par ou-dire. Cette tradition a pratiquement disparu. Cependant, il existe encore des cas où la jeune fille, bien que connaissant le fiancé qui lui est destiné, ne puisse pas refuser le choix de ses parents. Depuis l'indépendance du Mali, donc depuis une trentaine d'années, parallèlement aux mariages de parenté, ou arrangés, à propos desquels on demande fréquemment désormais le consentement des filles concernées (même s'il est parfois truqué par une pression sociale à laquelle elles ne peuvent absolument pas résister), il existe de plus en plus de mariages par consentement mutuel des époux : en réalité, dans ce cas, les jeunes se mettent d'accord entre eux avant de faire intervenir les parents.

La demande en mariage est introduite par le griot de la famille du jeune homme : c'est le griot qui se présente avec trente noix de cola. Auparavant cette famille aura consulté le marabout pour s'assurer que le mariage projeté sera heureux : seul le marabout peut dire que la femme n'attirera pas le malheur dans la famille. Après acceptation de la demande, les hommes de la famille de la jeune fille fixent les conditions des fiançailles. Les demandeurs apportent généralement 10 000 Fcfa (11), 100 noix de cola, 3 pagnes wax, 3 pagnes fancy, un boubou bazin, un pagne tissé, des mèches (pour les coiffures féminines), du henné, des crèmes pour la peau et les cheveux, des savons de toilette et de lessive, deux paires de chaussures, du parfum, du vernis, des sous-vêtements de femme, etc. (cette liste n'est pas exhaustive).

Les noix de cola et une certaine somme d'argent sont distribuées aux hommes. La mère de la jeune fille décide du jour de la distribution de l'argent aux femmes (tantes et amies) : chacune recevra ce jour-là 50, 100 ou 200 Fcfa et quelques noix de cola.

Pour l'annonce officielle des fiançailles, le rassemblement a lieu généralement au domicile du père ou dans la « grande famille » (dans la concession où habitent les anciens de la famille avec ceux de leurs descendants qui

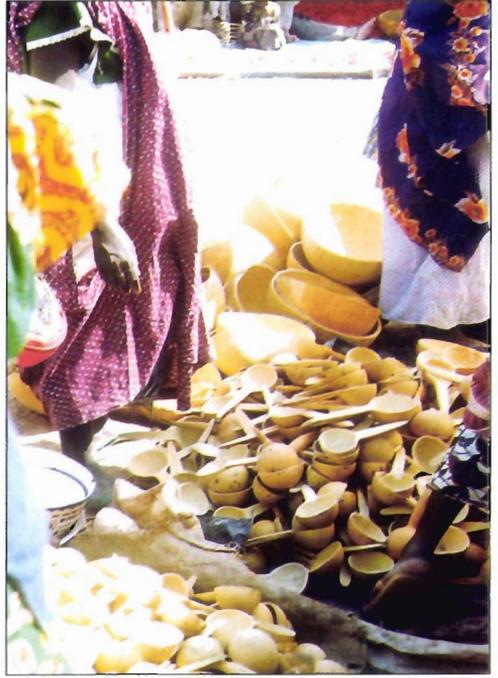
sont restés auprès d'eux). A compter de ce jour, la fiancée devra recevoir, chaque année jusqu'au jour du mariage, ses habits de fêtes (2 à 3 tenues), 2 paires de chaussures, etc, ainsi que le mouton (ou le prix du mouton) de la Tabaski (12). Et, à partir de ce moment, la fille évitera par tous les moyens ses beaux-parents et évidemment son fiancé ! Cette tradition n'est naturellement plus respectée aujourd'hui. Mais il reste que la fiancée se mettra à la tâche pour aider sa mère à constituer son trousseau de mariage. Pour cela, elle s'engagera éventuellement dans des activités susceptibles de lui procurer des revenus : confection de bracelets, petit commerce, moissons, etc.

Le jour du mariage, toutes les femmes ayant reçu tant soit peu d'argent lors des fiançailles offriront à la mère un pagne, un drap, une couverture, du riz, du mil, une tasse et une somme d'argent lui sera donnée en outre par le *waalde* (13).

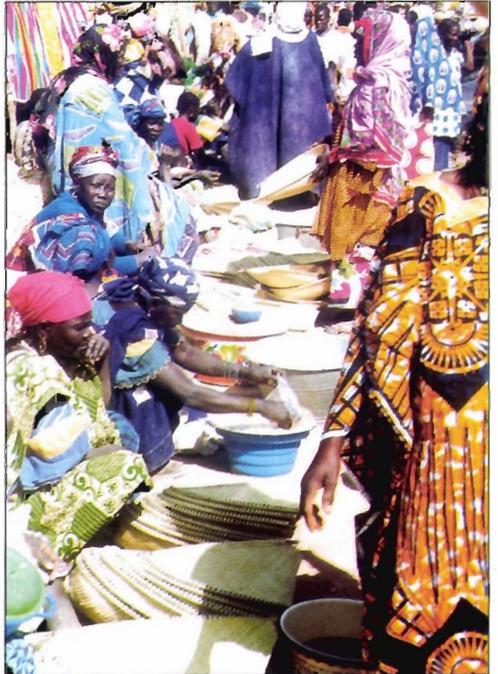
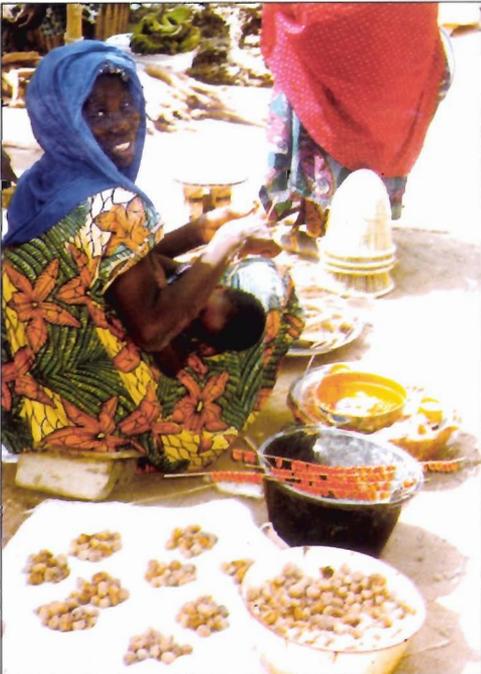
Il peut arriver que les fiançailles soient rompues, ou bien du fait de l'homme (ce qui est sans conséquences, parce qu'on ne se préoccupe en pratique que de la réputation de la famille de la jeune fille), ou bien du fait de la fille (en pratique, elle n'y sera contrainte que par une grossesse). Ces grossesses non désirées sont toujours considérées comme un déshonneur pour la famille de la jeune fille. A une certaine époque, qui n'est pas si lointaine, elles constituaient un véritable drame, provoquant la répudiation de la mère et de sa fille. Actuellement, même si on ne parle plus de répudiation, les filles qui en sont victimes quittent le village, ou bien elles recourent à l'avortement clandestin, en ignorant toutes les conséquences de cet acte. Mais si c'est l'homme qui a rompu, le nouveau prétendant devra seulement rembourser les frais engagés par le premier.

Autrefois la jeune mariée, pendant les trois premières années de son mariage, n'avait pas le droit de se parer (pour sortir), ni de faire le marché, ni d'assister à quelque manifestation publique que ce soit. Le marché était donc fait pour elle par son mari ou par des hommes ou femmes de caste inférieure (par des *rimaïbé*, anciens esclaves, chez les Peul). Pendant cette période, la jeune femme ne participait à aucune fête (mariage, baptême, circoncision,...). Elle ne sortait de la maison que la nuit et toujours accompagnée, pour une visite furtive à des parents. Mais sa maison était bien parée, avec les tapis muraux et les *tasses* et bibelots reçus à l'occasion du mariage.

Au terme des trois années, la jeune femme retournait passer une journée chez son père, pour se tresser et se parer de tous ses bijoux. Le jour réservé à cette sortie était le douzième du mois lunaire de Mahouloud, pour les nobles, et le dix-huitième jour du même mois pour les femmes de caste (*rimaïbé*). Ce mois est celui de la naissance du prophète Mohamed et à



Étals au marché de Djenné





Jour de marché, le lundi à Djenné.

Coiffure et bijoux.



Bracelets de perles.



cette occasion la lecture publique du Coran est organisée toutes les nuits dans tous les quartiers. Le jour du baptême du prophète, c'est la fête : les marabouts font une lecture publique du Coran dans l'après-midi qui se termine par des bénédictions pour toute la ville et tous les ressortissants de Djenné où qu'ils soient.

La durée de cette période de claustration a été ramenée, par la force des choses, de trois ans à trois mois depuis les années 1970. Le contexte socio-économique a évolué ; la main d'œuvre servile n'est plus disponible (les esclaves ont disparu et les dépendants sont à la fois moins nombreux et moins disponibles qu'autrefois), les petites filles vont à l'école... Et nous ne voyons plus pratiquement aucun mari faire le marché pour sa femme. C'est une race d'homme qui ne doit plus exister, et c'est bien dommage !

A Djenné, comme le stipule d'ailleurs le code du mariage et de la tutelle, chaque femme constitue un ménage. Ici, en effet, et au moins en dehors du milieu instruit (14), les coépouses n'habitent généralement pas ensemble et le mari est donc en fait sans domicile fixe, obligé qu'il est de faire la ronde entre ses femmes. Au contraire, comme les fonctionnaires ont pendant longtemps bénéficié de logements de fonction où ils voulaient loger toute leur famille, et comme ils ont vécu au milieu de groupes ethniques ayant ces habitudes, ils ont fréquemment fait cohabiter leurs coépouses.

Mais j'ai bien encore en mémoire cette image d'un homme portant sur la tête une couverture, la nuit, marchant dans les rues pour rejoindre, d'un quartier à l'autre, un de ses domiciles conjugaux. Ceci implique pour l'homme d'avoir des habits chez chacune des femmes, et pour les enfants de faire la navette pour aller manger chez celle qui est « de cuisine », en cas d'entente entre les coépouses (chaque femme à tour de rôle reçoit, selon la coutume, son mari pour deux nuits) ; et si les coépouses ne s'entendent pas, chacune préparera pour elle et ses propres enfants seulement.

Qu'elle soit « de cuisine » ou pas, la femme doit recevoir de son mari le « prix des condiments », et s'il le fait, la femme dispose de plus de temps pour ses activités personnelles. Cependant, dans certains ménages peut, la femme n'a pas accès aux recettes du lait quand elle ne reçoit pas son mari alors que dans d'autres familles, le lait est partagé tous les soirs entre toutes les femmes. Quoi qu'il en soit, les femmes sont obligées d'avoir des revenus pour subvenir aux besoins du ménage les jours où le mari est absent ; et généralement, ces jours sont consacrés à la confection des objets à vendre : bracelets, boules d'*acassa* (15), éventails et autres.

LE RÔLE DES FEMMES DANS LES GRANDES DÉCISIONS DE LA VIE FAMILIALE

De l'avis des jeunes femmes (25 à 35 ans) avec lesquelles nous avons longuement parlé, les femmes actuelles s'intéressent désormais au monde extérieur, contrôlent un peu leurs maternités et fréquentent beaucoup plus le centre de santé que ne le faisaient leurs mères. Les frais des soins de santé de la femme et des enfants ont toujours incombé à la femme. En particulier, elle assume seule les frais des consultations pré- et post-natales ; il est vrai que ces soins ne coûtent pas cher au centre de santé.

Mais, de l'avis du corps médical, les femmes ne vont à la maternité que lorsqu'il y a des complications post-natales. Et le taux d'avortement est très élevé parce que les filles en âge de procréer refusent la planification des naissances et recourent plutôt à l'avortement clandestin : « se planifier » serait reconnaître au grand jour qu'on a des relations sexuelles avant le mariage, ce qui est inacceptable pour la société. Des grossesses non désirées se produisent donc aussi bien dans le milieu scolaire que chez les filles non scolarisées. Elles traduisent l'affaiblissement du poids de la tradition, de la religion, de l'autorité parentale, l'évolution de l'éducation elle-même, sans omettre l'influence de l'ouverture au monde extérieur et des modes de vie que diffuse la télévision.

Il est des domaines où les femmes supportent de plein gré et même peut-être volontiers, les responsabilités matérielles qui leur reviennent. Ainsi, d'après les témoignages des femmes elles-mêmes qui en tirent une évidente fierté, les grandes décisions concernant la famille sont rarement prises par le mari sans les consulter. Le mari recueille même d'abord l'avis de sa femme, avant celui des autres parents, pour toute demande en mariage concernant ses filles (même si, parfois, c'est pour ensuite faire fi de cet avis). Nous avons aussi relevé beaucoup de cas où la femme a décidé seule de mettre ses filles à l'école.

La jeune fille est une aide précieuse pour sa mère. Elle a toujours constitué l'aide ménagère de la famille et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle n'avait pas accès à l'instruction. Une fille devait plutôt être bien formée aux travaux domestiques, pour faire un jour la fierté de ses parents dans son ménage. D'après les anciens, une fille qui allait à l'école était perdue, car elle ne travaillait plus à la maison, et n'aurait plus jamais l'endurance qu'exigent les travaux ménagers.

L'expérience de certaines réussites féminines, l'intérêt que les femmes ont progressivement vu à savoir lire et écrire, la nécessité de se débrouiller dans la vie ont cependant motivé beaucoup de mères à prendre en charge la scolarisation de leurs filles. Dans les conversations

sur ce sujet, elles se réfèrent souvent à leur propre vie, qu'elles présentent comme extrêmement pénible, et elles disent souhaiter que leurs filles soient mieux armées et souffrent moins (ce qui n'exclut d'ailleurs pas cette idée que les filles prendront un jour en charge leurs vieux parents — et d'abord leur mère — mieux que ne le feront les garçons). « *Ma première fille n'est pas allée à l'école, je l'ai beaucoup regretté, alors j'ai décidé de scolariser la deuxième. Je suis seule, avec l'aide de mes parents, à assumer ses frais de scolarité.* »

Il en va de même en ce qui concerne l'organisation du mariage des filles : c'est aussi l'affaire des femmes, à qui incombent toutes les charges, mais aussi le soin d'en fixer la date. Les charges du mariage sont lourdes pour la mère qui doit fournir à sa fille non seulement toute la batterie de cuisine, les habits, mais aussi le lit matrimonial et une armoire. Il faut dire que, dans ces circonstances, elle recevra des aides de ses parents et amies.

LES FEMMES EN SOCIÉTÉ

En général, en effet, les femmes font partie d'associations de solidarité appelées *walde* (terme fulfuldé, langue des Peul, *baale* au pluriel) ou *tilla* (en songhay) ou encore *kabu* (en bozo) ou *ton* (en bambara), un héritage de la tradition. Il y a deux types de *walde*, celui des jeunes (filles ou garçons) auquel on a déjà fait allusion plus haut et celui des femmes mariées.

Ce dernier est un regroupement volontaire des femmes avec pour objectif principal l'entraide lors des événements sociaux. L'adhésion est libre, sans condition, et le nombre n'est pas limité. Un *walde* qui a une présidente dynamique peut avoir beaucoup d'adhérentes (20, 30 et parfois plus). La présidente (*tonba* en bamanan, *hoore waalde* en peul, *kabu niè* en bozo) est choisie en fonction de son dynamisme et sa capacité de mobilisation. Lors des manifestations sociales (mariage, baptême, circoncision, décès), ces *baale* apportent un soutien matériel (objets, argent, céréales) et moral (par la présence de tous les membres) très apprécié par les femmes. Il faut relever qu'on trouve fréquemment, dans le même *walde*, à la fois des Peul et des Songhay. Les autres groupes ethniques ont aussi leurs associations avec des appellations différentes.

Le *walde* des jeunes filles est constitué par une femme qui est la tante la plus âgée, du côté paternel, des premières adhérentes. La marraine du *walde* est choisie par les pères. La fille la plus âgée est choisie comme chef du *walde*. Le but est de regrouper les enfants d'une même famille, du côté paternel, et donc les enfants de la tante ne font pas partie de l'association. Ce sont des enfants de la même classe d'âge, excisées ensemble et entrées à l'école coranique le même jour. Autrefois, elles se retrou-



Le *gaita*,alebasse ornée de cauris.

vaient tous les soirs chez la marraine pour causer, filer le coton et y passer la nuit.

Voici un exemple de leur activité. La veille du carême, les filles de caste du *walde* font le tour des adhérentes pour collecter 10 Fcfa et une mesure de mil. Elles se retrouvent chez la marraine, préparent à manger et passent la nuit à jouer du *gaita* (unealebasse ornée de cauris), chacune chantant ses propres louanges. Au petit matin, elles mangent et se séparent en se souhaitant bonne année (c'est en effet à ce moment de l'année qu'on se souhaite la bonne année en pays musulman ; le premier de l'an n'est fêté que dans les villes, par les jeunes et les étrangers). L'après-midi qui suit, elles se retrouvent pour préparer la bouillie qu'on avale, au crépuscule, pour rompre le jeûne. Elles se donnent alors rendez-vous la vingt-septième nuit du ramadan, dite nuit du destin, qui est une nuit sainte que l'on passe à lire le Coran en entier. Elles veillent également cette nuit, et font le tour des écoles coraniques (chaque famille a la sienne) de la ville, en exhortant les garçons à bien lire le Coran. Le lendemain elles préparent le déjeuner et la bouillie, et se disent au revoir jusqu'à l'année suivante.

Les filles restent ainsi ensemble jusqu'à ce qu'elles se marient. A toutes les fiançailles, le *walde* se mobilise, les amies de la fiancée vont saluer le fiancé et ses camarades d'âge et leur demander le prix du henné, de la pommade, etc. Le fiancé et ses camarades donnent une certaine somme d'argent, de laquelle le *walde* enlève un montant destiné à confectionner un *gaita*, le reste est remis à la fiancée.

La veille du mariage, la mère de la mariée leur remet unealebasse neuve. Elles vont passer la journée au bord de l'eau, elles lavent bien laalebasse, la récurent parfaitement. Au retour, elles vont la casser, et chacune en conservera un morceau ; ce morceau dealebasse représente la fille qui ne fait plus partie du *walde*.

Après la célébration du mariage civil et religieux, les jeunes mariés vont passer une semaine entière dans une chambre nuptiale. La jeune femme est tout de blanc vêtue, couverte d'une couverture spéciale dite *ourkandé*, et elle reste sous une moustiquaire en percale. Or c'est encore le *walde* qui va fournir la *dimadjo*, une jeune fille (jeune fille de caste inférieure) qui restera auprès de la jeune mariée pendant toute cette semaine et même souvent plus longtemps. La famille de la jeune épouse, de son côté, fournit la vieille femme, appelée en peul *danbido* (*magnamaga* en bambara), toujours une femme de caste inférieure, qui sera chargée d'enseigner à la jeune mariée les préceptes de la vie en couple et de lui tenir compagnie. A la fin de la semaine nuptiale, les camarades d'âge de la mariée sortent le *guita* confectionné depuis le début des festivités de ce mariage et vont jouer et chanter chez la mariée : c'est l'adieu du *walde* à celle qui les quitte. Elles pleurent toutes. Elles accompagnent alors la jeune mariée chez son mari, avec son trousseau et tous les cadeaux qui lui ont été offerts et elles parent la maison de la mariée.

Dans le temps, une fille était exclue du *walde* quand elle contractait une grossesse avant d'être mariée, mais aussi si elle refusait d'étudier à l'école coranique. Une personne étrangère à la famille pouvait adhérer au *walde* seulement si elle avait un lien de parenté du côté paternel. Les familles qui avaient beaucoup de filles avaient de grands *baale* (pluriel de *walde*). Ceci était valable aussi pour les garçons qui avaient également leurs *baale*. Malheureusement, cette organisation a tendance à disparaître : il y a déjà bien longtemps que les filles ne savent plus filer le coton, ne passent plus les nuits ensemble chez les tantes...

Avant l'ouverture de Djenné au monde extérieur, il n'existait que les associations traditionnelles dont on vient de parler. Les femmes étaient exclues officiellement de la vie politique. Plus exactement, au temps du parti unique, toutes les femmes se retrouvaient dans une seule organisation (16), qui n'était mobilisée que dans les grandes occasions. Avec le multipartisme, de nombreuses associations de femmes se sont créées à Djenné et il en existe actuellement plus d'une vingtaine, de tous types ; quatre partis politiques au moins (17) ont des associations de femmes. Mais les femmes ont compris, depuis l'époque du parti unique (18), disent-elles, que la politique ne doit pas être un facteur de division des familles : pour elles, « *les associations sont un moyen de distraction* », « *la politique n'est qu'un passe-temps, à ce titre elle ne doit pas diviser les familles.* »

Les femmes sont aussi présentes et actives dans l'association des parents d'élèves. Enfin elles ont constitué elles-mêmes plusieurs associations ou *ton* (19) formés autour d'un objectif précis. Ce sont par exemple *Fayida*, qui avait pour objectif de s'occuper de l'entretien et de la propreté de la ville, mais qui ne paraît pas très active ; *les Charmantes*, qui regroupe des jeunes filles pour leur apprendre à organiser des activités génératrices de revenus (couture, bracelets,...) leur permettant de s'autosuffire ; ou encore *Denbagnuma ton* (l'association de la bonne mère) qui avait pour objectif la sensibilisation des jeunes filles de 13 à 18 ans aux problèmes de contraception et l'assistance en cas de difficultés dans ce domaine. Ainsi, les jeunes filles et les femmes commencent à participer, par ces associations, à la vie politique et culturelle de la ville. Elles militent ouvertement, participent à la prise de décision, aux réunions. Elles ont massivement exercé leur droit de vote lors des élections législatives du 20 juillet 1997 (pour lesquelles le taux de participation a été proche de 100 % à Djenné).

Ainsi, on comprend que peu à peu les femmes changent de comportement aussi dans le cadre familial. Elles communiquent beaucoup plus que par le passé avec leurs maris. Elles discutent avec eux des problèmes de l'approvisionnement du ménage en céréales, de la scolarité des enfants, des difficultés du ménage (« le problème » du prix des condiments...). Les femmes en viennent à proposer des solutions à leurs maris : accès à un crédit, vente d'un objet ou d'une bête, etc. Elles discutent également des problèmes politiques : elles soufflent à leurs maris l'opinion générale des femmes sur les questions du jour, leurs préoccupations. Il leur arrive même de donner à leurs maris des solutions à tel ou tel problème pour que ces solutions soient proposées publiquement par les hommes. Pour l'adhésion à un parti, on nous a dit que les hommes laissent la « liberté » du choix à la femme, mais nous n'avons pourtant pas rencontré un seul cas où cette dernière adhère à un autre parti que celui qu'a choisi son mari.

LES FEMMES DE DJENNÉ, ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Elles sont désormais plus nombreuses à avoir fréquenté l'école et elles sont aussi plus enclines à voyager, alors que leurs aînées ne se déplaçaient que pour des raisons de santé, et encore. C'est que les Djennenké travaillant ailleurs ont donné l'opportunité à leurs parents restés à Djenné d'aller passer des vacances hors de leur milieu. La possibilité d'emprunter des moyens de transport plus commodes que les ânes, les charrettes et même les camions, a aussi été un des facteurs d'encouragement aux voyages.

A cela, il faut ajouter l'attrait que présente pour les jeunes l'éventualité d'aller dans une grande ville pour s'acheter des habits qu'on ne trouve pas à Djenné, ou pour acquérir quelques fournitures scolaires, ou encore pour découvrir un autre mode de vie, et même l'encouragement à bien travailler en classe que représente l'éventualité d'aller ensuite étudier dans la grande ville.

Il y a eu aussi quelques cas d'exode de jeunes filles de Djenné vers les villes. A partir de 1974, année de la première grande sécheresse, elles ont commencé à se lancer dans cette aventure pour préparer leur trousseau de mariage. Elles vont en général chez des parents installés dans les villes. Même dans ce cas, pourtant, les risques sont nombreux : risque de grossesse, risque de refus de la part du fiancé resté au village, et pire, risque pour certaines de ne plus vouloir ou de ne plus pouvoir revenir au pays. Cependant, nous avons eu connaissance de quelques cas de jeunes filles ayant travaillé deux à trois ans en ville et qui sont bien rentrées à Djenné sans problèmes. Elles étaient parties avec l'accord de leurs mères. En réalité, cependant, à leur retour, elles ont eu beaucoup de peine à supporter la charge de travail qui est celle d'une femme au village.

Ainsi N. était venue, avec sa mère, rendre visite à un parent travaillant à Bamako. Elles y ont passé deux mois, et un jour, à l'improviste, une cousine qui n'avait pas de bonne est venue demander à la mère l'autorisation de prendre la fille chez elle. *« Je suis restée deux ans dans cette famille. Au début, je ne savais presque rien faire. C'est là que j'ai appris à préparer toutes sortes de plats, à entretenir une maison, et plein de petites choses. Je suis retournée à Djenné après deux ans et demi, avec un lit, un buffet, des habits, des cuvettes et des tasses émaillées et en plastique,... A mon retour, mes parents étaient fiers de moi, tous les parents et amis sont venus admirer ce que j'avais apporté de la capitale. Je suis convaincue que, si je n'avais pas été en ville, je n'aurais jamais su faire ce que j'ai appris à Bamako. Mon problème aujourd'hui, c'est que j'ai perdu la dextérité que j'avais dans la confection des bracelets. »*

Les femmes de Djenné sont très croyantes et pratiquantes ; elles ont appris les versets des prières, et parfois même le Coran, dès leur jeune âge. Elles continuent, bien après l'enfance, à s'instruire dans des écoles coraniques qui, c'est une nouveauté, sont tenues par des femmes. La première école de ce genre a été ouverte par une femme très âgée du nom de Badji Nientao, et elle située dans le quartier de Konofia. L'école fonctionne de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Les élèves sont des vieilles femmes sans contraintes domestiques et des veuves qui passent souvent la journée à l'école. Une ancienne élève de cette école enseigne les nouvelles élèves, pour les amener à un certain niveau. Progressivement, les

femmes de cette école seront alphabétisées en arabe et donc elles apprendront à lire et surtout à comprendre le Coran. Cette école est réputée à Djenné, mais elle fonctionne en marge du système officiel qui compte quatre medersas, s'adressant cependant plus aux garçons qu'aux filles.

Depuis 1997 au moins, il y a à Djenné un nouveau type d'école coranique qui s'adresse séparément aux femmes et aux hommes, et qui sont appelées *Anne Sar-Dine* ; elles donnent des cours du soir pour les femmes. L'une d'elles est installée à Youboucaïna.

Voilà quelques aperçus de la vie des femmes de Djenné. Il ne vous est sans doute pas facile de parler avec elles, mais leur élégance, leur gaieté, leur apparente insouciance ne doivent pas vous tromper. Elles vivent dans un monde qui n'est pas facile ! Elles font de leur mieux ! Regardez-les avec discrétion, respect et sympathie : elles comprendront ces qualités. Et ce sera pour vous le premier pas vers la connaissance de Djenné aujourd'hui !

MÉTIERS D'ART DE DJENNÉ : LA BRODERIE

par Amadou Tahirou Bah et Joseph Brunet-Jailly

Le *tindé hou* (en songhay de Djenné, et mot-à-mot : maison-atelier) est un atelier de broderie à la main, généralement installé dans le vestibule du maître brodeur (ou *mallé*, en songhay). La broderie à la main n'est pas un métier réservé à une caste déterminée ; c'est un art auquel tout Djennenké (tout habitant de Djenné) peut s'adonner.

Pendant l'apprentissage, la hiérarchie est stricte et rigoureuse : le *tindé idyé*, mot à mot atelier-fils, c'est-à-dire l'apprenti (en songhay), doit un respect absolu au *mallé*. Dès l'âge de 7 ans, les enfants étant obligatoirement inscrits à l'école coranique, certains garçons sont en même temps envoyés au *tindé hou*, comme apprentis auprès du *mallé*.

Le jeune garçon fréquentant les deux institutions est désormais soumis à un emploi du temps extrêmement rigoureux, qui l'occupe de 6 h du matin à 16 h dans l'après-midi, avec une pause de 8 à 9 h et une autre de 13 à 14 h. Il est à l'école coranique de son lever jusqu'à 8 h environ, moment auquel il déjeune ; après le déjeuner, il part à l'atelier de broderie où il reste jusqu'à midi ; vers 12 - 13 h, il mange et se repose un peu, puis repart à l'école coranique jusqu'à 16 h ; à partir de là, il se repose.

Les débuts dans le *tindé hou* sont une période d'observation, dont la durée dépend de la décision du *mallé*. L'enfant doit regarder comment travaillent les brodeurs, et apprendre à s'asseoir et à rester longtemps assis, rude épreuve qu'impose la broderie.

Après cette première période, le *mallé* donne à l'enfant sa première aiguille, *sana* en songhay et une étoffe. L'enfant fera alors ses premiers essais dans l'utilisation de l'aiguille : il s'agit de réaliser une couture simple, *sonofi* en songhay, cette couture qui permet d'apponter soigneusement et solidement les bandes tissées. Là encore, la durée de cette période dépendra de l'appréciation du *mallé*.

Si le *sonofi* est bien maîtrisé par le *tindé idyé*, celui-ci reçoit une nouvelle étoffe pour commencer le *dioré*, la broderie à proprement parler, en songhay, d'après « le peul du Fouta » nous a-t-on dit (*dioré* signifie à la fois le point de chaînette, le style de broderie dans lequel ce point est employé, et la broderie en général). Le *mallé* se montre ici plus sévère

dans ses observations : l'enfant devra par exemple défaire une mauvaise broderie sans blesser le tissu, faute de quoi il recevrait une correction corporelle, dosée cependant.

Lorsqu'il maîtrisera le *dioré*, qui est le premier point que l'enfant doit apprendre, le *mallé bangna* (mot à mot : l'esclave du maître brodeur, donc l'apprenti) entame l'étape très délicate du *loutou* (en songhay), ce qui veut dire remplissage et qui suppose l'emploi de divers points. Cette période peut durer fort longtemps, à cause de l'immense variété de ces points. La maîtrise qu'il faut en acquérir dépend beaucoup de l'intelligence et de la dextérité de l'apprenti. La durée moyenne de cette étape est de trois à quatre ans. Voyons donc quels sont les points couramment utilisés, puis les motifs qu'ils composent dans la broderie encore actuelle de Djenné.

LES POINTS

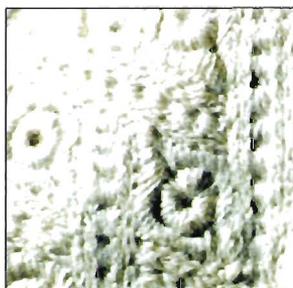
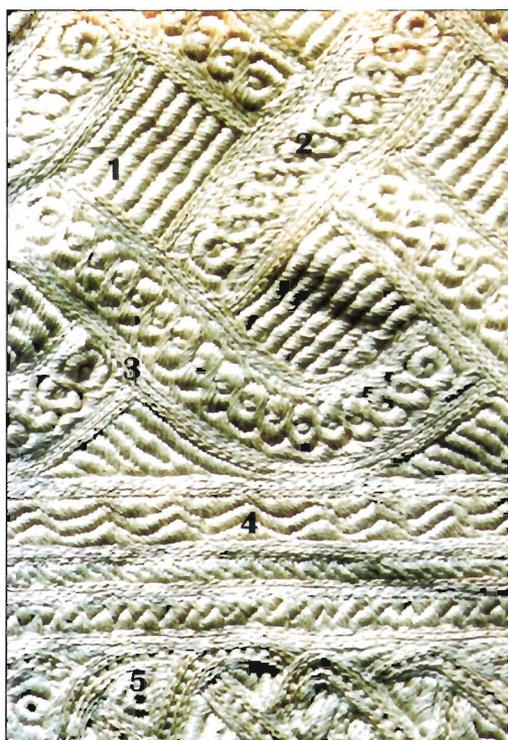
Voici les points que nous avons pu identifier, repérer sur les ouvrages, et comparer à ceux qui sont employés dans les broderies du Nord (1) :

- le *diorè* (littéralement, en songhay, comme en peul du Fouta, la langue des Toucouleur : le remplissage), point de chaînette (photo 1) ;
- le *pibol* (en peul : la ceinture) qui est un point natté (photos 4 et 7) ;
- le *gargar* (en songhay : la hachure) qui est un point passé plat droit, dont il existe deux types : *gargar* long (photo 1) ou court (photo 2) ;
- le *sessère* (en songhay : la chaîne) qui est un point passé oblique (photo 1) ;
- le *yiri yiri* (en songhay : le zig-zag) qui est un point passé oblique (photo 1) ;
- le *gour* (en songhay : le pli), point passé oblique (photos 4 et 5) ;
- le *lampti* (le mot serait d'origine arabe), ensemble de carrelets (voir photo 6) qui n'apparaît que sur la broderie du grand boubou *wakia* (voir plus loin), et qui est un point de pierre ou de damier ;
- le *toussoundi* qui est lui aussi un point de pierre (voir photo 3) ;
- le *dardar* qui est une façon de remplir une surface en tirant des fils parallèles, puis en les fixant par des points de travers ;
- le *songho* (le mot serait lui aussi d'origine arabe, mais on le dit aussi *zerma*, et cette langue est d'ailleurs parlée à Hombori où l'on pratique aussi la broderie) ; il s'agit d'un ensemble de pointillés (voir photo 6) ; donc d'un point de sable ou de grille, lui aussi réservé au *wakia* ; le mot a fini par désigner une manière de broder (par opposition au *dioré*).

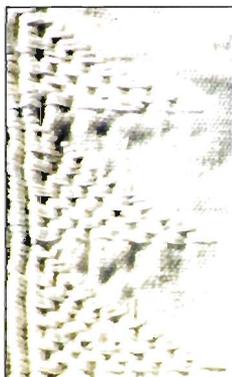
POINTS DE LA BRODERIE
DE DJENNÉ

1.
 1. *gargar long*
 2. *sessère*
 3. *diorè*
 4. *yiriyiri*
 5. *moussi mô*
2. *gargar court et moussi mô*
3. *tiam hignè*
au point *toussoundi*
4.
 1. *pibol*
 2. *gour*
5. *gour*
6.
 1. *tiam hignè en dardar*
 2. *lampti*
 3. *songho*
7.
 1. *toussoundi*
 2. *diorè*
 3. *pibol*

1



2



3



4



5

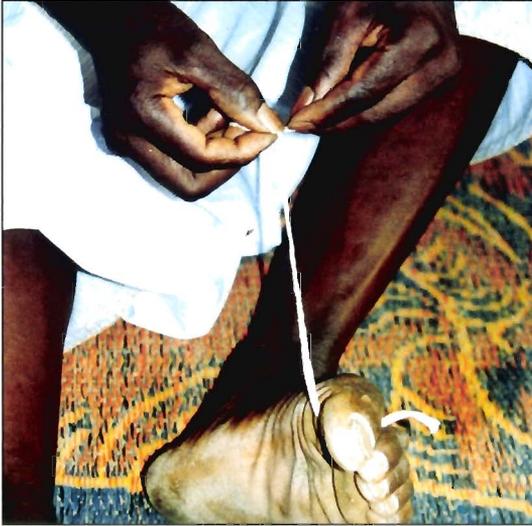


6

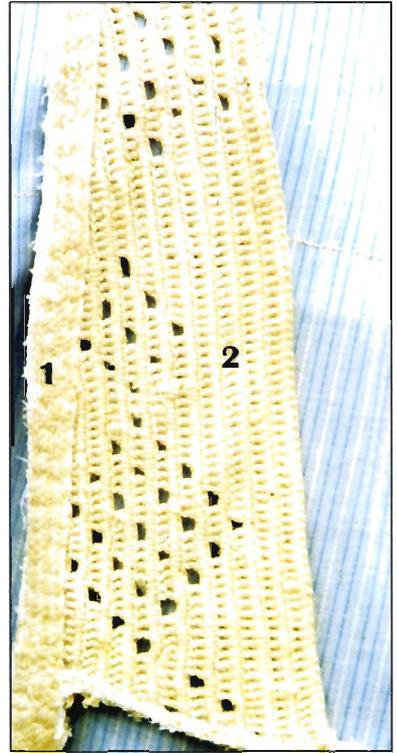


7

8. Comment on tresse *sorba*
9. 1. comment *sorba* est assemblé
2. *siouka*
10. Comment on brode *siouka*



8



9



10



11. Un magnifique carreau au point *moussi mô*
12. 1. *pibol* 2. *founè* (au centre de *moussi mô*)
3. *moussi mô* 4. *kamba banda founè*





13. *tiara*, le traçage des motifs sur le tissu

14. Le matériel du brodeur Asmane Traoré



Ces points sont utilisés pour « remplir » des formes très variées dont nous indiquons ci-dessous et illustrons les plus courantes sur les boubous (vêtement très ample, habillé, que portent aussi bien les hommes que les femmes) qu'on peut voir aujourd'hui, qu'ils soient de fabrication contemporaine ou qu'ils datent de deux ou trois générations.

LES FORMES ÉLÉMENTAIRES TYPIQUES

Nous ne prétendons pas donner une présentation exhaustive des formes élémentaires qu'utilisent les motifs brodés, mais seulement décrire et illustrer celles qu'on reconnaît le plus facilement et qui sont les plus fréquentes.

- le *tiam-hignè* (2) (en songhay), la dent de souris, qui peut être traitée de différentes façons (voir photo 3 où elle est exécutée en *toussoundi* et photo 6 où elle est exécutée en *dardar*) ;
- le *mô* (en songhay : l'œil) ou encore, plus précis, *moussi mô* (l'œil du chat) (voir photos 1, 11 et 12) ;
- le *founè* (en songhay : le petit trou) qui est un œillet (voir photo 12) ;
- le *kamba banda founè*, le petit trou du revers de la main (voir photo 12).

Après le *loutou*, cette étape de l'apprentissage qui amène l'apprenti à maîtriser ces points et ces formes élémentaires, il doit encore apprendre le *tiara* (en songhay), c'est-à-dire le traçage du boubou, opération sur laquelle nous reviendrons plus loin, ainsi que deux autres points, le *sorba* et le *siouka* (en songhay). Le *sorba* (voir photo 8) est une fine tresse, appliquée sur le tissu en rangs parallèles, généralement deux ou trois, pour faire la solide bordure de l'encolure du boubou et le *siouka* (voir photo 10) est utilisé pour cette sorte de tissage à l'aiguille (point de Venise) (3) qu'on fait par exemple entre le bord vertical droit du col et le bord supérieur de la poche du grand boubou (voir par exemple photo 22) mais qu'on emploie aussi pour « tous les jours » qui ornent en abondance les plus beaux vêtements (voir par exemple plus loin photo 25).

Ouvrons ici une parenthèse pour montrer avec quel matériel le brodeur travaille.

LE MATÉRIEL

Tous les points de la broderie de Djenné et en particulier tous ceux qui ont été cités ci-dessus, sont réalisés à l'aiguille, sans recours ni au crochet ni au fuseau. Seul *sorba* est légèrement différent en ce qu'il suppose d'abord la fabrication d'une fine tresse (comme on l'a vu sur la photo 8), mais cela n'implique aucun matériel. Sont aussi exécutés à l'aiguille tous les « jours », *siouka* : le tissu est découpé (aujourd'hui à la lame de rasoir)

et la broderie qui reliera les deux lèvres est montée à l'aiguille (voir plus loin sur la photo 19 l'envers du motif d'une grande poche) et à main levée, sans le moindre support.

Aussi, le matériel qu'utilise le brodeur est d'une simplicité désarmante. Il travaille toujours assis, les jambes allongées. Asmane Traoré a une planchette d'environ 35 cm sur 50, en contreplaqué, qu'il dit plus vieille que lui, et qu'il pose sur ses jambes pour dessiner les motifs. Pour cela, il dispose essentiellement de formes, telles que couvercles de boîtes rondes de diverses dimensions (boîte de lait condensé, boîte de Nescafé...), ou pièces de monnaie, pour tracer les cercles, ainsi que de formes en losange, en lunule... (voir photos 13 et 14).

Le seul instrument qui paraîtrait tant soit peu original est l'aiguille de porc-épic, qui sert à percer tous les petits trous, par exemple ceux qui permettent de broder *founè* (voir photo 34) ; mais cette aiguille n'est pas employée par tous les brodeurs : ceux qui pratiquent le style *songho* (voir ci-dessous) ne s'en servent pas.

Quant à la soie d'Europe qu'on utilisait au temps de Monteil, elle a été remplacée par du coton à broder, mais on dit toujours *al harri* (4), et par exemple *al harri Savanel* (d'après le nom de la maison de commerce) ou *al harri Koumassi* (d'après sa provenance ghanéenne), considéré comme de meilleure qualité, ou éventuellement par de la soie à broder encore fabriquée sans doute pour un usage industriel, et qui est livrée en bobines tronconiques de 250 grammes (qu'on trouve encore dans au moins une boutique de Djenné, ce qui prouve sans équivoque que la demande locale pour ce produit n'a pas complètement disparu).

Grâce à ces différents points, le brodeur de Djenné façonne avec une grande dextérité des motifs très variés, dont voici les principaux exemples.

LES MOTIFS

Pour les vêtements simples, on se contentera généralement d'un motif brodé dans le dos sur le cou, et/ou d'un motif brodé devant, sur la poche. Ainsi :

- le *kofè banda* (5) est ce motif qui orne le col, dans le dos, et qui sur la photo 7 est réalisé avec les points *toussoundi*, *diorè* (bordure du bas) et *pibol* (bordure du haut) ;

- le *pikol* (terme peul, propre à la broderie, apparemment sans traduction littérale), est ce motif sobre, brodé sur la grande poche que porte tout boubou (sur le devant, à la hauteur de la poitrine, non pas au milieu, mais légèrement décalée sur la gauche lorsque le vêtement est destiné à

un homme, sur la droite s'il est brodé pour une femme) (voir plus loin photo 15).

Pour les vêtements plus luxueux, on aura à choisir entre deux grands styles :

1) le style *tiampal* (en peul), qui utilise des motifs relativement simples, reproduits un nombre variable de fois sur le vêtement ; les photos 16 et 18 en fournissent un exemple et la photo 17 un autre ; ces motifs sont d'origine toucouleur, généralement brodés sur un tissu de couleur ;

2) les styles *diorè* ou *songho* qui utilisent une assez grande variété de motifs et qui se distinguent par la gamme des points employés (le style *diorè* ignore les points *songho* et *lampti*, le style *songho* ignore le point *diorè*) et par quelques différences de vocabulaire, qui laissent suspecter des origines (ou simplement des « écoles ») différentes, sans qu'on puisse en dire plus pour l'instant ; mais les motifs utilisés dans ces deux styles sont les mêmes, et en voici quelques-uns :

- une grande variété de formes rondes, appelées *bata* dans le style *diorè* et *doumbou idyè* (songhay, littéralement « petite coupure ») dans le style *songho*, parfois désignées aussi par le terme *noce* (terme supposé d'origine française, évoquant le luxe, la fête, la grande dépense, mais on dit alors *un nocé* !), entourées de jours, et dont le centre est orné de formes extrêmement variées (voir plus loin photo 22 ; un autre exemple en pur style *songho*, sur une poche, où l'on remarquera aussi qu'il y a trois cercles concentriques de jours autour du motif central qui en est donné par la photo 20). Ce motif peut apparaître sur le devant du boubou, à des emplacements multiples (cf. photo 22) mais aussi dans le dos, et là il se présente alors généralement selon deux dispositions : soit une seule forme ronde (on dit alors *bata fo* ou *un nocé*) au milieu du dos, reliée à l'encolure par une bande de jours (voir photo 23), soit trois formes rondes reliées par une croix en jours (on dit alors *bata hinka* ou *deux nocés*, voir photo 24) ; dans le style *songho*, la bande de jours qui relie la forme ronde inférieure à l'encolure porte le nom de *kofè banda siouka*, et la bande horizontale qui relie les deux autres formes rondes est appelée *dombo idyè siouka* ;

- le carreau (mot français, apparemment, d'où l'orthographe qu'on retient), qui est placé sur le devant, de part et d'autre de l'encolure, et qui peut être réalisé en points et formes élémentaires assez variés : en voici un exemple très riche en points divers sur la photo 1 et un autre en *siouka* qui occupe toute l'épaule droite sur la photo 21, et un autre encore sur la photo 11 où il est exécuté en *moussi mô* ; en voilà deux autres exécutés en *asmane margué* (sans doute du nom du premier brodeur qui aurait

réalisé ce motif : Asmane est un prénom) et selon deux variantes, sur la photo 22 : *asmane margué* « mince » à gauche, *asmane margué* « gros » à droite ;

- le motif *alfalaka* (terme d'origine marocaine ?), qui est dit encore « Tour de France », et qui apparaît par exemple à droite de l'encolure sur la photo 22, bordant le carreau à l'extérieur et descendant pour rejoindre le bas de la poche ;

- le *mbaka boumo* (6) (en songhay : la tête du margouillat), motif en forme de deux S entrelacés, utilisé en général pour le bas du dos du boubou (voir photo 25) ;

- le *tassa findi* (songhay) ou *barma korè* (7) (termes présentés localement comme songhay : le dessous de la « tasse », i.e. de la bassine), motif qu'on brode en général sur le dos du boubou (voir photo 25) ;

- le motif *taye kobè* ou *ganda karfo* (serpent, en songhay, voir photo 27) ;

- le *car*, qui consiste à recouvrir complètement de broderie tout le pourtour du col, derrière, sur les épaules et devant, sur une largeur de 15 à 20 cm (voir photo 29) ;

- le motif *nossi* (en bamànan, *nonsi* signifie caméléon, voir photo 28) (8).

On remarque évidemment le caractère très imagé des désignations employées actuellement à Djenné pour parler de ces motifs. Il est très probable que beaucoup des termes utilisés à l'origine se sont perdus, comme a disparu la symbolique qui était certainement attachée aux formes élémentaires et aux motifs. Mais il ne faut pas ignorer non plus que les points, formes élémentaires et motifs ont certainement évolué du fait de la créativité des artisans-brodeurs de Djenné pendant des siècles. (On y reviendra plus loin).

Pour l'instant, considérons seulement que l'apprenti, lorsqu'il maîtrise tout cela, va être chargé de broder son premier vêtement, qu'il offrira à son maître, au service duquel il restera d'ailleurs encore pendant deux ou trois ans, selon la volonté de ce dernier. Ce service répond au fait que les parents de l'apprenti ne paient rien au *mallé* pendant toute la période de l'apprentissage. Un jour viendra cependant où le *mallé bagna* (l'apprenti, en songhay), devenu lui-même *mallé*, s'installera à son propre compte et recevra ses propres clients.



15. Motif *pikol* sur une grande poche

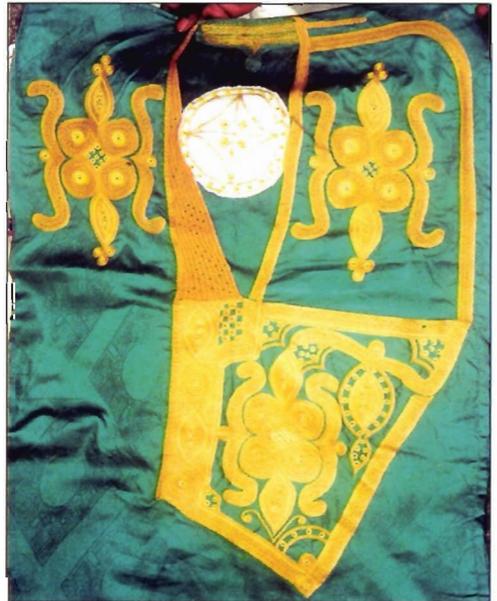


16. Un motif typique du style *tiampal*

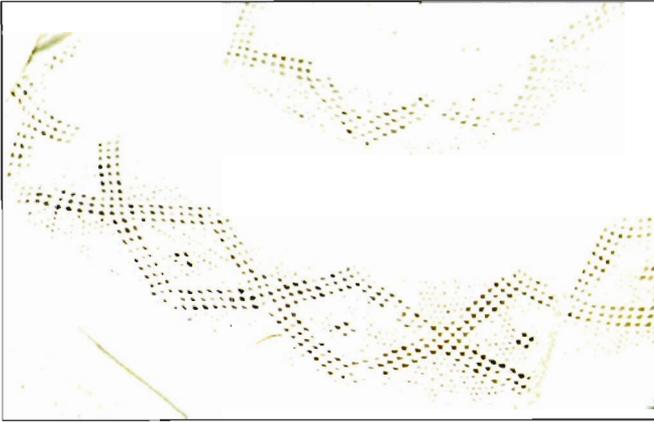
17. Asmane Traore dans un ensemble *derbè bèr* et *forgo* de style *tiampal*



MOTIFS



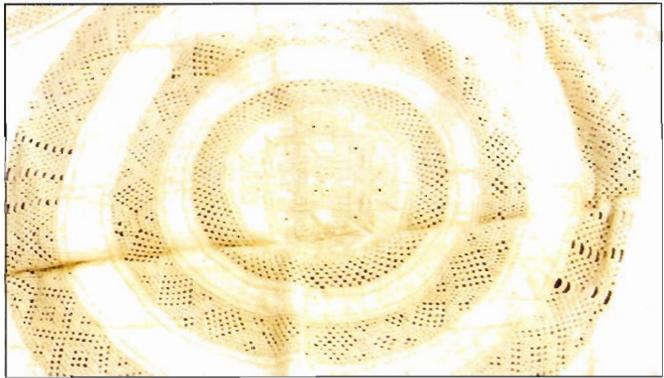
18. Un *tiampal* *kiyassa*



MOTIFS

19. L'envers d'un *bata* d'une grande poche de *wakia tèn*, où l'on voit les lèvres repliées du tissu découpé pour faire place au jour brodé.

20. *doumbo idiè* typique du style *songho*



21. Carreau en *siouka*



22. 1. *tiam hignè* (dents de souris)
2. *alfalaka* (ou "Tour de France")
3. à gauche sur la photo, *asmane margué* «mince», à droite *asmane margué* «gros».
4. *bata* ou *doumbo idiè*





TRACÉS

23. Le motif *bata fo* ou *un noce* occupe le milieu du dos

24. Le motif *bata hinka* ou *deux noces*



MOTIFS

Le dos d'un grand boubou

25.

1. *taye kobè* ou *ganda karfo* (en songhoï : serpent)
2. *barma korè* ou *barma findi* (en songhoï : fond de «tasse», de bassine, de marmite)
3. *mbaka boumo* (tête de margouillat, en songhay)
4. *bata* (et *bata hinka* : deux *bata*) ou *doubbou idiè* (petite coupure, en songhay)



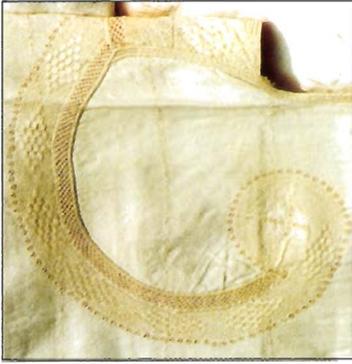
26. *barma korè*



27. *taye kobè*



MOTIFS



28. *nossi*
(le caméléon)



29.
l'encolure
en *car*
d'un boubou
de style *diorè*

PHOTOS DE TYPES
DE VÊTEMENT

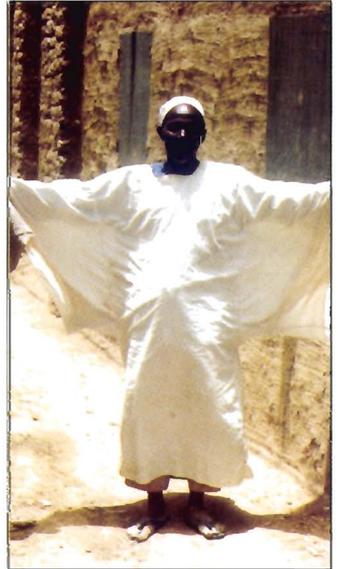
30. *tirbi* (grand boubou large)



31. *forkia* (grand boubou
droit à manches étroites)



32. *forgo*



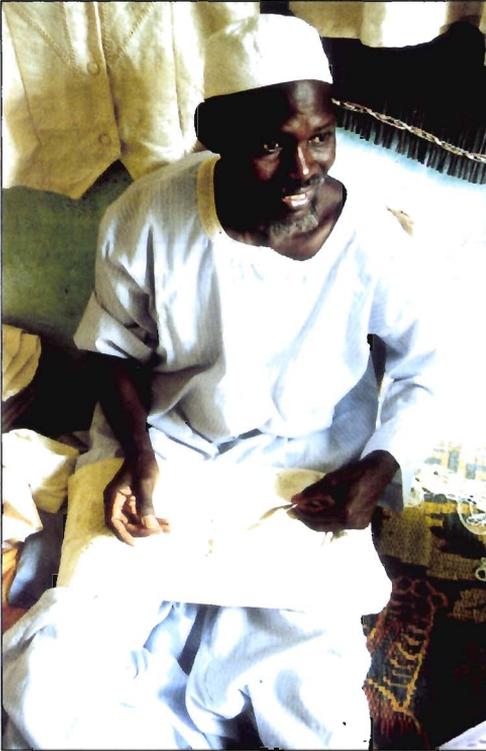
33. *soulia*



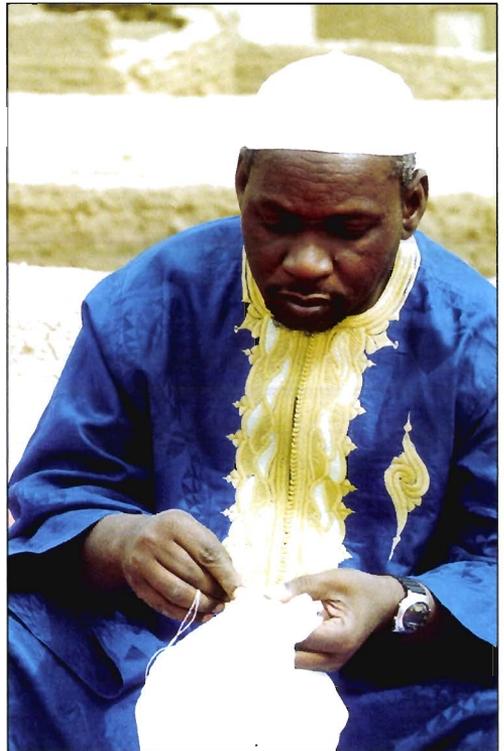
34. Le perçage d'un trou dans le tissu avec une aiguille de porc-épic pour commencer *founè*



35. Une roue de *tari maïra* sur fond d'un pagne de *tari bèr*



36. Le brodeur Asmane Traore



37. Le brodeur Baba Alhadi Coulibaly

LES TISSUS

Les broderies sont exécutées aussi bien sur des tissus d'origine européenne que sur le *tari maïra* (en songhay : étoffe fine, c'est-à-dire en bandes minces ; s'oppose à *tari bèr*, bandes larges dont on fait des vêtements courants, voir photo 35) fabriqués par les tisserands locaux.

Monteil a déjà signalé au début du siècle que les femmes de rang passent leurs « *longues heures d'oisiveté et de claustration* » à trier les fils qui permettront de tisser des bandes très fines. Il a également signalé que, lorsqu'elle marie sa fille, chaque femme met dans le trousseau de cette dernière ce qui sera nécessaire pour tailler un grand boubou à son mari, à qui il reviendra de le broder ou de le faire broder. Cette tradition n'a pas complètement disparu. En juin 1997, la femme d'Asmane Traoré a trié les fils qui ont été fournis à un tisserand pour tisser la roue de *tari maïra*, destinée au mari de sa fille. Cependant, comme il n'est pas encore temps de donner le cadeau, Asmane a utilisé une partie de cette roue pour tailler trois gilets ; cette roue n'a donc plus son diamètre initial !

Il est très rare de voir le *tari maïra* exposé au marché pour la vente. Le rouleau de *tari maïra* étant généralement ce cadeau de mariage que la belle-mère prépare elle-même pour son beau-fils, seule une extrême pauvreté pourrait contraindre ce dernier à le vendre. Il ne pourrait d'ailleurs le faire qu'avec l'accord de sa femme. Il est donc très délicat pour un Djennéké de vendre son *tari maïra*, et ce sera encore plus difficile s'il a pu le faire broder en *tirbi wakia tèn* (voir plus loin), sauf s'il cède ce dernier pour s'en faire broder un plus beau ! Toutefois, si l'on veut aujourd'hui faire fabriquer un rouleau de ce tissu, on peut s'adresser à un artisan ; le prix qu'il demandera dépendra de la qualité du travail et de la qualité du fil, mais on peut dire que cela coûtera, en 1998, entre 20.000 et 30.000 Fcfa.

Certains rapportent que le brodeur n'exécutera son travail que sur un tissu qui aura été lavé plusieurs fois, évidemment pour éviter tout rétrécissement après l'achèvement des motifs. Cependant, Baba Alhadi Coulibaly assure qu'un tissage serré, effectué avec un fil double dans la navette, donne un tissu qui ne rétrécit jamais.

Avec une bande fine, qui n'a guère plus de 5 cm de largeur, il faut compter 20 bandes de deux mètres de long pour faire un pagne et 5 pagnes pour faire un grand boubou. Signalons encore que, à Djenné, on n'utilise le *tari maïra* que pour le boubou lui-même, la chemise (*forgo*, voir photo 32) et le pantalon qu'on porte dessous étant quant à eux taillés dans du basin.

LES TYPES DE VÊTEMENTS

Les motifs que nous avons identifiés ci-dessus peuvent évidemment être combinés et présents ensemble en nombre plus ou moins grand sur un même boubou. Les motifs choisis sont brodés directement sur le vêtement, ou bien peuvent l'être sur un tissu qui sera ensuite monté sur le vêtement. Quels sont les vêtements que l'homme de Djenné porte avec tant d'élégance ? Commençons par les plus simples.

- le vêtement de la partie inférieure du corps s'appelle ou bien *kouroussi* (parfois prononcé *koursi* en bamanan), ou *siibi* (en songhay) ou encore *touba* (en peul), s'il s'agit d'un pantalon ample qui tombe à mi-jambe ; *nzarabou* ou *sarabou* (bamanan) est un pantalon à jambes étroites et longues ; *saga*, le pantalon des Haoussa, est à jambes longues, étroites et généralement brodées à la cheville ; dans la tradition propre à Djenné, le pantalon n'est donc pas brodé.

- le *forgo* (9) (ce terme serait commun à toutes les langues parlées à Djenné) est une sorte de chemise droite, sans col, descendant à mi-corps, avec ou sans manches, dont seule l'encolure est brodée (voir photos 32), et qui est toujours portée sous le grand boubou dit *tirbi* (voir ci-dessous) ;

- le *soulia* (10) (terme peul, employé dans le style *diorè*) ou *tissamia* (terme d'origine arabe, nous dit-on, employé dans le style *songho*), est aussi un vêtement que les hommes portent sous le grand boubou, mais plus long que le *forgo*, avec des manches très larges (voir photo 33), et lui aussi n'est brodé qu'à l'encolure ; pour les femmes, le *soulia* tient lieu de *tirbi* (voir plus bas), et porte une poche brodée, mais à droite, avec des broderies tout autour de l'encolure.

- le *forkia* (terme peul) est un grand boubou descendant jusqu'aux pieds, à manches étroites, pouvant recevoir tous les motifs décoratifs (voir photo 31).

- le *tirbi* (11) (en songhay) ou *derbè bèr* (en songhay) peut porter tous les motifs de broderie présentés ci-dessus ; le corps en est fait de bandes verticales et les manches de bandes horizontales, toutes assemblées de telle sorte que le vêtement ait la forme d'un ample rectangle dont la largeur est celle qui va d'une main à l'autre lorsque les bras sont tendus à l'horizontale dans le plan du corps, et dont la hauteur est celle qui va de l'épaule à la cheville.

Signalons qu'on ne trouve plus à Djenné, même dans les anciens boubous brodés au début de ce siècle, conservés dans certaines familles et aujourd'hui parfois discrètement proposés aux étrangers amateurs, la forme décrite par Dupuis-Yacouba et qui comporte, au bas des manches, une pièce plus étroite que le reste du vêtement, et qu'il dit s'appeler *goungou*,

ni non plus la distinction entre la partie haute de la manche, qui passe sur l'épaule, et qui s'appellerait *dièrè* (en songhay : la moitié), d'une part, et la partie basse, qui va presque jusqu'à terre, et qui serait dénommée *kamba banda* (en songhay : le dessous du bras).

Citons, pour terminer, une anecdote utilisant les noms de vêtements. A un homme très taquin, qui agace tout le monde, on dira *kardji kasaba* (12), *yougna tirbi* c'est-à-dire *kasaba d'épines*, *tirbi d'abeille* : quand ceux qui vivent auprès de lui veulent se reposer, il est comme un vêtement d'épines qui les incommode, et lorsqu'ils veulent sortir « faire la noce » en grand boubou, il est comme un essaim d'abeilles.

LA VALEUR DES GRANDS BOUBOUS BRODÉS

Le *forkia* et le *tirbi* peuvent recevoir une grande variété de motifs décoratifs. Ceux qui sont le plus richement brodés portent des noms particuliers :

- le *tiampal kiyassa* (en peul), utilise évidemment le motif *tiampal* ; le terme *kiyassa* signifie que ce motif a reçu beaucoup plus de soins que le motif *tiampal* ordinaire (voir photos 16 et 18) ;

- dans les styles *diorè* et *songho*, on appelle *wakia tèn* un boubou complètement recouvert de broderie, devant et derrière. Baba Alhadi Coulibaly, l'actuel maître-brodeur incontesté du *wakia* à Djenné, précise que, pour ce type de modèle, on utilise cinq points (*lampti*, *songho*, *founè*, *siouka* et *sorba*), et jamais le *diorè*.

Le mot *wakia* est d'origine arabe, Monteil (13) déjà signalait qu'il désigne l'once (l'ancienne mesure de poids, équivalant environ à 32 grammes (14), et *tèn* signifie, en songhay, « totalement rempli ». Baba Alhadi Coulibaly nous dit que le *wakia* est la mesure de 1.000 yards de fil à broder !

La valeur de l'habit dépend du nombre de motifs dont il est brodé, c'est-à-dire du nombre d'onces de fil à broder qui y ont été utilisées. Monteil donne (15) une classification des boubous en fonction du nombre de *wakia* (16) : les moins richement brodés utilisent de 1 à 4 onces de soie blanche d'Europe, ensuite vient un groupe utilisant 5 ou 6 onces, puis le groupe des 7 à 12 onces.

Baba Alhadi Coulibaly a une classification différente : selon lui, on peut parler de *wakia tèn* dès qu'il y a deux motifs de style *songho* (il y faudra déjà une bobine de soie à broder de 250 g) ; il donne une autre expression, *arba wakou*, qui signifie mot-à-mot 4 *wakia*, lorsqu'il y a 4 motifs de style *songho* ; et enfin *karatou* (le mot est présenté comme arabe, mais son sens n'est pas connu) désignerait le vêtement couvert de broderie, y compris les appointements entre les bandes qui en constituent le corps et

celles qui en forment les manches, et ce vêtement peut exiger 9 à 10 bobines de soie à broder : c'est le sommet de la broderie, nous dit-on. Notons en particulier qu'on retrouve ici ce que Monteil signalait : qu'on peut broder de l'entre-deux entre les manches et le corps même du vêtement ; il ajoutait d'ailleurs qu'on peut placer aussi deux à six rangs d'entre-deux dans les manches et qu'on peut trouver des broderies sur les manches, mais Baba Alhadi Coulibaly ne parle pas de ces possibilités.

Asmane Traoré nous dit bien que celui qui commande un vêtement de cette qualité peut demander tout ce qu'il veut. Mais il apparaît cependant que l'emploi de broderie en entre-deux pour relier le corps du vêtement à ses manches, ou les diverses pièces de la manche, est devenu assez rare ; d'ailleurs, on peut noter une ambiguïté dans les explications que donne à ce sujet Dupuis-Yacouba au début du siècle : il signale (17) (schéma à l'appui) cette « *large couture qui attache le corps de l'habit aux manches* », la désigne par le terme de *balli*, mais ajoute « *cette couture n'existe pas dans le tilbi proprement dit* » alors que la figure est intitulée « *différentes parties d'un tilbi* ».

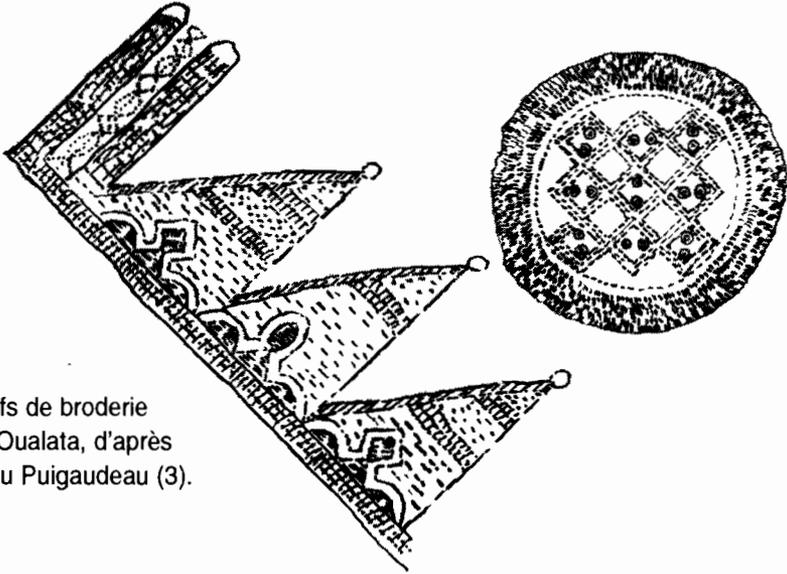
Par ailleurs, nous remarquons qu'Asmane Traoré, aujourd'hui, évalue la qualité d'un *tirbi* en *wakia*, mais estime le nombre d'onces à partir du nombre de grandes figures rondes, ou *bata* (voir photos 22, 23, 24, 25), brodées sur le vêtement. Baba Alhadi Coulibaly confirme que le mot en est venu à désigner le nombre de grands motifs décoratifs ronds qu'on place sur le *tirbi*. Il apparaît ainsi que les beaux *tirbi* qu'on peut encore voir à Djenné ne comptent en général que 3 ou 4 *wakia*, et au plus 6. Ceux qui ont été publiés par Gardi en compteraient 6 ou 7 (18).

Enfin, il est parfaitement justifié d'observer, comme le fait Gardi, que le dos du *tirbi* est encore plus richement orné que le devant (comparer la photo 22, qui montre le devant et la photo 25 qui montre le dos) parce que c'est le dos qu'on peut voir quand les hommes prient à la mosquée ; en outre, c'est seulement de derrière qu'on peut observer tranquillement celui qui passe, alors qu'il serait impoli de l'examiner attentivement de devant, fût-ce pour évaluer la qualité et le prix de son vêtement : pourtant, qui peut se passer de l'envie et du plaisir de susciter la jalousie ?

L'INSPIRATION ET LA CRÉATIVITÉ DES BRODEURS

On dit couramment que la broderie de Djenné aurait deux origines : une origine marocaine, dont le modèle le plus connu est le *wakia tèn*, grand boubou brodé entièrement de haut en bas, derrière comme devant ; et une origine toucouleur, dont le modèle est le *tiampal kiyassa* (en peul), modèle très varié mais plus simple que le *wakia tèn*.

La question est cependant plus complexe, non seulement parce que le boubou lui-même est un vêtement typiquement sénégalais et soudanais (19) (le Maroc est un pays de djellaba, avec capuchon, très sobre, et pas un pays de gandoura, comme on dirait là-bas pour désigner le boubou), mais encore parce que les motifs brodés eux-mêmes n'appartiennent apparemment pas à la tradition du Maroc.



Motifs de broderie
de Oualata, d'après
O. du Puigaudeau (3).

En effet, les travaux sur la broderie marocaine ne livrent rien qui ressemble aux motifs que nous venons de décrire (20), sauf lorsqu'il est question des broderies de Oualata, exécutées par les femmes sur percale blanche ou bleu moyen (indigo) : là on retrouve non seulement un motif utilisé pour border la grande poche, et qui a clairement la forme du *tiam hignè* décrit plus haut (à ceci près qu'il réserve trois dessins — arabesques — de percale nue) et qui paraît exécuté au point passé plat droit et au point de pierre, mais aussi un rond de percale à incruster qui est clairement un *doumbou idiè*, travaillé de piqûres (*songho*) et d'œillettes (*founè*), et bordé de point de Venise (*siouka*) (21).

On ne peut donc, en fait, qu'évoquer en termes assez vagues une inspiration islamique, ou plutôt une inspiration puisée en partie dans la calligraphie arabe et dans une tradition d'ésotérisme transmise en même temps que l'islam. Les traces de cette inspiration ont été mises en évidence de façon convaincante (22) à propos de certains motifs brodés qui se retrouvent dans toutes les régions du sud du Sahara où les boubous sont brodés. Il n'y a guère de doute pour les *bata* qui représentent un carré magique enfermé dans un cercle sacré (comme celui de la photo 20),

réalisés au point *founè* qui évoque les jetons du géomancien (23), et qu'on retrouve aussi bien à Oualata qu'à Tombouctou et Djenné (24) ; on les voit ici désignés par l'expression *suleymanu dumbu idyé* qui est traduite par « le fils circoncis de Souleiman » (25) ! Il n'y a guère de doute pour un autre type de *bata* qu'on retrouve aussi bien à Djenné aujourd'hui (voir photo 22) qu'au Nigéria (voir le grand boubou exposé au *National Museum of African Art-Smithsonian Institution*). Il n'y a guère de doute lorsque le *nossi* est présenté comme la spirale qui symbolise le chemin de la révélation, la progression vers un état divin par un mouvement ascendant (26). On admet aussi la *swastika* (ce motif qu'à Djenné on appelle aujourd'hui *taye kobé* — voir la photo 27 où les branches tournent vers la gauche, ou photo 25 (motif 4) où elles tournent vers la droite —, et qui remonte à l'astronomie hindoue ancienne où il représentait le soleil) ou la quinconce (qu'on appelle aujourd'hui *barma korè*, voir deux réalisations assez différentes sur les photos 25 et 26).

Faut-il voir au contraire dans un autre rapprochement une preuve de la créativité, ou au contraire de plus grande fidélité à leur source d'inspiration, des brodeurs de Djenné ? Les boubous brodés du Nigéria sont ornés de « couteaux », que Labelle Prussin rapproche de ceux qui apparaissent sur le *djedwal*, ce diagramme qui décrit la protection d'un centre par des maisons, des carrés magiques, et des invocations adressées aux anges et au Prophète, ces dernières toutes contenues dans des triangles pointant vers l'extérieur comme des couteaux (27). Les boubous brodés de Djenné sont ornés de *tiam hignè*, ou dents de souris, de taille beaucoup plus petite que les couteaux, et qui, de ce fait même, évoquent encore bien mieux le diagramme ! Dans les deux cas, l'encolure est au centre du diagramme ; c'est bien évidemment la tête qu'il s'agit de protéger !

A vrai dire, il faut sans doute se souvenir du rôle qu'a joué Tombouctou, à son apogée, dans l'industrie textile, alors industrie de luxe et de pointe et qui fabriquait la monnaie alors utilisée tant pour la thésaurisation que pour le troc. Certes, le tissage du coton écriu existait déjà dans la région du Haut-Sénégal lorsque Al Bakri visita le royaume de Ghana au début du XI^e siècle (28), mais le vêtement de coton ne s'est imposé qu'avec la propagation de l'islam par les riches marchands venus du Nord. Deux siècles plus tard, Tombouctou comptait peut-être 1.500 à 2.000 ouvriers dans ses ateliers de tailleurs (29). « Au XV^e et au XVI^e siècles, l'industrie est si florissante que, non seulement l'Afrique occidentale continue d'importer des étoffes européennes pour habiller ses rois et ses princes, mais elle se permet d'exporter à son tour, tout en faisant face à la demande intérieure. Les cotonnades de Gao et de Djenné (...) sont vendues aux Berbères du Sahara, en particulier les toiles de coton bleu indigo, et les Arabes du Nord sont vêtus de tissus de Guinée (30) ». Or « beaucoup de tailleurs de

Tombouctou appartenait à la classe des lettrés musulmans qui formaient l'aristocratie locale. L'art du tissage, initialement lié au développement de l'islam, fut dès ses débuts l'œuvre d'artisans convertis (31) ». Et surtout, à Tombouctou, ce sont les maîtres coraniques qui se firent reconnaître l'exclusivité de l'art de broder et de tailler les vêtements (32). Il faut sans doute remonter à la créativité de cette haute époque pour comprendre — dans cette zone comme au Nord du Nigéria, également islamisé depuis longtemps — l'origine de ce que nous avons aujourd'hui encore sous les yeux.

PERMANENCE ET INNOVATIONS

La confection d'un *wakia tèn* pouvait durer des années, et pendant tout ce temps, selon la tradition, le brodeur était à la charge du propriétaire du boubou (comme d'ailleurs, avant lui, le tisserand avait été à la charge de ce même propriétaire pendant tout le temps nécessaire au tissage de la roue de bande fine). Monteil, quant à lui, a signalé qu'au début du siècle, le brodeur recevait l'équivalent du prix de la soie utilisée sur le vêtement ; cela n'est plus vrai aujourd'hui. Désormais, un prix est établi pour le travail du brodeur, et on peut donner les ordres de grandeur suivants pour les principaux motifs et leur ensemble : pour un *tiampal*, il faut compter 25.000 Fcfa ; pour un *tiampal kiyassa* ou pour un *car*, ou encore pour un *noce* ou deux *noces* : 50.000 Fcfa ; et pour un *wakia tèn*, selon le nombre d'onces de fil utilisées, il faut dépenser entre 200.000 et 500.000 Fcfa. En effet, comme l'indique Balhadi Coulibaly, chaque *wakia* coûte environ 20.000 Fcfa, et un boubou à dix *wakia* exigera donc une dépense de 200.000 Fcfa rien que pour le fil à broder, à quoi il faudra ajouter le tissu (*tari maïra* ou bazin riche), et le coût de la main-d'œuvre. Pour l'appontement des bandes tissées, le meilleur spécialiste aujourd'hui à Djenné serait Mahamane dit Bakaïna Diabate : il lui faut entre 12 et 15 jours pour l'appontement complet d'un grand boubou *tirbi*, et ce travail lui sera payé entre 12.000 et 15.000 Fcfa. Ensuite, pour la broderie proprement dite, il faut compter au moins six mois de travail du brodeur, soit à nouveau entre 200.000 et 300.000 Fcfa.

Malgré ce coût très élevé, l'homme de Djenné, et plus généralement tout homme qui porte volontiers le boubou, affectionne le riche travail de broderie qui se fait à Djenné, et ne ménage pas sa peine pour s'en procurer au moins un. Le *wakia tèn* reste pourtant à l'évidence le boubou des riches. On nous dit qu'aujourd'hui plusieurs des brodeurs de Djenné partent chaque année quelques mois à Mopti, où les clients sont nombreux, en particulier des Soninké de la région de Nioro, riches, et qui ne trouvent pas dans leur région d'articles aussi splendides. Le brodeur peut

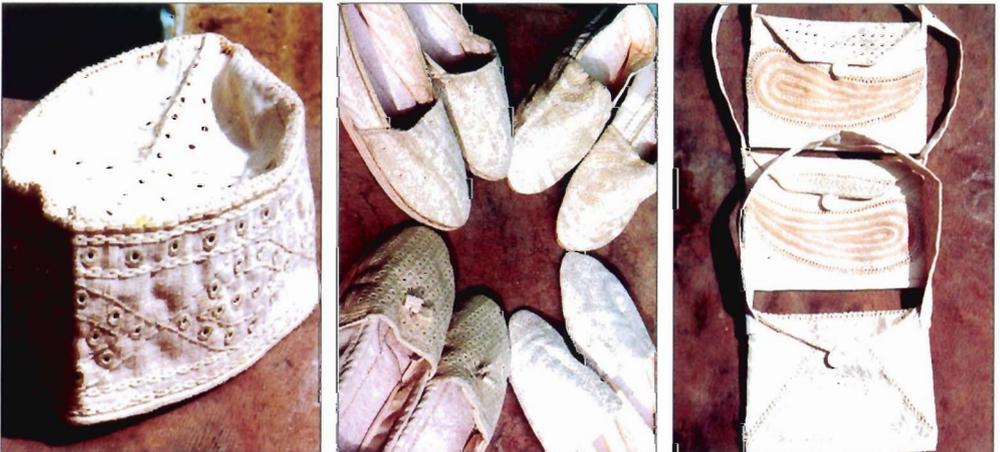
enregistrer la commande d'une dizaine de *tirbi* et s'engage à les fournir l'année suivante.

Ces habits ne sont d'ailleurs portés que dans les grandes occasions, lors des cérémonies religieuses, ou des fêtes civiles et familiales (mariages, baptêmes). On peut considérer aussi que ces magnifiques vêtements sont une forme d'épargne pour le *djennenké* qui peut éventuellement les revendre en secret aux plus mauvais jours, ou bien les léguer à sa progéniture.

Si, par le passé, la broderie a fait la prospérité de certaines familles de Djenné, actuellement cet art est fortement menacé. Evidemment, les machines à broder sont bien plus rapides et permettent de fabriquer un produit beaucoup moins cher et qui peut avoir belle apparence. En outre, le travail du brodeur à la main exige beaucoup de patience, d'endurance et de talent et les jeunes manquent d'enthousiasme pour apprendre ce métier qui leur paraît difficile et ne leur assure ni aisance ni même garantie de revenu. Il est possible aussi que la demande ait diminué, mais à vrai dire personne ne peut l'affirmer avec certitude.

Cependant, nous avons pu constater que certains brodeurs de Djenné continuent à avoir beaucoup de travail, que deux d'entre eux au moins ont commencé, après avoir hésité et tardé, à apprendre le métier à leurs fils, et qu'il y a manifestement encore une demande à la fois pour les boubous brodés selon la plus pure tradition, et pour des produits nouveaux (gilets, calots, aumônières, chaussures, etc.) utilisant le coton tissé traditionnel et la broderie pour offrir aux amateurs d'artisanat d'art des objets susceptibles d'attirer l'attention des visiteurs.

Vous laisserez-vous tenter ?



MÉTIERS D'ART DE DJENNÉ : LA CORDONNERIE

par Papa Moussa Cissé et Joseph Brunet-Jailly

Il existe encore quelques cordonniers à Djenné, mais ils ont encore moins de clients que les brodeurs et ils sont encore moins nombreux qu'eux. Voilà pourquoi il fallait interroger ceux qui connaissent encore et parfois pratiquent à l'occasion ce métier. Parmi eux, citons :

- Mahamane Koné, dit Eloi Koné qui vit aujourd'hui de la fabrication de talismans, notamment parce que tout son matériel lui a été acheté (1) ; il est l'un des représentants de ces cordonniers de caste, les *saké*, qui fabriquent les enveloppes en cuir dans lesquelles on place des amulettes (gris-gris des marabouts ou guérisseurs) et dont parle Dupuis-Yacouba (2) ;

- Batafa Touré qui a conservé tout son matériel, et qui fabrique encore quelques babouches, à l'occasion ; on se souvient ici de ce qu'écrivait Dupuis-Yacouba : « *Le métier de cordonnier est exercé seulement par les Arma, qui portent le patronyme Touré, descendant des Marocains de l'armée* » ; Batafa semble s'être limité à un type particulier de babouche blanche, simple (*albarga*) ou brodée (*dadian kallante*, voir plus loin) ;

- Bamoye Maïga qui conserve encore une forme pour tendre le cuir des bottes de cavalier, et des patrons pour les tailler, mais qui ne travaille plus guère.

Ces artisans ont fabriqué, ces dernières années encore, des motifs assez variés qui permettent d'illustrer ce court chapitre. Les informations qu'ils nous ont données et que nous avons confrontées à celles qu'on trouve dans l'ouvrage de référence récemment publié par Barbara E. Frank (3), montrent que le savoir-faire est encore présent. Pour combien de temps encore ? Cela dépend en partie de nous !

L'OUTILLAGE DU CORDONNIER

D'après ce que nous voyons chez Batafa Touré, cet outillage comporte (voir photo 1) :

• *maasou* (4) : les ciseaux, que Barbara E. Frank considère comme le seul outil dont l'origine serait indubitablement (en raison de sa forme et de sa dénomination) en Afrique du Nord (5), ce que la suite de notre courte

enquête ne confirme pas parfaitement, on va le voir (parce que plusieurs autres outils portent des noms d'origine arabe) ; elle estime que les *Arma* utilisent les ciseaux (6) alors que les cordonniers des autres ethnies se serviraient de couteaux (voir plus bas),

- *sifara* : le couteau large (7),
- *taho* : l'aiguille (8),
- *al kafifi* : une sorte de pochoir que Dupuis-Yacouba présente ainsi : « pièce de bois, la grosse extrémité sert de marteau à battre le cuir, la petite sert à lisser et écraser les coutures » (10),
- *djiboundou* : la pièce de bois qui, pour tendre le cuir de la babouche, sera posée à l'intérieur de cette dernière sur la semelle et qui a approximativement la forme du pied, mais symétrique. Le même mot est employé pour désigner la forme en bois utilisée pour fabriquer les bottes de cavalier (Barbara E. Frank estime que cet outil aurait été introduit par la colonisation) (11),
- *al fodori* (12) : la cale triangulaire qui s'insère entre les deux parties de la forme, *djiboundou* et *alkoubas*, les écarte l'une de l'autre pour créer la tension voulue sur le cuir de la babouche,
- *alkoubas* : la pièce qui donnera sa forme au cou de pied de la babouche, sur le dessus (on entend aussi *alkoubassou*),
- *haousa haousa* : la grande aiguille qui permet de faire les trous où passera le nerf de bœuf pour coudre la semelle dans toute son épaisseur,
- *toundi* : une pierre plate et lisse (ce serait le terme songhay pour pierre en général) qui sert notamment à couper,
- un grand couteau, de type couteau de cuisine, taillé dans une lame de ressort.

Quelques autres instruments sont cependant encore utilisés pour décorer le cuir de motifs gravés et par exemple Eloi Koné nous a montré les suivants (voir photo 3) :

- un couteau dénommé *khana* (le mot serait songhay), en forme de faucille qui est présenté par Barbara E. Frank comme à la fois typique des cordonniers *bwa* et difficile à trouver chez les cordonniers soninké (13).
- une lame qui permet de tracer des lignes en creux dans le cuir, *djer gourou*.
- plusieurs poinçons permettant d'imprimer des formes décoratives dans l'épaisseur du cuir : *tchor* (le cœur), *toumi gourou* (forme d'une fleur), *gourou bin* qui, en roulant, fortement pressé, dessinera en creux une guirlande de formes rondes.

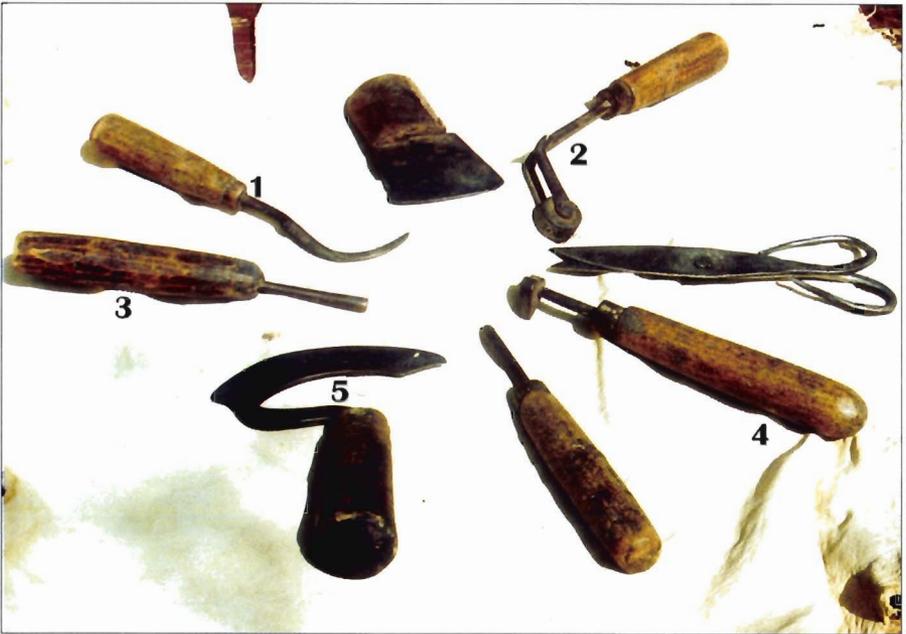


L'OUTILLAGE DU CORDONNIER

1. L'outillage de Batafa Touré
1. *maasou* (ciseaux)
2. *sifara* (couteau large)
3. *al kafifi* (pochoir)
4. *djiboundou* (pied de la forme)
5. *al fodori* (cale de la forme)
6. *alkoubas* (dessus de la forme)

2. Le *djiboundou* pour bottes de Bamoye Maïga





INSTRUMENTS UTILISÉS POUR LA DÉCORATION (CONSERVÉS PAR M. ELOI KONE)

- | | | | |
|---|-----------------------|----------------------|------------------------|
| 3 | 1. <i>djer gourou</i> | 2. <i>gourou bin</i> | 3. <i>toumi gourou</i> |
| 4 | 4. <i>tchor</i> | 5. <i>khana</i> | |
| 4 | détail de | 2. <i>gourou bin</i> | 3. <i>toumi gourou</i> |
| | | 4. <i>tchor</i> | |



Ces outils étaient, nous dit-on, fabriqués à Kolenze (village bozo au bord du Niger, à une quarantaine de kilomètres au nord de Djenné) par des originaires de Djenné, la famille Cissé Samassékou, parce que, paraît-il, les essais pour reproduire ces outils à Djenné même n'ont jamais permis d'obtenir une qualité aussi bonne.

Le premier travail consiste à préparer la peau. En principe, il est le même pour les peaux de mouton, de chèvre et de bœuf, mais dans ce dernier cas, il est bien plus long et il a pratiquement été abandonné. Ce travail comporte plusieurs étapes :

- pour débarrasser la peau des poils, on la faisait d'abord tremper dans un bain d'eau alcaline qui était elle-même obtenue en lavant des cendres de bois d'arbres tels que le baobab, le *balanzan*, terme bambara pour *Acacia albida* (14), le *npégou* ou *mpékou*, termes bambara pour *Lannea microcarpa* (15), le *ngounan* ou *kounan* (16), termes bambara pour *Sclerocarya birrea*, le *sonké*, probablement *sogue*, terme peul pour *Acacia sieberiana* (17), voire les tiges de mil, placées dans un canari-passoire, lui-même installé sur un autre canari servant de récipient. La peau devait tremper au moins douze heures dans cette eau (18). Aujourd'hui, on se contente de jeter de la chaux vive ou du carbure dans l'eau, et le trempage est limité à 4 ou 6 heures. La peau ainsi préparée peut être placée sur un morceau de bois large et bien lisse ou sur un mortier et les poils seront raclés avec une côte de mouton ou une baguette de bois bien arrondie. Il faut aussi enlever, de l'autre côté, tous les morceaux de chair ou de graisse qui ont pu rester collés.

- la seconde étape consiste à laver la peau avec un produit détergent. Le procédé traditionnel utilisait la fiente de poule, dont on couvrait la face qui portait les poils, avant de laver à l'eau tiède. Aujourd'hui, on emploie plutôt le son de mil (19), dont on enduit la face extérieure de la peau avant de la replier sur elle-même, puis de la placer sous un canari qu'on exposera au soleil pendant quelques heures, avant de la laver à l'eau tiède.

- la troisième étape est celle du tannage proprement dit, pour lequel on utilise un bain de *bouana* en bambara (20) ou *bani* en djerma, ou *gaoudé* en peul (*Acacia nilotica* var. *adansonii* ou *Acacia nilotica* var. *et Atomentosa*) (21), sec ou vert, pilé et dilué dans de l'eau. La peau y restera au moins deux jours et il faudra fréquemment remuer le bain et malaxer la peau. Il suffira ensuite de laver pour obtenir une belle peau de couleur blanchâtre.

- enfin, la souplesse est obtenue simplement en aspergeant d'eau cette peau, en la laissant reposer au soleil pour diminuer l'excès d'eau, puis en la malaxant sur une natte à l'ombre jusqu'à ce que toute l'eau ait disparu.

Le cuir est alors prêt à être travaillé par le cordonnier : il aura fallu trois à quatre jours de travail pour une peau de mouton ou de chèvre, bien plus, jusqu'à quinze jours, pour une peau de bœuf. Aussi, aujourd'hui, le cordonnier préfère généralement acheter au marché une peau de mouton déjà tannée, ou bien le morceau de cuir de bœuf dont il a besoin.

S'il doit être coloré, ce cuir est teint : aujourd'hui, toutes les couleurs, y compris le jaune, sont obtenues en passant une encre fabriquée en diluant dans de l'eau des poudres de colorant qu'on achète au marché. On nous dit que cette couleur est indélébile.

Avant que les cordonniers n'achètent des couleurs chimiques qui sont vendues aujourd'hui encore sur le marché de Djenné, et qu'on dit venir de Koumassi (ou qu'on appelle encore *Savanel* du nom de la maison de commerce qui les aurait introduites), ils fabriquaient trois couleurs :

- le noir était obtenu à l'aide d'une infusion de tamarin et d'indigo (*gala* ou *gara* en bambara, *siimi* en songhay), avec du miel, et dans laquelle on laissait un morceau de résidu de la fonte du fer (*négué bo* en bambara) pour accélérer l'oxydation (22) ;

- le jaune était obtenu à partir des racines de *diribara*, ou encore *ndilibara* (23) terme bambara, *tori* en songhay, pour *Cochlospermum tinctorium* (24), simplement pilée et additionnée d'eau chaude,

- le rouge garance était obtenu à partir de *somba* en songhay, *diélikagno* en bambara (25), nous dit-on aujourd'hui à Djenné, *faraworo* (26), c'est-à-dire *Sorghum caudatum* var. *colorans* d'après Barbara E. Frank (27), une variété de sorgho rouge, dont on prenait les pédoncules desséchés, sur la tige, pour les piler avant d'y ajouter de la potasse « qui fait sortir la couleur ».

Dans la tradition, il n'y avait donc pas de vert. Mais les cordonniers pouvaient acheter des peaux teintes en vert, provenant du pays haoussa (28).

Pour passer la couleur sur le cuir, on peut utiliser soit un morceau de chiffon enroulé au bout d'une baguette, soit l'extrémité taillée d'une queue de mouton, soit une vieille brosse à dents, soit évidemment un pinceau de fabrication industrielle.

Le cuir est aujourd'hui le plus souvent cousu avec du câble nylon. Autrefois, on employait du nerf de bœuf, séché et battu, plus difficile à trouver désormais et plus difficile à travailler. Mais Eloi Koné sait encore le faire et le fait si on le lui demande expressément. Personne ne nous parle plus de couture avec le *da fou* (en bambara, fibres de chanvre (29), *kiem* en songhay, sisal en français) qui donne des fibres, et que signale Dupuis-Yacouba, pas plus que de la colle que les cordonniers fabriquaient eux-mêmes au début du siècle à l'aide de la sauce visqueuse du gombo et de la farine de baobab (*ziramougou*).

La babouche de Djenné est faite pour un pays sans eau. Jusqu'à une époque toute récente, il n'y avait pas d'eau dans Djenné, puisque seul le sultan du Maroc avait fait creuser un puits dans sa concession. Il n'y avait aucune fontaine publique jusqu'en 1981, et toutes les familles envoyaient chercher l'eau à la rivière, quelques-uns s'y lavaient, on y lavait naturellement le linge. Une quantité minimale d'eau entrait dans les maisons, pour la boisson, la cuisine et la toilette des vieux et des femmes nobles (qui ne sortaient pas de chez elles). Les semelles des babouches sont donc faites de chutes de cuir de mouton, très minces, irrégulières, inutilisables pour le dessus de la chaussure ; on ne se prive pas aujourd'hui d'y ajouter du carton. L'épaisseur en était, dans la tradition, plus grande (2 cm) pour les jeunes que pour les vieux (1 cm), mais ces semelles restent fragiles, elles gonflent et se déchirent si elles sont mouillées. Notons encore que le chausson de la botte de cavalier, chausson qui recouvre la botte (et qui n'est donc pas, comme on pourrait croire, porté dans la botte) a une semelle encore plus fine, l'épaisseur d'une seule peau de mouton ! Il est vrai que ces bottes sont des chaussures d'apparat !

Ce qui fait le charme des babouches de Djenné, c'est une variété limitée de formes, et ce sont surtout leurs décorations brodées à la main. On utilise pour broder ces motifs du fil dit *boloti* (qui se distingue du fil à broder les boubous, *al ahourou*).

TYPES DE CHAUSSURES

Eloï Koné à lui seul a été capable de citer, décrire et parfois dessiner une dizaine de types de chaussures. Pour les femmes, il signale :

- *Tiss* (origine inconnue, peut-être emprunt au français à cause du dessin tissé du motif brodé) ou *pètou-pètou* (songhay) : chaussure portée par les veuves, le jour de leur sortie après quatre mois de réclusion, cuir de couleur jaune, semelle mince, bande brodée en fil noir formant un motif en croisillon, deux fleurs rouges, deux fleurs vertes.

- *Tilla* : babouche fine découpée en longueur sur le cou de pied (*tilla ponso*) ou chaussure pour femme mariée (on en met dans le trousseau) montant jusqu'au bas de la cheville, cuir rouge ou jaune, cou de pied découpé (*tilla mogou*, voir photo 6). On se souvient que Dupuis-Yacouba emploie ce terme lorsqu'il écrit, à propos des chaussures de femmes : « *les chaussures à semelle molle et contrefort portent le nom de tilla, celles qui ont des semelles fortes se nomment selbi (30)* ».

- *So idyè* : chaussure de mariage pour les femmes peul, fond jaune et rouge en quartiers alternés, motifs décoratifs rapportés (collés ou cousus), ou en fil vert ou rouge et sur le bord qui passe sur le cou de pied, on tresse du fil noir et du fil blanc tout le tour (voir dessin ; voir aussi photo 5).

- *Kelembou* (en songhay) ou *samara* (en bambara, mais dans cette langue ce terme désigne toutes les chaussures) : chaussure de femmes pour les Bambara, simple semelle en cuir rouge avec un dessin en traits noirs, des lanières rouges sur lesquelles on colle deux filets, l'un jaune et l'autre vert, et une pastille à leur jointure.

Pour les hommes, les modèles sont notamment (31) :

- *Abalaga* (arabe) ou *tam* (en songhay) : babouches courantes pour les hommes, au point que pour Bamoye Maïga, le terme *albarga* (32) (c'est ainsi qu'il le prononce, en présentant le mot comme un terme songhay) désigne, comme le terme bambara *mougué*, toutes les babouches faites de cuir blanc ou jaune, qu'elles soient brodées ou non. Pour Batafa Touré, on dira *albarka* (telle est sa prononciation) pour une babouche simple, blanche, sans décoration, et on précisera *albarga kara* (*kara* en songhay signifie : jaune) pour la babouche simple, en cuir teint en jaune, sans décoration.

- *Sabatou* (33) : chaussure d'homme, montant jusqu'à la cheville, cuir jaune en bas, rouge en haut (ou l'inverse), avec un filet vert, et éventuellement des motifs brodés (voir photo 8). C'était la chaussure des circoncis le jour de leur sortie, ils la portaient alors sans motif brodé ; c'était aussi une chaussure portée par les hommes les jours de fête, elle était alors brodée.

- *Pètou sowante* : « *Quand les Blancs étaient là, on a fait des chaussures en cuir tissé de couleur : rouge, vert, jaune et même bleu ; par exemple rouge et vert, ou blanc et noir, ou jaune et vert* ».

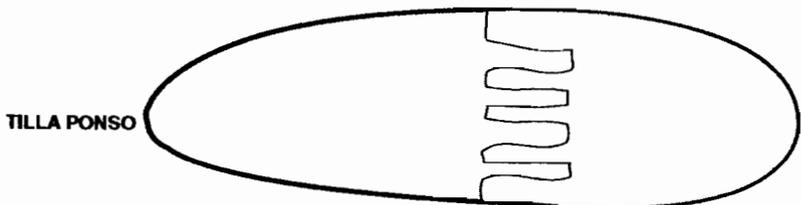
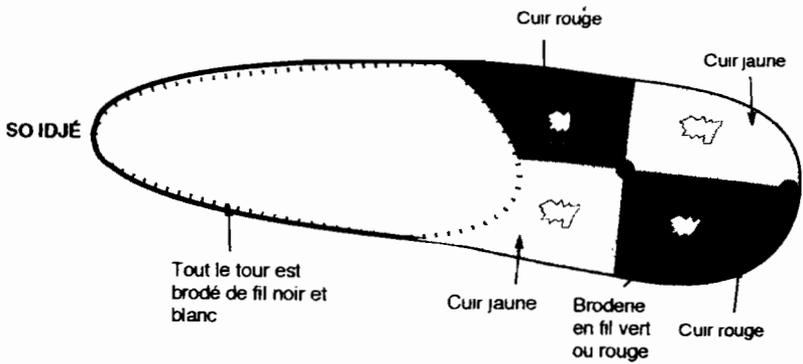
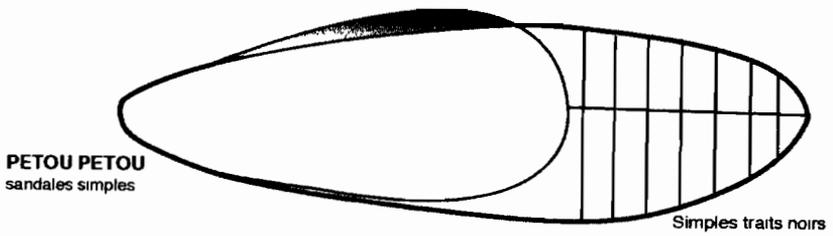
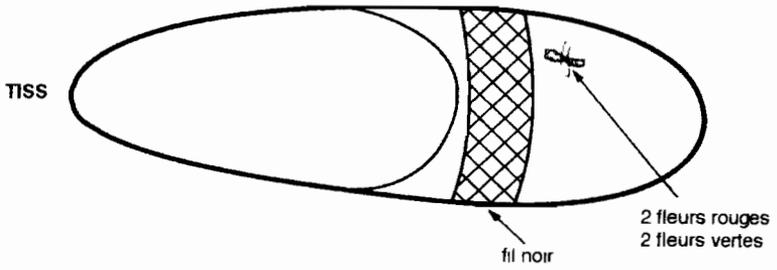
- *Mougué* : chaussures de mariage pour les hommes, à forme de babouches, cuir jaune, « *et là on met toutes sortes de fils* » (voir photo 9). On peut encore se souvenir ici, à propos de ce mot bambara *mougué*, de l'expression *arrahia mogu*, qu'utilise Dupuis-Yacouba pour décrire des chaussures à « *semelles molles, cuir rouge garance, motif rapporté en cuir jaune, contrefort mi-rouge, mi-vert, bordé d'un cordonnet jaune et vert, le cordonnet du contrefort étant noir et blanc* ».

- *Pons*, chaussure d'homme, avec une découpe spéciale sur le cou de pied.

- *Timbakou* (origine arabe) ou *baïtan* ou *baritan* (songhay : chaussure de cheval) : botte, dont Bamoye Maïga précise que c'est une botte simple, avec une semelle solide en peau de vache.

- *Kouf* : botte avec chausson (voir photo 14), modèle qui, au début, était commandé seulement par les marabouts (ils enlevaient le chausson en entrant à la mosquée et ils pouvaient donc faire la prière en gardant leurs bottes aux pieds) ; dans la langue peul, cette botte s'appelle *kourfa noudiè*.

TYPES DE CHAUSSURES





5. *so idyè*

TYPES DE CHAUSSURES

6. *tilla mogou* (songhay : chaussure à 5 yeux) ou *sabir* (arabe ?) où l'on voit notamment le motif *djer* (croisillon) qui est réalisé avec l'instrument *djer gourou*.



Il semble qu'il n'y ait pas une différence considérable entre les modèles destinés aux hommes et ceux que portaient les femmes. Pour les femmes, d'après Batafa Touré, on peut faire des franges sur le cou de pied ; la talonnette qui, dans ce type de chaussure est repliée à l'intérieur, y rentre plus (peut-être de deux centimètres) dans une babouche de femme que dans une babouche d'homme et les motifs décoratifs sont différents.

QUELQUES MOTIFS DÉCORATIFS

Les motifs décoratifs qui sont encore couramment utilisés sont en particulier les deux suivants :

- *dadian kallanté* (en songhay : *kallanté* signifie cousu) : babouche en cuir blanc, brodée, dont le motif est présenté en détail plus (voir photo 7) ; le terme *kallanté* est présent chez Dupuis-Yacouba (p. 66) dans le terme désignant un modèle *selbi kallanté*.

- *fankélen sogo* (en songhay et en bambara : *fankélen* signifie « un seul côté » ; Bamoye Maïga prononce *fankélé sogo*) : babouche brodée sur le côté extérieur seulement (voir photo 10).

Les éléments qui interviennent dans le motif de *dadian kallanté* ont été décrits avec une grande précision par Batafa Touré (voir dessin p. 133) :

- motif « drapeau » de chaque côté,
- motif *gofata*, en noir ou en couleur, deux fois à l'avant, deux fois à l'arrière ; *gofata* signifie « aile d'épervier » et il y a un modèle *arrahia gafata* chez Dupuis-Yacouba (p. 66),
- motif *tchor* (le cœur),
- motif *kankanidyé* (graine de pastèque) au centre.

Le motif de *dadian kallanté* est alors ainsi composé :

- à l'avant (vers la pointe) et à l'arrière (vers le cou de pied), deux fois le motif *gofata* ;
- au centre, du côté du cou de pied, le motif *tchor*, en un seul exemplaire ;
- au centre proprement dit, le motif *kankanidyé* ;
- de chaque côté, un motif *drapeau*.

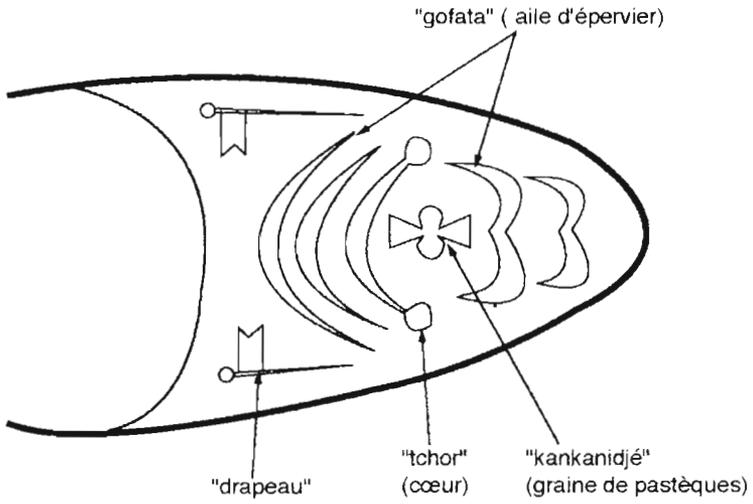
Aucune explication complémentaire du choix de ces motifs, ou de leur assemblage, ou de leur symbolique, n'a pu être obtenue. Sur certaines photographies, on reconnaîtra facilement d'autres motifs, tels que *da gourgou* (en songhay : le ventre du poisson *da*, voir photo 11), *montre* ou *tiam higné* (la montre entourée de dents de souris, voir photo 12), les motifs *tchor* (cœur), *kankanidyé* (graine de pastèque) et *drapeau* (photo 13), le motif *goum tiarao* (la crinière du lion, bordure rectangulaire aux couleurs alternées formant des chevrons rouges et verts, voir photo 9).

Batafa Touré signale deux modèles de couture entre la claqué (le dessus de la babouche) et la talonnette :

- *gagadyndé* (le cou de l'oiseau) lorsqu'on emploie du fil rouge aux extrémités, et des fils noirs et blancs alternés au centre,
- *handi djambou*, si au contraire on a utilisé des fils noirs et blancs aux extrémités et du fil rouge au centre.

En ce qui concerne les bottes, les modèles peuvent être brodés sur le côté, ou bien décorés de cuir rapporté sur le devant (on parle alors de *tengué*, le front, et il semble n'y avoir qu'un motif de décoration de ce genre, voir photos 14 et 15).

Batafa Touré dit que la broderie d'une paire de babouches, *dadian kallanté* (il prononce parfois *doudya* ; quant à *kallanté*, c'est un terme songhay qui signifie *cousu*), selon le modèle qu'il pratique ces dernières années, lui prend environ trois jours de travail.



7. LE MOTIF *DADIAN KALLANTE*





EXEMPLES DE FORMES DE CHAUSSURE ET DE DÉCORS

8. *sabatou* (chaussure couvrant la cheville)
9. *mougue* simple avec le motif *goum tiarao* et plusieurs motifs *gofata*





EXEMPLES DE FORMES DE CHAUSSURE ET DE DÉCORS

10. *fankélèn sogo* (chaussure brodée sur le côté extérieur seulement) avec un motif *gouran hiyé toumo dumbo* (en songhay : serpent sans tête)
11. motif *da gourgou* (en songhay : ventre du poisson *da*)





EXEMPLES DE FORMES DE CHAUSSURE ET DE DÉCORS

12. motif anciennement appelé *tiam higné* et aujourd'hui "montre"

13. motifs *tchor* (cœur), *kankanidyé* (graines de pastèque) et drapeau





DEUX EXEMPLES
DE BOTTES

14.
botte à chausson,
l'un et l'autre brodés
sur les côtés extérieurs

15.
botte simple
à décor (directement
apparenté
à des motifs
de calligraphie
arabe) en cuir
appliqué
sur le devant.

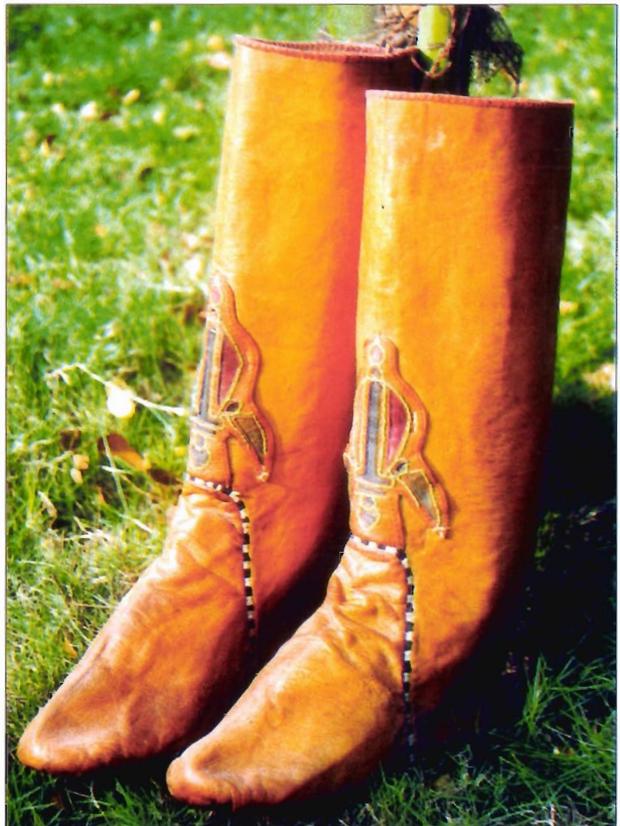
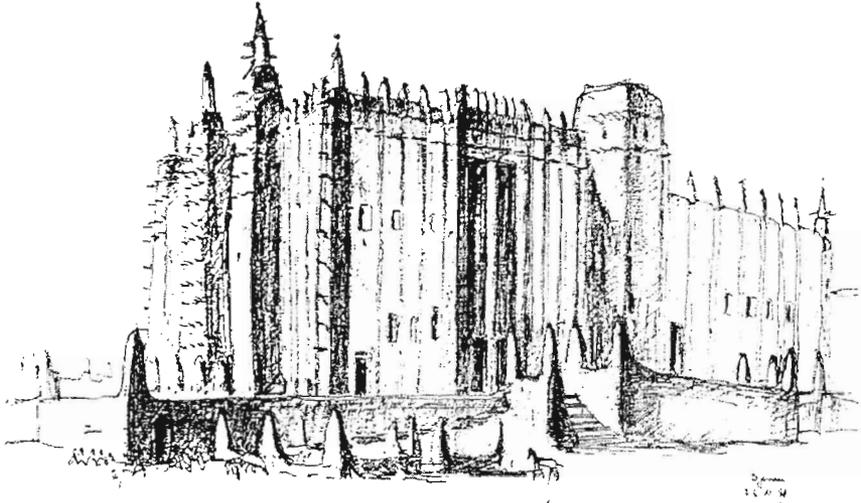
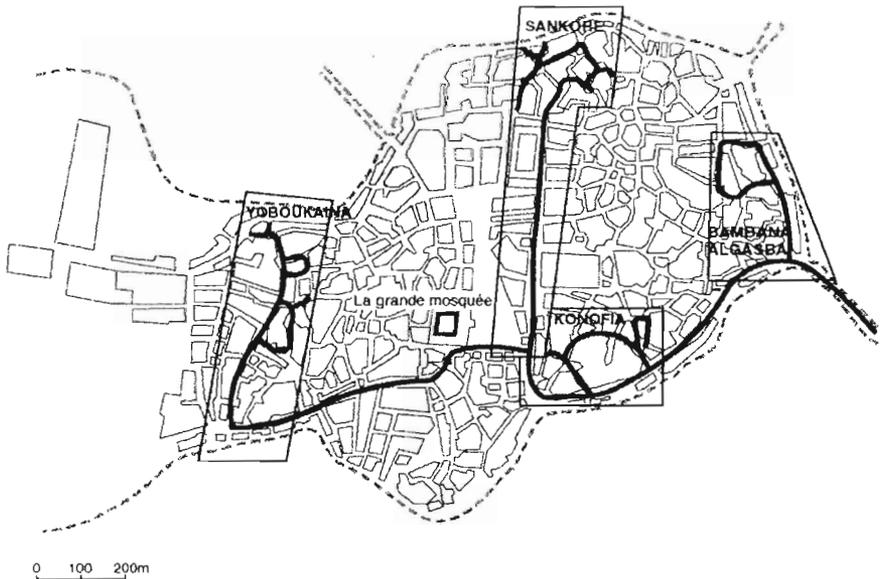


Planche 1

AILE NORD DE LA MOSQUÉE VUE DE L'ESPLANADE CENTRALE



QUATRE PROMENADES DANS DJENNE



PROMENADES DANS DJENNÉ

Pierre Ducoloner

Pour certains visiteurs, le seul intérêt de Djenné est sa grande mosquée, l'un des principaux monuments du patrimoine de prestige du Mali et éventuellement le marché hebdomadaire du lundi. Pour ma part, j'ai été immédiatement attiré par la qualité urbaine et architecturale de l'ensemble de cette cité qui paraît pourtant, au premier abord, difficile à découvrir et même impénétrable. Depuis 1986, j'ai eu la chance de pouvoir y séjourner à plusieurs reprises et ainsi peu à peu d'apprendre à la connaître. Progressivement, j'ai pu rencontrer des habitants de Djenné et des environs, nouer des amitiés, organiser et mettre en place des équipes pour étudier le patrimoine architectural de la ville et commencer à réaliser quelques séries d'enquêtes et de relevés de concessions. Les équipes ont été constituées avec des étudiants de l'Ecole d'Architecture de Paris la Défense qui ont travaillé sous ma direction pendant toutes ces années (1).

La description de ces parcours s'appuie sur des observations de terrain et des relevés de bâtiments, de places et de rues. Ces parcours révèlent en alternance des bâtiments à caractère monumental et un patrimoine d'habitat tout à fait ordinaire, parfois en ruine, des activités de rue propres à la vie quotidienne, des écoles coraniques et aussi des éléments caractéristiques de Djenné, tels que les maisons consacrées à l'initiation des futurs mariés, les cimetières *intra muros* et les rues interdites. Les points de repère sont les places, rues, bâtiments, etc. L'unité caractéristique de l'habitat est la concession : parcelle foncière de taille variable qui, à Djenné, peut être louée ou vendue par quiconque, mais toujours en présence du maçon de la famille qui a construit l'édifice, du *wakil* de la famille (il joue le rôle de notaire), et de deux ou trois notables qui vont tous signer un certificat rédigé en arabe.

Du fait de la polygamie, mais aussi de la coutume qui conduit souvent un chef de famille à héberger des parents plus ou moins proches, la taille des familles et des concessions est extrêmement variable. En effet, chaque homme marié peut avoir jusqu'à quatre épouses qui ont chacune plusieurs enfants. Un chef de famille peut également posséder, selon ses moyens, plusieurs concessions.

Tous les récits s'accordent pour considérer que les premiers habitants du Delta furent des Bozo, hommes du fleuve, vivant dans des campements éparpillés dans la cuvette et implantés sur des promontoires situés légèrement au-dessus de la zone inondable. C'est ainsi qu'un village du nom de Djoboro aurait été fondé vers l'an 250 avant J.-C. au sud-est du site actuel de Djenné. Ce village est plus connu sous le nom de Djenné-Djèno, et son site fait l'objet depuis vingt ans de fouilles archéologiques : ce que nous savons de ces temps anciens a été exposé dans un précédent chapitre de cet ouvrage.

Au début du IX^e siècle, commença une période d'inondations au cours de laquelle des épidémies importantes firent beaucoup de morts. La légende raconte que, pour arrêter ces calamités, un vieux de Djera offrit en sacrifice sa fille unique, belle et vierge, du nom de Tem Pama Djenepo, Tem signifiant « grand », Pama étant le nom propre de la jeune fille et Djenepo son nom de famille. Par la suite, ce nom a été simplifié en Tapama Djenepo. Une fois le sacrifice accompli, les malheurs de la ville s'espacèrent mais ne disparurent pas réellement. Le site ancien de Djenné-Djèno fut alors progressivement délaissé pour l'emplacement actuel de Djenné dont le premier quartier fut appelé et s'appelle toujours, Djoboro. L'abandon définitif du premier site de Djoboro se situe au XIV^e siècle. A partir du X^e siècle, des bergers peul arrivèrent dans le Delta et se métisèrent à leur tour avec les Bozo et les Malinké. Ces nouveaux méfis, bientôt majoritaires dans le Delta et auxquels s'ajoutèrent des commerçants toucouleurs, introduisirent l'islam à partir du XI^e siècle. L'histoire de Djenné pendant le second millénaire de notre ère a été résumée dans un précédent chapitre de cet ouvrage.

Ce qui est sûr, encore, c'est que la ville que vous avez sous les yeux est bien différente de ce qu'elle était à ces périodes anciennes. En effet, elle a été complètement remodelée, au début du XX^e siècle, par le commandant de Djenné à l'époque coloniale : composition urbaine de l'esplanade centrale, reconstruction d'une nouvelle grande mosquée sur son site initial, etc. Qu'une seule mosquée subsiste à Djenné, celle que l'on découvre aujourd'hui, est un fait exceptionnel dans le patrimoine urbain des civilisations islamiques, où les mosquées sont d'ordinaire très nombreuses. Cette mosquée est entretenue annuellement par les fidèles Djennenké qui organisent son recrépissage en répartissant les façades à tour de rôle entre les quartiers. Ce monument de très grande qualité, illustré dans de nombreuses publications, ne peut plus être visité par les non-musulmans depuis 1993, en raison des profanations répétées dont elle a été l'objet de la part de photographes européens.

DESCRIPTION DU SITE DE DJENNÉ

Djenné, c'est d'abord l'image d'une citadelle allongée sur un léger promontoire et dominée par les minarets de la grande mosquée. Cette silhouette apparaît au voyageur arrivant de Mopti ou de Bamako par la voie carrossable au sud-est de la ville, voie reconstruite depuis peu au faite d'une digue surplombant la zone inondable du Pondo.

On pénètre ainsi dans la ville en la contournant vers l'ouest en suivant une rue périphérique qui borde la zone inondable au sud de la ville et qui débouche au bout de 500 mètres environ sur la vaste esplanade centrale où se tient le marché du lundi. Autour de cette esplanade sont implantés les édifices publics principaux : la grande mosquée (cf. planche 1), les bâtiments administratifs et les bâtiments à usage commercial.

Cette esplanade de 400 mètres de long par 150 mètres de large, orientée sud-nord, constitue l'axe central de la ville et la partage en deux zones sensiblement égales, l'une à l'est, l'autre à l'ouest et au sud.

A l'est de l'esplanade, la ville compte sept quartiers, distincts à l'origine mais qui se confondent pratiquement à l'heure actuelle : quartiers Samsey, Bambana Algasba (on entend aussi : Bambana Algassouba), Kouyé tendé, Sankoré, Farmantala, Seymani et Konofia (cf. planche 1). Cette partie de la ville se caractérise par un tissu urbain compact, aux rues étroites et au tracé labyrinthe. Le boulevard périphérique qui la borde au sud ne se prolonge pas sur le pourtour est et nord. C'est dans cette zone que se trouve le patrimoine architectural d'accompagnement le plus prestigieux de la ville, avec un grand nombre d'hôtels particuliers richement décorés, de style marocain ou toucouleur. Dans le quartier Sankoré, le sultan du Maroc a construit son palais composé de trois édifices. La chefferie de village s'est implantée dans le quartier Bambana Algasba. Le quartier Konofia, au bord de la zone inondable, est le plus ancien.

A l'ouest et au sud de l'esplanade, la ville comporte trois quartiers. Le quartier Yoboukaïna, à l'ouest, occupe la plus grande surface. Il est bordé par un boulevard périphérique qui le contourne par le nord et le sépare, au sud, du quartier Djoboro qui occupe la partie méridionale du site de la ville. Enfin, à l'extrême ouest, occupant des terrains conquis sur la zone inondable, s'étend le quartier de Kanafa loti au début des années 1980. Les quartiers de Yoboukaïna et de Djoboro ont sensiblement les mêmes caractères que les quartiers Est, mais le tissu urbain y est moins dense et le patrimoine architectural comporte moins d'immeubles prestigieux. C'est à Djoboro que les premiers occupants de Djenné se sont installés mais ce quartier a été fortement remanié du temps des Français. A l'ex-

trémité sud-ouest du quartier de Yoboukaïna, en limite du quartier Kanafa, se trouve le tombeau de Tapama, dont la mémoire est vénérée par les Djennenké.

Ainsi, le visiteur qui arrive à Djenné découvre aisément la grande esplanade et repère immédiatement les bâtiments qui l'entourent : la grande mosquée, les commerces, la poste, le palais de justice, le campement-hôtel. Cette place, d'ordinaire très calme, s'anime vraiment le vendredi après-midi à l'heure de la grande prière et surtout le lundi à l'occasion du grand marché hebdomadaire où de nombreux habitants des environs se retrouvent comme chalandes ou commerçants de produits agricoles ou artisanaux. Par contre, découvrir le cœur des quartiers est malaisé, tout d'abord en raison du caractère labyrinthique du tracé urbain, mais également parce qu'on ne sait pas très bien ce qu'il faut aller voir.

L'architecture du patrimoine de Djenné se caractérise en premier lieu par l'homogénéité du matériau « terre », crépi à la main. Une autre spécificité des bâtiments de prestige de Djenné est qu'ils sont couronnés par une rangée de poutres en bois de rônier, disposée perpendiculairement à la façade, et elle-même surmontée de pinacles en nombre impair. Sont à noter également les façades d'entrée des édifices, disposées bien en évidence sur la rue ou sur la place à l'alignement desquelles elles sont implantées. Les entrées de concessions sont généralement surélevées et précédées de plusieurs marches. Elles sont souvent accompagnées par un terre-plein à hauteur de siège, appelé *tintin*, qui sert d'espace à palabre pour le chef de famille. Le détail du traitement de ces entrées est très varié, à partir de deux styles dominants :

- le style dit « marocain » caractérisé par une série de colonnes engagées qui rythment la façade ainsi que par les *moucharabieh* des fenêtres, en bois découpé peint en rouge et vert, et par les motifs décoratifs en fer forgé ou blanc appliqués sur les portes d'entrée en bois massif ;

- le style dit « toucouleur » caractérisé par une façade pleine et lisse, comportant peu d'ouvertures mais dominée par un porche massif disposé au-dessus de l'entrée et dénommé *gum hu*.

Après avoir moi-même découvert Djenné très lentement, au cours de plusieurs séjours passés à la recherche de points de repère architecturaux et d'activités spécifiques, j'ai choisi pour vous, outre la découverte de la mosquée elle-même sur sa majestueuse esplanade, quatre « parcours » dans la cité. Mon objectif est de vous donner un fil conducteur qui vous permette de vous aventurer au-delà de l'esplanade pour découvrir la ville à partir du regard porté sur son patrimoine architectural d'accompagnement et sur les activités quotidiennes de ses habitants.

Le premier parcours proposé traverse le quartier Yoboukaïna du sud au nord. Il commence au tombeau de Tapama Djenepo, au sud, au bord de la zone inondable. Il présente de nombreuses séquences de murs aveugles alternés de places animées par des activités quotidiennes de quartier et intégrant parfois de petits cimetières plantés d'arbres ou d'arbustes et quelques immeubles monumentaux aux façades harmonieusement composées correspondant en général à des écoles coraniques.

Le deuxième parcours est situé dans le quartier Sankoré, autour du palais du sultan du Maroc. Ce parcours décrit plus particulièrement les trois palais du sultan, aux façades monumentales, et quelques places de quartier intégrant, pour l'une d'entre elles, un petit cimetière.

Le troisième parcours concerne le quartier Bambana Algasba. Il comporte un îlot de taille moyenne et son pourtour. Il se distingue par la présence des deux maisons du chef de village et d'un atelier de forgeron.

Enfin, le quatrième parcours permet de découvrir le quartier Konofia, face à la zone inondable au sud de la ville. Il propose de suivre le pourtour d'un vaste îlot mystérieux, présentant un aspect de place forte en raison de ses hauts murs périphériques, mais qu'on peut toutefois traverser sous certaines conditions. Autour de cet îlot, des rues, où se développent des activités propres à la vie quotidienne, alternent avec des places et des cimetières.

L'ESPLANADE CENTRALE ET LA GRANDE MOSQUÉE

La grande mosquée de Djenné représente incontestablement le monument le plus prestigieux de la cité elle-même, mais aussi de l'Afrique de l'Ouest. Trois de ses façades sont dégagées et s'élèvent au-dessus de l'esplanade, la quatrième est enclavée à l'ouest dans le quartier de Yoboukaïna. Cette mosquée se présente sous la forme d'un édifice de terre crue, très élevé et compact, surmonté de multiples pinacles, et posé sur un socle formant une terrasse qui domine la place. Le socle est partiellement creusé, dans ses angles, de locaux à usage de réserves et de magasins. Sur trois côtés, de larges emmarchements donnent accès à la vaste terrasse qui fait le tour de l'édifice et dessert ses entrées.

L'édifice est constitué d'un mur d'enceinte particulièrement haut, ponctué de tours sur la façade principale à l'est et sur les ailes Nord et Sud, et de pilastres rapprochés sur toute sa périphérie. Derrière ce mur d'enceinte, la mosquée est organisée en trois espaces distincts : une grande salle hypostyle couverte en terrasse occupe la moitié de la surface au sol du côté est, et cette salle est le lieu de prière réservé aux hommes ; elle est flanquée à l'ouest d'une grande cour fermée sur sa périphérie par une galerie couverte, cette dernière étant réservée aux femmes.

La façade principale de la mosquée domine avec majesté la grande esplanade vers l'est. Sa composition est rigoureusement symétrique. Dans l'axe central, se trouve la tour *mirhab*, la plus haute, flanquée de deux autres tours un peu plus basses et reliées entre elles par le mur d'enceinte. Un vaste emmarchement qui permet d'accéder à la terrasse, est situé dans le prolongement de l'axe central. De part et d'autre de cet emmarchement sont implantées deux sépultures. La particularité de cette façade repose sur une composition de mur quasiment aveugle, découpé en bandes verticales par un ensemble de tours, de pilastres courants et de pilastres d'angle en décrochements variables par rapport à l'alignement du mur.

Les tours et les pilastres prennent appui à leur base sur la terrasse du socle. La tour *mirhab*, les deux tours latérales et les deux pilastres d'angle sont couronnés par des pinacles portant en leur sommet des canaris (poteries) en terre cuite, retournés et surmontés de pièces de bois disposés en forme de croix. La hauteur de ces pinacles respecte la hiérarchie de la composition de façade, qui se répartit en trois hauteurs différentes. Les pilastres adossés au mur d'enceinte en partie courante sont couronnés de pinacles en terre crue un peu plus bas, mais dépassant le mur d'acrotère qui forme le garde-corps de la toiture-terrasse de la mosquée.

L'aile Nord de l'édifice ne suit pas la même composition symétrique que la façade Est. Elle comporte deux parties, de hauteurs différentes, séparées au centre par une tour en saillie par rapport à l'alignement du mur d'enceinte rythmé de pilastres. La partie Est, la plus haute, est composée dans la continuité de la façade principale. Elle est calée entre le pilastre d'angle de cette dernière et la tour centrale, entre lesquels s'ouvre le porche d'entrée principal de la mosquée. La façade de ce porche présente deux travées séparées par des pilastres en saillie par rapport à l'alignement du mur d'enceinte, et surmontés d'un fronton au niveau supérieur de la terrasse (cf. planche 1). Au pied de ces deux travées, deux portes basses en arcade donnent accès à la salle hypostyle ; une troisième porte, dérobée, se trouve dans la travée contiguë au pilastre d'angle.

Quelques baies de taille modeste sont disposées dans le mur sur deux rangées et à mi-hauteur, pour donner vraisemblablement un peu d'éclairage naturel dans la salle.

Le couronnement de cette partie Est de l'aile Nord est constitué d'une rangée de pinacles en terre crue, très rapprochés, respectant le décrochement du porche d'entrée, et se calant entre le pinacle du pilastre d'angle et la tour centrale, qui, elle-même, se termine par une terrasse entourée d'un mur d'acrotère sans pinacle.

La partie Ouest de l'aile Nord est un peu plus basse. Elle correspond à la galerie couverte périphérique adossée au mur d'enceinte. Elle est calée entre la tour et un pilastre d'angle et ponctuée de pilastres en partie courante plus espacés que ceux de l'autre partie. Tous ces pilastres sont surmontés de pinacles en terre crue. Une porte, placée dans la travée jouxtant la tour, donne accès à la galerie intérieure. Deux emmarchements conduisent à la terrasse devant l'entrée de la mosquée. Ils sont disposés dans le prolongement du porche d'accès principal et de la porte d'accès à la galerie. L'aile Sud est semblable à l'aile Nord, mais elle ne comporte pas de grand porche. Deux portes discrètes donnent accès à la salle hypostyle. Un seul emmarchement permet d'atteindre la terrasse.

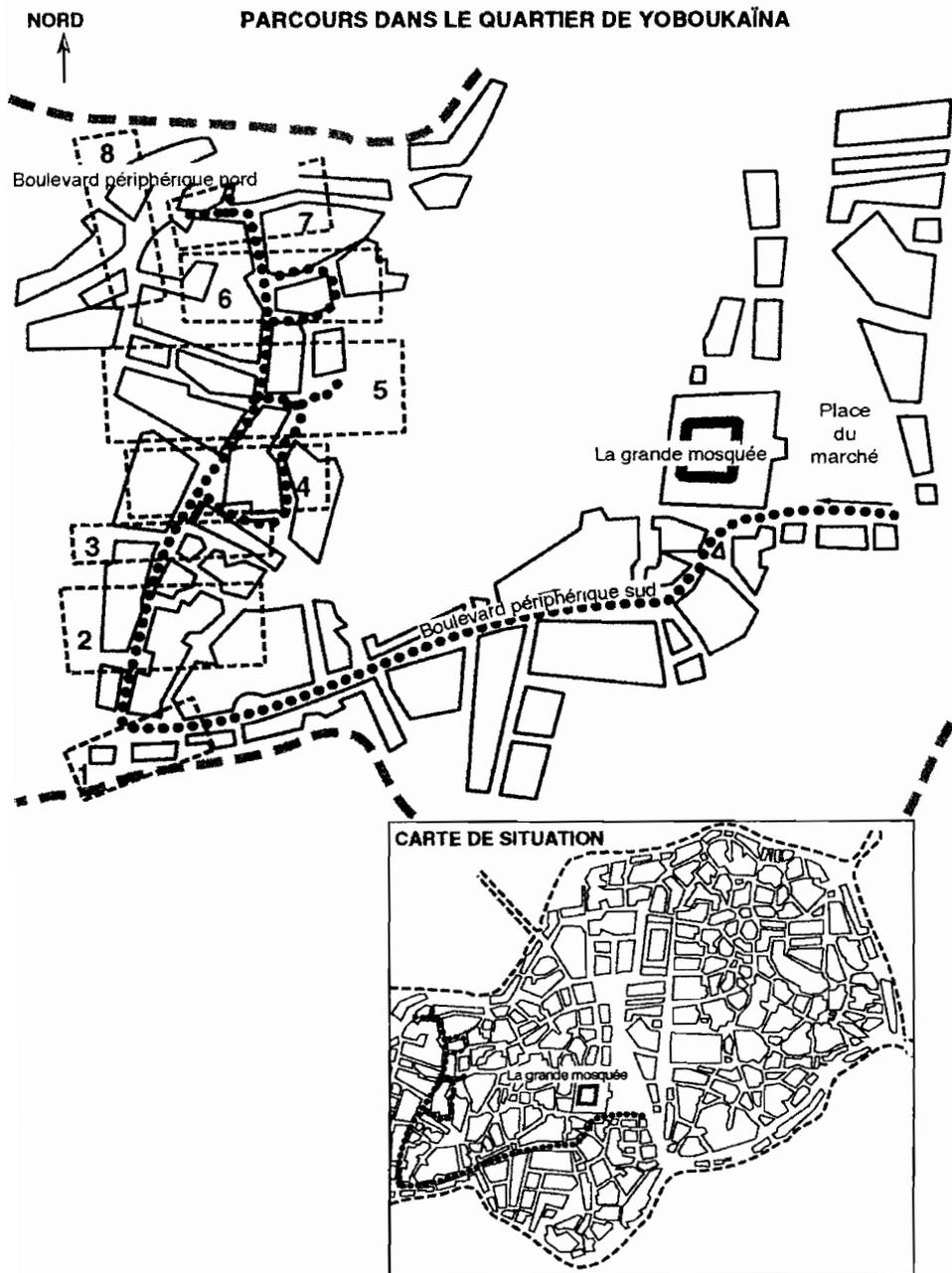
On ne saurait décrire cette mosquée sans citer les pièces de bois qui ornent son mur d'enceinte et principalement sa façade Est, les tours, les pilastres d'angle et les acrotères périphériques. Ces pièces de bois sont disposées en saillie, perpendiculairement aux façades, et alignées horizontalement sur plusieurs hauteurs à intervalles réguliers. Elles sont constituées de branches, ou de troncs de palmiers rôniers refendus longitudinalement et assemblés en faisceaux. On les trouve dans la plupart des mosquées soudanaises, et elles donnent à ces édifices une originalité qui paraît au premier abord d'ordre purement esthétique. En fait, ces pièces de bois ont un rôle constructif. Elles sont disposées par les maçons au cours de l'édification du bâtiment, pour servir d'échafaudage, rendu nécessaire par la hauteur de l'édifice, et également pour améliorer l'homogénéité de cette maçonnerie de banco, en jouant un rôle de chaînage d'angle et de partie courante. Une fois l'édifice achevé, elles permettent de procéder aux opérations de crépissage, nécessaires en fin de chantier et chaque année après les pluies d'hivernage qui ravinent le crépi de terre.

PARCOURS DANS LE QUARTIER YOBOUKAÏNA

On quitte la place du marché au pied de la grande mosquée en empruntant pendant environ 600 mètres le boulevard périphérique qui prend la direction de l'ouest et sépare les quartiers Yoboukaïna et Djoboro. Longeant les façades basses qui bordent cette voie légèrement incurvée, sans repère particulier autre que le flanc sud de la grande mosquée qui les domine, on arrive à l'extrémité ouest du quartier de Yoboukaïna, au bord de la zone inondable.

A cet endroit (voir planche 2, repère 1) se trouve un petit monument isolé, édicule non couvert implanté à l'alignement de ce boulevard et face à un carrefour de trois rues. Cet édicule marque l'emplacement où fut entermée vivante Tapama Djenepo et constitue sa sépulture. Récemment

Planche 2



reconstruit par la Mission culturelle, il est aujourd'hui simplement constitué d'un enclos de forme carrée d'environ cinq mètres de côté, matérialisé par un mur d'une hauteur un peu supérieure à deux mètres, surmonté de petits minarets situés aux quatre angles. Une porte en ferme l'accès. Les descendants de la famille de la jeune fille habitent à proximité, entretiennent les lieux et les font visiter en racontant l'histoire de Tapama aux visiteurs, moyennant une obole.

Cette sépulture est le point de convergence de trois rues étroites qui traversent le quartier Yoboukaïna pour rejoindre le boulevard et la rive Nord de la ville. C'est l'une de ces trois rues, sur environ 500 mètres de longueur, que nous vous proposons d'emprunter pour ce premier parcours. Tous les 50 à 100 mètres environ alternent des placettes et des places d'importances diverses, plusieurs écoles coraniques, quelques maisons à façades monumentales et des cimetières.

Dans la première partie du parcours et jusqu'à un premier carrefour (voir planche 2, repère 2) appelé « Place de la Fontaine » traité avec un retrait sur quatre côtés formant ainsi une placette, on longe des murs de concessions à enclos et des façades basses et aveugles rythmées par de larges « colonnes » qui correspondent aux fosses des espaces de toilette situés à l'étage.

Aux quatre angles de la placette sont disposées les portes d'entrée des concessions accompagnées de leurs *tintin*. Ces entrées se font rigoureusement vis-à-vis, et cette disposition particulière n'a pas été repérée ailleurs dans la ville. Malgré la dimension modeste du carrefour, une borne fontaine est installée dans un coin.

La rue se poursuit dans la même direction, toujours rythmée par les fosses des toilettes qui se présentent tantôt à parois pleines comme des « colonnes », tantôt perchées en tête d'un pilier comme des réservoirs. On arrive ainsi au carrefour suivant (planche 2, repère 3). Sur la droite, une ruelle, élargie pour former une petite place, donne accès à une école coranique d'apparence modeste et ne disposant pour tout ornement que d'un *tintin* jouxtant la porte d'entrée.

Le trajet se poursuit encore de manière un peu semblable avec soudain l'apparition d'un superbe porche d'entrée de style « toucouleur » porté par deux colonnes épaisses. Contrairement à la majorité des cas, ce porche est adossé contre un mur d'enclos sans étage. Ce porche paraît vous prévenir de la proximité d'une grande école coranique située à quelque distance et du même côté, à l'endroit où la ruelle s'élargit progressivement avant d'atteindre un nouveau carrefour, beaucoup plus vaste que les deux précédents et formant une place du nom de *farou* (mot qui signifie précisément : place publique) (planche 2, repère 4).

Cette place est vide et son activité est principalement liée à celle de l'école coranique de la famille Toumagnon. La façade de cette école est basse, son entrée est traitée en porche de style « toucouleur », comme le précédent, avec, sur le côté, un vaste et haut *tintin* autour duquel se tiennent à certaines heures les cours d'instruction religieuse.

Le parcours se poursuit par la ruelle redevenue plus étroite sur une cinquantaine de mètres et jusqu'au carrefour suivant (planche 2, repère 5). Là, avant de continuer dans la même direction, il est intéressant de prendre la courte rue qui s'élargit sur la droite pour arriver sur une vaste place, dite place de la « Maison du Capitaine » en raison de la personnalité de Monsieur Boubakar Soufountera, l'ancien combattant qui, dans les années 1930, a fait construire cette grande maison.

Cette place de forme triangulaire est le lieu, de par sa dimension, d'une importante activité de quartier. On y rencontre tout d'abord beaucoup de passants ; des femmes y pratiquent des activités ménagères sur le pas de la porte de leur concession, ou encore vont chercher de l'eau à la borne fontaine ; un tailleur a installé sa machine à coudre à demeure dans la rue et une échoppe dans laquelle on trouve un peu de tout est adossée à la Maison du Capitaine.

Cette place dispose d'un espace parsemé de piquets pour entraver des animaux à l'abri de l'ombre de plusieurs arbres (des *nims*), et s'y trouve aussi un cimetière. Celui-ci, de dimension modeste, environ 200 m², est entouré d'un muret d'une hauteur de 1,50 mètre environ et planté d'une végétation épaisse composée de palmiers et d'arbustes très feuillus.

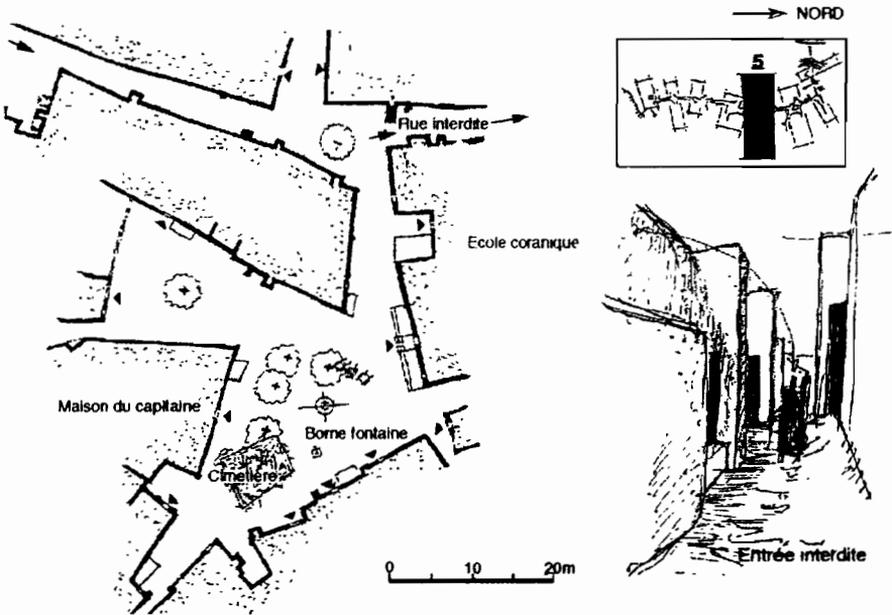
Autour de cette place se trouvent quelques bâtiments aux façades monumentales. La Maison du Capitaine, de style marocain, avec à l'étage une galerie ouverte sur la place, est tout à fait exceptionnelle : ses ouvertures tournées vers la place, vers l'extérieur, sont l'inverse du type dominant, qui présente des façades sur rue très peu percées et où les galeries et les ouvertures sont tournées vers la cour intérieure de la concession. C'est d'ailleurs la seule disposition de ce type rencontrée à ce jour à Djenné.

Derrière le cimetière et dans le prolongement de la Maison du Capitaine se trouve, un peu cachée dans un décrochement, une étroite façade de concession à étage avec un porche de style « toucouleur » porté par deux consoles.

Après s'être attardé et reposé sur cette place, on revient sur ses pas pour continuer le parcours. On prend alors une ruelle qui doit faire partie de ce que les *djennenké* appellent les rues « interdites » : ces rues regroupent plusieurs batteries de toilettes contiguës, avec leurs gargouilles saillantes qui projettent les eaux usées au milieu de la ruelle en éclaboussant les passants !

Planche 3

PARCOURS DANS LE QUARTIER DE YOBUKAÏNA.
REPERE 5

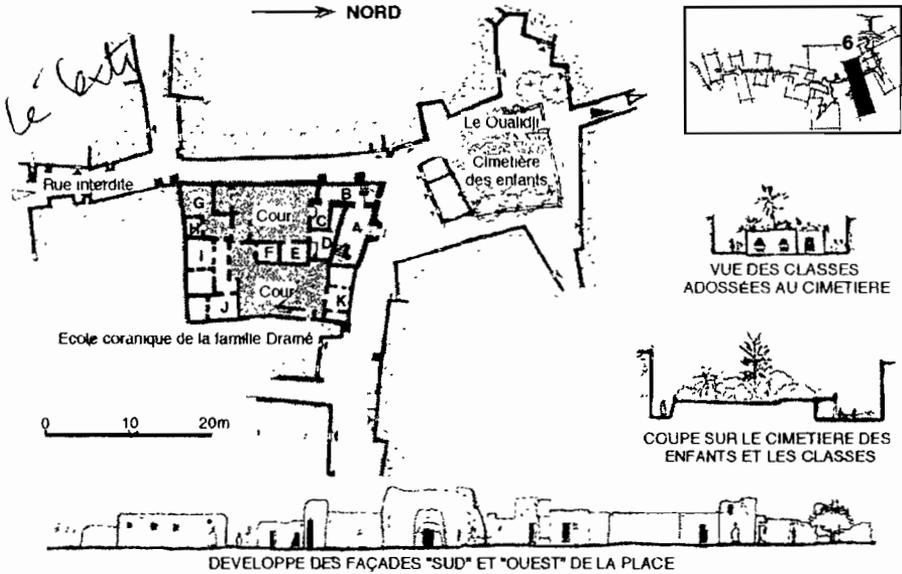


PARCOURS DANS LE QUARTIER DE YOBUKAÏNA.
VUE DE LA PLACE DE LA MAISON DU CAPITAINE

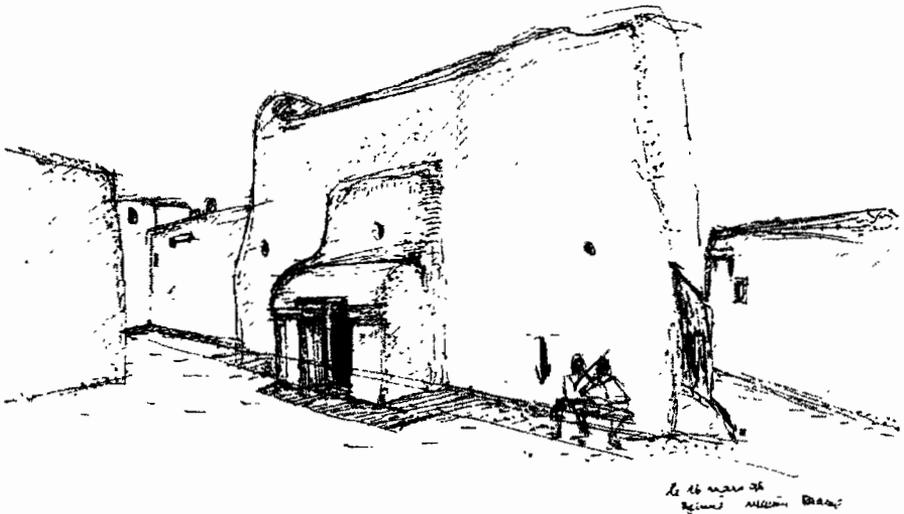


Planche 4

PARCOURS DANS LE QUARTIER DE YOBOUKAÏNA. REPERE 6



PARCOURS DANS LE QUARTIER DE YOBOUKAÏNA. VUE DE LA FAÇADE DE LA CONCESSION DE LA FAMILLE DRAME



Cette ruelle se prolonge en longeant les hauts murs aveugles d'une concession appartenant à la famille Dramé et occupée par une école coranique ; elle débouche ensuite, sur la droite, sur une nouvelle place (planche 2, repère 6 et planche 4) dominée par cette école. Cette place a un usage essentiellement religieux : elle est occupée en son centre par un cimetière pour enfants d'une superficie d'environ 200 m², entouré de murets de 1,50 mètre de hauteur environ, et planté, comme celui qu'on a déjà rencontré, d'arbustes feuillus et de palmiers.

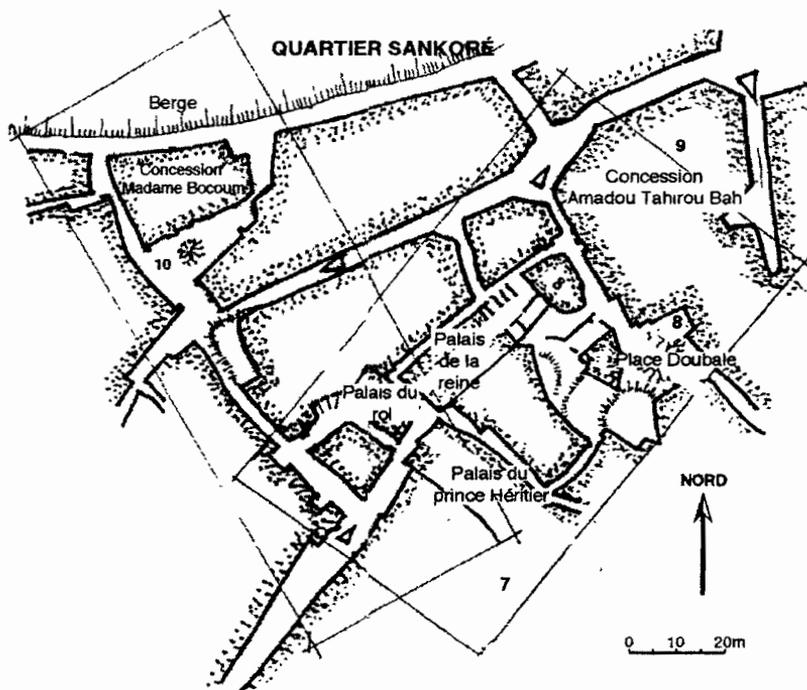
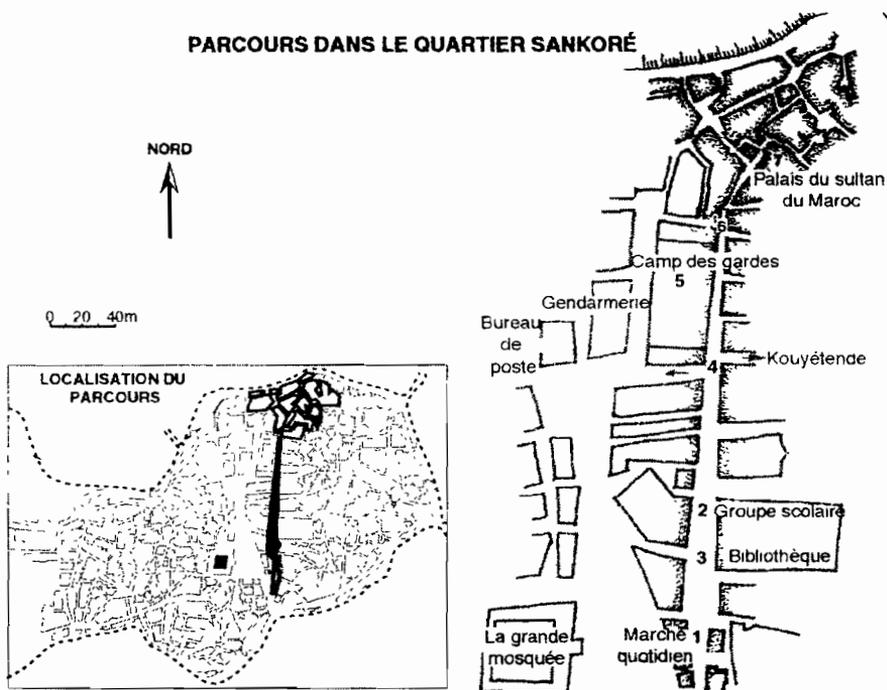
A l'angle Nord-Ouest de ce cimetière, un petit enclos de 3 m², ouvert sur la rue, correspond à la sépulture d'un érudit islamique qui aurait vécu à l'époque de la création de la ville et serait enterré là. Cet espace porte le nom de *Oualidji Kanido*, ce qui veut dire en langue songhay « là où est couché un saint de Dieu ». Les cimetières sont, par définition, des espaces sacrés, et c'est pourquoi leur accès est interdit au public par un muret de clôture sans ouverture. Mais ici cet espace, bien qu'étant également sacré, n'est que partiellement clos, et il est donc accessible. Aussi les enfants et les petits ruminants qui y pénètrent, ou le visiteur qui ne connaîtrait pas le caractère sacré de cet espace, pourront parfois être surpris de voir un « vieux » les en chasser.

L'école coranique est au sud de cette place et fait face au cimetière. Sa haute façade à étage est quasiment aveugle et marquée uniquement par un *gum hu*, ce porche de style toucouleur qui contraste avec la masse de mur plein, agrémentée seulement de trois petits percements ovalisés. Les activités scolaires occupent l'espace d'entrée de la concession ainsi que deux salles disposées dans un bâtiment bas adossé au cimetière en face de l'entrée ; mais, dès que l'ombre portée par la façade sur la place est suffisante, les élèves sont installés dehors. La concession de la famille Dramé se compose d'un corps de bâtiment implanté à l'alignement de la place, avec une entrée assez vaste occupant la quasi-totalité du rez-de-chaussée, et un couloir d'accès latéral vers une cour intérieure. Dans le fond, et sur le côté de cette cour, sont disposés des corps de bâtiment qui constituent l'habitation du marabout et de sa famille.

Sur les deux petits côtés de l'espace d'entrée de la concession sont disposés des escaliers intérieurs donnant accès à des pièces d'habitation situées à l'étage. Le marabout, chef de cette famille, était très réticent à l'idée de nous faire visiter cet étage, constitué de deux espaces d'habitation séparés et accessibles par des escaliers distincts, et dont nous avons constaté avec étonnement qu'il était inoccupé. Mais, au bout du troisième jour d'enquête, le chef de famille nous a confié que cet étage était habité par des génies dont il n'avait pas la maîtrise. Il nous a dit que le marabout qui l'avait précédé avait des connaissances qui lui permet-

Planche 5

PARCOURS DANS LE QUARTIER SANKORÉ



taient de dominer ces esprits, mais que lui-même n'avait pas encore acquis le savoir suffisant. C'est la raison pour laquelle il craignait de nous y laisser pénétrer.

Après cette place, on aborde la fin du parcours en prenant une ruelle étroite en direction du nord. Dans cette ruelle, après quelques pas, on arrive devant un passage étroit qui conduit par un tracé sinueux à trois petites concessions basses, denses et complètement enclavées dont les occupants sont très hospitaliers.

Revenant dans la ruelle, la promenade se poursuit jusqu'à la place dite du Figuier (planche 2, repère 7) qui est actuellement plantée d'un palmier dattier. Cette place, de faible dimension, est principalement à l'usage de palabre et d'activités domestiques des femmes habitant les concessions voisines.

La promenade se termine en direction de l'ouest par cette rue, toujours bordée de maisons basses à enclos, desquelles se détache, en léger retrait, une maison à étage de style toucouleur, qui est, elle aussi, une école coranique, et dont le chef de famille est Alphamoye Diabaté (planche 2, repère 8). On arrive alors sur le boulevard et la rive Nord du quartier Yoboukaina. Ainsi prend fin le premier parcours.

PARCOURS DANS LE QUARTIER SANKORÉ

L'esplanade centrale de Djenné est bordée sur toute la longueur de son côté Est par une rue, qui part d'une fourche du boulevard d'accès, à la hauteur de la grande mosquée, passe derrière le bâtiment qui abrite le marché quotidien (cf. planche 5, repère 1) et se dirige droit vers le nord, jusqu'à la limite de la ville. C'est cette rue que nous allons suivre.

Au départ, cette rue est très large. Elle longe des commerces et des activités variées : garagiste, boulanger, gargotier, puis passe devant le vaste groupe scolaire (planche 5, repère 2) qui reçoit des élèves du cours élémentaire et du collège. Cet établissement a été édifié à l'emplacement de la grande mosquée que Sékou Amadou avait fait construire en 1815, et qui a été détruite au début du XX^e siècle après avoir été remplacée par la grande mosquée actuelle. A son emplacement, seul un édifice public pouvait être édifié ; ce fut cet établissement scolaire, construit avant l'indépendance et récemment reconstruit (1998). C'est dans cet îlot également que fut installée la bibliothèque municipale (planche 5, repère 3), œuvre du jumelage entre la ville de Djenné, la ville de Vitré et le département d'Ille-et-Vilaine (France).

La rue continue ainsi jusqu'à un carrefour (planche 5, repère 4) avec une large voie qui mène, à gauche, à l'extrémité nord de la place du marché

et, à droite, vers le quartier Kouyétendé. A partir de ce carrefour, la rue se prolonge tout droit en se rétrécissant rapidement. Elle longe alors des murs aveugles avec, sur la gauche, le mur de clôture du Camp des gardes (planche 5, repère 5) et, sur la droite, les concessions situées à la limite du quartier Kouyétendé. Ce passage étroit et long de 150 mètres est interrompu par deux ruelles-égouts qui reçoivent les eaux usées s'écoulant des gargouilles du premier étage des concessions avoisinantes.

On arrive ainsi à un nouveau carrefour (planche 5, repère 6) où notre rue toute droite fait un léger coude avant de pénétrer dans le quartier Sankoré. C'est là, à 50 mètres, que sont situés les trois palais du sultan du Maroc (7). Ils ont été nommés par les griots : palais du Roi, palais de la Reine et palais du Prince Héritier. Ils rappellent qu'une armée recrutée par le Maroc a conquis la région à la fin du XVI^e siècle et s'y est fixée : à Djenné, elle occupait le quartier Sankoré. Rapidement les soldats se métisèrent avec les populations locales malinké et formèrent bientôt une communauté qu'on appelle les Armas et qui portent le patronyme Touré.

Actuellement, les trois palais appartiennent à une famille Touré qui représente la douzième génération depuis le premier caïd gouverneur de Djenné. Le chef de famille s'appelle Ibrahim Samoye Touré, du nom de l'ancêtre fondateur. Son fils aîné s'appelle Samoye Ibrahim Touré et son petit-fils Ibrahim Samoye Touré. Les prénoms se transmettent ainsi de génération en génération. Monsieur Ibrahim Samoye Touré, chef de famille, est l'actuel chef du quartier Sankoré. Il habite le palais du Roi avec son épouse et certains de ses petits-enfants. Son fils aîné a quitté Djenné pour Bamako et ne revient qu'épisodiquement ; mais alors il habite le palais de la Reine avec sa propre famille. Le reste du temps, ce palais est vide sauf pour de courtes périodes pendant lesquelles il est mis à la disposition du quartier pour y accueillir les jeunes gens au moment de la période d'initiation au mariage. C'est une coutume propre à la région de Djenné d'organiser, dans une maison privée et par quartier, une phase d'initiation au mariage qui dure une semaine. Pendant cette période d'initiation, le futur marié est isolé de sa famille et entouré uniquement de ses camarades masculins, et d'un adulte initiateur, généralement un homme de caste inférieure. Cette maison particulière est appelée Maison des Tons. Enfin, le palais du Prince Héritier est actuellement inoccupé et fermé en raison du mauvais état de sa toiture, des murs et des planchers. Il nécessite d'importants travaux de réhabilitation.

Ces trois palais sont implantés en vis-à-vis de part et d'autre de la rue. Le roi résidait dans l'un d'eux mais, pour des raisons de sécurité, personne ne savait jamais exactement dans lequel il se trouvait.

La morphologie de ces palais est caractéristique de nombreuses concessions de notables de la ville : elles sont édifiées dans des parcelles rectangulaires de faible surface (environ 300 m²) et présentent un bâtiment principal implanté à l'alignement sur rue et comportant l'entrée de la concession, une ou deux ailes latérales et éventuellement une autre aile en fond de parcelle ; tous les bâtiments s'ouvrent sur une cour intérieure.

La façade d'entrée sur rue est caractéristique des bâtiments « marocains ». Elle comporte deux niveaux d'habitation avec un rythme de travées souligné par des colonnes engagées dans le mur, se prolongeant en partie supérieure par des minarets de grande taille entre lesquels sont disposés des minarets de plus petites tailles. Une corniche de bois de rônier disposés perpendiculairement à la façade constitue le couronnement du mur sous la rangée des minarets. Cette corniche joue un double rôle : celui de renforcer la liaison entre le mur de façade et le plancher supérieur de l'édifice et celui de servir d'échafaudage fixe pour le recrépissage annuel.

Les ouvertures de cette façade sont de taille réduite et disposées de manière symétrique. La porte d'entrée est placée dans l'axe ; elle est surélevée de quelques marches ; elle est solide, faite de planches épaisses de bois assemblées par des rivets apparents en fer forgé. La façade comporte parfois, sur le côté, un soubassement et une terrasse destinée à la palabre et dénommée *tintin*.

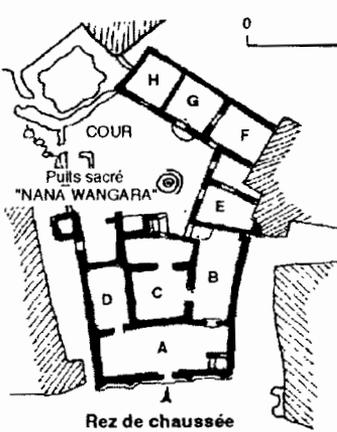
Cette porte d'entrée est encadrée au rez-de-chaussée et au premier étage par des baies obturées de *moucharabieh* en planches de bois découpé et peint en rose soutenu et vert. Leur assemblage est également constitué de rivets apparents en fer forgé.

L'organisation des espaces intérieurs de ces palais est semblable à celle de toutes les concessions de nobles de Djenné. L'entrée donne accès à un vestibule de bonne dimension qui sert d'accueil pour les visiteurs et où la population masculine de la famille prend ses repas. Dans le palais du Roi, une lance est scellée horizontalement sur le mur qui fait face à la porte d'entrée : c'est un signe du pouvoir.

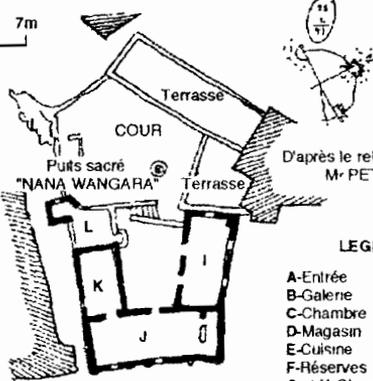
Ce vestibule donne accès au cœur de la concession par l'intermédiaire d'un passage latéral qui dessert des chambres et débouche sur une galerie conduisant à la cour centrale. Au rez-de-chaussée, les ailes de la concession abritent, d'un côté, des chambres et, de l'autre, des pièces de service pour la cuisson des repas, pour les réserves alimentaires, l'eau et le bois de cuisson, ainsi que des espaces pour des animaux d'élevage tels que volaille, ovins et caprins.

Planche 6

PARCOURS DANS LE QUARTIER SANKORE.
PALAIS DU ROI. PLANS, FAÇADE ET COUPE



Rez de chaussée



1er étage

D'après le relevé effectué par
M^r PETER RICH

LEGENDE

- A-Entrée
- B-Galerie
- C-Chambre
- D-Magasin
- E-Cuisine
- F-Réserves
- G et H-Chambres
- I-Chambre
- J-Chambre
- K-Chambre
- L-Espace pour l'hygiène

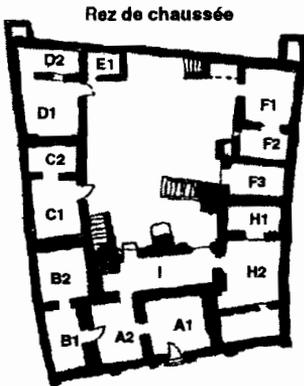


Façade sur rue



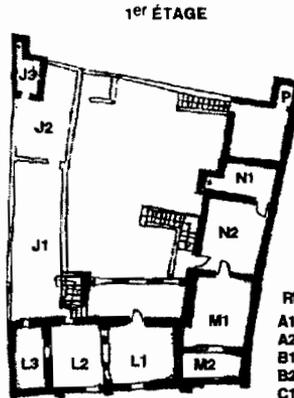
Coupe

PARCOURS DANS LE QUARTIER SANKORÉ : CONCESSION DE MME BOCOUM PLANS ET FAÇADE



Rez de chaussée

NORD



1^{er} ÉTAGE

1^{er} ÉTAGE

- J1- Terrasse
- J2- Terrasse
- J3- Espace de toilettes
- K- VÉRANDA
- L1- Anti-chambre
- L2- Chambre
- L3- Chambre
- M1-Anti-chambre
- M2-Chambre
- N1- Terrasse
- N2-Espace de toilettes
- P- Espace de toilette

REZ DE CHAUSÉE

- A1-Entrée
- A2-Entrée
- B1-Anti-chambre
- B2-Chambre
- C1-Chambre
- C2-Chambre
- D1-Grenier
- D2-Débarras
- E1-Espace de toilettes
- F1-Réserve bois
- F2-Réserve bois pour cuisine
- H1-Chambre
- H2-Chambre
- I-Couloir cave et réfrigérateur
- F3-cuisine



Façade sur rue

0 5 10m

Surface foncière : 270m² environ
Surface foncière : 370m² environ

La cour centrale comporte parfois un ou deux arbres. Elle est le domaine des femmes, des jeunes filles et des jeunes enfants. C'est le lieu de préparation des repas qui prend la part la plus importante du temps quotidien de la population féminine.

Le premier étage est réservé aux chambres et aux espaces pour l'hygiène du corps. Ces chambres sont couvertes en terrasse, accessibles par un ou plusieurs escaliers ouverts ou enclos. Ces terrasses sont réservées aux hommes ; comme dans le vestibule d'entrée ou sur le *tintin*, ils s'y tiennent à l'écart des activités domestiques.

Le palais du Roi (planche 6) présente une topographie particulière : la cour centrale est surélevée par rapport au vestibule d'entrée qui est semi-enterré. On accède à la cour intérieure par une galerie dont le sol est en pente, par quelques marches supplémentaires. Au centre de la cour se trouve un puits sacré du nom de Nana Wangara. Ce puits a été creusé au début de l'occupation marocaine afin que le sultan bénéficie d'une eau meilleure que celle puisée dans le marigot. Les parois de ce puits sont constituées de buses en terre cuite et qui sont d'origine. Selon la légende, ce puits servait également à informer le sultan des déplacements de ses troupes. En effet, les bruits du martèlement du sol par la cavalerie sont répercutés et amplifiés dans le puits qui fait office de caisse de résonance.

Ce palais du Roi, d'apparence très modeste, est construit entièrement en banco et nécessite un crépissage annuel. Le palais de la Reine a été réhabilité récemment selon un usage qui tend à se développer et qui consiste à doubler les murs extérieurs en banco par un habillage en briques de terre cuite hourdées au mortier de ciment.

Le parcours se poursuit de part et d'autre du palais de la Reine par des ruelles étroites qui le contournent et dans lesquelles se déversent les eaux usées des concessions qui le joutent. Ces ruelles peuvent être qualifiées de « rues interdites » pour cette raison, mais elles sont courtes et donnent rapidement accès à une place assez vaste autour de laquelle sont disposées des concessions de familles de marabouts, ainsi qu'un petit cimetière (planche 5, en bas, à droite, repère 8) dont le muret de clôture est actuellement en très mauvais état.

Cette place est ombragée et porte le nom de *doubalé* (nom du figuier en bambara). Elle est bordée par des concessions de la famille Landouré, famille de marabout peul : la concession de Mahamadou Landouré et celle de Madira Landouré, qui est également éleveur. En temps ordinaire, les femmes de cette famille occupent cette place pour leurs activités domestiques propres. Mais, pendant la période du Ramadan, cette place devient un lieu de prière où jusqu'en 1998, feu le marabout Allaye Abaré Landouré traduisait en langue peul les versets du Coran.

Après un bref repos sur un tronc d'arbre allongé sur la place, il faut emprunter la courte ruelle qui débouche perpendiculairement sur une autre ruelle étroite située en position périphérique au nord de la ville. Là, en poursuivant de quelques pas en direction de l'est, on arrive à un carrefour où se présente sur la droite une ruelle en cul-de-sac bordée de hauts murs aveugles de concessions. L'une d'elles est celle de Monsieur Bah (planche 5, en bas, repère 9).

Dans ce secteur urbain, particulièrement dense et dépourvu de bâtiment prestigieux, le caractère labyrinthique de l'urbanisme de la ville y est fortement ressenti. La concession de Monsieur Bah a une surface foncière très petite, de l'ordre de 100 m², un nombre restreint de pièces d'habitation, et une forme complètement disloquée qui s'imbrique dans les concessions voisines. Monsieur Bah y habite avec son unique épouse, ses enfants, sa mère et deux de ses neveux.

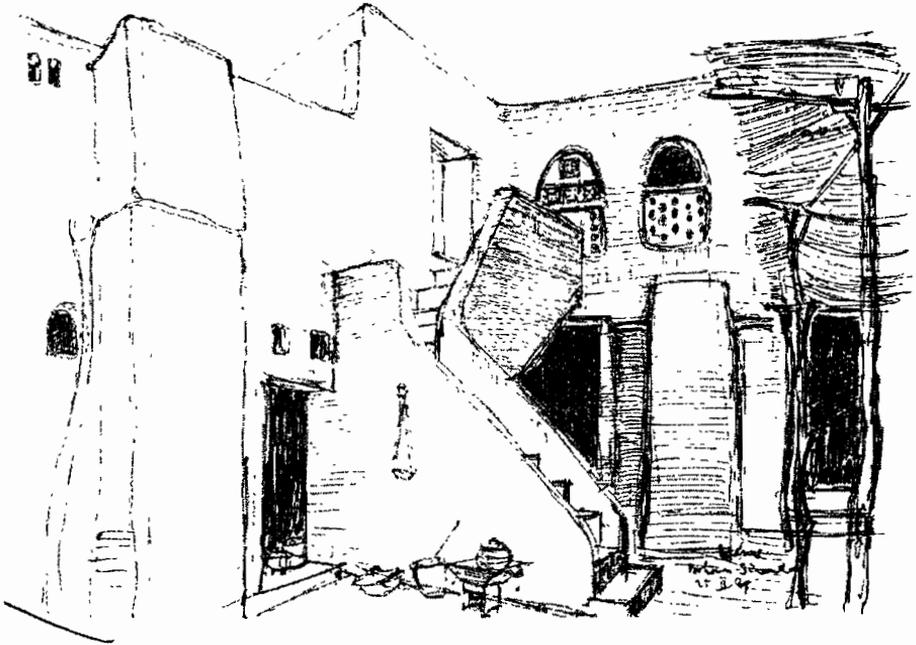
Le vestibule d'entrée est surélevé de quelques marches et dessert une pièce servant de réserves, un escalier et une galerie ouverte sur la cour intérieure. D'un côté se trouve une chambre en deux parties pour les enfants, de l'autre, une chambre en deux parties pour la mère de Monsieur Bah et, dans le fond, un grenier, une cuisine et un escalier. Toutes les ouvertures de ces pièces donnent sur la cour intérieure. L'escalier partant de la galerie d'entrée donne accès, à l'étage, à une galerie, à un espace chambre en deux parties réservées à Monsieur et Madame Bah, ainsi qu'à une terrasse au même niveau et à la terrasse supérieure. L'escalier partant du fond de la cour donne accès, d'un côté, à l'espace pour la toilette et, de l'autre, à la toiture-terrasse au-dessus des pièces occupées par la grand'mère. Cette concession ne possède aucun élément architectural de prestige. Elle est complètement fermée sur l'extérieur et entièrement ouverte sur sa cour intérieure.

C'est le genre d'architecture qui peut passer complètement inaperçu tellement il est simple et caché au milieu d'un îlot très compact. Cette maison mérite cependant d'être découverte en raison de la variété et de la qualité de ses espaces intérieurs ainsi que de son échelle adaptée à une famille de taille réduite.

Après la visite de cette concession, il faut revenir à la ruelle périphérique du Nord de la ville et reprendre la direction de l'ouest. Le long de cette ruelle se trouvent, en position très discrète, deux concessions de personnalités célèbres : celle de la famille peul Cissé qui a détenu la chefferie du village de Djenné jusqu'en 1980 et celle du marabout Alman Sidi Touré. Ces deux concessions ont de belles façades majestueuses de style marocain.

Planche 7

PARCOURS DANS LE QUARTIER SANKORÉ.
CONCESSION DE MME BOCOUM. VUE DE LA COUR



PARCOURS DANS LE QUARTIER SANKORÉ.
CONCESSION DE MME BOCOUM. VUE DE LA COUR



En poursuivant dans la même direction, la ruelle débouche sur un carrefour (planche 5, en bas, repère 10) un peu plus large dominé par la haute façade étroite d'une école coranique formant la pointe de l'îlot et présentant un *gum hu* d'entrée majestueux. A ses pieds, un tronc d'arbre est posé au sol à usage de banc. En face, dans le prolongement de la rue, se trouve une borne fontaine qui dessert le quartier en eau potable.

Le côté Nord de ce carrefour se développe en s'élargissant pour former une placette de forme triangulaire autour de laquelle sont disposées de belles façades de concessions parmi lesquelles celle de Madame Bocoum, qui nous a permis d'en faire la visite détaillée. Cette concession se présente avec, sur la place, une façade imposante de style marocain conforme à la description qui en a été faite pour les palais du Sultan du Maroc. Elle est entièrement en banco sans habillage de terre cuite. Une galerie couverte s'ouvre sur la cour intérieure au rez-de-chaussée et à l'étage du corps de bâtiment principal sur rue. Au rez-de-chaussée, la galerie est soutenue par d'imposantes colonnes avec chapiteaux évoquant une composition de caractère hellénique. Les colonnes se prolongent à l'étage en s'engageant dans le mur de la galerie qui est percé d'ouvertures en arcades de faible portée (planche 7).

Les espaces habitables de l'étage sont aménagés pour une occupation par plusieurs ménages. L'accès de chacun de ces espaces est assuré par un escalier de desserte individuel.

Le parcours de ce quartier se termine derrière la concession de Madame Bocoum, au bord de la zone inondable, le long des jardins implantés sur les talus en périphérie de la ville.

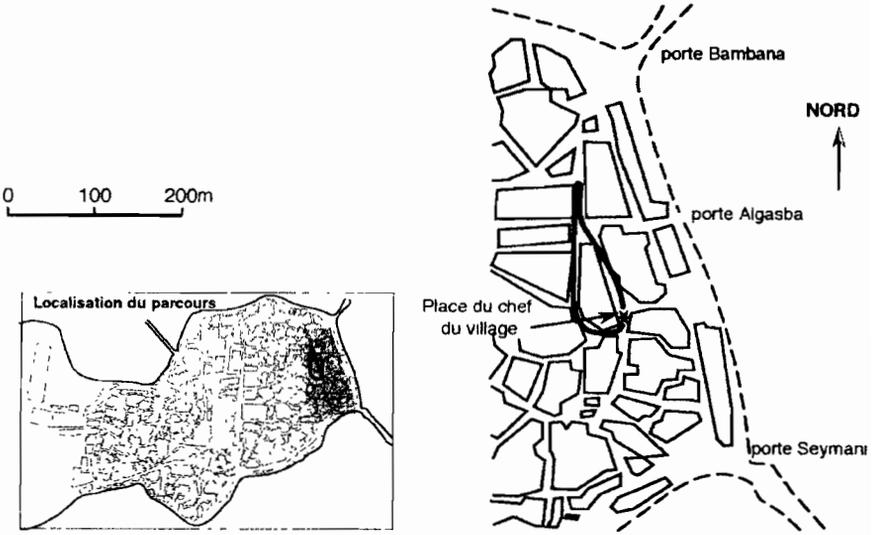
PARCOURS DANS LE QUARTIER BAMBANA ALGASBA

Cette promenade nous fait visiter un petit îlot triangulaire, allongé, et orienté sud/nord, situé au centre du quartier Bambana Algasba. A chaque angle de l'îlot se trouve un espace dégagé en forme de place et dont les usages sont très différents. L'intérêt de cet îlot réside dans la présence des concessions du chef de village et d'une forge. Il est occupé par des édifices bas, à l'exception des deux maisons du chef de village qui le dominent des terrasses de leur premier étage.

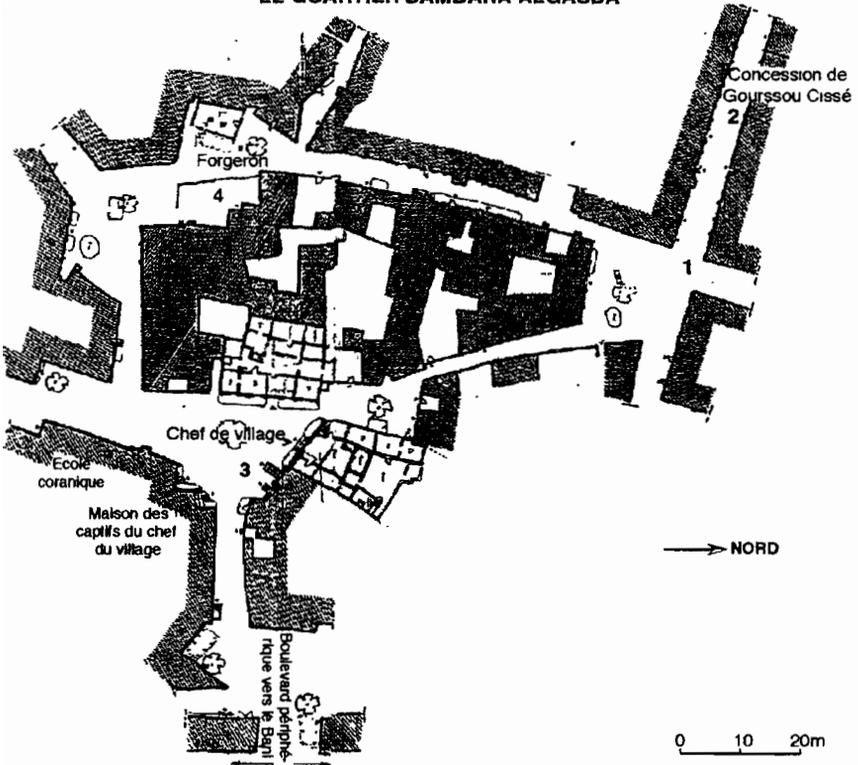
Notre parcours commence à l'entrée de Djenné, par la porte Seymani, à l'est. On suit sur environ 200 mètres, jusqu'à la porte Algasba, le boulevard périphérique qui remonte vers le nord. A cette porte Algasba, nous prenons la rue qui s'engage vers l'ouest en direction du centre du quartier. Nous atteignons à environ 50 mètres une place (cf. planche 8, repère 1) constituant la pointe nord de l'îlot. Cette place est ombragée mais

Planche 8

PARCOURS DANS LE QUARTIER BAMBANA ALGASBA



LE QUARTIER BAMBANA ALGASBA



ne comporte aucune activité apparente spécifique autre que la palabre. Un trou d'argile révèle que certains riverains ne sont pas allés bien loin pour rechercher la matière première destinée au recrépissage des murs.

Il est également curieux d'observer, à partir de cet angle, un tracé de rues droites, orientées selon les points cardinaux. L'une d'elles (planche 8, repère 2) constitue la limite avec le quartier Kouyé-tendé jusqu'au bord du boulevard à la hauteur de la porte Algasba. Cette même rue est d'ailleurs bordée de concessions présentant des façades majestueuses de style marocain.

Une de ces concessions qui appartient à Monsieur Gourssou Cissé, dispose d'une cour carrée relativement vaste où se trouvent trois arbres et un puits intérieur, autant d'éléments de confort. On peut également observer le très beau plafond du vestibule d'entrée, avec un réseau croisé de poutres disposées en diagonales formant des carrés concentriques.

On rejoint ensuite à l'angle sud-est de l'îlot une large place ombragée (planche 8, repère 3) bordée de belles façades et équipée d'une borne fontaine pour la desserte en eau potable du quartier. C'est là que les deux concessions du chef de village sont implantées en vis-à-vis.

La chefferie est détenue depuis 1980 par la famille Maïga. Monsieur Bahasseye Maïga, l'actuel chef de village, nous a permis de relever ses deux concessions qui représentent les typologies de façade les plus représentatives de Djenné et font à elles deux l'originalité de la place en raison du contraste et de la qualité de leur architecture (planche 9). Cependant, il est curieux de noter que les membres de la famille Maïga n'habitent pas dans ces concessions, mais en occupent d'autres plus modestes et situées à peu de distance à l'ouest derrière cet îlot.

La deuxième concession de la chefferie, dite *gartao*, est de style marocain. Elle est réservée à l'usage des réunions officielles. Elle présente une large façade de cinq travées marquées par des colonnes engagées, une belle porte d'entrée, dans l'axe, encadrée de neufs baies garnies de *moucharabieh* peints au rez-de-chaussée et à l'étage.

La première concession de la chefferie est de style toucouleur. Elle est destinée à l'usage de Maison des *Ton* pour les habitants du quartier. Elle comporte comme seul décor le *gum hu* de l'entrée, qui se détache sur le fond du mur de façade, aveugle au rez-de-chaussée ; et qui ne comprend que trois toutes petites ouvertures à l'étage.

La concession qui jouxte le *gartao* appartient à une famille maraboutique, celle des Traoré (planche 9, en bas, repère T). La concession suivante qui appartient aussi au chef de village, sert de lieu d'hébergement pour les étrangers : c'est la Maison des Étrangers (planche 9, en bas, repère S). Cet usage correspond à une tradition religieuse. En effet, un

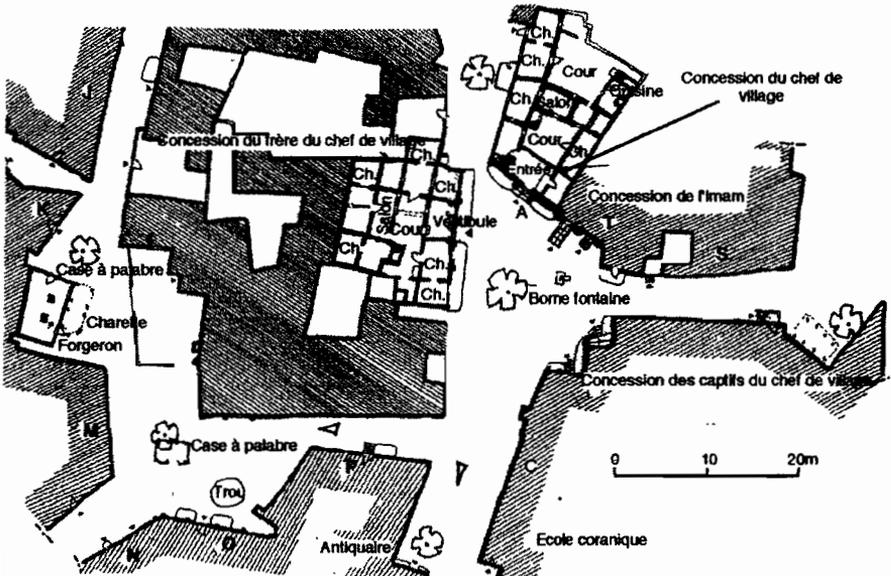
Planche 9

PARCOURS DANS LE QUARTIER BAMBANA ALGASBA.
VUE DE LA PLACE DU CHEF DE VILLAGE



Même plan de la place du chef de village.

PARCOURS DANS LE QUARTIER BAMBANA ALGASBA. REPERES 3 ET 4



verset du Coran dit que « *si un étranger frappe à ta porte tu lui dois l'hospitalité trois jours et trois nuits* ». En fait, les gens peuvent rester plus longtemps, on ne leur demandera jamais de partir. Enfin, la concession qui se trouve en face de la Maison des Etrangers, est réservée aux « captifs » de la famille Maïga.

La rue qui quitte cette place et que nous allons suivre se dirige vers le sud et longe, d'un côté, une école coranique et, en vis-à-vis, une concession dont l'entrée est située dans un renforcement, derrière un arbre, et où l'on peut trouver à la vente des objets d'art, copies de masques et statues en bois et en terre cuite.

Le tour de cet îlot s'achève au sud-est sur une troisième place (planche 8, repère 4) sur laquelle donne l'atelier du forgeron du nom de Soukoro. La spécialité de ce forgeron est la fabrication des clous destinés à la construction des pirogues, clous dont le modèle a été repris par les forgerons de Mopti. Mais ce forgeron est aussi capable de graver au fer rouge de très beaux décors sur bois, par exemple sur des calebasses.

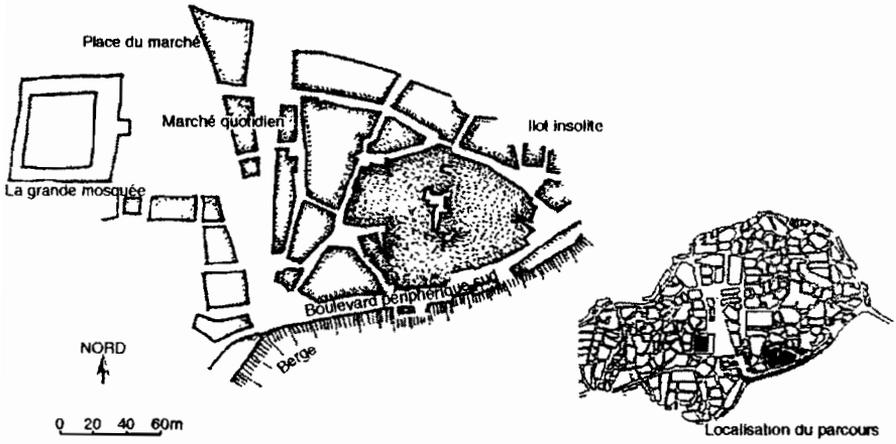
L'atelier comporte quatre postes de travail, utilisés en fonction de la demande. Le four est constitué d'un petit foyer où brûle du charbon de bois, attisé par l'air sortant d'un soufflet actionné par un gamin par l'intermédiaire d'une roue de bicyclette. Le forgeron dispose d'une enclume enfoncée dans le sol et d'un marteau pour forger la pièce métallique qu'il manipule avec une pince. Lorsqu'il grave le bois, il se sert d'une série de ciseaux et de poinçons. Enfin, pour découper ou sculpter le bois, il utilise un outil en forme d'herminette tranchante forgée comme l'est la houe traditionnelle des cultivateurs, dénommée *daba*.

PARCOURS DANS LE QUARTIER KONOFIA

Le quartier Konofia est un quartier populaire situé en bordure sud de la ville et qui ne comporte pratiquement aucun bâtiment de prestige ou de style. Mais il a une spécificité : il comporte l'îlot enclavé le plus vaste de la ville, d'une superficie de plus d'un hectare. Au cœur de cet îlot, certaines concessions sont desservies par des passages qui traversent d'autres concessions. Ainsi, des circulations piétonnières communes passent à travers les espaces privés de certaines concessions. C'est pourquoi nous l'avons baptisé « l'îlot insolite ». Cette particularité provient, paraît-il, de la volonté des premiers habitants de Djenné de créer un dispositif de défense leur permettant d'échapper aux envahisseurs. Cet îlot est construit sur toute sa périphérie par des corps de bâtiment à étage comportant peu d'ouvertures et implantés de façon rapprochée, ce qui lui confère un caractère très dense et impénétrable.

Planche 10

PARCOURS DANS LE QUARTIER KONOFIA



QUARTIER KONOFIA.
L'ÎLOT INSOLITE

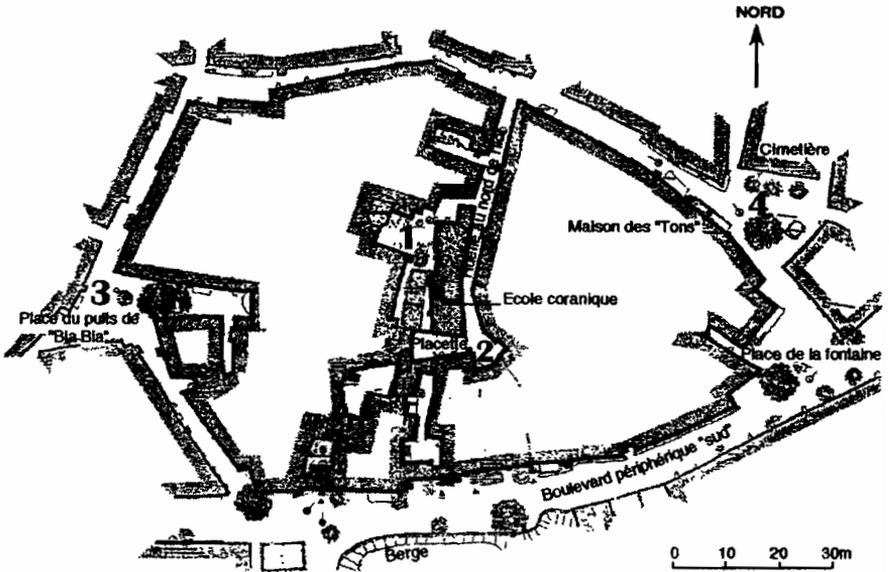
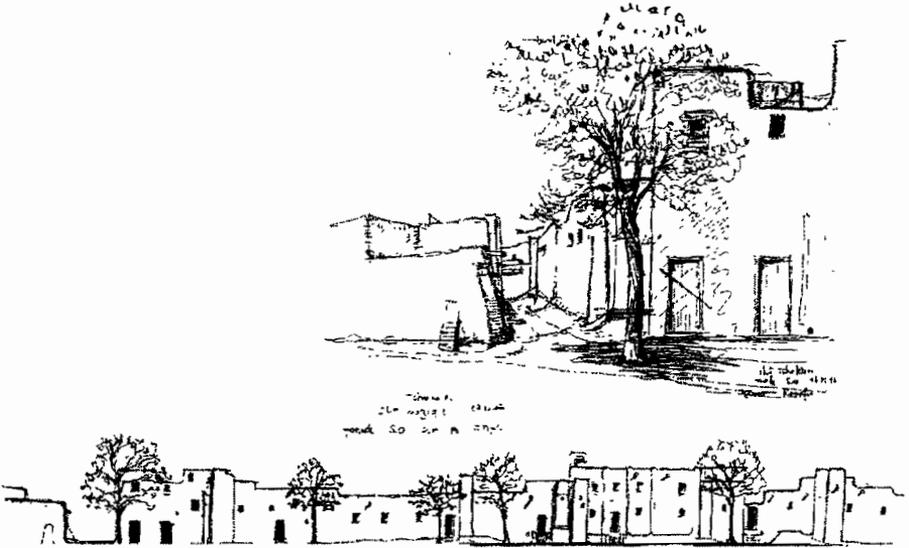
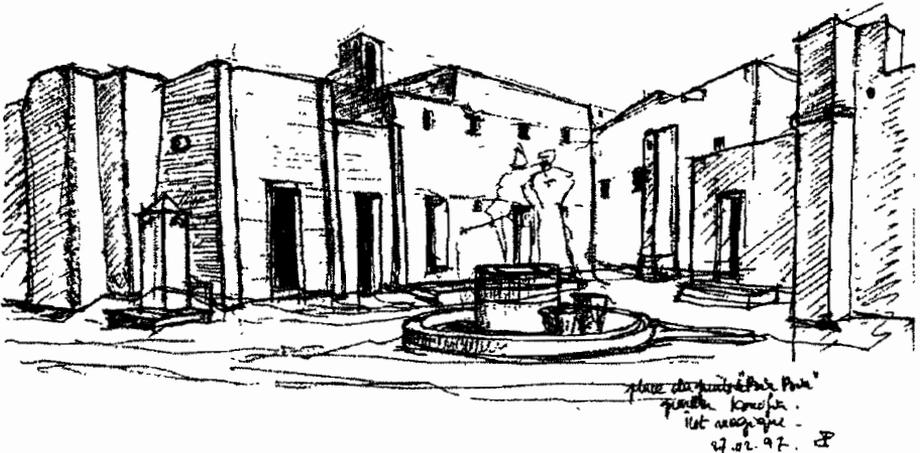


Planche 11

**PARCOURS DANS LE QUARTIER KONOFIA.
BOULEVARD PERIPHERIQUE SUD FAÇADE SUD - OUEST.
VUE DE L'ANGLE SUD - OUEST DE L'ILOT**



**PARCOURS DANS LE QUARTIER KONOFIA.
VUE DE LA PLACE DU Puits de "BIA BIA"**



Les circulations intérieures partent d'une placette située en cul-de-sac dans une ruelle située au nord et dans l'axe de cet îlot. Elles débouchent sur la rue périphérique sud de la ville (planche 10). On dénombre ainsi au moins quatre passages. Seulement deux d'entre eux ont pu être parcourus et relevés sans difficulté : en effet, bien que communs, ces passages sont en pratique réservés aux habitants de l'îlot, ou tout au moins du quartier.

Cet îlot a une forme de triangle aplati aux côtés cintrés. Au nord, il est bordé par une ruelle étroite formant un arc de cercle, à l'ouest, par une ruelle en ligne brisée et, au sud, par la rue périphérique qui forme aussi un arc de cercle. La topographie de l'îlot est en pente partant du point haut, au nord de l'îlot, et descendant vers la zone inondable, au sud. Les passages suivent la ligne de plus grande pente. Les concessions se trouvant le long de ces passages sont disposées dans le sens de la pente et comportent donc des différences de niveau.

La ruelle terminée en cul-de-sac et située dans l'axe central du côté Nord se divise en deux branches. La branche de droite débouche sur une placette ombragée (planche 10, repère 1) qui dessert une école coranique et des concessions que le visiteur ne traverse pas, mais dont les occupants ont le comportement hospitalier habituel à l'ensemble des habitants de la ville. La branche de gauche se dirige tout droit et débouche sur une placette (planche 10, repère 2) qui dessert des concessions traversées par des passages communs. Cependant, la traversée de ces concessions est à négocier lorsqu'on est étranger et l'autorisation n'est pas toujours acquise. Dans tous les cas, il faut être accompagné d'un guide.

Les deux traversées qui ont pu être empruntées révèlent une très grande densité d'occupation, des surfaces foncières privatives très faibles mais une très grande diversité et des qualités d'espace comparables à celles rencontrées chez Monsieur Bah.

L'un des passages que nous avons pu emprunter mais que nous n'avons pas pu relever comprend une vaste cour intérieure occupée par une mare à l'emplacement d'un trou d'argile qui a servi sûrement à la fabrication du banco nécessaire à la construction des murs. Cette mare que les habitants de Konofia appellent affectueusement *Barka* ne tarit jamais. Elle est, dit la légende, le gîte d'une énorme grenouille qui, par ses croassements, indique si la saison des pluies sera bonne ou mauvaise. Elle est utilisée par les riverains pour leur consommation d'eau. Avant l'islamisation, cette mare recevait des sacrifices.

À l'ouest de l'îlot est située une vaste place sur laquelle s'ouvrent un grand nombre de concessions présentant des façades sans décor particulier mais rythmées par des colonnes engagées et par les colonnes de

fosses. L'activité principale de cette place découle de la présence d'une borne fontaine et d'un puits traditionnel qui attirent beaucoup de femmes venant puiser de l'eau et laver du linge. Le puits comporte une margelle surélevée en béton et un aménagement au sol de ses abords adapté à une évacuation correcte des eaux usées et de trop-plein. C'est le « puits de Bia Bia », Bia Bia étant le surnom du célèbre marabout Traore, habitant du quartier, et qui l'a fait creuser. Cette place (planche 10, repère 3) n'est accessible que par des rues étroites dont l'une contourne l'îlot par le nord et l'autre vient de la rue périphérique par le sud.

A l'est de l'îlot se trouve une place très calme (planche 10, repère 4) autour de laquelle sont implantées peu de concessions et un cimetière ancien qui est un des plus vastes de ceux que l'on voit à l'intérieur du périmètre urbain.

Parmi les concessions, à l'alignement de la place, s'en trouve une plus monumentale que les autres et avec une façade de style marocain. Elle sert de Maison des *ton* pour le quartier. Cette place est proche de la rue périphérique, vers laquelle elle se prolonge. Elle comporte dans cette direction une borne fontaine pour l'alimentation en eau potable des concessions du quartier.

La rue périphérique sud longe l'îlot, par un grand côté en courbe. La longueur et la hauteur de la façade bâtie qui comporte en outre très peu d'ouvertures, lui donnent, avec le recul, une image de forteresse (planche 11, développé des façades). Ainsi prend fin ce quatrième parcours du quartier Konofia.

CONCLUSION

Les quatre parcours qui viennent d'être décrits montrent un large éventail de l'architecture de Djenné. Qu'elle soit sobre ou majestueuse, cette architecture est marquée par les différentes influences culturelles reçues par la ville mais reste toujours caractérisée par des formes géométriques simples.

Le nombre important d'écoles coraniques rencontrées correspond à la vocation très ancienne d'éducation religieuse dans le monde islamique subsaharien, rôle que Djenné partageait avec Tombouctou et dont elle conserve quelque chose.

Le nombre important de cimetières *intra muros* rencontrés est révélateur du rapport étroit entre le monde des vivants et le culte des ancêtres relevant de la tradition africaine. Ces cimetières ne sont toutefois plus utilisés et beaucoup sont aujourd'hui plantés de végétation et peuvent être pris par les étrangers pour des squares.

Enfin, une autre des particularités architecturales de Djenné réside dans l'intégration des fosses d'aisance au paysage urbain et dans une bonne gestion des *excretas* de la ville. Par contre, le mode d'évacuation des eaux usées est à adapter pour améliorer les conditions d'hygiène de la ville, ce qui est tout à fait nécessaire pour la santé des habitants et l'accueil des étrangers.

Ces quatre parcours représentent une première proposition de promenades établie à partir d'observations qui se sont échelonnées sur plusieurs années. D'autres promenades pourraient être proposées en s'appuyant sur différents thèmes, par exemple sur les activités artisanales nombreuses à Djenné et dans ses environs.

Le visiteur qui découvre la ville de Djenné ou veut approfondir ses connaissances pourra, nous l'espérons, utilement se référer à ces propositions de parcours. Il devra néanmoins demander l'appui d'un guide qui se révélera un intermédiaire indispensable auprès des habitants et des occupants des concessions, des bâtiments et des espaces décrits dans ces promenades.

DEMAIN : DJENNÉ !

Joseph Brunet-Jailly

Djenné est pour nous le témoin d'une histoire de plus de 2000 ans, et de quelle histoire ! Il n'y a guère de témoins aussi prestigieux en Afrique au Sud du Sahara ! Et Djenné vit encore ! Quel site aussi ancien peut se prévaloir d'avoir survécu ? Voilà pourquoi nous devons nous préoccuper de ce que sera Djenné, demain, pour nos enfants et les enfants de nos enfants!

Or, aujourd'hui, Djenné est encore isolée et méconnue ! Début 1999, Djenné ne dispose que d'une seule ligne téléphonique ; le courrier n'y arrive et n'en sort qu'une fois par semaine. Le bac qu'il faut prendre pour traverser le Bani avant d'arriver à Djenné est usé, tout rapiécé par dessous, son moteur d'origine, irréparable, remplacé par un petit moteur de pirogue. Et d'ailleurs, s'il se trouve que vous arrivez vers Djenné en fin de journée, le dernier mercredi de l'année lunaire, vous risquez d'être retenu à Sanouna, à la nuit tombée, par la conjonction d'une réparation urgente immobilisant le bac et d'une tornade sèche ! Mais pourquoi donc voyagez-vous ce jour-là, vous dira-t-on ? Ignorez-vous la tradition de Djenné qui conseille, et peut-être pas seulement aux superstitieux, de ne pas se laver, de ne pas laver ses habits, de ne pas tresser ses cheveux, *a fortiori* de ne pas voyager ce dernier mercredi de l'année lunaire !

Et cependant, sous nos yeux, Djenné change vite : dès le mois d'avril 1997, on y trouve deux antennes paraboliques, l'une chez un particulier et l'autre au campement, et en 1998 il n'y en a pas moins de 15 ! C'est ainsi que les supporters des équipes de football de quelque pays que ce soit peuvent assister aux retransmissions des matches où qu'ils se déroulent. Et comme on ne compte plus les téléviseurs installés chez les particuliers, des images de la planète entière s'immiscent au cœur des familles, et consomment de gré ou de force une partie du temps dont disposaient jusqu'alors les Djennenké pour leur vie sociale, conversations, visites, éventuellement lecture, et leur fournissent des informations d'un intérêt à tout le moins inégal. De ce point de vue, oui, Djenné change vite!

Par beaucoup d'aspects, toutefois, Djenné ne change guère. Elle éprouve toujours de grandes difficultés à régler les problèmes collectifs. Par exemple, avec l'adduction d'eau dans la ville et avec la diffusion de sacs en plastique, la ville est devenue et reste sale ! Pourtant, il y a plusieurs années déjà, la plus ancienne association de jeunes avait pris l'initiative

de campagnes hebdomadaires de propreté, au lendemain du marché, et avait ensuite demandé à l'administration de pérenniser cette activité en levant une faible taxe sur les marchands. Mais non ! L'administration a découragé ces bonnes volontés organisées ; elle préfère favoriser la création chaque fois que de besoin (quand est annoncée une délégation ministérielle ou étrangère), d'un nouveau groupement qu'elle dote de quelques moyens. C'est que le clientélisme reste la règle : le développement fondé sur les initiatives de la société civile n'a pas encore commencé !

Djenné ne change guère, oui ! Un hippopotame a encore été abattu devant Djenné le 24 avril 1997. Il avait, a-t-on dit, fait des dégâts vers Soa (village situé à 15 km à l'ouest) dans les semaines précédentes, un pêcheur l'aurait dérangé par simple inadvertance en le piquant avec sa perche ; l'hippopotame serait parti puis revenu, brisant la pirogue et déchiquetant le pêcheur. Le village avait décidé de l'abattre, mais cette bête décidément mauvaise et même peut-être vicieuse, avait profité de la chasse pour tuer encore un villageois et s'échapper. Aussi, c'est un chasseur exceptionnellement courageux et exceptionnellement confiant dans les messages de ses puissances occultes qui a été requis dès qu'un hippopotame fut signalé devant Djenné. L'administration, elle, bien entendu, *« ne pouvait pas prendre la responsabilité d'aller au devant de nouvelles morts d'hommes ! »* Le 23 au soir, le chasseur était posté, le 24 au matin, il y avait foule pour voir l'hippopotame mort, tiré sur la berge, le 25, le chasseur paradait devant la Maison des Hôtes, un griot chantant haut et fort son exploit. Mais voilà ce qu'il a bien fallu admettre : l'animal qu'il avait abattu n'était pas celui qui avait commis les dégâts c'était un jeune, sans doute conduit là par les femelles qui cachent leurs jeunes mâles pour les mettre à l'abri de l'agressivité des vieux mâles !

Djenné est-elle donc encore abandonnée à ses peurs ancestrales ? Djenné ne mesure-t-elle pas elle-même l'étendue et la richesse de son patrimoine ? N'y trouve-t-elle pas les moyens de faire face, sur ses ressources intellectuelles propres, aux problèmes de l'heure ? Que sera Djenné demain ?

Nous souhaitons tous que, demain, Djenné soit la digne et heureuse héritière de ce qu'elle fut pendant tant de siècles jusqu'à nos jours ! Mesurons donc l'ampleur et la richesse de ce patrimoine qui est le sien, qui n'est qu'à elle, qu'il lui incombe de transmettre aux générations futures !

DJENNÉ ET SON PATRIMOINE

Ce que nous avons sous les yeux lorsque nous découvrons Djenné n'est qu'une petite partie de ce qui, pour les Djennenké cultivés, constitue le patrimoine de leur ville. S'ils osaient nous dire tout ce qu'ils savent de

leur ville, ces vieux que nous voyons s'y promener, s'ils ne craignaient pas de paraître « ringards » ces vieux appauvris — voire humiliés — par la conjoncture de ces dernières années, nous serions éberlués et émerveillés. Djenné est un monde de traditions vivantes, aujourd'hui encore, mais contestées, battues en brèche, difficilement et parfois mollement défendues par ceux qui les connaissent le mieux.

Mais, qu'on ne se méprenne pas ! Tel est le sort de toutes les traditions, tel est le destin de tous les patrimoines ! D'ailleurs, dans le passé, l'édification du patrimoine de Djenné ne s'est pas faite en un jour et ne s'est pas réalisée sans conflits ! Le patrimoine de Djenné s'est constitué au fil des siècles par appropriation d'apports extérieurs : l'apport des Bozo, l'apport des Soninké ou Marka ou Sarakolé, l'apport de l'islam, l'apport des Marocains, l'apport des Bambara, l'apport des Peul, l'apport des colonisateurs, etc.. On le voit bien pour ce qui concerne l'architecture. On peut le repérer dans les traditions de pêche, de culture, dans l'habillement, dans les coiffures, dans la cuisine, etc.. Qu'on ne croie pas innocemment que ces apports et ces emprunts se sont opérés dans une ambiance de concorde parfaite et de paix sociale ! Au contraire, à chaque fois, sans aucun doute, il faut imaginer une atmosphère de contraintes, de frustrations, d'humiliations, de vexations, pour les uns, mais en même temps de fierté, de créativité, d'affirmation de soi pour les autres.

Ainsi par exemple, quelles ont bien pu être les réactions des habitants de Djenné au moment où les Marocains imprimaient la marque de leur style dans les maisons de la ville ? Ou, plus près de nous, au début de ce siècle, quelles ont bien pu être leurs réactions lors de l'édification de l'actuelle mosquée ? Evidemment, il s'agissait de relever un symbole du passé islamique sur des terres depuis peu colonisées par des chrétiens ! Mais comment ne pas se réjouir de voir s'édifier une mosquée ? Comment ne pas, plus encore, se réjouir de voir relevée une mosquée très ancienne et célèbre pendant des siècles ? Comment ne pas être reconnaissant, d'une façon ou d'une autre, à celui par qui cela advient, fût-il le colonisateur, de son geste ? (1). Mais aussi comment ne pas comprendre, ressentir, percevoir que ce bâtiment naît d'un jeu complexe d'intérêts et d'ambitions, dans lequel interviennent, non pas la collectivité des croyants elle-même, mais une partie d'entre eux, et des étrangers ? Car chacun sait que la nouvelle construction est réalisée par le travail forcé, et chacun peut voir que son style s'oppose clairement à celui que Cheikou Amadou avait imposé : sa mosquée était basse, la nouvelle sera haute ; sa mosquée n'avait aucune tour, la nouvelle en aura plusieurs, magnifiques ; sa mosquée ne faisait pas de place aux femmes, la nouvelle leur réservera une galerie, au fond de la cour utilisée par les hommes pour les prières du soir en saison chaude ! (2).

En outre, « *le portail de l'aile nord-est constitue (...) une nouveauté, sans doute d'inspiration européenne... A l'intérieur de la mosquée, on aperçoit des ogives qui sont un élément étranger à la tradition soudanaise et qui ont été ajoutées lors de la reconstruction* » (3). Qu'ont donc bien pu penser de tout cela les divers groupes qui constituaient la population de Djenné ?

Faut-il prendre au pied de la lettre ce que rapporte Michel Leiris, le secrétaire de la mission Dakar-Djibouti conduite par Marcel Griaule : « *les indigènes sont si dégoûtés du nouvel édifice qu'il faut les punir de prison pour qu'ils consentent à le balayer* » (4) ; et cette appréciation est contagieuse puisqu'il la donne bientôt pour celle de la mission tout entière, au moment de quitter la ville : « *Dégoûtés de Djenné, de sa mosquée européenne, nous acceptons de partir* » (5). Dubois déjà, qui, émerveillé lors de sa première visite (6), inventait une origine égyptienne à la ville, mais ne lui voyait, lui aussi, quelques années plus tard, aucun avenir (elle « *s'en va doucement mais sûrement vers ces fins mélancoliques où s'en sont allées Bruges-la-Morte, Aigues-Mortes, Carcassonne* ») (7), fustigeait l'administrateur qu'il rendait responsable de la nouvelle construction : « *au lieu d'un pastiche de l'architecture de Djenné, c'est la caricature qu'on en voit aujourd'hui sous prétexte de mosquée !* » (8). Dans les deux cas, les visiteurs ne voyaient aucun avenir à Djenné et se scandalisaient, comme le font certains Maliens aujourd'hui, de l'intérêt que lui portaient quelques rares étrangers !

Djenné est donc pétrie d'une histoire mouvementée, de conflits et de réconciliations, de dominations et de soumissions, de rancunes et de pardons, de métissages et de replis sur soi, de violences et d'acceptations, de divisions et d'arbitrages, de traditions fortes et d'alliances mouvantes. Et Djenné a été engendrée par une histoire de ce genre continuée pendant vingt-deux siècles! Qu'on ne l'oublie pas aujourd'hui où certaines divisions qui paraissent profondes seront probablement indiscernables au jugement de l'histoire.

Aujourd'hui, Djenné reste pour le monde une ville sainte de l'islam. Elle est célèbre dans le monde musulman, notamment en Afrique de l'Ouest, pour sa mosquée, pour l'enseignement qui y était – et y est encore – délivré par ses marabouts. Mais cette image n'est que la résultante, n'est peut-être que la façade, d'une réalité plus complexe, d'une ville disparate, d'une cité divisée. Ces conflits pour autant ne signifient pas que l'avenir de Djenné soit compromis, car ils pourraient tout aussi bien être la marque d'une créativité toujours présente.

La tradition, cependant, ou au moins la volonté de montrer qu'on respecte la tradition, pèse d'un grand poids. Voyez : il n'y a jamais eu, jusqu'à présent, de problème pour l'entretien de la mosquée et chaque année son crépissage est organisé ; chaque année il est réalisé, alors même qu'il

s'agit d'un travail fort important et très coûteux ! Evidemment, il s'agit d'un bâtiment sacré (comme le disait au printemps 1998, à la télévision malienne, Madame Aminata Dramane Traoré, ministre de la Culture, au cours d'une émission consacrée au patrimoine). Au contraire, il y a toujours eu un problème pour l'école : les bâtiments en banco se sont délabrés sous le regard impassible de la population, et lorsqu'il s'est agi en 1997 de tout reconstruire, les enseignants et les parents d'élèves, ainsi qu'une partie importante de la population, ont opté pour une construction en dur qui, en outre, défigure le paysage urbain, et à cet endroit précisément où était implantée la mosquée de Cheikou Amadou. Mais est-ce simplement parce que l'école n'est pas sacrée ? Ou bien serait-ce plutôt parce que l'Etat, par sa pratique, a tout corrompu ? Parce que tout ce dont s'occupe l'Etat ne peut être désormais, aux yeux de presque tous les Maliens, que source de profits privés, et d'abord pour les agents d'autorité ? Parce que rien de ce dont s'occupe l'Etat ne peut avoir, pour l'opinion malienne actuelle, un caractère de service public ? Voilà bien que, de la tradition à la modernité, il n'y a qu'un pas : il est d'autant plus facile de respecter la tradition que la modernité n'offre qu'un modèle détestable !

De ce patrimoine si étendu et si riche, qui résulte de tant d'apports et de tant de conflits, ne tirera-t-on rien qui permette à Djenné d'affronter le troisième millénaire ? Si, car les années récentes sont marquées par un début de prise de conscience ! C'est au niveau national, dans ces premières décennies de l'indépendance, que l'intérêt pour le patrimoine, élément essentiel de l'identité nationale, s'est développé, conduisant aux démarches qui ont permis le classement de Djenné sur la liste du Patrimoine mondial. Ce classement n'assure pas l'avenir de Djenné, il ne lui garantit même aucun financement, fût-ce pour la restauration de ses édifices, mais il traduit, de la part de certains cadres de l'administration malienne, un nouvel intérêt pour les racines historiques des sociétés et de l'Etat du Mali. Que, pour être efficace, cet intérêt doive être partagé par la population est évident, mais il y a à cela des conditions sur lesquelles nous reviendrons.

Même si la réappropriation du passé est donc encore partielle et superficielle, elle a permis que quelques réflexions et quelques actions soient entreprises, depuis quelques années, concernant l'avenir de Djenné. Passons en revue les problèmes concernant les aménagements qui s'imposent, avant de considérer l'avenir économique de Djenné et l'avenir de la société djennenké.

QUELS AMÉNAGEMENTS ?

L'attention s'est immédiatement portée sur les travaux d'assainissement et de restauration. Les premières réalisations montrent qu'on devrait peut-être distinguer ce qu'il est possible de faire en matière de restauration à proprement parler et ce qu'il conviendrait d'accepter en matière de réhabilitation.

ASSAINISSEMENT

Djenné est une ville dont les bâtiments privés et les aménagements publics ont été conçus et progressivement réalisés à l'époque où les ressources en eau se limitaient aux quantités qui pouvaient être amenées à dos d'homme depuis les collections naturelles. A cette époque, la toilette de tous les adultes, comme la vaisselle et la lessive étaient faites dans la rivière (mais les besoins naturels sont depuis longtemps satisfaits dans ces toilettes si bien adaptées à l'environnement) ; l'eau apportée dans les maisons servait essentiellement à la boisson, à la cuisine et aux besoins des vieillards et des jeunes enfants. Tout a bien changé depuis que des bornes fontaines ont été installées dans la ville ! C'est donc une nouveauté que de voir de la boue dans les rues de Djenné ! Autrefois, on pouvait s'y promener avec ces babouches, justement fabriquées à Djenné, et dont la semelle ne résiste pas à l'eau. La première urgence, si l'on se préoccupait de résoudre les problèmes dans l'ordre de leur véritable priorité, consisterait donc à assainir la ville. Les experts en conviennent, mais ils savent que les bailleurs renâcleront devant le coût de l'opération ! Ils savent aussi que ces travaux obscurs, souterrains, invisibles, ne plaisent guère ! On parle donc d'assainissement, mais on ne fera pas ce qui s'impose, on se contentera de stigmatiser certains comportements de la population ! Tout au plus envisage-t-on le pavage de la rue qui permet aux visiteurs de pénétrer dans la ville, ainsi que de la place de la mosquée (qui sert aussi de place du marché) ! Voilà quelque chose de visible, certes, mais de très insuffisant ! Car c'est construire sur un marécage que de restaurer les anciennes maisons de Djenné sans avoir résolu le problème de l'évacuation des eaux usées !

RESTAURATION

Les travaux de restauration de certaines maisons de Djenné ont commencé au début de l'année 1997. Ils ont immédiatement soulevé de nombreuses questions, et même de vigoureuses polémiques. C'est que la restauration impliquait, semble-t-il, au moins dans certaines parties de ces immeubles, une reconstruction pure et simple des murs à partir du niveau du sol ; dans nombre de cas, à la demande des propriétaires, le plan de la maison a été modifié, et éventuellement la taille des ouvertures extérieures a été augmentée. En outre, la reconstruction a été faite

en utilisant de grosses briques de terre sèche, en forme de moellon, qu'on appelle localement *toubabou ferey*, et non en *djenne ferey*, ces briques traditionnelles moulées à la main, approximativement cylindriques : cette technique, a-t-on dit, aurait pris trop de temps.

Il est vrai que, dans beaucoup de cas, les maisons ont été profondément transformées par leurs occupants successifs, soit pour faire face aux conséquences du délabrement ou de l'effondrement de certaines parties des bâtiments, soit pour tenir compte de l'évolution de la composition des familles et de leur manière d'habiter. Il est vrai que les plans d'origine sont mal adaptés à certains besoins actuels : par exemple, la taille des chambres est telle qu'on peut rarement y installer un grand lit et une armoire. Il est vrai que le mortier de terre qui lie les *djenne ferey* se décompose plus rapidement que ces briques elles-mêmes, et que certains murs ressemblent à un empilement de grosses bobines de terre tout juste maintenues en place par des parois constituées par les crépis successifs. Il est vrai que les murs sont attaqués, à leur base, par l'humidité et le sel qui remontent du sol. Autant de problèmes...

Mais restaurer, au sens propre, c'est inévitablement, aujourd'hui encore, procéder comme cela a été défini il y a plus de trente ans par le II^e Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, organisé à Venise en 1964, et adopté par l'ICOMOS dès 1965 : la Charte de Venise (9).

Or cette Charte de Venise rappelle que la restauration « *se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques* » et qu'elle s'interdit des « *reconstitutions conjecturales* » ; ce respect de la substance ancienne doit être tel que « *tout travail de complément reconnu indispensable pour des raisons esthétiques ou techniques (...) portera la marque de notre temps* », pour que ce qui a été ajouté puisse être clairement distingué de ce qui a été à proprement parler « restauré » !

On ne peut donc pas parler de restauration s'il y a modification des plans, des façades, de la technique de construction, etc. D'ailleurs, à Djenné, la technique traditionnelle (l'emploi du *djenné ferey*) était-elle vraiment inadéquate ? Elle exigeait plus de temps et donc plus d'argent, mais elle aurait parfaitement permis de reconstituer la « *substance ancienne* » des édifices ! Qui donc était habilité à décider de l'abandonner ?

Certains ont cru pouvoir prétendre que la charte de Venise ne s'appliquerait pas au contexte qui nous intéresse, parce que les cultures africaines n'accorderaient aucune valeur ni à l'ancienneté ni à l'authenticité d'un bâtiment, mais seulement à sa capacité à remplir la fonction qui lui est assignée (10). Cette critique de la Charte de Venise repose, on l'a compris, sur l'idée que le Nord ne doit pas imposer ses valeurs à la pla-

nète entière : une idée que nous admettons volontiers, et que nous nous proposons même de défendre ! Mais faut-il supposer pour autant, et sans discussion ni preuve, que les valeurs des autres sont différentes des nôtres ? Qui décide que les Dogon ignorent la valeur historique ?

Bref, on s'est trop vite satisfait des arguments selon lesquels les spécialistes du *djenné ferey* « *n'ont plus la patience d'apprendre aux jeunes à fabriquer ces briques, et surtout s'il faut en faire pour une centaine de maisons* » ; ou encore selon lesquels l'utilisation du beurre de karité dans le mélange dont on fait la brique serait trop coûteuse. Quant aux maçons des familles, qu'on nous présente si volontiers à chaque visite de chantier, ont-ils vraiment joué un autre rôle que celui de figurants dans des travaux qui se disent de restauration alors qu'ils ne sont que de pastiche ?

Evidemment, la question se pose de savoir s'il faut encore chercher à conserver ou à restaurer ce que la culture du lieu elle-même tente d'enterrer (11). Pourtant nous nous sentons tous responsables vis-à-vis de nos pères de la transmission de l'héritage qu'ils nous ont remis. Ce n'est donc peut-être pas de gaieté de cœur que nous enterrons leur culture, mais, et l'exemple du rôle de la religion le prouve, ce peut être par conviction. Toutefois, comme nous nous sentons tous responsables, nous sommes prêts à admettre que, si l'un est défaillant, les autres peuvent le suppléer : la transmission peut être assurée par d'autres que les héritiers directs.

En outre, si les collectivités, ethnies, Etats, auxquels nous appartenons abandonnaient l'idée de conserver ou restaurer ce que les gens du lieu eux-mêmes tentent d'enterrer, il n'y aurait plus qu'à se réjouir des exploits des amateurs et autres collectionneurs qui emportent et exportent tout ce qui peut l'être, et parfois se documentent très sérieusement, de sorte que leurs collections, souvent hors du pays d'origine, seront bientôt le seul témoignage que nous pourrons léguer aux générations futures sur les cultures dont nous avons hérité !

Certes, il faut admettre qu'il y a, dans les comportements que nous observons, une part de contrainte économique, ou écologique, qui explique des destructions de ce patrimoine malgré qu'en aient ses héritiers, subissant leur sort la mort dans l'âme. Dans ce cas, les collectivités et Etats peuvent, et doivent, intervenir sans hésiter, puisque le patrimoine de l'humanité doit être protégé par l'ensemble des humains. On peut cependant souhaiter que, dans ce domaine, l'aide extérieure (qui est déjà celle de l'Etat pour une collectivité locale) ne soit pas un moyen d'asservissement. Il faut le souhaiter d'autant plus ardemment que l'aide, telle que nous la connaissons depuis une génération, a justement eu pour travers de cultiver la dépendance plutôt que donner confiance à ceux qui ont à s'adapter aux réalités d'un monde devenu très vaste et très dur.

Bref, si l'on dispose des moyens de « restaurer », il ne faut pas tenter de revenir, en se contentant d'arguments très minces, sur la Charte de Venise : il faut restaurer selon les principes qu'elle a définis, et qui impliquent notamment, mais ne se limitent pas, à l'authenticité des savoir-faire.

RÉHABILITATION

Ce qui précède montre que la restauration, au sens propre, de tous les monuments anciens est impossible. Par conséquent, le classement d'une ville entière — comme on l'a fait pour Djenné — est certainement une erreur. En pratique, il faudra être plus modeste : il faudra admettre qu'à Djenné, on ne restaure, au sens de la Charte de Venise, pour conserver de vrais témoins de l'art ancien de construire et d'habiter, qu'un petit nombre de bâtiments, dont les usages nouveaux ou les occupants actuels pourront supporter les contraintes de la restauration ; mais pour le reste, il faudra admettre franchement qu'on procède à de la réhabilitation, à de la reconstruction, voire à des constructions nouvelles, en veillant simplement à ce que le style de ces dernières ne soit pas une injure au style des bâtiments anciens.

La restauration, en particulier si elle s'applique à des bâtiments qui sont encore et doivent rester habités, implique en effet des contraintes qui ne peuvent pas être négligées. Du fait de ces contraintes inévitables, elle ne peut pas être réalisée, et ne doit pas être entreprise, sans que quelques conditions préalables soient remplies, notamment les suivantes qui sont gage de réelle et large adhésion des chefs de famille (12) :

- le monument ou le bâtiment considéré doit éveiller non seulement à l'extérieur, auprès de spécialistes, mais aussi localement, dans la société considérée, un ensemble de souvenirs d'ordre historique ou culturel ;
- cette société locale — et pas seulement ses notables ou son élite — doit elle-même juger utile la conservation ou la restauration de ce monument, elle doit se sentir concernée par la restauration elle-même (et pas seulement par le financement que cette opération représentera) et elle doit avoir décidé elle-même, d'une façon raisonnablement démocratique, à quelle fonction utile, ancienne ou nouvelle, ce bâtiment sera consacré ;
- les moyens apportés par les bailleurs de fonds doivent servir à réaliser un projet au moins bien compris, si possible largement accepté, éventuellement défini par la société locale considérée, plutôt qu'un projet qui lui serait purement et simplement imposé par une expertise et une générosité encombrantes venant de l'extérieur.

En un mot, la restauration est une opération de développement, elle exige une grande diffusion d'information, de grands efforts individuels et collectifs

pour comprendre les données du problème ; elle demande aussi une pratique démocratique, sans laquelle les choix dits « de la communauté » lui seront imposés par l'un ou l'autre et ne seront donc pas intimement partagés par la majorité ; enfin elle suppose non seulement beaucoup d'humilité et de patience du côté des experts et des bailleurs, mais aussi beaucoup de discrétion, de respect, et de pédagogie (plutôt que du caporalisme) du côté de l'administration. C'est beaucoup demander, évidemment, mais c'est à ce prix que des traces authentiques de la culture de nos pères peuvent subsister après nous.

Quant à la réhabilitation, elle s'imposera en pratique comme complément de la restauration proprement dite, faute de quoi les bâtiments restaurés seront des pièces de musée dans un environnement dégradé, voire déserté. Si l'on veut que la ville entière vive, soit agréable à ses habitants et accueillante à ses visiteurs, il faut que ses maisons anciennes soient entretenues, qu'elles soient adaptées aux conditions de vie de notre époque, qu'elles concurrencent efficacement les constructions nouvelles qui pourraient être réalisées dans des quartiers nouveaux.

QUEL AVENIR ÉCONOMIQUE ?

Il va de soi que la réalisation de quelques aménagements urbains à Djenné ne suffira pas à assurer à cette ville la pérennité que nous lui souhaitons. Il faut donc envisager de front la question de l'avenir économique de Djenné. Certains ont pu annoncer que Djenné était d'ores et déjà morte, ou presque morte ; d'autres se préoccupent des conditions dans lesquelles une survie, voire un développement, est possible.

DJENNÉ N'EST PAS MORTE

Morte ou presque morte (13), du fait de la sécheresse qui sévit depuis 1969 ? Assurément, Djenné a beaucoup souffert et périclité au cours des trente dernières années. Pourtant le plus pessimiste reconnaît que plusieurs royaumes, comme le Ghana, le Songhay, le Kanem-Bornou, se sont développés autour de centres politiques situés dans des conditions climatiques bel et bien saharo-sahéliennes, et que d'importantes variations du niveau annuel moyen de la pluviométrie ont été observées depuis des siècles : les XI^e à XIV^e siècles ont été pires que le XX^e ; les XVII^e et XVIII^e bien meilleurs (14). « *Savoir vivre avec la sécheresse a donc constitué la sagesse de la population subsaharienne* » (15), et dans ces conditions une catastrophe ne peut se produire que si la sécheresse atteint un niveau qui excède les capacités d'adaptation de la population, ou si ces capacités sont elles-mêmes atteintes par l'influence de facteurs humains ou politiques.

Que l'inondation annuelle, sur laquelle reposaient les activités de culture, d'élevage et de pêche de Djenné, se soit considérablement réduite ces der-

nières années résulte de la diminution des précipitations dans les bassins versants du Niger et du Bani, et du développement de la riziculture en amont de Djenné (en particulier autour de San). Pourtant, s'il est incontestable que le niveau de l'eau a considérablement baissé autour de Djenné, et que ceci a entraîné des dégâts irréparables dans les rizières traditionnelles, les statistiques de production agricole montrent un retour, dans les années 1987 à 1989, à un niveau comparable à celui des années 1965 à 1970 (16). Ce résultat a été obtenu par un déplacement des activités de leurs anciens sites vers les sols qui y sont aujourd'hui le mieux adaptés : ainsi, dans la plaine d'inondation, où on cultivait jusqu'ici le riz, notamment autour de Djenné, Sofara et Konio, on pratique désormais plus souvent des cultures sèches, comme le sorgho et le gros mil (au contraire, les riziculteurs et pêcheurs du Pondori n'ont pas réussi à se reconverter, et ils ont abandonné leurs villages) ; par ailleurs, les bourgoutières, traditionnellement terres à pâturage, mais désormais trop peu profondément inondées, sont transformées en rizières (notamment dans le Yongari et le Mangari, malheureusement éloignés de Djenné) (17), ce qui évidemment ne va pas sans conflits fonciers.

Cela dit, historiquement, si Djenné a bénéficié de conditions favorables à la culture, à la pêche ou à l'élevage, conditions qui lui ont permis de se développer dans une certaine prospérité, la richesse ne lui est pas venue de ces activités-là, mais bien plutôt du commerce à grande distance. Ces deux secteurs d'activité, cependant, n'étaient pas complètement isolés l'un de l'autre : Djenné à la fois exportait les produits qu'elle produisait, par exemple son riz, ses étoffes, mais aussi des marchandises collectées au loin, dans le Sud de la Boucle du Niger, par exemple sur les marchés de San. René Caillié (18) et Félix Dubois (19) ont donné des descriptions précises des entrepôts et des marchandises qui s'y trouvaient.

Il est vrai que, désormais, à la suite de la diminution des productions, et à cause de la difficulté de la circulation fluviale du fait de l'abaissement du niveau de l'eau, et aussi en raison de la création par l'administration coloniale d'un port mieux placé au confluent du Bani et du Niger, celui de Mopti, Djenné n'est plus sur les grandes routes commerciales ! Il est vrai que le «savoir vivre la sécheresse» reposait sur une adaptation complexe des divers groupes socio-ethniques, dont chacun avait ses compétences propres en matière d'activité productive, et son mode de vie, à une situation écologique extrêmement complexe, caractérisée par un morcellement du terroir en zones offrant des opportunités variées et des risques différents en cas de variation de la pluviométrie. On peut décrire ces ajustements, montrer comment ils ont été réaménagés à certaines périodes (20), mais à vrai dire on ne voit pas clairement comment on pourrait en utiliser l'exemple pour aider aujourd'hui à la lutte contre la sécheresse.

Pour autant, il n'est pas justifié de dire que Djenné est morte ! Djenné est dans une période difficile, son passé commercial est révolu, mais elle dispose d'autres richesses, héritées de ce passé, exploitables aujourd'hui, et à transmettre aux générations futures. Djenné a un passé d'exportation de produits de qualité et de valeur, puisque tels étaient les produits agro-industriels qui ont fait sa fortune : ne pourrait-elle pas s'en souvenir de nos jours ?

RESSOURCES NATURELLES ET NIVEAU DE VIE

Le niveau de vie d'une population ne dépend pas que des ressources naturelles dont elle dispose : ceci vaut pour Djenné comme pour les nombreux exemples qui, de par le monde, le prouvent. La question est de savoir quelles ressources peuvent être mobilisées pour produire de la valeur ajoutée. Il va de soi que Djenné dispose de ressources touristiques qui pourraient être exploitées d'une façon beaucoup plus active qu'elles ne le sont actuellement. Au-delà de ce potentiel spécifique, il faudra naturellement se tourner vers celui que constitue la « matière grise » !

La mise en valeur des ressources touristiques se heurte, au Mali, et à Djenné en particulier, à de nombreux obstacles, parmi lesquels il convient de signaler les suivants :

- beaucoup de gens au Mali éprouvent « *un certain scepticisme et une certaine crainte* » que le tourisme ait « *un impact négatif sur la préservation de nos valeurs de culture dont les Maliens sont très fiers* » (21). Cependant, comme le montre l'enquête quantitative, ce n'est pas tant la population qui présente le tourisme comme un facteur de dégradation des mœurs et coutumes que les responsables administratifs, chefs de village, notables (22)..., unanimes pour parler de la « *nouvelle mendicité* » (23) ; et cette crainte est particulièrement évidente à Djenné même, qui a vécu à l'écart du monde moderne pendant des décennies, et qui ressent fréquemment le comportement des touristes comme une agression ; le fait qu'un incident tel que celui qui a entraîné l'interdiction pour les non-musulmans d'entrer dans la mosquée — des photographes de mode italiens ont été très officiellement autorisés à photographier leurs modèles dans la mosquée elle-même ! — ait pu se produire il y a quelques années seulement, et que l'administration y ait nécessairement été impliquée, n'a pu que renforcer une crainte qui venait de trouver une justification incontestable ! Et, jusqu'à ces derniers mois, avant que la télévision n'entre massivement dans les villes, les vues du monde occidental et du comportement de ses habitants qui arrivaient à Djenné étaient celles que donnaient les touristes eux-mêmes : et, de fait, ce ne sont pas toujours le costume le plus convenable, ni le comportement le plus discret, ni l'esprit

plus préparé à l'échange entre les cultures, qui se présentent dans ces circonstances !

- la politique touristique, la gestion de l'accueil et des circuits, l'hôtellerie, ont été systématiquement confiés à des administrations, dont la seule activité était à vrai dire de nourrir leurs agents par des rémunérations officielles et officieuses indépendantes de tout travail effectif, et de se restructurer périodiquement (24), lorsque les malversations ou les mauvais résultats exigeaient que quelque chose soit fait ; localement, chacun voulait évidemment tirer parti de la manne que représentaient les touristes : les commandants de cercle, les gendarmes, les chefs de village, les guides, les gérants des campements, les gamins traînant dans les rues, et même les vieux et vieilles qui acceptaient qu'on aille faire un tour dans leur concession ; mais personne ne se souciait, autrement qu'en paroles fugitives, d'améliorer la qualité des hébergements proposés, ou la compétence professionnelle des guides, ou d'organiser des activités susceptibles d'intéresser les visiteurs et de les amener à prolonger leur visite ; ce climat général, gentillesse (25), mais incompétence bien trop fréquente, indolence et impuissance bureaucratiques généralisées (26), d'un côté, recherche incessante de petits profits individuels de l'autre (27), n'était pas favorable à un véritable développement du tourisme ; aussi, le nombre annuel de touristes étrangers visitant le Mali ne dépasse-t-il pas 50.000 personnes les meilleures années (28) ; pourtant, les fonctionnaires continuent à nous proposer de développer les services de l'administration du tourisme ! (29).

- les collectivités locales qui (même avant la toute récente création de communes) disposaient d'une petite capacité de gestion (les fonds du comité local de développement) ne profitaient pas du tourisme, puisque la taxe touristique, qu'on n'avait pas manqué d'instaurer, était versée au Trésor Public, et que son produit entrait donc directement dans les caisses de l'Etat central ! Mais plutôt que de corriger cette anomalie significative, les fonctionnaires proposent avec obstination aujourd'hui encore la création d'une taxe supplémentaire ! (30)

- aucun effort n'a été entrepris pour faire en sorte que l'artisanat profite du passage des touristes ; certes, de petits commerçants en souvenirs sont présents sur tous les sites touristiques, et ils font probablement leurs affaires ; mais les objets qu'ils proposent n'ont ni la spécificité ni la qualité qu'on pourrait souhaiter, et que des touristes avisés recherchent ; pour ne prendre qu'un seul exemple, on trouve à Djenné en grand nombre les fameuses boucles d'oreille des femmes peules, et on trouve aussi des bijoux de style nordique fabriqués par un habile bijoutier de Djenné ; mais de reproduction des bijoux traditionnels, ou des bijoux trouvés dans les fouilles de Djenné-Djèno, aucune ! La situation est à peine différente

pour les statuettes en terre cuite : on offre à la vente des pièces dont la qualité, la finesse, sont sans comparaison avec les pièces dont les touristes ont vu les reproductions photographiques dans les livres spécialisés. Mais, là encore, l'administration, tout en faisant semblant d'imaginer qu'elle pourrait avoir à se mettre au service des artisans, en leur proposant un appui technique (des modèles, des compétences pour adapter les modèles, des modalités de financement des premières séries, etc.), pense surtout à réglementer, en l'occurrence à décerner un label de qualité (31) à des objets qui seraient commercialisés avec son aide, ce qui lui permettrait évidemment de se donner un pouvoir sur les administrés et ménagerait à ses agents la possibilité de profiter de petits trafics.

Il y a donc beaucoup à faire pour que le tourisme devienne une ressource pour Djenné. Mais il pourrait l'être, il est l'une des ressources que la ville peut exploiter. Le problème de la formation des guides est d'abord celui du niveau d'éducation générale des enfants et des jeunes de Djenné. Rester trop confiant dans les capacités de l'école coranique à servir de passeport pour le monde moderne revient probablement à condamner les jeunes à la misère : pour retrouver les créneaux de production qui permettraient à Djenné d'assurer son avenir économique en renouant les relations commerciales qui ont fait sa force pendant des siècles, il faudra des jeunes capables d'employer les techniques modernes pour fabriquer des produits modernes.

Beaucoup sont impressionnés par le niveau de vie actuel de l'Europe du Nord (qui a fourni une partie de la population des Etats-Unis) et du Japon. Mais les résultats que nous constatons dans ces pays, de nos jours, ont été préparés de longue date par un effort d'éducation dont Djenné n'a aucune idée. Se souvient-on que plus de la moitié des hommes de 20 à 30 ans étaient alphabétisés avant 1700 en Norvège, au Danemark, dans une grande partie de l'actuelle Allemagne, et avant 1790 dans toute l'Angleterre et dans une partie (le Nord, le Nord-Est et le Sud-Est) de la France ? (32). Se souvient-on que, dès le début du XIX^e siècle au Japon, 60 % des hommes et 28 % des femmes savaient lire ? (33). Comment se situe Djenné à l'aube du III^e millénaire ? Comment apprend-elle à se placer dans la modernité, dans les industries de pointe ?

L'avenir économique de Djenné est étroitement lié, on vient de le voir sur divers exemples, à l'évolution de la société, tant au niveau local qu'au niveau national. Le rôle que joue l'administration, d'un côté, le rôle que jouent les notables, de l'autre, influencent de façon décisive l'évolution de la société, et, de ce fait, peuvent autoriser ou interdire des perspectives optimistes concernant l'avenir de Djenné. Il convient donc de caractériser ces rôles et leurs significations profondes.

QUELLE SOCIÉTÉ ?

L'agression dont se sentent victimes certains habitants de Djenné lorsqu'ils ont sous les yeux des comportements qui sont totalement étrangers à leur univers culturel doit être prise au sérieux : ce sentiment doit être compris, et l'on tentera de le faire. Il concerne l'identité culturelle à proprement parler. Mais cette identité est actuellement portée, représentée, par des élites qui ont vécu enfermées dans Djenné : que peut-on attendre de cette situation ? Quant au comportement de l'administration malienne, il est encore fondé sur l'idée coloniale de commandement, et les fonctionnaires ne découvrent que contraints et forcés ce que pourrait être une pratique démocratique de leur métier. Or l'avenir de Djenné dépend de cela aussi !

IDENTITÉ CULTURELLE, MODERNITÉ ET TENTATIONS RÉACTIONNAIRES

À l'aube du III^e millénaire, Djenné participe inévitablement, et participera de plus en plus à la vie de la planète. Si elle le refusait, ses enfants l'abandonneraient, et elle en mourrait : autrement dit, le repli sur des traditions familiales ou religieuses qui ne permettent pas de vivre décemment, sauf dans la dépendance à l'égard de parents ou de coreligionnaires enrichis, ne sauvera pas Djenné. Mais Djenné peut ne pas accepter sans réagir les influences du monde extérieur, elle peut ne pas se laisser lamener par une apparence d'uniformisation planétaire des modes de vie sur un modèle occidental. Aujourd'hui comme hier, Djenné est exposée à des influences extérieures, et Djenné vivra tant qu'elle sera capable de faire son miel de ces apports, plutôt que de s'empoisonner en s'en gavant, ou de mourir en s'en privant.

Mais il y a une attitude favorable à ce comportement. « *L'arbre vivant se moque de ses racines. Il fait des fruits. La mise en avant systématique de la valeur d'identité, l'idolâtrie de l'origine, sont la négation même de l'idée de culture, du projet humaniste* » lisait-on récemment sous la plume d'un homme de lettres (34) ; et il poursuivait en montrant que se considérer comme un arbre vivant « *suppose de n'avoir ni honte ni fierté d'être ce qu'on est par sa naissance, [suppose] une curiosité, une ouverture au divers, une disponibilité à l'échange, [mais aussi] la volonté et le courage de prononcer des jugements [...], de procéder à des évaluations, d'établir des hiérarchies* » (35). Tel serait le portrait non seulement de l'homme de culture, mais de l'homme vivant, tout simplement : sachant bel et bien quel est son héritage, ce que ses pères lui ont transmis, et qu'il se propose lui-même de léguer à ses fils, et sachant tout autant qu'il doit lui-même inventer des attitudes nouvelles dans ce monde nouveau qui est le sien, si différent de celui dans lequel vivaient ses ancêtres.

Ce portrait suppose que l'homme de culture et même simplement l'homme vraiment vivant est toujours parfaitement conscient des influences qu'il subit, y compris de celles qui s'imposent à lui par la transformation de la société. Nul ne le peut, assurément. Mais c'est aux fruits qu'on juge l'arbre : à chaque homme vraiment vivant, il incombe non pas de se laisser vivre ou domestiquer, mais de produire des actes qui sont les siens, qu'il aura conçus et maîtrisés en y utilisant toutes ses capacités de cœur et d'esprit.

Il faut souhaiter que Djenné et ses habitants adoptent cette attitude, plutôt que de s'enfermer dans le refus, par crainte que la modernité ne détruise tout ce qu'ils ont reçu et tout ce en quoi ils croient au plus profond d'eux-mêmes. Le repli sur la tradition était une voie possible tant que le monde ne changeait guère, et Djenné n'a guère changé jusqu'à ces dernières années, s'appauvrissant cependant, et en partie parce que ses enfants la quittaient. Maintenant que le monde moderne va jusqu'à Djenné, comme une marée que rien n'arrête, le repli ne peut signifier que la dépendance et l'humiliation. C'est de cela que nous ne voulons pas.

Et c'est dans cet esprit qu'il faut souhaiter à Djenné une culture islamique beaucoup plus étendue et profonde, en même temps qu'une culture scientifique bien plus largement acquise et active, et de bien meilleure qualité. A cet égard, le fait que les enseignements des écoles coraniques semblent se réduire au contenu minimum dans une cité qui fut un centre de rayonnement de la science et de la pensée islamiques est inquiétant. De même, on voit quelle responsabilité portent les enseignants des écoles modernes de Djenné, surtout s'ils sont eux-mêmes originaires de la ville. Sans un considérable effort d'éducation, favorisant les capacités individuelles de compréhension, d'analyse, de jugement, l'esprit critique ainsi que l'imagination et la confiance en soi, les jeunes générations de Djenné n'ont aucun avenir : elles seront à la merci de qui voudra les manœuvrer.

Et l'on n'oublie pas ce que le Prophète lui-même a dit : « *Du berceau jusqu'à la tombe, mets-toi en quête du savoir, car qui aspire au savoir adore Dieu* » ; « *L'étude de la science a la valeur du jeûne, l'enseignement de la science celle d'une prière* » ; « *Reçois le savoir, même de la bouche d'un infidèle* » ; « *Acquiers la science d'où qu'elle vienne, fût-ce de Chine !* » (36), etc.

DU COMMANDEMENT À LA PRATIQUE DÉMOCRATIQUE

L'ancrage des comportements de l'administration malienne dans une tradition héritée de la colonisation n'apparaît pas facilement au visiteur, en raison de la grande civilité que savent manifester les Maliens à l'égard de leurs hôtes, et du flou qui entoure fréquemment les explications qu'ils leur donnent. Mais la tradition coloniale convenait parfaitement, à la

seule condition qu'on change le discours, à un régime socialiste accaparant la direction de toutes les activités, et servait tout aussi bien le régime militaire qui a suivi ! Il s'agit de commander, et nos braves populations n'ont qu'à obéir, applaudir et remercier. Les étrangers, pour qui une telle situation est inimaginable, prendront le commandant de cercle pour un représentant de la population, et la présence à ses côtés, en de nombreuses circonstances, ou sur leur circuit obligé, du chef de village et de ses notables, leur donnera l'impression d'une situation peut-être un peu complexe, mais qu'il n'est pas nécessaire d'approfondir, tant elle semble confirmer le consensus propre aux communautés africaines, tel qu'on aime à se le représenter.

Mais, localement, comme toute observation attentive le montre, les fonctionnaires font bloc pour se faire obéir. Ils se concertent, définissent une position, lorsqu'elle ne leur a pas été dictée de Bamako ou de la capitale régionale par leurs supérieurs hiérarchiques, et la présentent à la population comme le fruit d'une immense sollicitude et d'une parfaite expertise du gouvernement, du président, et de toutes les autorités (et naturellement d'eux-mêmes). La population est invitée à applaudir et à se montrer reconnaissante. Si par hasard une question était posée, si un doute surgissait, on se scandaliserait de l'ingratitude.

Dans cette tradition, il n'y a aucune place pour la société civile : dans un contexte où même les syndicats de travailleurs sont organisés par les pouvoirs publics (à certaines périodes par « le Parti et le gouvernement »), il va de soi que tout ce qui pourrait être chambre de métiers ou syndicat d'initiatives est également institution bureaucratique. Seules des personnalités d'une trempe exceptionnelle, et d'une grande intelligence tactique et stratégique, ont pu utiliser les textes relatifs aux associations ou aux coopératives pour constituer des groupements dans lesquels la parole était libre, et les positions définies en toute indépendance. Même dans ce cas d'ailleurs, les fonctionnaires n'hésitaient pas à laisser entendre que ces marginaux étaient soutenus de l'extérieur. On imagine alors quelle peut être leur attitude aujourd'hui encore si le groupement comporte des membres étrangers !

Il est donc significatif, mais hélas bien attristant, que la seule contribution d'un haut fonctionnaire, interrogé par un journaliste, à propos des problèmes posés par le projet de musée de Djenné, soit d'affirmer : « *Dois-je gérer les humeurs d'un groupe d'individus ?* » (37). Et le même homme ne craindra pas d'aller à Djenné pour expliquer combien il souhaite la participation de la population à la protection du patrimoine de la ville ! Duplicité, duplicité révélatrice, inquiétante et dangereuse duplicité !

Par rapport à cette situation, il est clair que la création de communes, et la décentralisation, devraient apporter des changements d'importance.

La représentation de la population et celle du pouvoir central seront alors bien distinctes, le rôle des autorités traditionnelles devra être clarifié, et l'on comprend donc les réactions que ces réformes ont suscité : du côté des fonctionnaires et des chefferies, après s'être gaussé de cet Etat dans lequel le plus misérable aurait voix au chapitre comme le notable, on a fréquemment joué un jeu dangereux, celui qui consiste à surseoir à toute décision, à laisser les problèmes s'accumuler, de sorte que les nouveaux responsables soient submergés de tâches urgentes, et qu'on puisse rapidement critiquer leur gestion. L'incapacité de l'administration, ces dernières années, à obtenir que Djenné soit durablement propre, ou à obtenir que les propriétaires respectent des règles de bon sens dans l'utilisation des espaces libres (par exemple : les constructions privées, latrines, entrepôts, garages, ne doivent pas empiéter sur les espaces publics sans une autorisation explicite) peut être comprise comme un effet de cette volonté de ne pas faire preuve d'autorité lorsque cela s'impose.

Pourtant, l'avenir de Djenné dépend aussi de la conviction qu'auront ses habitants d'être effectivement entendus par les autorités, et pour cela représentés auprès d'elles. De nos jours, la participation politique est sans doute la condition de la participation effective aux actions collectives qu'imposent certaines activités de développement, et notamment les activités de protection et de mise en valeur du patrimoine. L'avenir de Djenné est donc en partie conditionné par la mise en œuvre de ces réformes, qui sont faites pour libérer des capacités autochtones de réflexion et d'action.

Encore un mot ! Djenné est pour nous le témoin d'une histoire de 22 siècles, et de quelle histoire, avons-nous dit ! Pour nous Djenné est unique parce qu'elle nous révèle une civilisation urbaine raffinée et originale, qui s'était développée au Sud du Sahara avant même que les Arabes n'y arrivent et qui a connu son apogée avec l'islam. Pour nous Djenné est unique parce qu'elle recèle, répartis sur une durée exceptionnellement longue, des œuvres d'art, d'architecture et d'artisanat, une organisation sociale, un art de vivre, auxquels nous donnons une immense valeur : montrer, par leur profonde originalité et par leur évolution, l'infinie variété des réalisations dont l'humanité est capable. Mais beaucoup d'habitants de Djenné se sentent gênés par cette ancienneté même, et par les traces que nous en découvrons avec émerveillement, parce que ce long passé leur rappelle un temps qu'ils s'efforcent d'oublier, comme s'il était maudit, le temps où Djenné vivait dans l'impiété. Faut-il donc

nier que le monde ait existé avant le Prophète ? Ce serait aussi absurde que de nier que le monde ait changé grâce au Prophète !

Djenné existait bien avant l'Islam ! Nos ancêtres ont eux aussi tenté de comprendre leur environnement, de l'aménager, de vivre en société, de conjurer leur sort, etc., avec les moyens intellectuels et spirituels dont ils disposaient. C'est cela que nous respectons et admirons dans les traces qu'ils ont laissées de leur civilisation. En Djenné, nous disposons, selon l'expression du poète René Char, d'un « héritage sans testament » : nul ne sait, avant de chercher à l'apprendre par lui-même, ce qui lui revient de cet héritage, nul ne sait en quoi il est concerné par ces objets, traces, symboles anciens. Mais l'héritage est là ! Nos pères nous ont devancé, rien ne sert de le nier, et détruire ou négliger ce qu'ils nous ont laissé, c'est insulter leur mémoire !

L'avenir de Djenné dépend aussi de cela : au lieu de réécrire son histoire pour gommer un passé anté-islamique dont il semblerait que d'aucuns aient honte, il faudra enseigner aux jeunes générations un passé qui soit en accord avec les sites et les traces ; il faudra leur permettre de comprendre d'où elles viennent, afin que, fières de leur appartenance à une ancienne civilisation prestigieuse, toujours vivante, profondément transformée par une si longue évolution, ces jeunes générations se détournent de modèles à peine promus et déjà démodés, inconsistants et fugitifs, ceux d'un certain monde moderne, et entreprennent de réfléchir à l'avenir qui convient à leur hérédité à la fois si turbulente, si riche, et si noble !

CODE DE CONDUITE POUR LES VISITEURS DE DJENNÉ

Chers visiteurs,

Les habitants de Djenné sont accueillants et tolérants, veuillez vous aussi, s'il vous plaît, à respecter leur culture. Djenné est une ville de religion musulmane. Certaines attitudes risquent de choquer : s'il vous plaît, évitez-les ! Adoptez, pour visiter Djenné, une tenue discrète et décente. Mesdames, évitez les jupes ou robes courtes, trop largement au-dessus du genou ! Messieurs, ne vous ridiculisez pas en visitant la ville en slip de bain ou en short de cycliste ! Evitez de provoquer, évitez même de choquer, évitez même de vous faire remarquer par votre vêtement ! Amoureux qui visitez Djenné, évitez, dans la rue, les gestes de tendresse.

Visiteurs, comme vous le feriez chez vous sans doute, dans un village ou une petite ville où vous êtes étrangers, saluez avec respect les vieux que vous rencontrerez ! Vous leur ferez plaisir et il ne vous en coûtera rien ! Vous remarquerez alors que, en général, l'homme tendra la main aux hommes, mais pas aux femmes : c'est pour lui une règle de politesse, ne vous en offusquez pas !

Respectez les lieux qu'on vous présentera comme saints : cimetières, tombeaux... Si vous êtes autorisés à entrer dans la mosquée (1), pliez-vous à cette attitude de respect qui consiste à enlever ses chaussures et, pour les hommes, sa coiffure, et à les laisser à l'entrée ! Aux heures de prière, si vous n'êtes pas musulman, laissez la mosquée à ceux qui vont prier, et si vous êtes dans une famille, éclipez-vous discrètement !

N'enlevez aucun objet archéologique de n'importe quel endroit, que ce soit à Djenné ou dans les environs ! N'achetez ni ne collectionnez aucune statuette ancienne ! Ces objets proviennent de fouilles illicites qui entraînent la destruction des sites et la disparition de données irremplaçables et essentielle à l'étude du patrimoine du Mali mais aussi bien de l'Afrique et même de l'humanité entière.

Sachez que les Djennenké aiment faire des cadeaux à leurs amis et connaissances, que c'est une de leurs traditions que d'offrir quelque chose au visiteur, tant à son arrivée qu'à son départ, sans rien attendre de lui en retour ! Sachez aussi qu'il n'est pas dans leurs traditions de recevoir des cadeaux ou de l'argent de la part d'inconnus ! Vous rémunérerez évi-

(1) La visite de la mosquée est interdite aux non-musulmans depuis plusieurs années, à la suite d'un incident provoqué par un groupe d'étrangers qui n'avaient pas respecté le caractère sacré du lieu.

demment votre guide, mais il n'est pas justifié de distribuer des piécettes à la ronde aux enfants qui traînent dans la rue, ni aux vieilles femmes que vous trouverez dans les maisons où vous entrez !

En toutes circonstances, soyez discrets ! Les gens de Djenné, qui vous voient passer, bien évidemment vous observent et vous jugent, même s'ils ne vous disent rien. Et la discrétion est la qualité qu'ils apprécieront le plus !

NOTES

REMERCIEMENTS

(1) Amadou Tahirou Bah est originaire de Djenné, et maître du second cycle, en histoire, à Djenné ; Joseph Brunet-Jailly est directeur de recherche à l'IRD (anciennement ORSTOM), Abidjan, Côte d'Ivoire ; Hama Cissé est originaire de Djenné, résidant à Bamako ; Papa Moussa Cissé est originaire de Djenné, et maître du second cycle en biologie à Djenné ; Drissa Diakite est Doyen de la Faculté de Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université du Mali ; Pierre Duclonier est architecte, professeur à l'Unité pédagogique d'architecture de Paris-La Défense ; Madame Adame Konaré Ba est historienne et femme de lettres ; Roderick J. McIntosh est archéologue, professeur à Rice University, Texas, Etats-Unis ; Le docteur Ouane Innourou Cissé est originaire de Djenné, résidant à Dakar ; Madame Samoura Kadidia Cissé est originaire de Djenné, enseignante à la retraite, résidant à Bamako ; Madame Sanankoua Oumou Cissé est originaire de Djenné, résidant à Bamako.

D'OCRES ET D'HORIZONS : DJENNÉ

(1) Geert Mommersteeg et Pierre Maas : *La ville de Djenné autour de 1900*, in : Bernard Gardi, Pierre Maas et Geert Mommersteeg : *Djenné, il y a cent ans*, Institut Royal des Tropiques, Amsterdam, 1995 (ouvrage qui présente et publie l'album des photographies prises par Albert Rousseau, médecin de la première garnison française à Djenné, ainsi que quelques cartes postales anciennes).

(2) mélange d'argile et de paille de riz servant à la fabrication des briques de terre crue et à leur assemblage.

(3) Jean-Louis Bourgeois : *Spectacular Vernacular, the Adobe Tradition*, Aperture, 1989, 191 p. (ch. 11 : *Stealing and Restoring Glory, Histories of the Great Mosques of Djenné*, p. 127-155).

(4) M. Villar Raso : *La gesta africana de Yuder Pacha*, pp. 9-16, Andalucía en la curva del Niger, Universidad de Granada, 1987 ; Torcuato Perez de Guzman : *Historia socio-política de los arma*, pp. 57-83, Andalucía en la curva del Niger, Universidad de Granada, 1987.

(5) D'après le *Tarikh al-Suddan*, Kounboro, sultan de Djenné, adopta l'islam vers la fin du VI^e siècle de l'hégire (vers 1300 de l'ère chrétienne), cf. Ch. Monteil, *Djenné, métropole du delta central du Niger*, 2^e édition, Anthropos, 1971, p. 38.

(6) Ibn Battuta, qui, à la différence de beaucoup d'auteurs arabes de la même période, raconte son propre voyage des années 1352-53, n'a pas visité Djenné et ne mentionne pas son existence, cf. R.J. McIntosh, S.K. McIntosh : *The Inland Niger Delta before the Empire of Mali : Evidence from Jenne-Jeno*, *Journal of African History*, 22, 1-22 (1981).

(7) Communication de El Hadj Ibrahim Traore, dit Bia-Bia : *Histoire et peuplement à Djenné*, Actes du premier séminaire culturel de Djenné, 17-24 décembre 1980, Publication de la Division du Patrimoine Culturel, Ministère des Sports, des Arts et de la Culture, Bamako, mai 1984, 150 p. (p. 48-67).

(8) Susan and Roderick McIntosh : *Finding West Africa's Oldest City*, *National Geographic Magazine*, 162, 395-420, sept 1982.

(9) Michel Brent : *Le grand pillage du Mali*, *Le Vif-l'Express*, Bruxelles, 7 janvier 1994.

CHAPITRE 1

L'ORIGINE DE DJENNÉ D'APRÈS LES TRACES ARCHÉOLOGIQUES

- (1) Bamba Kiabou : *Au cœur du patrimoine culturel, Djenné : les sauveurs de mémoire*, l'Essor, n° 13409, 19 février 1997, p. 6.
- (2) Critiqué dans Roderick J. McIntosh et Susan K. McIntosh : *From « Siècles obscurs » to revolutionary centuries on the Middle Niger*, *World Archeology*, 20, 1, 141-165 (1988).
- (3) Raymond Mauny : *Les siècles obscurs de l'Afrique Noire*, Paris, Fayard, 1970, p. 76.
- (4) Raymond Mauny : *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-Age*, Mémoire de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire, n° 61, Dakar, IFAN, 1961, p. 541.
- (5) Susan K. McIntosh et Roderick J. McIntosh : *La politique et le commerce dans le Delta intérieur du Niger à l'âge du fer*, pp. 203-207 in B. Andah, P. de Maret, R. Sper (eds) : *Proceedings of the Ninth Congress of the Panafrikan Association of Prehistory and Quaternary Studies*, Lagos, Rex Charles, 1993.
- (6) Roderick J. McIntosh et Susan K. McIntosh : *A la recherche du diagramme fondateur de la Djenné préhistorique*, pp. 54-63 in R.M.A. Bedeaux, J.D. Van der Waals (eds) : *Djenné, une ville millénaire au Mali*, Leiden, Rijksmuseum voor Volkenkunde, 1994..
- (7) Roderick J. McIntosh et Susan K. McIntosh : *Reconnaissance archéologique le long du Moyen Niger*, pp. 99-120 in M. Raimbault et K. Sanogo : *Recherches archéologiques au Mali : les sites protohistoriques de la zone lacustre*, Paris, Karthala, 1991 ; Roderick J. McIntosh et Susan K. McIntosh : *Les prospectons d'après les photos aériennes : régions de Djenné et Tombouctou*, pp. 234-248 in *Vallées du Niger*, Paris, Editions de la Réunion des Musées Nationaux, 1993.
- (8) Roderick J. McIntosh : *Early urban clusters in China and Africa : the arbitration of social ambiguity*, *Journal of Field Archeology*, 18, 199-212 (1991).
- (9) Roderick J. McIntosh et Susan K. McIntosh : *Djenné-Jeno, cité sans citadelle*, *La Recherche*, 148, 1272-1275 (1983).
- (10) Roderick J. McIntosh, Boubacar Diaby, Tereba Togola : *Mali's many shields of its past*, *Nonrenewable Resources*, 6, 2, 111-129 (1997).

CHAPITRE 2

DJENNÉ, DES ORIGINES À LA PÉNÉTRATION COLONIALE : UN APERÇU HISTORIQUE

- (1) Ibrahim Traoré, dit Bia-Bia : *Intervention au cours du Premier séminaire culturel de Djenné*, 17-22 décembre 1980, *Actes du Premier séminaire culturel de Djenné*, Publication de la division du patrimoine culturel, mars 1984, p. 48.
- (2) *idem* p. 64.
- (3) *idem* p. 56, 58, etc.
- (4) *idem* p. 57.
- (5) Ibn Battuta est le seul à avoir voyagé, et il n'est pas passé à Djenné ; les autres auteurs, tels que al-'Umari ou Ibn Khaldun, se contentent de compléter les documents en leur possession par des témoignages de personnalités, de voyageurs et d'érudits.
- (6) en particulier Valentin Fernandes : *Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal (1506-1507)*, trad. Genival et Monod, Paris, 1938 ; Pacheco Pereira Duarte : *Esmeraldo de situ orbis* (Côte occidentale d'Afrique, du Sud marocain au Gabon), texte portugais et traduction française avec introduction, notes, cartes et annexes par R. Mauny, Bissau, Centro do Estudos da Guiné Portuguesa (publication n°19).

- (7) René Caillié : *Voyage à Tombouctou*, rééd. François Maspero, Paris, 1982.
- (8) cf. Jean Méniard : *Les pionniers du Soudan, avant, avec et après Archinard (1879-1894)*, 2 tomes, Société des publications modernes, Paris, 1931.
- (9) *Tarikh al-Fattash*, par Ka'ti, édité et traduit par O. Houdas, Paris 1913 (ci-dessous, en abrégé : TF) ; *Tarikh al-Suddan*, par al-Sa'di, édité et traduit par O. Houdas et M. Delafosse, Paris, 1913 (en abrégé : TS).
- (10) notamment Amadou Hampaté Ba et Jean Daget : *L'empire peul du Macina (1818-1853)*, Etudes Soudanaises (IFAN), 1955, rééd. Nouvelles Editions Africaines-Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1984 (p. 154).
- (11) Charles Monteil : *Une cité soudanaise, Djenné, métropole du delta central du Niger*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1932 ; Adame Konaré Ba : *Sonni Ali Ber*, Etudes nigériennes, n°40, Institut de Recherches en Sciences Humaines, Niamey, 1977 ; Madina Ly : *L'empire du Mali*, Nouvelles Edition Africaines, 1975.
- (12) TS 17/31 cité par Joseph Cuoq : *Histoire de l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest, des origines à la fin du XVI^e siècle*, Geuthner, 1984, p. 97.
- (13) TS p. 26, cité par Adame Konaré Ba p. 82.
- (14) cf. Cuoq, p. 72-74.
- (15) TF 37/64-5 cité par Joseph Cuoq, p. 83.
- (16) TF 37/64-5 cité par Cuoq, p. 94.
- (17) TF p. 64, cité par Adame Konaré Ba, p. 82.
- (18) TS p. 24, cité par Adame Konaré Ba, p. 82.
- (19) Amadou Hampaté Ba et Jean Daget, op. cit. p. 154 ; cette tradition peule est contestée par certains auteurs, voir par exemple Jean-Louis Bourgeois : *Spectacular Vernacular, the Adobe Tradition*, Aperture, 1989 (p. 136-139).
- (20) cf. la carte établie par R. Mauny : *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, IFAN, mémoire n° 61, Dakar, 1961 (p. 512).
- (21) Adame Konaré Ba, op. cit., p. 45.
- (22) Adame Konaré Ba, op. cit., p. 29.
- (23) Yves Person : *Le Moyen-Niger au XV^e siècle d'après les documents européens*, Notes africaines (Dakar) n° 78, 1958, p. 47.
- (24) TF p. 97, cité par Adame Konaré Ba, p. 73.
- (25) TS p. 26, cité par Adame Konaré Ba, p. 84.
- (26) Adame Konaré Ba, op. cit. p. 69-70.
- (27) TS p. 26-27, cité par Adame Konaré Ba, op. cit., p. 85.
- (28) Monteil, p. 43.
- (29) Adame Konaré Ba, p. 109.
- (30) Cuoq, op. cit., p. 97.
- (31) TS p. 30, Monteil, op. cit., p. 150.
- (32) TS 17/31, cité par Cuoq, p. 97.
- (33) TS 17-18/31 p. 62. Cuoq n'hésite cependant pas à écrire que « ces récits hagiogra-

phiques n'ont aucune valeur historique ».

(34) Monteil, op. cit., p. 43. (le *modyo* est le représentant de l'*askya*, c'est-à-dire de l'empereur songhay).

(35) cité par Elikia M'Bokolo : *Afrique Noire, histoire et civilisations*, tome I, Jusqu'au XVIII^e siècle, Hatier-Aupelf 1995, 496 p. (p. 430).

(36) Monteil, p. 46-47.

(37) Monteil, p. 54.

(38) Monteil, p. 58-59 (il faut comprendre : d'avant 1914 !).

(39) Al-Ifrani : *Histoire de la dynastie saadienne au Maroc*, 1511-1670, traduit par O. Houdas, Paris, Leroux, 1899 (p. 167), cité par Elikia M'Bokolo, op. cit. p. 423-424.

(40) Monteil, p. 60.

(41) Monteil, p. 62.

(42) Monteil, p. 68.

(43) Elikia M'Bokolo, op. cit., p. 420.

(44) Monteil, p. 73-74.

(45) demander l'*aman*, c'est demander un armistice, ou une trêve, lorsqu'on est en position de faiblesse, pour protéger sa sécurité et engager des négociations.

(46) Monteil, p. 74-75.

(47) Monteil, p. 75.

(48) Monteil, p. 77.

(49) Monteil, p. 69.

(50) Monteil, p. 70.

(51) Monteil, p. 70.

(52) Monteil, p. 73.

(53) Monteil, p. 73.

(54) Monteil, p. 85 ; sur cette période, voir aussi Yves Person : Ngolo Jara ou la force de Ségou, in *Les Africains*, tome X, Editions J.A., Paris, 1978.

(55) Monteil, p. 83.

(56) Amadou Hampaté Ba et J. Daget, p. 22-23.

(57) Amadou Hampaté Ba et J. Daget, p. 32.

(58) cf. Monteil, p. 103.

(59) Amadou Hampaté Ba et J. Daget, p. 32-33.

(60) Monteil, p. 105.

(61) Amadou Hampaté Ba et J. Daget, p. 151.

(62) Amadou Hampaté Ba et J. Daget, p. 151.

(63) Amadou Hampaté Ba et J. Daget, p. 152-153.

(64) Bintou Sanankoua : *Un empire peul au XIX^e siècle, la Diina du Maasina*, Karthala-ACCT, Paris, 1990 (p. 69-70).

(65) Amadou Hampaté Ba et J. Daget, p. 156.

(66) cf. les témoignages nombreux recueillis à Djenné par Jean-Louis Bourgeois, op. cit., p. 135-137.

- (67) René Caillié, op. cit. tome II, p. 150
- (68) René Caillié, op. cit., p. 148.
- (69) la sarcelle.
- (70) Amadou Hampaté Ba et J. Daget, p. 156.
- (71) Elikia M'Bokolo : *Afrique Noire, histoire et civilisations*, tome II, XIX^e-XX^e siècle, Hatier-Aupelf 1992, 576 p. (p. 196).
- (72) idem, p. 197.
- (73) Monteil, p. 116.
- (74) Monteil, p. 117.
- (75) Monteil, p. 151.
- (76) Monteil, p. 118.
- (77) Monteil, p. 118-119.
- (78) Adame Konaré Ba, p. 108-109.
- (79) Monteil, p. 77-78.
- (80) cf. El Hadj Ibrahim Traoré, dit Bia-Bia, op. cit., p. 50-53.
- (81) Monteil, p. 80.
- (82) El Hadj Ibrahim Traoré, dit Bia-Bia, op. cit. p. 53.
- (83) Monteil, p. 120.
- (84) L'expression a été employée par les notables interrogés par Félix Dubois ; voir Félix Dubois : *Tombouctou la mystérieuse*, Ernest Flammarion, éditeur, Paris, (p. 249-250).
- (85) Cuoq, p. 88.
- (86) Cuoq, p. 98.
- (87) Adame Konaré Ba, op. cit., p. 85.
- (88) Monteil, p. 195.
- (89) Monteil, p. 196.
- (90) El Hadj Ibrahim Traoré, dit Bia-Bia, op. cit., p. 64.
- (91) Amadou Hampaté Ba et J. Daget, op. cit., p. 17.
- (92) Amadou Hampaté Ba et J. Daget, op. cit., p. 18.
- (93) Nehemia Levtzion : *Mahmud Ka'ti fut-il l'auteur du Tarikh al-Fattash*, Bulletin de l'IFAN, série B, tome XXXIII, n°4, p. 665-674 (1971).
- (94) Z. Ligiers : *Les Sorko (Bozo), maîtres du Niger*, étude ethnographique, 4 volumes, Paris, 1964-1967.

CHAPITRE 3 L'ISLAM À DJENNÉ

- (1) Ce sont les Sarakolé qui, dès le temps de l'empire du Ghana, ont organisé le commerce à longue distance. « *Le vieux nom Wangara que nous retrouvons dans le Gangara moderne, sert toujours aux Hausa pour désigner les Mandé, et il a fourni à l'arabe wangi qui évoque de l'or de bonne qualité* » écrit Y. Person : *Samori*, tome 1, mémoire de l'IFAN, n° 80, IFAN-Dakar, 1968, 593 p. (p. 95).
- (2) Abderramane es-Sa'di, *Tarikh al-Suddan*, trad. O. Houdas, A. Maisonneuve, Paris, 1964.

- (3) *Tarikh al-Fattash*, par Ka'ti, édité et traduit par O. Houdas, Paris, 1913.
- (4) Le Bitou des Tarikhs soudanais désigne l'ensemble des zones aurifères de la Côte de l'Or et de la Côte d'Ivoire : cf. R. Mauny : *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, mémoire IFAN n° 61, IFAN, Dakar, 1961, 587 p. (p. 298).
- (5) cf. Jean-Louis Triaud : *L'Islam en Afrique de l'Ouest, problèmes de lecture historique*, communication au colloque de la Société pour l'avancement des études islamiques, Collège de France, Paris, 27-28 mars 1981, p. 7.
- (6) cité in J.M. Cuoq : *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique Occidentale du VIII^e au XVI^e siècle*, éditions du CNRS, Paris 1975, p. 64.
- (7) l'expression est de al-Bakri, in Cuoq, op. cit. p. 103.
- (8) Ce sont les obligations suivantes : la profession de foi, les cinq prières quotidiennes, l'aumône, le pèlerinage à la Mecque, le jeûne du ramadan.
- (9) la première sourate du Coran.
- (10) al-Dardjini (1252-53), in Cuoq, p. 195.
- (11) Ibn Battuta, cité in Cuoq, op. cit. p. 272.
- (12) Par ces deux traits l'enseignement coranique a évidemment un aspect initiatique, qui le rapproche des initiations des sociétés animistes, cf. R. Santerre : *La quête du savoir, essais pour une anthropologie de l'éducation camerounaise*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1982 (p. 347).
- (13) Tout le contraire de l'attitude d'affirmation de soi qui est systématiquement favorisée par d'autres cultures.
- (14) Les 116 sourates du Coran sont traditionnellement rangées en deux groupes : les 18 qui composent le Haut du Coran et les 98 qui composent le Bas du Coran.
- (15) Ch. Monteil, *Une cité soudanaise, Djenné, capitale du delta central du Niger*, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1932, 301 p. (p. 153).
- (16) Ch. Monteil, op. cit., p. 153.
- (17) Cet effort considérable de mémorisation sans compréhension est évidemment une forme de soumission intellectuelle, inculquée comme l'attitude de base, avec toutes les conséquences qui peuvent en découler ; mais on sait bien que les catholiques ont fait de même en utilisant le latin pour le culte, et qu'il a fallu attendre des siècles et un schisme pour voir la Bible éditée en langues profanes.
- (18) Geert Mommersteeg, *L'éducation coranique au Mali, le pouvoir des mots sacrés*, p. 45-61 in Bintou Sanankoua et Louis Brenner, *L'enseignement islamique au Mali*, éditions Jamana, 1991 (p. 60).
- (19) A Djenné, en 1902, un *sawal* (soit 2,875 kg) de mil rouge valait 120 cauris et un *sawal* de riz décortiqué 280 (Ch. Monteil, op. cit. p. 268).
- (20) *Lizba* est une section du Coran, le Haut du Coran en compte 30, le Bas le même nombre.
- (21) A Djenné, en 1902, un mouton sur pied valait entre 3360 et 6720 cauris (Ch. Monteil, op. cit. p. 272).
- (22) Ch. Monteil, op. cit., p. 154.
- (23) Zakari Dramani-Issifou, *L'Afrique noire dans les relations internationales au XVI^e siècle* (analyse de la crise entre le Maroc et le Songhay), Karthala-C.R.A, Paris, 1982 (p. 196).

- (24) Sekene Mody Cissoko, *Tombouctou et l'empire songhay*, Nouvelles Éditions Africaines, 1975.
- (25) Ch. Monteil, op. cit., p. 154-155.
- (26) Ch. Monteil, op. cit., p. 154.
- (27) *Tarikh al-Suddan*, op. cit., p. 78.
- (28) Ch. Monteil, op. cit. p., 154.
- (29) La *sunna* est l'ensemble de l'enseignement du Prophète, sa manière d'agir, et par extension l'orthodoxie de l'islam.
- (30) *L'ijma* est le consensus d'éminents docteurs de la loi sur un point de dogme.
- (31) Le *fiqh* est le droit islamique et la jurisprudence.
- (32) Drissa Diakité : *Les fondements historiques de l'enseignement islamique au Mali*, p. 25-44 in : Bintou Sanankoua et Louis Brenner (sous la direction de) : *L'enseignement islamique au Mali*, éditions Jamana, 1991, 151 p (p. 34).
- (33) On verra plus loin ce qu'il en est aujourd'hui. Au temps de la *Dina*, les programmes ont été complètement recentrés sur les sciences religieuses, et l'enseignement a été réorganisé, considérablement étendu dans les campagnes, et financé. Cf. A.H. Ba et J. Daget, *L'empire peul du Macina (1818-1853)*, Etudes Soudanaises (IFAN), 1955, rééd. Nouvelles Editions Africaines-Éditions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1984 (p. 49).
- (34) *Tarikh al-Suddan*, p. 29.
- (35) Ibrahim Soufountera : *Etude sur les écoles coraniques à Djenné*, Mémoire de fin d'études à l'École Normale Supérieure, 1977, 44 p. (p. 18).
- (36) Soufountera, op. cit., p. 33.
- (37) Geert Mommersteeg, op. cit., p. 52.
- (38) Soufountera, op. cit., p. 23.
- (39) Les *Arma* sont les descendants métissés des envahisseurs marocains.
- (40) Mirjam de Bruijn et Han van Dijk (eds) : *Peuls et mandingues, dialectique des constructions identitaires*, ASC-Karthala, 1997 (p. 34).
- (41) La *jihad* est l'effort personnel du croyant pour défendre, contre l'ennemi impie, l'Islam, sa terre et les musulmans, ou pour agrandir le territoire islamique ; par extension, la "guerre sainte".
- (42) Ch. Monteil, op. cit., p. 150.
- (43) *Ouléma* est le pluriel de *alim*, qui signifie savant, érudit musulman, docteur de la loi, théologien.
- (44) Ch. Monteil, op. cit., p. 151.
- (45) c'est-à-dire l'accord unanime des *oulémas*.
- (46) René Caillié : *Voyage à Tombouctou*, éditions François Maspéro/La Découverte, 1982, tome 2, p. 149.
- (47) Ch. Monteil, op. cit., p. 151.
- (48) Baba dit Boubacar Samaké : *La vie culturelle islamique à Djenné de la domination Songhoï à l'hégémonie peul (1468-1862)*, mémoire de fin d'études de l'École Normale Supérieure de Bamako, 1991 (p. 37).
- (49) *ibidem*.

- (50) Soufountera, op. cit., p. 30.
 (51) Geert Mommersteeg, op. cit., p. 61.
 (52) Geert Mommersteeg, op. cit., p. 47.

CHAPITRE 4 ENFANCES À DJENNÉ

- (1) La portée très profonde de cette structuration des relations de parenté est bien exposée par Alain Marie : « Du sujet communautaire au sujet individuel, une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine », p. 53-109 in A. Marie (sous la direction de) : *L'Afrique des individus*, Karthala, 1997 (notamment p. 68 et suivantes).
 (2) Cette expression a un sens très profond : deux enfants sans parenté qui auraient bu le même lait, celui d'une même nourrice par exemple, seront considérés comme frère et sœur, au point par exemple qu'ils ne pourront pas se marier entre eux !
 (3) Les *tintin* sont des bancs en terre, placés à côté de certaines maisons dans la rue ou au bord de la rivière, et qui servent de lieux de repos ou de causerie pour les adultes.
 (4) Bien que de nombreuses habitations possèdent des toilettes, seuls les parents en général s'en servent. La corvée d'eau est dévolue aux filles ou à la mère.
 (5) Les *rimaibés* étaient autrefois les esclaves des Peul ; ils restent très souvent, aujourd'hui encore, en relation avec la famille à laquelle ils appartenaient.

CHAPITRE 5 FEMMES DE DJENNÉ

- (1) dont le nom botanique est *Parkia biglobosa*.
 (2) Tissu damassé.
 (3) Tissu imprimé de qualité supérieure.
 (4) Tissu imprimé de qualité courante.
 (5) *Anogeissus peiocarpus* pour les botanistes.
 (6) Terme usuel pour désigner tous les ustensiles fabriqués localement en terre cuite.
 (7) Telle est l'expression consacrée pour désigner tous les produits qui vont permettre de préparer la sauce qui doit accompagner le plat de base : boule de mil ou riz blanc.
 (8) Il s'agit de *Hibiscus esculentus* des botanistes.
 (9) C'est ainsi qu'on appelle au Mali les boissons industrielles, gazeuses ou non, parfumées au goût de fruits divers.
 (10) Terme consacré pour désigner tout ce qui est bassine, casserole, plat creux, ustensiles dont le modèle courant est en tôle émaillée.
 (11) Depuis janvier 1994, 100 Fcfa = 1 FF.
 (12) Tel est le nom que prend ici la grande fête musulmane de *l'Aïd el Kébir*.
 (13) Groupement de jeunes filles (ou de garçons) de même souche familiale, étendu aux amies (amis) des enfants de la famille, et qui est dans la tradition le cadre normal des activités récréatives et de solidarité.
 (14) Au Mali, on entend par « intellectuel » toute personne qui a été à l'école, et se trouve donc très généralement fonctionnaire.
 (15) Pâte faite de farine de riz, d'arachide pétrie avec du sucre cuit, du tamarin et épicée à volonté (*djiminta* en peul, *didégùè* en bamanan).

(16) L'Union nationale des femmes du Mali.

(17) L'Association démocratique du Mali (ADEMA), le Rassemblement démocratique africain (RDA), le Parti progressiste soudanais (PSP), le Conseil National d'Initiative Démocratique (CNID).

(18) Union démocratique du peuple malien, parti unique jusqu'en 1991.

(19) Terme bambara désignant à l'origine les associations formées par groupe d'âge ; ce terme est maintenant employé très largement pour désigner tout type d'association.

CHAPITRE 6

MÉTIERS D'ART : LA BRODERIE

(1) Pour la description des points dans les ouvrages de broderie du Nord, voir par exemple Pascal Payen-Appenzeller : *La broderie, histoire et technique de la broderie libre*, Armand Colin, 1994.

(2) Gardi écrit *cam hinyé* ; voir Gardi : *La broderie*, in : R.M.A. Bedeaux et J.D. van der Waals : *Djenné, une ville millénaire au Mali*, Rijksmuseum voor Volkenkunde-Martial, Leiden-Gand, 1994, pp. 139-148.

(3) Odile du Puigaudeau : *Arts et coutumes des Maures*, Hespéris-Tamuda, vol. IX, n°3, pp. 329-427 (1968) (voir notamment planche XXIV, motif 97).

(4) *alharir* de l'arabe *al-harir*, la soie (cf. Amado Diaz Garcia : *Arabismos e hispanismos en la lengua de los Arma*, p. 71-99 in *Espanoles en la curva del Rio Niger*, Universidad de Granada, 1991, p. 78).

(5) *kofa* ou *kofè*, de l'arabe *qaf*, prononcé couramment *qfa*, désigne d'abord la nuque, mais aussi une tresse qui descend de la nuque (cf. Amado Diaz Garcia, op. cit., p. 88).

(6) Il apparaît que Gardi confond le nom de ce motif et celui du suivant.

(7) Gardi écrit *kofè barma* ; *barma* vient de l'arabe *burma*, marmite en terre cuite (cf. Amado Diaz Garcia, op. cit., p. 85) ; pour *kofè*, voir ci-dessus la note (5) concernant *kofè banda*.

(8) Gardi a déjà signalé ce nom pour le motif en spirale qui orne le côté droit, sur le devant du boubou.

(9) Monteil parle de *turti*, sans doute pour *turki*, qui désigne effectivement, de nos jours encore, une chemise d'homme, mais plus souvent un vêtement très simple de femme, formé de deux pans de tissu, un devant un derrière, non cousus sur les côtés.

(10) Monteil écrit *suya*.

(11) Gardi écrit *tilbi* ; Monteil (p. 177) parle de *dloki*, mot bambara, qui a le même sens que *tirbi*.

(12) Monteil parle de *kusaba*, il s'agit d'un vêtement fait de larges bandes de *tari-ber*, coton grossier, que les gens de condition ne portent qu'à la maison, mais que les gens du peuple porteront à la place du *tirbi* ; Labelle Prussin utilise le terme *kasaba* dans la légende d'une photo qui nous paraît être celle d'un *tirbi* (cf. Labelle Prussin : *Hatumere*, Islamic Design in West Africa, University of California Press, Berkeley, 1986, 306 p., p. 94).

(13) Monteil, op. cit., p. 229.

(14) cf. Amado Diaz Garcia, op. cit., p. p. 95.

(15) Monteil, op. cit., p. 228-229.

(16) il écrit *wakié*.

- (17) Dupuis-Yacouba, A.V. : *Industries et principales professions des habitants de la région de Tombouctou*, Paris, Larose, 1921, p. 30.
- (18) Gardi, op. cit., respectivement p. 140 et p. 139.
- (19) cf. O. du Puigaudeau, op. cit., planche XXIII, illustration n°94.
- (20) voir notamment Martha Guérard : *Contribution à l'étude de l'art de la broderie au Maroc*, Hépérès-Tamuda, vol. VIII p. 2-52 (1967), vol. IX n°1 p. 123-155 (1968), vol X n°1-2 p. 191-215 (1969), vol. 15 p. 225-250 (1974), vol. 18 p. 211-232 (1978-79).
- (21) O. du Puigaudeau, op. cit., planche XXIV.
- (22) Labelle Prussin, op. cit.
- (23) Labelle Prussin, op. cit., p. 93.
- (24) Labelle Prussin, op. cit., p. 147.
- (25) Cette traduction est fautive ; l'expression signifie *la petite coupure de Souleymane*, c'est-à-dire la petite coupure comme faisait Souleymane. Il existe d'autres façons de réaliser ce motif : *Sarmoye Diabaté doumbo idje, Kanda Baba doumbo idje,...*
- (26) Labelle Prussin, p. 92-93.
- (27) Labelle Prussin, p. 93 ; voir aussi Michèle Coquet : *Textiles africains*, Paris, Adam Biro, 1998 (p. 50-56) ; mais l'interprétation de Labelle Prussin nous paraît plus simple que celle que donne Michèle Coquet, en invoquant pour les « couteaux » un terme haoussa désignant les soldats, ou l'épée à deux pointes du Prophète (op. cit., p. 56).
- (29) Michèle Coquet, p. 16.
- (29) Michèle Coquet, p. 18.
- (30) Michèle Coquet, p. 18.
- (31) Michèle Coquet, p. 18.
- (32) Labelle Prussin, p. 146.

CHAPITRE 7

MÉTIER D'ART À DJENNÉ : LA CORDONNERIE

- (1) Par les Hollandais qui l'ont exposé au musée de Leyde, dit-il avec un mélange de fierté et de regret.
- (2) Dupuis-Yacouba A.V., *Industries et principales professions des habitants de la région de Tombouctou*, Paris, Larose, 1921.
- (3) Frank B. A., *Mande Potters and Leatherworkers, Art and Heritage in West Africa*, Washington and London, Smithsonian Institution Press, 1998.
- (4) *maasou* vient de l'arabe *miqass* (pluriel : *maqâss*) qui signifie ciseaux (cf. Amado Diaz Garcia : *Arabismos e hispanismos en la lengua de los Arma*, pp. 71-96 in *Espanoles en la curva del Rio Niger*, Universidad de Granada, 1991, p. 91).
- (5) Barbara E. Frank, op. cit., p. 124.
- (6) Barbara E. Frank, op. cit., p. 121.
- (7) On trouve « *sifara*, grattoir » chez Dupuis-Yacouba (p. 64).
- (8) « *tao*, alène pour coudre » chez Dupuis-Yacouba (p. 64).
- (9) de l'arabe maghrébin *aljafif*, nom de cet outil de cordonnier (cf. Amado Diaz Garcia, op. cit. p. 79).
- (10) même nom chez Dupuis-Yacouba (p. 64).

- (11) Barbara E. Frank, op. cit., p. 115.
- (12) *alfoddoli* ou *alfoddori*, de l'arabe *al-fudili* (cf. Amado Diaz Garcia, op. cit. p. 77).
- (13) Barbara E. Frank, op. cit. p. 121.
- (14) H. J. von Maydell : *Arbres et arbustes au Sahel, leurs caractéristiques et leurs utilisations*, GTZ, Eschborn, 1983, p. 405-406.
- (15) idem
- (16) idem
- (17) H. J. von Maydell, op. cit. p. 437 et 133 (bois de chauffe et de carbonisation)
- (18) un à cinq jours, d'après Barbara E. Frank, op. cit., p. 105.
- (19) Barbara E. Frank distingue les deux étapes et parle d'un bain dans un mélange de son de mil et d'eau, après fermentation, précisant que ces deux étapes peuvent être séparées ou regroupées (op. cit., p. 105).
- (20) *Acacia tanen*, cf. Charles Bailleul, *Dictionnaire Bambara-Français*, Editions Donniya, Bamako, 1996 ; par contre, on ne trouve pas les termes *bagana* ou *baanan* donnés par Barbara E. Frank (op. cit., p. 105)
- (21) H. J. von Maydell, op. cit. annexe 3 et p. 110-114. On nous signale encore à Djenné que cette plante, dont le fruit est très acide, sert aussi à cicatrifier la plaie de circoncision, à préparer des gargarismes, etc.
- (22) Barbara E. Frank ne parle pas d'indigo ; elle explique que les graines de tamarin peuvent être remplacées par du jus d'acacia ou de citron ou d'autres fruits acides (op. cit. p. 106).
- (23) Charles Bailleul, op. cit., p. 458.
- (24) Charles Bailleul : idem
- (25) mais ce mot ne figure pas dans le dictionnaire de Bailleul. C'est, mot à mot, le « mil de griot », donc une désignation qui utilise l'association entre le travail du cuir et les fonctions de griot. Barbara E. Frank précise que ce mil n'est pas comestible.
- (26) ce mot ne figure pas dans le dictionnaire de Bailleul
- (27) Barbara E. Frank, op. cit., p. 106.
- (28) Barbara E. Frank, op. cit., p. 107.
- (29) d'après Bailleul.
- (30) *selbi* vient de l'arabe occidental, *serbil*, qui désignait une chaussure de femme, à semelle mince et souple (cf. Amado Diaz Garcia, op. cit., p. 93).
- (31) En peul, toute babouche, quel que soit le modèle, est désigné par *baloudje*.
- (32) *albarga* ou *albalga* est de même origine que les mots espagnols *albarca*, *alboroga* et *alpartaga* (cf. Amado Diaz Garcia, op. cit., p. 43).
- (33) *sabatou* vient de l'espagnol *zapato*, chaussure (cf. Amado Diaz Garcia, op. cit., p. 43).

CHAPITRE 8 PROMENADES DANS DJENNÉ

1. Les quatre parcours qui constituent les promenades dans Djenné ci-dessus présentées sont le résultat de quatre séjours d'études auxquels ont participé :

Peter Rich, professeur à l'Université de Technologie de Johannesburg (Afrique du Sud) : Sankoré, Palais du Roi, 1996/97.

Didier Cottinet, Marc Delisle, Olivier Fouque, Géraldine Lenglen, étudiants à l'Ecole d'Architecture de Paris La Défense : Yoboukaïna, 1996/97.

Delphine Carrabin, Yann Chetrit, Mike Maderer, étudiants à l'Ecole d'Architecture de Paris La Défense : Konofia, 1996/97

Cornélia Dietz, Djamel Majouz, Frédéric Peterle, étudiants à l'Ecole d'Architecture de Paris La Défense : Bambana Algasba, 1996/97.

Christophe Genty, Laetitia Rousselet, étudiants à l'Ecole d'Architecture de Paris La Défense : Sankoré, 1996/97.

Emmanuel Fresco, Alexandre Debrot, Tito Kuppel, étudiants à l'Ecole d'Architecture de Paris La Défense : Yoboukaïna, concession de la famille Dramé, école coranique, 1995/96.

Jérôme Bigot, Didier Cottinet, Alexandra Larish, étudiants à l'Ecole d'Architecture de Paris La Défense : Yoboukaïna, cimetière des enfants.

Beate Geiger, Hagen Hultz, étudiants à l'Ecole d'Architecture de Paris La Défense : Sankoré, concession M. Bah, 1994/95.

Blanche Separare, Sandrine Geldy, étudiantes à l'Ecole d'Architecture de Paris La Défense : Bambana Algasba, concession M. Gourssou Cissé, 1994/95.

Maryline Aligne, Christine Bienfait, étudiantes à l'Ecole d'Architecture de Paris La Défense : Sankoré, concession Mme Bocoum, 1993/94.

CHAPITRE 9 DEMAIN, DJENNÉ !

(1) La question est, en réalité, plus complexe, comme le montre Jean-Louis Bourgeois : *Spectacular Vernacular : The Adobe Tradition*, Aperture, 1989, 191 p. (notamment p. 139-146).

(2) Jean-Louis Bourgeois, op. cit. p. 150

(3) Sergio Domian : *Architecture soudanaise : vitalité d'une tradition urbaine et monumentale, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana*, l'Harmattan, 1989, 191 p. (p.51).

(4) Michel Leiris : *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard, 1934 (réédité dans *Miroir de l'Afrique*, Paris, Gallimard, Coll. Quarto, où la citation se trouve p. 206).

(5) idem, p. 207.

(6) Félix Dubois : *Tombouctou la mystérieuse*, Flammarion, 1895.

(7) Félix Dubois : *Notre beau Niger*, Paris, Flammarion, 1911, p. 184.

(8) idem, p. 189.

(9) Voir le texte de la Charte de Venise dans *Nouvelles du Patrimoine*, n° 61, mai 1995, p. 9 (Association des Amis de l'UNESCO, Bruxelles).

(10) Par exemple, Yves Robert : « L'architecture vernaculaire confrontée à la Charte de Venise », *Nouvelles du Patrimoine*, n° 61, mai 1995, p. 23-25 (Association des Amis de l'UNESCO, Bruxelles).

(11) Sidiki Tinta : « L'architecture vernaculaire et la Charte de Venise », *Djenné Patrimoine Informations*, n° 5, juillet 1992, p. 7-12.

(12) Sidiki Tinta, op. cit.

(13) Shimada Yoshihito : *Djenné morte*, Special Publication, n° 28, Research Center for Regional Geography, Hiroshima University, march 1997, 117 p. (en français).

- (14) idem, p.2
- (15) idem, p. 4
- (16) idem p. 25
- (17) idem, p. 34
- (18) René Caillié : *Voyage à Tombouctou*, Paris, Imprimerie Royale, 1830, réédité par François Maspéro, Paris 1982, (voir cette dernière édition, tome II, pages 143 et suivantes).
- (19) Félix Dubois : *Tombouctou la mystérieuse*, op. cit., p. 174 sq.
- (20) par exemple au temps de la Dina, cf. Shimada, op. cit., p. 73-104.
- (21) République du Mali, Ministère de la Culture et de la Communication : *L'impact du tourisme sur les sites culturels*, sous la direction de Mamadi Dembélé et de Tiéman Diarra, octobre 1995, 97 p. (p. 13).
- (22) *L'impact du tourisme...*, op. cit. p. 39.
- (23) *L'impact du tourisme...*, op. cit. p. 42.
- (24) Voir le tableau de ces jeux bureaucratiques dans le document *L'impact du tourisme* , op. cit. p. 13-14.
- (25) Les touristes interrogés en 1994 se montrent satisfaits de leurs contacts avec les guides et avec les artisans, et ne sont pas très critiques à l'égard des hôteliers et restaurateurs, cf. *L'impact du tourisme...*, op. cit. p. 49.
- (26) Voir par exemple comment un haut cadre de l'administration traite le problème du guidage, in *L'impact du tourisme...*, op. cit. p. 53-58.
- (27) En 1995, un touriste sur quatre se plaint des policiers, cf. *L'impact du tourisme...* op. cit. p. 49.
- (28) *L'impact du tourisme...* op. cit. p. 40.
- (29) Il est question maintenant de créer des offices locaux du tourisme ! cf. *L'impact du tourisme...* op. cit. p. 76.
- (30) *L'impact du tourisme...* op. cit. p. 78.
- (31) Ministère de la Culture et de la Communication, *Musée national du Mali : Musée de Djenné, étude préliminaire* (par Samuel Sidibé), août 1997, 45 p. (p. 19).
- (32) Emmanuel Todd : *L'invention en Europe*, Paris, Editions du Seuil, 1990 (carte 27).
- (33) Philippe Pons : *Le Japon à la Foire de Francfort, des boulimiques de lecture*, *Le Monde*, 5 octobre 1990, p. 29.
- (34) Marc Petit : *Ethique et étiquettes*, *Le Monde*, 28 mars 1998, supplément, p. V.
- (35) idem
- (36) Sigrid Hunke : *Le soleil d'Allah brille sur l'Occident, notre héritage arabe*, Paris, Albin Michel, 1963, 414 p. (p. 222).
- (37) Abdoulaye Niangaly : « Musée de Djenné, polémique autour d'un projet », *Le Républicain*, hebdomadaire, n° 373 du 21 août 1998, p. 3.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
REMERCIEMENTS	5
— D'OCRES ET D'HORIZONS : DJENNÉ ! par Joseph Brunet-Jailly	7
CHAPITRE 1 : L'ORIGINE DE DJENNÉ D'APRÈS LES TRACES ARCHÉOLOGIQUES, par Roderick James McIntosh	13
Une cité trop ancienne et beaucoup trop vaste	14
Le complexe urbain	21
Une cité sans citadelle	23
Une ancienne civilisation africaine menacée	25
CHAPITRE 2 : DJENNÉ, DES ORIGINES À LA PÉNÉTRATION COLONIALE, UN APERÇU HISTORIQUE par Adame Konaré Ba	27
De la fondation à l'Empire du Mali	27
La domination songhay	30
Le joug marocain	32
La domination bambara	36
Les empires théocratiques	38
Conclusion	41
CHAPITRE 3 : L'ISLAM À DJENNÉ par Drissa Diakité	45
Commerce et prosélytisme	45
L'enseignement islamique à Djenné	49
Djenné et la Dina	54
Les saints musulmans de Djenné	55
Conclusion	59
CHAPITRE 4 : ENFANCES À DJENNÉ par K. Samoura, I. Ouane, H. Cissé	61
L'univers des relations de l'enfant	61
L'univers des espaces accessibles à l'enfant	64
L'univers des fêtes	66
L'univers des écoles	70
L'univers des pères et mères	74
L'univers de la modernité	76
CHAPITRE 5 : FEMMES DE DJENNÉ par Oumou Sanankoua	81
Le rôle des femmes dans la vie matérielle quotidienne de la famille	82
La vie maritale	85
Le rôle des femmes dans les grandes décisions de la vie familiale	90

Les femmes en société	91
Les femmes de Djenné entre modernité et tradition	94
CHAPITRE 6 : MÉTIERS D'ART DE DJENNÉ, LA BRODERIE	
par Amadou Tahirou Bah et Joseph Brunet-Jailly	97
Les points	98
Les formes élémentaires typiques	103
Le matériel	103
Les motifs	104
Les tissus	113
Les types de vêtements	114
La valeur des grands boubous brodés	115
L'inspiration et la créativité des brodeurs	116
Permanence et innovations	119
CHAPITRE 7 : MÉTIERS D'ART DE DJENNÉ, LA CORDONNERIE	
par Papa Moussa Cissé et Joseph Brunet-Jailly	121
L'outillage du cordonnier	121
Types de chaussures	127
Quelques motifs décoratifs	131
CHAPITRE 8 : PROMENADES DANS DJENNÉ	
par Pierre Ducoloner	139
Description du site de Djenné	141
L'esplanade centrale et la grande mosquée	143
Parcours dans le quartier Yoboucaina	145
Parcours dans le quartier Sankoré	153
Parcours dans le quartier Bambana Algasba	160
Parcours dans le quartier Konofia	164
Conclusion	168
DEMAIN : DJENNÉ !	
par Joseph Brunet-Jailly	171
Djenné et son patrimoine	172
Quels aménagements ?	176
Restauration	176
Réhabilitation	179
Quel avenir économique ?	180
Djenné n'est pas morte	180
Ressources naturelles et niveau de vie	182
Quelle société ?	185
Identité culturelle, modernité et tentations réactionnaires	185
Du commandement à la pratique démocratique	186
Encore un mot !	188
CODE DE CONDUITE POUR LES VISITEURS DE DJENNÉ	190
NOTES	192
TABLE DES MATIÈRES	205

Association pour la promotion du patrimoine culturel de Djenné

DJENNÉ PATRIMOINE

BP 07 DJENNÉ Mali

DJENNÉ PATRIMOINE a pour objectif, d'après ses statuts, de contribuer par tous les moyens qu'elle pourra rassembler, à la protection, à la mise en valeur et à la promotion du patrimoine archéologique, architectural et culturel de cette ancienne cité au passé fastueux et au charme inoubliable.

DJENNÉ PATRIMOINE, association fondée par des personnalités de la ville même, a notamment pris position sur les projets de musée et sur les travaux de réhabilitation de l'habitat traditionnel et a agi et continue d'agir pour associer la population à la protection et à la mise en valeur du patrimoine de Djenné, sous toutes ses formes.

BULLETIN D'ADHÉSION EN QUALITÉ DE MEMBRE BIENFAITEUR :

Nom et Prénom :
(en majuscules)

Profession :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

déclare adhérer à l'association DJENNÉ PATRIMOINE en qualité de **MEMBRE BIENFAITEUR pour l'année** Je joins à ce bulletin le montant de ma cotisation annuelle (25.000 FCFA ou 250 FF : chèque à l'ordre de DJENNÉ PATRIMOINE • BP 07 DJENNÉ Mali).

Fait à le 19

(signature)

Vous qui venez de découvrir Djenné,
Vous qui connaissiez déjà Djenné,
Vous qui vous êtes attaché à Djenné,

Vous pouvez contribuer **personnellement et durablement** à la sauvegarde, à la protection et à la promotion du patrimoine archéologique, architectural et culturel de Djenné en **adhérant** à l'association :

DJENNÉ PATRIMOINE

Cette association, dont le siège est à Djenné même, BP 07, a pour rôle en particulier de faire comprendre et d'expliquer les enjeux de la protection du patrimoine de Djenné et de prendre position sur les activités de protection et de mise en valeur du patrimoine archéologique, architectural et culturel de la ville et de ses environs.

Membre bienfaiteur de DJENNÉ PATRIMOINE, vous recevrez deux fois par an le bulletin destiné aux membres et membres bienfaiteurs de cette association :

DJENNÉ PATRIMOINE *Informations*

Sur place, à Djenné, vous pouvez vous renseigner et adhérer, en vous adressant aux membres du bureau de l'association : MM. Papa Moussa CISSE, Président, Amadou Tahirou BAH, trésorier, Hamma CISSE, secrétaire administratif, Bamoye GUITTEYE, secrétaire aux relations extérieures. ou Boubacar KOITA dit TAPO. secrétaire à l'organisation.



DJENNÉ, D'HIER À DEMAIN

Sous la direction de Joseph Brunet-Jailly

La première Djenné dont la fondation date de deux siècles avant notre ère, n'a été découverte qu'il y a une vingtaine d'années et les fouilles sur son site ont renversé bien des idées reçues sur le développement urbain et culturel de l'Afrique subsaharienne au cours de ces vingt derniers siècles. Puis, c'est le nouveau site qui connaîtra les grands Empires (l'Empire du Mali, l'Empire songhay) et la conquête marocaine qui marque le début de trois siècles d'instabilité. Grâce à sa position géographique sur les grandes routes commerciales et malgré les guerres et les destructions, Djenné attise en permanence les convoitises par sa richesse et par sa civilisation.

Visiter Djenné, c'est découvrir les traces de son ancienne culture dans les façades et l'organisation des maisons — la justement célèbre et fragile architecture de Djenné —, mais aussi derrière les murs : dans la façon de vivre, dans la façon de pratiquer l'islam, dans la manière de transmettre sa culture aux jeunes générations, dans certaines formes d'artisanat d'art. Djenné est imperturbable devant les grands groupes de touristes pressés mais elle ne leur révèle rien d'elle-même. Celui qui voudra la découvrir pour apprendre progressivement d'elle tout ce qu'elle recèle d'histoire, d'art, de religion, de valeurs culturelles devra se montrer patient et respectueux.

C'est que, désormais, Djenné fait partie du patrimoine de l'humanité !